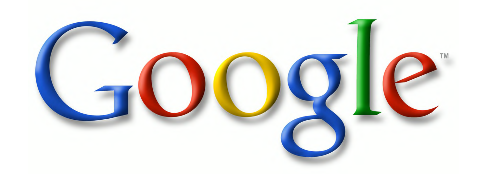


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

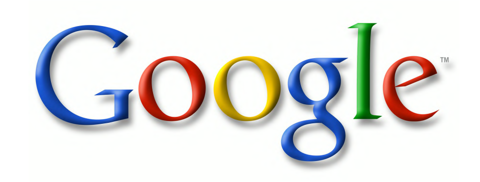
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


A 697,018
Digitized by Google

8

1817
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



Digitized by Google

7 50 4094

6735
5121

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE

Depuis 1652. jusqu'à 1700.

Par M. l'Abbé D'OLIVET. Pierre Joseph d'



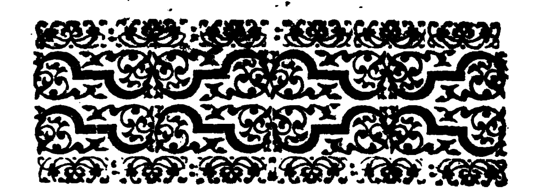
A AMSTERDAM,
Chez J. FREDERIC BERNARD,
MDCCXXX.

1730

Digitized by Google

AS
162
.P281
048

Digitized by Google



Dir Solloch 10.4.55 94768

AU ROI,

PROTECTEUR

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.



IRE,

Jamais les Lettres ne fleurirent en France, que sous le règne de nos plus grands

grands

Digitized by Google

grands Rois; & c'est sous le plus grand de nos Rois, c'est sous votre auguste Prédécesseur, qu'enfin elles y sont parvenuës à un point de perfection, jusqu'alors inconnu depuis l'origine de la Monarchie. Quel attrait pour tous ceux qui les cultivent, de retrouver dans VOTRE MAJESTÉ *les mêmes dispositions à leur être favorable! Mais en particulier, quelle gloire pour l'Académie Françoise, qu'à l'exemple de Louïs le Grand, vous ayez daigné,* SIRE, *vous en déclarer le Protecteur, & permettre qu'à la tête de cette Compagnie, parût le premier nom de l'Univers! Vous avez même porté vos attentions & vos bontez pour elle, jusqu'à honorer de votre présence une de ses assemblées. Oui nous avons vû ce jeune Héros, de qui l'Europe attend sa félicité, nous l'avons vû présider à nos exercices, animer nos travaux, se faire instruire de nos loix; & par une grace si marquée, témoigner qu'il*

Digitized by Google

qu'il regarde comme un objet digne d'entrer dans les vuës d'un sage gouvernement, les progrès d'une Société destinée à nourrir le goût des beaux arts. Aussi s'est-elle montrée à vous, SIRE, par des endroits bien capables de lui attirer votre estime. Plusieurs de ses membres, illustres par leur rang, plus illustres encore par leur mérite, vous la rendent précieuse. Parlerai-je du grand Cardinal, à qui la France doit son bonheur, puisque VOTRE MAJESTE' *lui doit son éducation? Qu'il nous est doux de le posséder, & de savoir que par un si digne interpréte, les mouvemens de nos cœurs sont portez aux piés du Thrône! Il sait, & sans doute il vous l'a dit souvent, que vos vertus,* SIRE, *sont notre étude; vos prospéritez, notre passion; vos louanges, le but de nos veilles. Parmi nous, l'inégalité des fortunes est comptée pour rien: celle des talens même n'inspire point de jalousie: ce qui nous rend*

égaux,

Digitized by Google

égaux, c'est un zéle, c'est une ardeur unanime & sans bornes pour la gloire de notre Protecteur. Uniquement occupez de lui, nous l'admirons, nous le révérons, nous l'aimons. Tels sont les sentimens, dont nous sommes tous pénétrez, & avec lesquels je serai toute ma vie,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

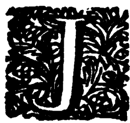
Le très-humble, très-obéïssant, & très-fidelle sujet & serviteur,
OLIVET.

Digitized by Google



HISTOIRE
DE
L'ACADÉMIE
FRANCOISE,

Depuis 1652. *jusqu'à* 1700.



J'AI entendu dire à quelques-uns de nos meilleurs écrivains, que la pensée de continuer l'Histoire de l'Académie Françoise leur étant venue plus d'une fois, deux raisons les en avoient toûjours détournez: l'une, tirée du sujet même; l'autre, fondée sur ce qu'il n'est guére possible d'égaler M. Pellisson, le premier Historien de cette Académie.

Pour ce qui est d'abord du sujet, on a bien pû le trouver ingrat, & difficile à remplir, parce qu'en effet il ne reste là-dessus que peu de mémoires. Ce peu étoit même si dispersé, que la peine de le rassembler l'emportoit visible-

ment ſur la gloire de le mettre en œuvre. Mais enfin, parce qu'aujourd'hui la matiére n'eſt pas auſſi riche qu'on le ſouhaiteroit, falloit-il donc n'y pas toucher? Falloit-il, parce qu'on a déjà trop différé à l'employer, différer encore plus long-temps, & ſe mettre pour jamais hors d'état d'y revenir? Au contraire, plus la ſtérilité du ſujet augmente de jour en jour, par le peu de ſoin qu'on a pris de conſerver des mémoires exacts, plus il faut ſe preſſer de ſauver au moins les principaux faits, dont il reſte encore des veſtiges.

Quant à l'autre difficulté, fondée ſur le mérite ſupérieur de M. Pelliſſon, j'étois véritablement celui qu'elle devoit le plus frapper. Mais elle ne m'a pas fait oublier cette ancienne maxime: *Que l'Hiſtoire, de quelque maniére qu'elle ſoit écrite, a le privilége de ſe faire lire.* Approuverions-nous que ceux qui ont écrit ce qui s'eſt paſſé ſous les Céſars, nous euſſent refuſé cette ſuite de l'Hiſtoire Romaine, ſous prétexte qu'il n'étoit pas aiſé de trouver à Tite-Live un continuateur digne de lui? Trop de timidité, en pareil cas, viendroit plutôt d'une ridicule vanité, que d'une ſage & loüable modeſtie.

Pour moi, perſuadé qu'un Auteur ne doit que médiocrement conſulter ſes propres intérêts, lors qu'il a lieu de ſe flater que le fonds de ſon ouvrage, indépendamment de la forme, peut tourner à la gloire de ſa nation, & au profit des Lettres; je me ſuis volontiers porté à recueillir ce qui regarde une Compagnie, à laquelle on doit preſque toute la perfection, où la Poëſie & l'Éloquence ſont arrivées ſous le règne de Loüis le Grand.

Que ſavons-nous, après tout, quelle ſera en
Fran-

Digitized by Google

France la fortune des Lettres? On ne fauroit prévoir tous les accidens qui peuvent un jour la menacer. Au moins eft-il certain que l'un des plus dangereux feroit le manque de protection. Or, fi jamais telle étoit la deftinée de nos neveux, par où la combattroient-ils plus avantageufement que par l'exemple du plus grand de nos Rois? On verra bien par fes Médailles, qu'à tous fes autres titres il ajoûta celui de PROTECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE: mais fes Hiftoriens, entraînez fans ceffe par une foule d'événemens plus éclatans, négligeront vrai-femblablement d'écrire tout ce qu'il crut devoir faire en cette qualité. Attachons-nous donc à en donner ici un détail, qui ne fe trouvera point ailleurs, qui fera honneur à fa mémoire, & qui fervira peut-être à exciter, jufque dans fes derniers fucceffeurs, le même zéle pour l'avancement des Lettres.

Voilà le but de mon ouvrage, & par quels motifs je l'ai tenté.

Je m'y renferme entre 1652, qui eft l'année où M. Pelliffon finit, & 1700.

Je n'y chercherai point d'autre méthode que celle qui fe préfente naturellement, de commencer par l'Hiftoire générale de l'Académie, & de paffer enfuite à l'Hiftoire particuliére des Académiciens.

Digitized by Google

PREMIERE PARTIE.

TOuchant l'Académie en corps, on ne peut avoir que deux questions à proposer.

I. *Que lui est-il arrivé de mémorable, & qui ait contribué à maintenir, ou à illustrer cet établissement?*

II. *Quelles ont été ses entreprises, ses occupations?*

Pour ne rien confondre, je ferai mieux de traiter séparément ces deux articles, que de suivre toûjours l'ordre des temps, qui eût souvent troublé l'ordre des matiéres.

I.

Quand on écrit l'origine d'une nation, ou d'une monarchie, on fait valoir jusqu'aux moindres évenemens, qui paroissent des pronostics de sa grandeur future. Tel a été l'usage des anciens Historiens; & c'est, sans doute, pour s'y conformer, que M. Pellisson rapporte, comme une chose très-glorieuse pour l'Académie, la visite qu'en 1652. elle reçut du Baron Spar, grand Seigneur de Suéde. Mais l'estime qu'elle s'étoit acquise dès-lors dans les pays étrangers, ne tarda pas à lui attirer une autre visite infiniment plus honorable. Je parle de celle que lui rendit la Reine de Suéde elle-même, cette fameuse Christine, qui se plaisoit si fort au commerce des Savans, & qui, presque à la fleur de l'âge, préféra un loisir phi-

Digitized by Google

philosophique aux embarras de la Royauté.

Avant que de quitter la Couronne, elle avoit envoyé son Portrait à l'Académie. On eut l'honneur de l'en remercier; & voici sa réponse, dont l'original est heureusement venu jusqu'à nous.

MESSIEURS,

Comme j'ay sçeu que vous desiriez mon Portrait, j'ay commandé qu'on vous le donnast; & ce présent est doublement reconnu, & par la maniére dont vous l'avez receu dans vostre célébre Académie, & par les éloquentes paroles que vous avez employées à m'en rendre grace. J'ay toujours eu pour vous une estime particuliére, parce que j'en ay toujours eu pour la vertu; & je ne doute point que vous ne m'aimiez dans la solitude, comme vous m'avez aimée sur le thrône. Les belles lettres que je prétends y cultiver en repos, & avec le loisir que je me réserve, m'obligent mesme de croire que vous m'y ferez part quelquefois de vos ouvrages, puisqu'ils sont dignes de la réputation où vous estes, & qu'ils sont presque tous écrits dans vostre langue, qui sera la principale de mon dezert. Je ne manqueray pas de vous en tesmoigner ma reconnoissance, & de vous faire voir quand je pourray vous estre utile, que je seray toujours,

MESSIEURS,

Très-affectionnée à vous servir,

CHRISTINE.

A Upsal, le 18 *Juin* 1654.

Traverſant donc la France en 1658, elle voulut honorer l'Académie de ſa préſence, mais ſans pompe, & ſans avoir donné le temps de ſe préparer à la recevoir d'une maniére plus digne, & d'elle, & de l'Académie. Elle choiſit un jour ordinaire d'aſſemblée, & ne déclara ſon deſſein que le matin même. Ce qui fut cauſe que pluſieurs Académiciens ne purent être avertis à temps, & que ceux qui s'y trouvérent, n'eurent rien à lire où la Princeſſe fût intéreſſée.

Alors l'Académie s'aſſembloit chez M. le Chancelier Seguier, ſon Protecteur. La princeſſe, en arrivant dans la ſalle où l'on devoit la recevoir, lui demanda tout bas de quelle ſorte les Académiciens ſeroient devant elle, ou aſſis, ou debout? Un d'eux, conſulté par M. le Chancelier, dit que du temps de Ronſard il ſe tenoit une aſſemblée de gens de Lettres à Saint-Victor, où Charles IX. alla pluſieurs fois, & que tout le monde étoit aſſis devant lui. On ſe régla là-deſſus; de maniére que la Reine s'étant aſſiſe dans ſon fauteuil, tous les Académiciens, ſans en attendre l'ordre, s'aſſirent ſur leurs chaiſes autour d'une longue table: M. le Chancelier à la gauche de la Reine, mais du côté du feu: à la droite de la Reine, mais du côté de la porte, le Directeur de l'Académie, ſuivi de tout ce qu'il y avoit d'Académiciens, ſelon que le hazard les rangea: & au bas bout de la table, vis-à-vis de la Reine, le Sécrétaire de la Compagnie.

Quand on fut placé, le Directeur (c'étoit Mr. de la Chambre) ſe leva pour faire ſon compliment. Tous les autres ſe levérent auſſi, & l'écoutérent debout, excepté M. Seguier. Pen-

Digitized by Google

Pendant le reste de la séance, qui fut d'environ une heure, ils demeurérent assis, mais découverts; & le temps se passa à lire diverses piéces de leur composition, vers & prose.

Une chose assez plaisante, & dont la Reine se mit à rire toute la premiére, ce fut que le Sécrétaire voulant lui montrer un essai du Dictionnaire, qui occupoit dès-lors la Compagnie, il ouvrit par hazard son porte-feuille au mot *Jeu*, où se trouva cette phrase, *Jeux de Prince, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font*, pour signifier des jeux qui vont à fâcher ou à blesser quelqu'un.

Je passe d'autres particularitez, que l'éloignement des temps rendroit aujourd'hui moins intéressantes, & qu'on peut voir dans une (1) lettre de M. Patru à M. d'Ablancourt.

Quatre ou cinq ans après, le Roi choisit parmi ceux qui composoient l'Académie Françoise, *un petit nombre de Savans* (2) *les plus versez dans la connoissance de l'Histoire & de l'Antiquité, pour travailler aux Inscriptions, aux Devises, aux Médailles.* Et de-là sortit en 1663. une espèce de colonie, qui, sous le titre d'Académie des *Inscriptions & Belles-Lettres*, s'est accruë de nos jours avec tant d'éclat.

Une

(1) C'est la sixiéme des lettres de Patru à d'Ablancourt : elle n'est point datée, mais on y supplée par une lettre de Guy Patin à Charles Spon, du 22. Mars 1658. Deux ans auparavant, la Reine de Suéde étoit déjà venuë en France, & avoit été haranguée par M. Patru, au nom de l'Académie. Les Regîtres de ce temps-là sont perdus: ceux qui restent, ne commencent qu'en 1673.

(2) Voyez les Lettres Patentes qui confirment l'établissement de l'Académie des Inscriptions, & de celle des Sciences, en 1713.

Digitized by Google

Une autre Académie, dont les découvertes ont porté la gloire du nom François bien au delà des mers, l'Académie *des Sciences*, commença en 1666.

Jusqu'alors l'Académie Françoise n'avoit pas encore approché du Thrône; mais cette distinction lui fut enfin accordée comme par hazard, sur les remontrances de M. Rose, Sécrétaire du Cabinet. Le Roi, au retour de la Campagne 1667, ayant été harangué selon l'usage par les Compagnies supérieures, alla ensuite à la chasse; & comme il permettoit qu'on l'entretînt librement au débotté, les harangues du matin y furent toutes ressassées l'une après l'autre. Sur quoi M. Rose dit agréablement, que dans des occasions où il s'agit d'éloquence, c'étoit un abus de ne pas y appeller une Compagnie, la seule qui soit instituée pour cultiver l'éloquence; & que sa Majesté, après avoir réformé tant d'autres abus dans son Royaume, ne devoit pas souffrir celui-là. Il n'en fallut pas davantage: le Roi ordonna, *Que dans toutes les occasions qu'il y auroit de le haranguer, l'Académie Françoise y seroit reçuë avec les mêmes honneurs que les Cours supérieures*: & l'Académie joüit pour la premiére fois de cette prérogative, après la conquête de la Franche-Comté, en 1668.

Pour ne pas interrompre sans raison l'ordre chronologique, marquons en cet endroit l'établissement des deux Prix qu'elle distribuë tous les deux ans, l'un d'Eloquence, l'autre de Poësie.

Quant au Prix d'Eloquence, il a été fondé par M. de Balzac, mort en 1654. Divers obstacles empêchérent que sa volonté ne pût être mise à exécution jusqu'en 1671. Et comme son

son fonds avoit (3) profité jusqu'alors, ce Prix qu'il avoit fixé à deux cens livres, fut porté à trois cens. C'est une Médaille d'or, qui d'un côté représente Saint Loüis; & de l'autre une couronne de laurier avec ce mot, A L'IMMORTALITÉ, qui est la devise de l'Académie.

Pareille somme est destinée au Prix de Poësie. Trois Académiciens, du nombre desquels étoit (4) M. Pellisson, en partagérent d'abord les frais: la Compagnie les fit trois fois de suite en corps, après la mort de M. Pellisson: enfin M. de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon, & membre de l'Académie, fonda ce Prix (5) à perpétuité. C'est aussi une Médaille d'or, qui a d'un côté la figure du Roi, & sur le revers la devise de l'Académie.

Plus de six mois avant la Fête de saint Louis, jour que l'Académie distribuë ses Prix en pleine assemblée, elle répand par toute la France un Imprimé, où elle marque sur quels sujets on doit composer pour l'année courante, & où elle avertit:

I. Que

(3) On sait cela par l'Affiche des Prix de l'année 1671.

(4) On m'a dit que les deux Ajoints de M. Pellisson étoient M. Conrart, & M. de Bezons. Après la mort de M. Conrart, les deux survivans partagérent les frais; & quand M. Pellisson se trouva seul, il les fit seul. On sait cela sûrement à l'égard de M. Pellisson; mais pour les deux autres, on ne le sait que par conjecture; car leur argent étoit porté au Libraire de l'Académie, sans que personne sût d'où il venoit.

(5) Il donna trois mille francs, qui furent constituez sur l'Hôtel de Ville de Paris en 1699. On trouve dans le Mercure Galant (Juin de la même année) le Discours qu'il fit à ce sujet dans l'Académie.

Digitized by Google

I. Que les Piéces qui seront présentées pour le Prix d'Eloquence, doivent avoir une Approbation signée de deux Docteurs de la Faculté de Paris, & y résidant actuellement.

II. Qu'elles ne doivent être tout au plus que d'une demi-heure de lecture, & qu'il faut les finir par une courte Priére à Jésus-Christ.

III. Que les Piéces qui seront présentées pour le Prix de Poësie, ne doivent pas excéder cent vers; & qu'il faut y ajoûter une courte Priére à Dieu pour le Roi, séparée du corps de l'Ouvrage, & de telle mesure de vers qu'on voudra.

IV. Que toute sorte de personnes seront reçuës à composer pour les deux Prix, hors les quarante de l'Académie, qui en doivent être les juges.

V. Que les Auteurs ne mettront point leur nom à leur Ouvrage, mais une marque ou un paraphe, avec un passage de l'Ecriture sainte pour les Discours de Prose, & telle autre Sentence qu'il leur plaira pour les Piéces de Poësie.

VI. Que les Piéces des Auteurs qui se seront fait connoître, soit par eux-mêmes, soit par leurs amis, seront rejettées, & ne concourront point; & que tous Messieurs les Académiciens ont promis de se récuser eux-mêmes, & de ne pas donner leurs suffrages pour les Piéces dont les Auteurs leur seront connus.

VII. Que les Auteurs feront remettre leurs Piéces au Libraire de l'Académie, port franc, & avant le premier du mois de Juillet, sans quoi elles ne seront pas reçuës.

Il est certain que ces deux Prix mettent parmi nos jeunes écrivains une noble jalousie, qui sert infiniment à perfectionner leurs talens: & c'est à quoi peut-être nous devons une partie des Orateurs & des Poëtes, que nous avons eus depuis 1671.

Au

Au commencement de l'année suivante, la perte que l'Académie (6) fit de M. le Chancelier Seguïer, la mit dans la nécessité de songer à un nouveau Protecteur. Elle avoit eu déjà plusieurs occasions de paroître devant le Roi, & d'éprouver ses bontez. Ainsi, sans avoir égard à la timidité de quelques Académiciens, qui doutoient que le Roi voulût agréer le titre de Protecteur, après que deux de ses sujets l'avoient porté si long-temps; il fut arrêté que la proposition lui en seroit faite par M. de Harlay, Archevêque de Paris, Académicien lui-même, & l'homme de France né avec le plus de talens pour la parole.

On persuada sans peine à un Prince qui aimoit passionnément la gloire, & qui faisoit tous les jours de si grandes choses pour la mériter, qu'il avoit un intérêt personnel à protéger l'Académie.

J'ai appris de M. Huet, qui étoit alors Sous-précepteur de M. le Dauphin, que la Compagnie étant allée remercier le Roi, de ce qu'il daignoit s'en déclarer le Protecteur, sa Majesté voulut que M. le Dauphin fût témoin de ce qui se passeroit dans une occasion si honorable aux Lettres. Que M. de Harlay, chargé de parler au nom de tous, mit dans un grand jour l'utilité de cet établissement, qui avoit produit, en moins de quarante ans, plus d'écrivains célébres en tous genres, que la France jusqu'alors n'en avoit eus depuis le commencement de la Monarchie. Qu'ensuite, par divers traits de notre Histoire, il avoit représenté quels honneurs les gens de Lettres avoient toujours reçus des plus grands

(6) Il mourut le 28. Janvier 1672.

grands Princes, d'un Charlemagne, d'un Saint Louis, qui ne les croyoient pas d'un moindre ornement dans un état, que ceux qui le défendent ou l'agrandissent par les armes. Qu'après ce discours, le Roi paroissant en quelque façon ému, donna de très-grandes marques d'estime à la Compagnie; se fit nommer l'un après l'autre tous ceux des Académiciens, dont le visage ne lui étoit pas connu; & dit en particulier à M. Colbert, qui étoit là dans son rang de simple Académicien: *Vous me ferez savoir ce qu'il faudra que je fasse pour ces Messieurs.* Peut-être M. Colbert, ce Ministre si zélé pour les beaux arts, n'a-t-il jamais reçu d'ordre plus conforme à sa propre inclination.

Au reste, cette occasion n'est pas l'unique où M. de Harlay prit vivement les intérêts de l'Académie. Car, pour dire ceci en passant, la Compagnie, lorsqu'elle alla complimenter le Roi sur la mort (7) de Madame la Dauphine, n'ayant pas été reçuë, selon l'usage, avec tous les honneurs rendus aux Cours supérieures, il s'en plaignit directement au Roi; & afin de rendre plus sensible la faute de l'Officier, il dit à sa Majesté, *Que François I. lorsqu'on lui présentoit pour la première fois un homme de Lettres, faisoit trois pas au devant de lui.*

Mais voyons par quelles faveurs le Roi signala d'abord sa protection. Ce qui pressoit le plus, c'étoit d'assigner un lieu, où l'Académie pût réguliérement s'assembler. Elle fut placée au Louvre même, dans l'appartement qu'on lui a toûjours conservé depuis. Et comme ceux qui dans ce temps-là travailloient à l'Histoi-

(7) Reg. de l'Acad. 12. Mai 1690.

Digitized by Google

toire Métallique du Roi, étoient tous de l'Académie Françoise, ils n'oubliérent pas de faire entrer (8) cet événement dans leur Histoire, autant pour la gloire du Roi, que pour celle de leur Compagnie.

Peu de temps après, le Roi chargea M. Colbert de faire un fonds pour les besoins que l'Académie peut avoir, comme bois, bougies, journées de Copistes; & sa Majesté voulut que dans la suite il y eût pour chaque séance quarante jettons à partager entre les Académiciens présens, quoique l'assiduité, purement gratuite jusqu'alors, ne se fût jamais ralentie.

Apparemment ce fut aussi par les soins de M. Colbert, qu'ils eurent, pour commencer leur bibliothéque, six cens soixante volumes, tirez de celle du Roi. Il y en a un catalogue imprimé, où se trouvent l'ordre donné (9) par le Roi au Garde de sa bibliothéque, de les envoyer à l'Académie; & le Certificat de M. Perrault, qui reconnoît, *comme Bibliothécaire de l'Académie*, qu'ils ont été portez dans le lieu où elle s'assemble, *& mis en sa garde.*

Mais

(8) Voici l'explication que l'on trouve de cette Médaille, dans l'Histoire du Roi.

„ Apollon tient sa Lyre appuyée sur le Trépié, „ d'où sortoient ses oracles. Dans le fond paroît la „ principale face du Louvre. La Légende, APOL- „ LO PALATINUS, signifie, *Apollon dans le* „ *Palais d'Auguste*, & fait allusion au Temple d'A- „ pollon bâti dans l'enceinte du Palais de cet Em- „ pereur. L'Exergue, ACADEMIA GALLI- „ CA INTRA REGIAM EXCEPTA. „ M. DC. LXXII. *L'Académie Françoise dans le* „ *Louvre.* 1672. Cette Médaille est dans le titre.

(9) A Nancy, le 21. Août 1673.

Mais à la mort de M. Perrault, elle n'a point fait revivre cet emploi de Bibliothécaire, qui faisoit comme un quatriéme Officier, dont effectivement elle n'a pas grand besoin, si le nombre de ses livres ne s'augmente pas.

Tandis que le Roi la combloit de nouvelles graces, on peut bien croire qu'il ne refusa pas de lui confirmer ses anciens priviléges. Elle fut pleinement (1) rétablie dans son droit de *Committimus*, qui avoit été restreint (2) aux quatre plus anciens de la Compagnie; & qui est presque le seul droit utile, dont elle joüisse. A la vérité, dans le temps dont je parle, plus du tiers des Académiciens (3) reçevoit des gratifications annuelles de la Cour: mais qui n'ont pas été converties en pensions, ni attachées au corps de l'Académie.

En 1676. le Roi ordonna qu'aux piéces de Théatre qui se joüeroient à la Cour, il y auroit six places marquées pour des Académiciens: & lorsque Messieurs Charpentier, de Benserade, Rose, Furetiére, Quinault, & Racine, allérent se mettre en possession de ces places, non-seulement ils y furent (4) installez avec honneur, mais les Officiers du Gobelet eurent ordre de leur présenter des rafraîchissemens entre les Actes, de même qu'aux personnes les plus qualifiées de la Cour.

Jus-

(1) Par une Déclaration du 5. Décembre 1673. confirmée plusieurs fois depuis, & tout de nouveau enregîtrée au Parlement le 5. Février 1721.

(2) Par l'Ordonnance du mois d'Août 1669.

(3) Voyez ci-dessous l'Article de Chapelain. où sont citez les noms des Académiciens gratifiez en 1662.

(4) Regîtres, 27. Janvier 1676.

Jusqu'aux moindres difficultez, qui pouvoient naître dans l'Académie, le Roi vouloit qu'on lui en rendît compte. Telle fut celle-ci. Le Directeur seul avoit un fauteüil, les autres n'étoïent assis que sur des chaises : ensorte que les Académiciens, ou Cardinaux, ou Ducs, ou en un mot d'un rang extrémement distingué, étoient d'une maniére peu convenable à leur rang, sur-tout dans les séances publiques. Pour y rémédier, le Roi ordonna que desormais chaque Académicien auroit son fauteüil : ce qui sauvoit en même temps, & les égards dûs aux grands noms, & cette égalité flatteuse, dont l'Académie se fit dès sa naissance une loi inviolable.

Elle s'est vû disputer le plus beau de ses droits honorifiques, je ne sais à quelle occasion, ni par quel motif. Quoi qu'il en soit, rapportons ici son Placet au Roi, non-seulement parce qu'il contient le fait, mais encore parce qu'il est écrit avec une sagesse, & avec une politesse, qui peuvent servir de modelle.

AU ROI.

SIRE,

L'Académie Françoise tient de vous tout ce qu'elle est ; c'est de vous qu'elle a reçu toutes les graces, & tous les honneurs dont elle joüit : & quand il vous plaira de l'en priver, elle n'ouvrira la bouche, que pour vous marquer sa profonde soumission à vos ordres. Mais elle estime trop aussi ces mêmes honneurs & ces mêmes graces, pour souffrir, sans rien dire, qu'un particulier y don-

donne atteinte : & c'est ce qui l'oblige à vous porter aujourd'hui ses plaintes respectueuses de l'innovation que le Sieur des Granges, Maître des Cérémonies, apporte au traitement qu'elle avoit accoutumé de recevoir toutes les fois qu'elle étoit admise à l'audiance de V. M. En ces sortes d'occasions, SIRE, le Sieur de Saintot qui l'a précédé dans la même charge, est toûjours venu prendre & reconduire la Compagnie au lieu de son assemblée; les grands Maîtres des Cérémonies en ont aussi usé plusieurs fois de même: & c'est un honneur dont elle est en possession dès l'année 1668. *que vous l'admîtes pour la premiére fois à vous rendre publiquement ses respects. Depuis cela, vous avez bien voulu faire encore plus pour elle; vous avez été jusqu'à ne dédaigner pas de joindre à tous vos titres celui de* Protecteur de l'Académie Françoise: *& cependant un honneur qu'elle avoit eu, même avant une si grande grace, & auquel la gloire d'une protection si marquée sembloit ne devoir pas permettre de toucher, le Sieur des Granges a entrepris depuis quelque temps de le lui retrancher de son chef, sur ce qu'il prétend qu'elle ne fait pas corps. Ce n'est pas seulement à l'Académie que cette prétention est injurieuse; elle l'est même au pouvoir de V. M. puisque c'est supposer que ses Lettres Patentes données à une Compagnie pour la former, ne suffisent pas pour en faire un Corps. L'Académie se contente, SIRE, de vous exposer simplement la chose. Du reste elle recevra avec une égale soumission tout ce qu'il vous plaîra d'ordonner; trop heureuse, de quelque maniére qu'elle soit admise à vos pieds, pourvû que vous receviez toûjours avec une égale bonté les assurances respectueuses de son dévoüement & de son zéle.*

On

On devine bien quel fut le succès d'un Placet si raisonnable. Mais des graces de cette nature ne prouvent point encore assez. Rien de si beau dans un Roi, & dans un Roi si occupé d'ailleurs, que de lui voir donner une partie de son attention & de ses soins à la discipline intérieure de l'Académie. Sur-tout, lorsqu'il y avoit des élections à faire, sa qualité de Protecteur se faisoit sentir. Témoin ce qu'on va lire touchant l'élection de M. de la Fontaine, exemple que je choisis entre plusieurs.

Pour se mettre au fait, il faut savoir que l'Académie est obligée par un ancien Statut, dont elle ne s'écarta jamais, à ne recevoir personne qui ne soit agréable au Protecteur. Ainsi, toutes les fois qu'il y a une place à remplir, l'ordre est qu'il y ait deux scrutins, l'un pour déterminer à la pluralité des suffrages, quel sujet elle proposera au Protecteur: l'autre, pour consommer l'élection, après que le Protecteur a répondu en faveur du sujet proposé.

Or il arriva que M. de la Fontaine ayant été choisi au premier scrutin; & le Directeur, qui étoit M. Doujat, étant allé le lendemain savoir de sa Majesté si elle agréeroit que l'on procédât au second, le Roi, déjà instruit par d'autres personnes, suspendit cette élection près de six mois. *Je sais*, dit-il en propres (5) termes à M. Doujat, *qu'il y a eu du bruit & de la cabale dans l'Académie*: & M. Doujat, pour lui faire entendre que tout s'étoit passé dans les formes ordinaires, voulant lui expliquer quelles étoient ces formes: *Je les sais très-bien*, reprit le Roi en l'interrompant, *mais je ne suis pas encore dé-*

ter-

(5) Reg. de l'Acad. 20. Nov. 1683.

Digitized by Google

terminé; je ferai savoir mes intentions à l'Académie.

Voici la vérité : car pourquoi la supprimer aujourd'hui que la mémoire de M. de la Fontaine est, s'il faut ainsi dire, consacrée sur le Parnasse? D'un côté, la plûspart des Académiciens le souhaitoient, à cause de son rare génie, & de sa grande réputation : mais d'un autre côté aussi, quelques-uns jugeoient qu'ayant fait & publié des Poësies, où il avoit franchi les bornes de la pudeur, il ne devoit pas être admis dans une Compagnie, qui met la vertu bien au-dessus des talens, & qui compte parmi ses membres beaucoup de Prélats. Enfin, comme il ne laissa pas d'avoir seize voix contre sept, le parti contraire se hâta de prévenir le Roi, & d'intéresser sa religion.

Pendant que les ordres du Roi se faisoient attendre, M. de la Fontaine qui avoit le succès de cette affaire infiniment à cœur, lui présenta une Balade, dont le refrein étoit,

L'évènement n'en peut être qu'heureux.

Et dans l'Envoi, dont il pria Madame de Thiange de faire la lecture & le commentaire au Roi, il dit à sa Majesté :

Ce doux penser, depuis un mois ou deux,
Console un peu mes Muses inquiettes.
Quelques esprits ont blâmé certains jeux,
Certains récits qui ne sont que sornettes.
Si je défére aux leçons qu'ils m'ont faites,
Que veut-on plus? Soyez moins rigoureux,
Plus indulgent, plus favorable qu'eux,

Prin-

Digitized by Google

Prince, en un mot soyez ce que vous êtes.
L'événement ne peut m'être qu'heureux.

Mais ce ne fut pas encore là ce qui détermina le Roi; ou du moins il ne s'expliqua, que lorsqu'on eut nommé M. Despreaux à une autre place qui vint à vaquer. Alors, un Député de l'Académie lui en ayant rendu compte, il répondit que le choix qu'on avoit fait de M. Despreaux, lui étoit (6) *très-agréable, & seroit généralement approuvé. Vous pouvez*, ajouta-t-il, *recevoir incessamment la Fontaine, il a promis d'être sage.*

Au fond, le Roi n'avoit pas été content de la préférence qu'on avoit donnée à la Fontaine sur Despreaux. Ces deux grands Poëtes avoient été mis en concurrence pour la même place; & les sept voix que la Fontaine eut contre lui, avoient été pour Despreaux, qui étoit bien plus connu à la Cour. Mais, pendant les six mois qui s'écoulérent d'une élection à l'autre, le Roi ne laissa qu'à peine entrevoir son inclination, parce qu'il s'étoit fait une loi de ne prévenir jamais les suffrages de l'Académie.

Passons à un autre exemple, qui fera voir que la vigilance du Roi ne se bornoit pas à l'examen du sujet proposé: mais qu'elle alloit même jusqu'à exiger que toutes les formes, qui doivent être observées dans les élections, le fussent à la rigueur.

Quoique l'Académie Françoise eût choisi pour un de ses membres, un Savant que l'Académie d'Athénes eût volontiers choisi pour son Chef après la mort de Platon; cependant, par-ce

(6) Reg. de l'Acad. 20. Avril 1684.

Digitized by Google

ce que l'assemblée n'étoit ce jour-là composée que de dix-sept Académiciens, le Roi fit savoir à ces Messieurs : *Qu'il regardoit* (7) *comme nul tout ce qui s'étoit fait dans leur assemblée ; la Compagnie n'ayant pû rien faire de contraire au Réglement, qui demande la présence de vingt Académiciens, pour admettre, comme pour exclure quelqu'un du Corps. Que son intention étoit que tous les Réglemens & Statuts ordonnez pour l'Académie, fussent exécutez à la lettre, sans qu'il fût jamais permis d'y apporter aucune restriction, ni interprétation. Que dans les cas qui pourroient souffrir difficulté, il laissoit seulement la voie des remontrances.*

Après quoi, la lettre du Sécrétaire d'Etat portoit que l'on eût à procéder tout de nouveau à cette élection, suivant les formes ordinaires, & avec une entiére liberté de suffrages. Mais, de peur qu'on ne soupçonnât que ce qui avoit déplu au Roi, fût autre chose qu'un manque de formalité, il ajoutoit : *Et sa Majesté m'a commandé de déclarer en même temps, que ce seroit mal expliquer cet ordre, que de croire que le Roi donne aucune exclusion à M. l'Abbé Fraguier, dont le mérite est connu : rien n'étant plus contraire à l'intention de sa Majesté, qui ne souhaite en ceci, comme en toute autre occasion, que de renouveller le zéle de l'Académie sur tout ce qui peut y conserver la discipline & le travail.*

Quand

(7) Lettre de M. le Comte de Pontchartrain, Sécrétaire d'Etat, écrite de Versailles le 12. Décembre 1707. & inserée dans les Regîtres de l'Académie.

Quoique ceci ne soit arrivé qu'après 1700. l'enchaînement des matiéres m'obligeoit de le rapporter en cet endroit.

Digitized by Google

Quand M. Dacier fut nommé à la charge de Sécrétaire perpétuel après la mort de M. l'Abbé Regnier, M. le Cardinal de Polignac lui écrivit de Marly, où étoit la Cour: *Le Roi a fait* (8) *votre éloge, Monsieur, lorsque j'ai eu l'honneur de l'informer que l'Académie vous avoit choisi pour son Sécrétaire perpétuel. Il étoit très-nécessaire de lui en rendre compte, car sa Majesté avoit une attention particuliére au choix qui seroit fait.* La charge de Sécrétaire perpétuel n'avoit encore vaqué depuis l'établissement de l'Académie, que trois fois. A M. Conrart avoit succédé M. de Mézeray; & à celui-ci, M. l'Abbé Regnier. Comment cette charge n'eût-elle pas attiré l'attention du Roi, puisqu'il regardoit de si près à l'élection d'un simple Académicien? Il n'entendoit pas que des places qui doivent être la récompense du mérite, pûssent être données à la faveur; & souvent ce sage Prince a recommandé, que toutes les fois qu'il y auroit une élection à faire, on eût uniquement (9) égard au plus digne.

Avoüons cependant, puisqu'aussi-bien je serai obligé de le dire ailleurs, qu'il y a eu des cas où la Compagnie s'est vûë dans la nécessité de céder à des recommandations puissantes. Mais en même temps, ne laissons pas périr la mémoire d'une action courageuse, qui lui fit grand honneur dans le monde, & dans l'esprit du Roi. Un domestique d'un grand Seigneur employa l'intercession de M. le Dauphin, j'entens

(8) Cette Lettre, en date du 13. Novembre 1713. est insérée dans les Regitres de l'Académie.

(9) Regîtres de l'Académie, en dix ou douze endroits, & sur-tout au 24. Nov. 1691.

Digitized by Google

tens de celui qui mourut en 1711., pour se faire nommer à une place vacante; & ce Prince eut la bonté d'ordonner au Marquis de Dangeau, qu'il fît pour cela toutes les démarches les plus vives. Il les fit avec l'empressement d'un Courtisan: jusque-là qu'il se fit apporter de Versailles à l'Académie, ayant une violente attaque de goûte, le jour de l'élection. Il eut beau parler au nom d'un Prince adoré des François, & pour qui tous les Académiciens eussent volontiers donné leur sang; il ne put obtenir leurs suffrages pour un sujet, qui ne leur sembloit pas avoir les qualitez requises; & bien loin que M. le Dauphin s'en fâchât, il applaudit publiquement à leur fermeté.

Autant qu'ils seront rigides & inexorables en cas pareils, autant l'Académie sera-t-elle florissante. Par les sujets qu'elle choisira, elle fera elle-même sa destinée. Peut-être n'aura-t-elle pas toûjours des Corneilles & des Racines, parce que la France peut-être n'en aura pas toûjours. Mais le discernement & l'honneur de l'Académie seront à couvert, pourvû que dans tous les temps elle posséde ce que le Royaume produit de meilleur. Et il n'y a pas à craindre qu'en se rendant difficile, elle rebute les prétendans. Au contraire, l'ambition des bons sujets n'en sera que plus excitée, lorsqu'ils verront que l'Académie rejette constamment les médiocres, au hazard de se rendre, comme il lui arrive, l'objet de leurs insipides satires.

Je ne sache que M. le Président (1) de Lamoignon,

(1) Chrétien François de Lamoignon, Président à Mortier au Parlement de Paris, mort le 7. Août 1709.

moignon, qui ait paru aux yeux du Public dédaigner le titre d'Académicien, puisqu'ayant été nommé, il refusa. Mais quoique ceci ne soit arrivé qu'après 1700, qui est l'époque où je finis mon Histoire, j'ai crû qu'il étoit à propos d'en parler; & j'en parlerai d'autant plus savamment, que j'en ai été instruit par M. le Cardinal de Rohan lui-même.

Tout Paris a connu l'Abbé (2) de Chaulieu, homme d'un commerce aimable, & dont les Poësies sont ingénieuses, faciles, originales, à la Morale près, qui est celle d'Epicure. Il se mit en tête d'être de l'Académie, & il engagea feu M. le Duc à solliciter en sa faveur. Par où il avoit déplu à M. de Tourreil, c'est ce que je ne sais point: mais le fait est que M. de Tourreil, alors Directeur de l'Académie, voulant anéantir la brigue de l'Abbé de Chaulieu, le propre jour de l'élection, déclara que M. le Président de Lamoignon se mettoit sur les rangs.

Au seul nom de ce Magistrat, qui étoit d'un mérite supérieur, à le prendre même dans la sphére d'un homme de Lettres, toute la Compagnie se tourna de son côté. Mais le soir même qu'il fut élu, feu M. le Duc lui envoya demander secrettement, & avec instance, de remercier: comptant que l'Académie seroit par-là obligée d'en revenir à l'Abbé de Chaulieu.

On sut dans le monde le refus de M. de Lamoignon, sans que la cause en fût connuë de personne. Le Roi, pour empêcher qu'il n'en re-

(2) Guillaume Ansfric de Chaulieu, Intendant de Messieurs de Vendôme, mort à Paris le 27. Juin 1720.

Digitized by Google

veront-ils dans une Compagnie, où la qualité des matiéres ne peut faire naître de scrupule sur les distractions, & où les particuliers ne sauroient envisager leur travail comme un moyen de s'avancer.

Joignons à cela que souvent & nécessairement il s'y forme des questions de littérature, qui, pour n'être pas tout à-fait étrangéres à la question du jour, ne laissent pas d'en reculer la décision, & de consumer du temps. On vouloit examiner un mot, & de ce mot on passe à la chose dont il présente l'idée. Une question de Grammaire devient insensiblement une question de Critique, ou d'Histoire, ou de Physique. Deux heures alors sont bien courtes dans une assemblée de gens, qui tous ont l'esprit fécond & orné.

On doit considérer aussi, que les temps n'ont pas toûjours été les mêmes pour l'Académie. Ses projets étoient à peine dressez, lorsqu'elle perdit le Cardinal de Richelieu. Les temps qui suivirent, furent orageux pour le Royaume, & par conséquent fâcheux pour elle; car les Muses veulent, ou jouir de la paix, ou avoir des victoires à chanter. En un mot, quoiqu'elle ait eu quelques belles années sous la protection de M. le Chancelier Seguier, il est cependant vrai que ses jours de gloire & de travail ne doivent proprement être comptez que du jour qu'il plut au Roi de s'en déclarer le Protecteur. Jusque-là, encore incertaine de sa fortune, & n'ayant point d'assez puissant motif pour s'opiniâtrer à une entreprise aussi triste que l'est celle d'un Dictionnaire, elle n'avoit qu'imparfaitement ébauché le sien. Ainsi la révision de ce grand ouvrage, mais révision bien plus longue

Digitized by Google

& bien plus pénible qu'une premiére façon, ne commença qu'en 1672. & il fut achevé d'imprimer en 1694.

Que l'on entre donc un peu dans les raisons de l'Académie, & l'on jugera, du moins il me le paroît, que les reproches qu'elle a eu si souvent à essuyer sur sa lenteur, sont assez mal fondez. Car enfin, l'illustre Académie de la Crusca n'a-t-elle pas mis à préparer la premiére édition de son Vocabulaire, près de quarante ans; & à la retoucher, plus de trente? Florence est cependant (3) *une ville où les affaires ne sont pas à beaucoup près si vives, ni en si grand nombre que dans Paris: où les occasions des devoirs & du commerce de la vie civile sont bien moins fréquentes; où les particuliers n'ont presque d'occupation que celle qu'ils se font d'eux mêmes, pour ne pas tomber dans l'oisiveté; & où par conséquent l'assiduité à ce qu'ils peuvent avoir entrepris, est beaucoup moins détournée.* Mais le François demande l'impossible, une extrême diligence, & une extrême perfection.

Je commencerois ici à expliquer sur quel plan a été fait le Dictionnaire de l'Académie, & dans quelle vûë, si je n'avois pas à parler auparavant de son démêlé avec le fameux Antoine Furetiére, Abbé de Chalivoy. J'en puis rendre un compte exact, parce que les Regîtres (4) m'en apprennent tout le détail.

Mais d'abord, pour se mettre à portée d'en bien juger, il y a deux choses à savoir. La premiére, Que l'Académie, craignant l'infidélité des

(3) Préface de l'Abbé Regnier, à la tête du Dictionnaire de l'Académie Françoise.

(4) Janvier, Février, & Mars 1685.

Digitized by Google

des Copiſtes employez à tranſcrire ſes cahiers ; obtint, le 28. Juin 1674, un Privilége ſigné en commandement, par lequel défenſes étoient faites de publier aucun Dictionnaire François, avant que le ſien fût au jour. La ſeconde, Que le 24. Août 1684. Furetiére qui étoit lui-même de l'Académie, ſurprit un Privilége du grand Sceau pour l'impreſſion d'un *Dictionnaire Univerſel*, où, ſuivant le titre qu'il en avoit montré à l'Approbateur, il ne faiſoit entrer que les termes *d'arts & de ſciences*: mais où, ſuivant le titre inſéré dans le Privilége, il faiſoit entrer *tous les mots François, tant vieux que modernes*, & par conſéquent tout ce qui devoit compoſer l'ouvrage de l'Académie, qu'on le ſoupçonnoit d'avoir pillé.

Tel étoit le fonds du procès, & voici de quelle maniére l'Académie ſe conduiſit. Elle diſſimula ſes ſoupçons le reſte de l'année 1684. Ce ne fut qu'au commencement de l'année ſuivante, qu'étant avertie qu'on imprimoit actuellement le Dictionnaire de Furetiére, elle indiqua, lui préſent, une aſſemblée extraordinaire, où il ſeroit interrogé là-deſſus. Il ne s'y rendit point.

Cependant, pour donner à l'accuſé tout le temps de ſe reconnoître, la Compagnie ne voulut rien ſtatuer, qu'auparavant il n'eût été ou entendu, ou du moins averti une ſeconde fois. Elle chargea ſeulement le Sécrétaire, qui étoit M. l'Abbé Regnier, d'aller en perſonne chez lui, pour lui intimer l'ordre de paroître à l'aſſemblée ſuivante. Il y manqua encore.

On délibéroit ſi on le feroit avertir tout de nouveau, lorſque M. de Novion, premier Préſident du Parlement, & alors Directeur de l'Aca-

l'Académie, fit favoir que c'étoit lui-même qui l'avoit empêché d'y affifter, parce qu'il fe flattoit de pouvoir accommoder l'affaire, en le portant à lui remettre de bonne grace, & fon Privilége, & fon Manufcrit.

Furetiére, quelques jours après, donna effectivement fon Privilége & la premiére lettre de fon Dictionnaire à M. le premier Préfident, qui, pour terminer les chofes à l'amiable, propofa que l'on tînt chez lui une conférence, où il prioit la Compagnie d'envoyer des Commiffaires. Elle lui en remit le choix. Il nomma Meffieurs de Chaumont, Perrault, Charpentier, & T. Corneille, à qui la Compagnie ajouta M. l'Abbé Regnier, chargé, en qualité de Sécrétaire, de garder les titres & les papiers de l'Académie.

Avant le jour arrêté pour cette premiére conférence, on apprit que déjà Furetiére avoit fait imprimer des effais de fon Dictionnaire, accompagnez d'une Epître au Roi, & d'un Avertiffement, où il attaquoit le Privilége, & même l'honneur de la Compagnie.

D'abord les Commiffaires, lorfqu'ils furent chez M. le premier Préfident, produifirent le Privilége de l'Académie, & firent obferver les claufes qui portoient défenfes expreffes d'imprimer aucun Dictionnaire François, avant que celui de l'Académie fût imprimé: claufes qui n'avoient été demandées, comme je l'ai déjà dit, que pour prévenir l'infidélité des Copiftes; mais dont l'événement préfent faifoit affez voir la néceffité, puifque l'infidélité fe trouvoit même dans un membre de l'Académie.

Ils obligérent enfuite Furetiére à faire lecture de fon Privilége, où M. Charpentier, fur l'Ap-

probation duquel ce Privilége avoit été accordé, fit voir qu'on avoit glissé un titre tout différent de celui qui étoit énoncé dans son Approbation; puisque dans *l'Approbation* il ne s'agissoit que d'un Dictionnaire contenant les *termes d'arts & de sciences*; au lieu que dans le *Privilége* il s'agissoit d'un Dictionnaire contenant *tous les mots François, tant vieux que modernes.*

De-là ils en vinrent à l'examen des cahiers, que Furetiére avoit confiez à M. le premier Président: & par la confrontation de plusieurs endroits, mais endroits décisifs, il fut convaincu d'avoir employé la méthode, les définitions, les phrases de l'Académie: ou sans aucun changement, ou avec des changemens si légers, & si visiblement affectez, qu'ils le démasquoient encore mieux.

Il parut si déconcerté, que les Commissaires dans l'état où ils le voyoient, crurent ne pouvoir sans inhumanité, le presser de s'expliquer actuellement; & suppliérent M. le premier Président de trouver bon qu'à trois jours de-là ils retournassent tous ensemble chez lui.

Entre ces deux conférences, la Compagnie permit à Messieurs Racine, la Fontaine, & Despreaux, amis de Furetiére dès l'enfance, d'aller le voir au nom de tous, pour le disposer à donner des marques de sa soumission, & pour tâcher d'adoucir le plus qu'ils pourroient, la peine que cette humiliation devoit lui faire. Ils trouvérent un esprit inaccessible à la raison; ce n'étoit plus le même homme; la honte qu'il avoit essuyée chez M. le premier Président, s'étoit tournée en fureur.

Ainsi la négociation de ces trois illustres amis fut inutile; la seconde conférence n'opéra rien

de

de plus ; & Furetiére ne fut touché, ni des priéres vives & pressantes de ses confréres, ni des remontrances de M. le premier Président, qui finit par lui dire qu'il ne pouvoit, *ni comme Juge, ni comme Académicien, ni comme son ami*, se dispenser de le condamner.

Il n'y eut donc plus d'autre parti à prendre, que de procéder contre lui dans les formes. C'étoit à l'Académie à s'en faire justice elle-même, puisque ses Statuts l'autorisent, & même l'obligent à destituer un Académicien, qui aura fait *quelque action indigne d'un homme d'honneur*. Et quelle action plus indigne d'un homme d'honneur, que d'avoir usurpé le travail de sa Compagnie, & cherché à la flétrir par des libelles répandus dans le Public? Aussi ne balança-t-on pas. Furetiére, après avoir été de l'Académie pendant vingt-trois ans, en fut exclus (5) le 22. Janvier 1685.

Mais le premier scrutin, ou pour la destitution, ou pour l'élection d'un Académicien, n'étant, comme je l'ai dit ailleurs, qu'un moyen établi pour faire que la Compagnie déclare ce qu'elle pense ; après quoi sa pensée doit être notifiée au Protecteur, sans l'agrément duquel on ne va jamais au dernier scrutin : le Roi, qui, depuis qu'il étoit Protecteur de l'Académie, n'avoit entendu parler d'aucune destitution,

(5) La séance étoit ce jour-là composée de Messieurs de Chaumont Evêque d'Acqs, Chancelier. Regnier, Sécrétaire. Charpentier. L'Abbé Tallemant l'aîné. Le Clerc. L'Abbé Testu. L'Abbé Tallemant le jeune. Boyer. Quinault. Perrault. Racine. L'Abbé Gallois. De Benserade. L'Abbé Huet. Le Président Rosé. L'Abbé de Lavau. L'Abbé de Dangeau. D'Aucour. De la Fontaine. Corneille.

Digitized by Google

tion, apprit celle-ci avec quelque sorte d'étonnement. Il voulut (6) savoir premiérement de quoi Furetiére étoit coupable: en second lieu, si l'on avoit essayé d'autres maniéres pour le ramener: & enfin si toutes les formes nécessaires pour destituer quelqu'un du Corps, avoient été gardées. On dressa sur ces trois chefs un assez long mémoire; & comme on y faisoit entrer la suppression du Privilége, le Roi s'attachant à cet article particulier, se contenta de répondre que l'affaire devoit suivre le cours ordinaire de sa justice. Personne n'osa faire observer à sa Majesté, que la suppression du Privilége, & l'expulsion de Furetiére, étoient deux faits tout différens. Il n'y eut donc point de nouveau scrutin: & pour la révocation du Privilége, on se pourvut au Conseil, où il fut supprimé par Arrêt contradictoire du 9. Mars 1685.

Furetiére, non content d'avoir oublié ce qu'il devoit à sa Compagnie, oublia dès-lors ce qu'un homme d'honneur se doit toûjours à lui-même. Sa colére lui dicta des volumes de médisances & de railleries contre ses anciens confréres: mais railleries grossiéres, médisances brutales, qui ne donnent pas une trop bonne idée de son esprit, & qui en donnent une bien plus mauvaise de son cœur. C'est ainsi qu'il passa misérablement les trois derniéres (7) années de sa vie à écrire des libelles diffamatoires. Le torrent de ses invectives ne put être arrêté, ni

(6) Regît. de l'Acad. 27. Janvier 1685.

(7) Il mourut à Paris le 14. Mai 1688. âgé de 68. ans. Il avoit été reçu à l'Académie le 15. du même mois 1662.

Digitized by Google

ni par la censûre (8) publique des Magistrats, ni par la modération de ses confréres, qui ne lui opposérent qu'un (9) généreux silence, dont l'Académie leur donna l'exemple. Car une chose remarquable, & qui ne peut que faire beaucoup d'honneur à cette Compagnie, c'est qu'il ne parut rien d'elle contre lui. Elle n'avoit cependant, pour le confondre, qu'à exposer naïvement ce qui s'étoit passé de part & d'autre. Elle n'avoit, dis-je, qu'à faire alors, en qualité de partie offensée, ce que je viens de faire ici en qualité d'Historien.

Revenons, il est temps, au Dictionnaire de l'Académie; & si nous voulons juger sainement de cet ouvrage, commençons par bien examiner dans quelle vuë il a été, & a dû être composé.

Quelle étoit donc la fin, & la fin unique de l'Académie? *De porter* (1) *la langue que nous parlons, à sa derniére perfection, & de nous tracer un chemin pour parvenir à la plus haute éloquence.* C'est donc sous cette idée particuliére, qu'il faut envisager son travail; & non pas, comme les autres Dictionnaires, sous une idée vague & indéterminée, qui ne présente à l'esprit qu'un recueil alphabétique de mots, avec leur explication.

Ainsi,

(8) Ordonnance du Lieutenant de Police, du 24. Décembre 1686. contre ses Factums & autres libelles.

(9) Il ne parut contre Furetiére, qu'une petite Epigramme de la Fontaine, & deux lettres, l'une de M. Doujat, l'autre de l'Abbé Tallemant l'ancien. Encore ces lettres ne furent-elles imprimées qu'après la mort de Furetiére, & sans l'aveu des auteurs.

(1) Pellisson, Histoire de l'Académie.

Digitized by Google

Ainsi, pour aller droit à son but, & pour se renfermer dans son objet, elle a dû faire un choix exact des mots & des phrases, que le bel usage emploie dans la conversation, dans les discours publics, dans la Poësie, dans l'Histoire, & généralement dans tous les écrits, qui doivent être à la portée de tout le monde.

Par la même raison, elle n'a dû faire entrer dans son ouvrage, ni les termes (2) d'arts & de sciences, à moins que ce ne soient des mots extrémement connus, & qui aient passé dans le discours ordinaire : ni les vieux mots, à moins que ce ne soient les primitifs de quelques autres conservez par l'usage : ni certaines façons de parler nouvelles & affectées, que la mode & le caprice voudroient introduire, mais qui n'ont pas encore le sceau de l'autorité publique: ni les termes d'emportement & de débauche, qui peuvent blesser la religion & la pudeur : ni enfin ceux qui n'ont cours que parmi le peuple, ou qui ne sont que dans la bouche des provinciaux.

On ne met pas les proverbes, ni les phrases qui en viennent, au rang de celles qui ne sont absolument que pour le peuple. Outre qu'en toutes les langues les proverbes contiennent la morale vulgaire du pays, & que pour cela seul ils mériteroient d'être conservez, ils peuvent d'ailleurs être placez quelquefois de maniére qu'ils aient du sel & de la grace, soit dans le discours familier, soit dans les ouvrages qui en approchent.

Rien n'étoit plus difficile, que de faire bien con-

(2) Il y en a un Dictionnaire à part, dont T. Corneille est le principal auteur.

connoître la valeur & la propriété de chaque mot, ou en le définissant, ou en l'expliquant par des synonymes. Qui croiroit, par exemple, que le mot *Bon*, un mot si commun & si court, pût avoir jusqu'à soixante & quatorze significations (3) toutes différentes ? On les voit dans le Dictionnaire de l'Académie, qui cite elle-même cet exemple pour montrer de quelle difficulté, mais en même temps de quelle nécessité il est de saisir la notion précise de chaque terme, sans quoi l'on ne peut se flatter, ni de savoir une langue, ni d'écrire avec justesse.

Toutes les langues ont deux sortes de mots: les uns primitifs, & simples; les autres dérivez, ou composez. Il y a donc deux maniéres de ranger les mots dans un Dictionnaire: l'une, de les mettre tous, de quelque nature qu'ils soient, dans leur ordre alphabétique: l'autre, de les disposer par racines, c'est-à-dire, de n'observer l'ordre de l'alphabet que pour les mots primitifs, & de placer sous chaque primitif tous les mots qui en dérivent.

Or, de ces deux méthodes, la derniére est véritablement la plus savante, la plus propre à instruire un lecteur studieux; parce qu'elle lui fait voir d'un coup d'œil, à la suite d'un mot simple, tous ceux qui en ont été formez: de même qu'on voit dans les arbres généalogiques, sous chaque chef de famille, tous ses descendans, & toutes les branches qui en sortent. Mais cette méthode n'accommodoit pas l'impatience du François; ainsi l'Académie, après l'avoir employée dans la premiére édition de son Diction-

(3) Préface du nouveau Dictionnaire de l'Académie.

tionnaire, a cru devoir l'abandonner dans la seconde.

Quand je dis la seconde édition, je dis mal: c'est plutôt un Dictionnaire nouveau, puisqu'il y a un ordre tout différent, & une infinité de changemens essentiels, soit additions, soit corrections.

Ni dans l'un ni dans l'autre de ces Dictionnaires, l'Académie ne cite d'auteurs. On le trouve mauvais. Hé qui voudroit-on qu'elle citât? Depuis quatre-vingts ans, nos écrivains les meilleurs ont été de son corps: lui conviendroit-il de les citer?

Il est vrai que l'Académie de la Crusca cite toujours. Mais avant qu'elle commençât son Vocabulaire, l'Italie avoit des auteurs reconnus pour classiques, & nous n'en avons point encore de tels.

S'il nous restoit aujourd'hui un Dictionnaire Latin, commencé par Scipion, Térence, Lélius; continué par Lucréce, Catulle, Cicéron, César; achevé par Virgile, Horace, Mécénas; leur ferions-nous un crime de n'avoir pas joint à leur autorité, celle d'un Lucile, d'un Pacuve, ou peut-être d'un Mévius, & d'un Bavius? comme sont citez dans les nouveaux Furetiéres, & dans les nouveaux Richelets, quantité de petits écrivains, dont les ouvrages *parent, demi-rongez, les rebords du Pont-neuf.*

Il y a cependant quelques Académiciens, qui souhaiteroient que l'on citât: & même ils l'ont proposé depuis peu encore dans une assemblée générale, où ils ont principalement insisté sur les raisons suivantes.

I. *Que des exemples font ce qu'une définition ne sauroit faire; qu'une définition est souvent plus*

ca-

capable d'embrouiller les idées, que de les démêler : mais que plusieurs exemples bien choisis nous mettent devant les yeux, & le véritable sens d'un mot, & toutes ses diverses acceptions, & avec quels autres mots l'usage permet de le construire.

A cela on répond, qu'en bannissant les citations d'auteurs, jamais l'Académie n'a prétendu bannir les exemples. Au contraire, il n'y a pas de mots qu'elle n'accompagne d'exemples. Mais ces exemples, importe-t-il qu'on les tire de quelque auteur, ou que la Compagnie les fasse exprès pour les alléguer ? Est-ce qu'on attribuera plus d'autorité à un particulier, qu'à toute une Compagnie ? Est-ce que Racine, par exemple, lorsqu'il écrit une phrase dans la chaleur de la composition, sera plus infaillible la plume à la main, qu'il ne l'est dans une assemblée, où de sang froid, & avec réflexion, il approuve cette même phrase, après que d'habiles Grammairiens, lui présent, l'ont examinée à la rigueur ?

II. *Que le Dictionnaire de l'Académie, tel qu'il est, rebute par trop de sécheresse ; au lieu que la lecture en deviendroit agréable, si chaque mot étoit suivi de citations, qui fussent par elles-mêmes, ou ingénieuses, ou instructives.*

A cela on répond, que plus elles seront agréables, plus elles amuseront le lecteur, dans un temps où il n'a pas besoin d'être amusé. Car un écrivain, quand ouvre-t-il son Dictionnaire ? Quand tout à coup sa plume est arrêtée par un doute sur la langue. Dans ce temps-là, plus on se hâte de l'instruire, plus on le sert utilement. Les momens alors lui sont précieux. Des exemples clairs & courts lui suffisent. Mais que par hazard il trouve des pensées

brillantes, sentencieuses, elles ne feront bonnes qu'à le dérouter, en lui donnant l'occasion de se distraire, & le loisir de se refroidir. Je m'en rapporte à ceux qui sont dans l'habitude d'écrire.

III. *Que les exemples alléguez par l'Académie, ne sont que phrases communes, qui ont été faites sur le champ dans ses assemblées, & qui se renferment presque toutes dans les bornes de la conversation; qu'on ne trouve que dans des ouvrages faits à loisir, les expressions hardies, figurées; & que par conséquent, renoncer à citer des phrases d'auteurs, c'est renoncer aux expressions non communes, & bannir d'un Dictionnaire le plus beau de notre langue.*

A cela on répond, que les phrases figurées sont l'ouvrage, non pas d'un Dictionnaire, mais du génie. C'est au génie seul à enfanter toutes ces hardiesses, qui contribuent si fort au merveilleux de la Poësie, & au sublime de l'Eloquence. Comment les mettre dans un Dictionnaire, puisque le nombre n'en sauroit être limité, & qu'elles naissent perpétuellement sous la plume d'un écrivain, dont l'imagination est montée à un certain dégré de chaleur? Il y auroit même du danger pour un écrivain novice, à trouver ces sortes d'expressions hors du lieu où elles ont été mises originairement. Ce seroit l'exposer à s'en servir mal à propos; & peut-être qu'une imitation vicieuse le conduiroit à ne faire qu'un tissu de phrases étudiées, qui de tous les styles est le plus mauvais.

Enfin, pour ne pas m'étendre davantage sur ce sujet, toutes les fois que le pour & le contre des citations a été mûrement examiné, la

Digitized by Google

la Compagnie s'est toujours déterminée à les exclure de son Dictionnaire.

J'allois oublier un autre reproche qu'on lui fait encore : c'est d'avoir jusqu'à présent retenu l'ancienne maniére d'écrire, qui marque l'analogie & l'étymologie des mots ; au lieu de se conformer à la nouvelle, qui supprime, ou remplace par des accens, la plupart des lettres inutiles pour la prononciation. Ce que j'ai donc à dire là-dessus, c'est qu'à l'égard de l'orthographe, comme en tout ce qui concerne la langue, jamais l'Académie ne prétendit rien innover, rien affecter. Sa loi, dès son établissement, fut de s'en tenir (4) *à l'orthographe reçuë, pour ne pas troubler la lecture commune, & n'empêcher pas que les livres déja imprimez ne fussent lus avec facilité.* Dès-lors il fut résolu, *qu'on travailleroit pourtant à ôter toutes les superfluitez, qui pourroient être retranchées sans conséquence.* Et c'est aussi ce qu'elle a voulu faire insensiblement : mais le Public est allé plus vîte, & plus loin qu'elle. Peut-être est-il allé trop loin, & trop vîte. Quoi qu'il en soit, elle dit très-bien, que *comme il ne faut point* (5) *se presser de rejetter l'ancienne orthographe, on ne doit pas non plus faire de trop grands efforts pour la retenir.* Ce qui signifie que, toujours asservie à l'usage, elle a respecté l'ancien, tant que ç'a été celui de nos écrivains les plus célébres : mais qu'elle est disposée néanmoins à subir la loi du nouveau, lorsqu'il aura entiérement pris le dessus.

J'ai

(4) Projet du Dictionn. rapporté dans l'Hist. de M. Pellisson.

(5) Préface du nouveau Dictionnaire.

Digitized by Google

J'ai déjà dit que son Dictionnaire parut pour la premiére fois en 1694. Elle n'en commença la révision qu'en 1700. Il y eut donc six années d'intervalle, qui furent employées à recueillir, & à résoudre des doutes sur la langue, dans la vuë que cela serviroit de matériaux à une Grammaire, ouvrage qui devoit immédiatement suivre le Dictionnaire, selon le plan du Cardinal de Richelieu.

On arrêta que pour ce travail, qui n'étoit regardé que comme un préliminaire, la Compagnie se partageroit; & qu'à l'un des bureaux M. l'Abbé de Choisy tiendroit la plume, à l'autre M. l'Abbé Tallemant. D'abord ces deux bureaux travaillérent avec l'ardeur qu'inspirent les nouvelles entreprises. On y rassembla les trois premiers mois de quoi faire deux petits Recueils, l'un desquels fut imprimé en 1698. sous le titre de *Remarques & décisions de l'Académie Françoise, recueillies par M. L. T.* Ces trois lettres initiales veulent dire *Monsieur l'Abbé Tallemant*. Il eut ordre (6) de se désigner à la tête du volume, soit parce que le style étoit purement de lui, soit parce que la Compagnie ne vouloit pas, à ce que je soupçonne, prendre sur elle toutes ces décisions, qui ne venoient que d'un bureau particulier, composé seulement de cinq ou six Académiciens. Quant au Recueil de M. l'Abbé de Choisy, elle ne jugea pas à propos d'en permettre l'impression, parce qu'il l'avoit écrit de ce style gai, libre, dont il a écrit son *Voyage de Siam*. Mais bien loin qu'en cela il fût à blâmer, la plusspart des lecteurs lui auroient sû gré, si je ne me trom-

pe,

(6) Reg. de l'Acad. 16. Janvier 1698.

Digitized by Google

pe, d'avoir corrigé par un peu de badinage la séchereſſe des queſtions grammaticales.

Au bout de trois mois, les deux bureaux ſe réunirent pour travailler conjointement à des *Obſervations ſur les Remarques de Vaugelas.* Elles furent achevées en 1700. & miſes au net par T. Corneille: l'Abbé Regnier, Sécrétaire perpétuel, ayant prié que l'on tînt de temps en temps la plume à ſa place, pour n'avoir qu'à s'occuper de ſa Grammaire. Car la Compagnie n'alla pas loin dans l'examen des doutes ſur la langue, ſans juger qu'un ouvrage de ſyſtéme & de méthode ne pouvoit être conduit que par une perſonne ſeule. Qu'au lieu de travailler en corps à une Grammaire, il falloit en donner le ſoin à quelque Académicien, qui, communiquant enſuite ſon travail à la Compagnie, profitât ſi bien des avis qu'il en recevroit, que par ce moyen ſon ouvrage, quoique d'un particulier, pût avoir dans le Public l'autorité de tout le Corps.

On en chargea donc l'Abbé Regnier, qui, comme il le dit lui-même dans la Préface de ſa Grammaire, y employa tout ce qu'il avoit pu acquerir de lumiéres *par cinquante ans de réfléxions ſur notre langue, par quelque* (7) *connoiſſance des langues voiſines, & par trente-quatre ans d'aſſiduité dans les aſſemblées de l'Académie, où il avoit preſque toujours tenu la plume.*

Qu'un jour l'Académie faſſe pour lui ce qu'elle a fait pour Vaugelas; qu'elle donne de courtes obſervations ſur le petit nombre d'endroits, où il

(7) Modeſtie à part, il pouvoit dire par une parfaite connoiſſance de l'Italien & de l'Eſpagnol.

Digitized by Google

il pourroit avoir trop déféré à ses préjugez ; & non-seulement ces deux habiles Grammairiens, Vaugelas & Regnier, suffiront à quiconque voudra savoir notre langue ; mais peut-être conviendra-t-on qu'il n'y a point de langue vivante où l'on ait de si grands secours que dans la nôtre, & dont les principes aient été recherchez avec tant de pénétration, éclaircis avec tant d'exactitude.

Ainsi, des quatre anciens projets, Dictionnaire, Grammaire, Rhétorique, Poëtique, en voilà deux d'exécutez avant la fin du dernier siécle : & les deux, qui seuls appartenoient proprement à notre langue. Car la Rhétorique & la Poëtique sont essentiellement les mêmes pour toutes les nations, & dans tous les temps. Ou s'il y a quelque chose de particulier pour nous dans la Rhétorique, c'est seulement ce qui regarde les figures de l'élocution ; & dans la Poëtique, c'est seulement ce qui regarde nos rimes, la construction du vers, & certaines piéces dont la forme n'est connuë que parmi nous, comme le Virelai, la Ballade, le Rondeau. A cela près, je le répéte, tous les préceptes qui renferment l'essence de ces deux arts, sont invariables, & il y auroit de la présomption à croire qu'on puisse enchérir sur ce que les Anciens nous en ont transmis.

Pour se rendre donc utile à notre nation, ce n'est pas de nouveaux préceptes en ce genre, c'est des exemples que l'Académie devoit au Public. En a-t-elle donnez ? Il ne faut que parcourir la liste des ouvrages qu'elle a produits, & qui sont au nombre de six ou sept cens, à n'y comprendre que ceux des Académiciens, dont nous parlons M. Pellisson & moi. Or nous ne

Digitized by Google

ne parlons que de quatre-vingt-cinq Académiciens, qui est tout ce qu'il y en a eu de morts jusqu'en l'année 1700.

Quand* l'ignorance ou l'envie se plaisent à dire que l'Académie Françoise ne fait rien, par là qu'entendent-elles ? Que cette Académie en corps ne travaille pas ? En ce sens, non-seulement il n'est pas vrai qu'elle ne travaille point; mais il est vrai que c'est la seule des Académies, qui ait travaillé, & qui travaille, parce qu'en effet le travail des autres n'est pas (8) de nature à pouvoir se faire en commun. Ces riches Mémoires, qui leur font tant d'honneur, & dont les volumes se multiplient si promptement, contiennent-ils quelque production d'une Académie en corps ? Ils contiennent des dissertations fournies par divers particuliers: & une dissertation de M. de Mairan, par exemple, n'est pas plus l'ouvrage de l'Académie des Sciences, qu'une Tragédie de Racine est l'ouvrage de l'Académie Françoise. Si cela est, on m'avoüera que six ou sept cens volumes, dont la liste, pour venir jusqu'au temps présent, seroit augmentée de plus d'un tiers, font assez voir que cette Académie n'est pas une Compagnie de gens oisifs.

En un mot, le véritable fruit de ses assemblées ne consiste point dans les travaux qui s'y font en commun. Il consiste bien plutôt dans les lumiéres, que les écrivains qui sont du corps, se

(8) J'en excepte *l'Histoire Métallique de Louis XIV.* ouvrage commencé & fini par divers particuliers, la plusspart de l'Académie Françoise, avant que l'Académie des Inscriptions eût des Lettres patentes du Roi.

Digitized by Google

se trouvent à portée d'y puiser mutuellement, pour se rendre plus capables de servir le Public. Ce n'est pas une loi pour eux de consulter la Compagnie sur leurs ouvrages : ils sont aussi maîtres de leur plume, que s'ils n'étoient pas Académiciens : & comme la Compagnie ne répond, ni de leur doctrine, ni même de leur style, aussi ne la consultent-ils qu'autant qu'ils le jugent à propos pour leur propre satisfaction. Mais plus la liberté est grande à cet égard, plus elle les invite à ne point se refuser le secours d'une Critique faite par leurs confréres. Critique toujours rigoureuse, parce qu'elle vient de gens éclairez; toujours utile, parce qu'elle tombe sur des gens dociles; toujours agréable, parce qu'elle n'éclatte qu'entre amis.

Voilà, à peu près, ce que je m'étois proposé de dire sur l'Académie Françoise, considérée en général : il me reste à parler des Académiciens en particulier.

SE-

Digitized by Google

SECONDE PARTIE.

JE n'ai dessein de faire, ni des éloges, ni des satires. Il y a un milieu. Je m'attache à des écrits, vrais dans le fonds, simples dans la forme.

Pour loüer, quelquefois il me suffira d'avoir consulté mon propre goût; mais pour censurer, il faudra que j'y sois autorisé par le jugement du Public.

Je ne considére dans les personnes dont j'ai à parler, que la qualité seule d'Académicien: leurs autres qualitez sont étrangéres à mon sujet: ou si de temps en temps il m'arrive d'y toucher, ce sera par occasion, & autant que je le croirai nécessaire pour donner une juste idée de leur mérite.

Tel à qui je consacrerois un éloge dans toutes les formes, si j'écrivois l'Histoire de nos grands Prélats, ou de nos grands Magistrats, n'aura donc ici de moi qu'un article très-court; & peut-être serai-je plus long sur l'Abbé Cotin, par exemple, que sur M. de Harlay, Archevêque de Paris: quoiqu'il n'y ait d'ailleurs nulle proportion entre un Poëte médiocre, & un Prélat qui, durant plus de trente ans, conduisit avec tant d'habileté les plus importantes affaires de l'Eglise.

Il est vrai qu'en me bornant presque au litéraire, je me prive de tout ce qui pouvoit le plus orner mon ouvrage. Mais j'ai devant moi l'exemple d'un grand maître, Cicéron. Dans

un

Digitized by Google

un livre où son dessein est de faire connoître les Orateurs illustres qui l'ont précédé ; il ne s'arrête qu'à leur qualité d'Orateur. Plusieurs avoient commandé des armées, avoient été Consuls. De petites digressions sur leurs exploits militaires, & sur leurs vertus civiles, devoient bien tenter un homme qui ne haïssoit pas les occasions de paroître éloquent. Il a pourtant le courage de se captiver ; & d'une matiére si abondante, si variée, il n'en prend que ce qui va directement à son but.

Je remonte à quelques-uns des Académiciens, dont a parlé M. Pellisson, mais seulement à ceux sur qui j'ai pu recouvrer des mémoires exacts. Quant aux autres, comme actuellement il se fait une nouvelle édition de son Histoire, j'y ai mis en forme de notes le peu que j'avois à dire sur leur sujet.

Un point essentiel, c'est de rapporter jusqu'aux moindres ouvrages d'un Académicien, & d'en citer toujours la premiére édition, parce que sur cette date les Critiques voient si c'est un fruit, ou de la jeunesse, ou de l'âge mûr. Ils voient si c'est un ouvrage posthume, & qui dès-lors mérite plus d'indulgence, car l'Auteur peut n'y avoir pas mis la derniére main. Et quand il y a plusieurs ouvrages d'un même Auteur, on peut quelquefois, en observant le temps où ils ont été faits, parvenir à connoître les changemens arrivez dans ses études, dans son goût, dans ses opinions, & même dans sa fortune.

I.

JEAN-LOUIS GUEZ DE BALZAC,

Conseiller (1) *du Roi en ses Conseils, l'un des premiers Académiciens, mort le* 18. *Février* 1654.

Il naquit (2) en 1594. à Angoulême, où son pére, Gentilhomme de Languedoc, avoit épousé une Demoiselle, qui lui apporta en ma-

(1) Pour éviter tout anachronisme, il est à observer que les titres dont le nom d'un Académicien est suivi, répondent la plûpart, non pas au temps de sa réception, mais aux derniers temps de sa vie.

(2) Bayle, dans son Diction. art. BALZAC, rem. A. prétend que Balzac étoit né en 1595. ou même plus tard. Mais j'ai trouvé 1594. dans un Mémoire de la propre main de Chapelain. Et Balzac lui-même, dans une de ses lettres non imprimées à Chapelain, du 12. Juin 1645. autorise cette date.
„ Je suis très-content, dit-il, de l'Epître à M. „ de Coligny. Mais au lieu d'amasser des rimes en „ *uë*, il seroit temps pour M. de Voiture, aussi-„ bien que pour moi, de songer à nous convertir „ sérieusement.

Jam subrepet iners ætas, nec amare decebit,
Dicere nec cano blanditias capite.

„ Le feu Cardinal de la Valette lui a dit mille „ fois ces deux vers du Poëte, qui est son favori. „ Ce Poëte (*Tibulle*) mourut à l'âge de vingt-cinq „ ans;

Digitized by Google

mariage la terre de Balzac, située dans le voisinage de cette ville, sur les bords de la Charente.

A l'âge de dix-sept ans il alla en Hollande, je ne sais à quelle occasion. Mais il nous apprend lui-même, que peu de temps après il accompagna dans plusieurs voyages le Duc d'Espernon, à qui son pére étoit attaché; & qu'ensuite s'étant donné au Cardinal de la Valette, il alla, en qualité de son Agent, passer dix-huit mois à Rome, pendant les années 1621, & 1622.

A son retour d'Italie, n'étant encore âgé que de vingt-huit ans, il se confina dans sa terre de Balzac, d'où il ne sortit presque plus le reste de ses jours, que pour se montrer cinq ou six fois à Paris. Il s'y laissoit attirer par quelques lueurs de fortune sous le Ministére du Cardinal de Richelieu, qui, avant que d'être Ministre & Cardinal, avoit recherché (3) son amitié. Mais enfin l'ame fiére de Balzac (4) ne put se résoudre

„ ans; & M. de Voiture & moi en avons plus de „ cinquante, dont peut-être nous n'avons pas vécu „ un quart d'heure selon les règles de M. de S. „ Cyran.

Puis donc que Balzac passoit cinquante ans en 1645. il étoit né tout au moins en 1594.

(3) Voyez les Oeuvres de Balzac, édition *in-folio*, Tome II. page 402.

(4) Aujourd'hui l'usage est de dire *Balzac* tout court. Mais dans un article qui lui est consacré à lui en particulier, la bienséance veut que je lui donne encore du *Monsieur*, au moins pour l'ordinaire; car je ne répons pas que l'usage ne m'entraîne quelquefois, sans que j'y pense. J'observerai la même règle à l'égard des autres Académiciens, qui sont déja éloignez du temps où j'écris.

dre à cette patience & à ces bassesses, que l'ambition exige de ceux qui n'ont que du mérite. Il ne voulut pas obtenir à force de persévérance & d'importunité, les graces qu'il croyoit duës à l'éclat de sa réputation; & il préféra au superflu que la Cour (5) lui eût vendu trop cher à son gré, le nécessaire & l'honnête que sa campagne lui fournissoit.

Peut-être aussi qu'à cet égard sa mauvaise santé faisoit partie de sa philosophie. A quoi bon courir après les richesses, si l'on ne se sent pas en état d'en pouvoir joüir? Il n'avoit pas trente ans, que déjà il se plaignoit d'être (6) *plus vieux que son pére, & aussi usé qu'un vaisseau qui auroit fait trois fois le voyage des Indes.* A ces hyperboles on reconnoît M. de Balzac. Il dit ailleurs, & remarquons que c'est dans un ouvrage composé peu de temps avant sa mort, *Que si on pouvoit (7) séparer de sa vie, les jours que la douleur & la tristesse en ont retranchez, il se trouveroit que depuis qu'il est au monde, il n'a pas vêcu un an tout entier.*

Il fut d'abord connu par ses *Lettres*, dont le premier volume parut en 1624. Elles causérent, si j'ose ainsi parler, une révolution générale parmi les beaux-esprits. Jusqu'alors ils avoient for-

(5) Il n'eut jamais de la Cour que deux mille francs de pension à prendre sur l'Epargne, mais dont il fut rarement payé. On y ajouta les titres de *Conseiller d'Etat*, & d'*Historiographe de France*, qu'il appelle de *magnifiques bagatelles*, Tom. I. pag. 870. Il ne prenoit que le titre de *Conseiller du Roi en ses Conseils.*

(6) Voyez Tom. I. pag. 12. une de ses lettres du 4. Juillet 1622.

(7) Voyez Tom. II. pag 638.

Digitized by Google

formé une République, où les dignitez se partageoient entre plusieurs: mais cette République tout à coup devint une Monarchie, où M. de Balzac fut élevé à la Royauté par tous les suffrages. *On ne parloit* (8) *pas de lui simplement, comme du plus éloquent homme de son siécle, mais comme du seul éloquent.*

Placé ainsi sur le thrône de l'Eloquence, il vit ce qui peut-être ne s'étoit jamais vû entre auteurs, la jalousie de tous ses contemporains se taire devant lui. Mais ce que la jalousie n'osa tenter, fut entrepris par le zéle d'un jeune Feüillant, nommé Dom André de Saint Denys, qui prit feu sur quelques paroles (9) indiscrétes de M. de Balzac, & lâcha contre lui un petit écrit (10) assez piquant. Les amis (11) de M. de Balzac répliquérent pour lui. Et alors, la guerre s'allumant de plus en plus, le Général même des Feüillans, caché sous le nom (12) de *Phyllarque*, publia deux volumes, où il trai-

(8) Despreaux, Réflex VII. sur Longin.

(9) *Qu'il y a quelques petits Moines qui sont dans l'Eglise, comme les rats & les autres animaux imparfaits étoient dans l'Arche.* Balzac, Tom. I. pag. 141.

(10) Il a pour titre: *Conformité de l'Eloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé & du présent.*

(11) Entre autres le Prieur Ogier, qui publia *l'Apologie pour M. de Balzac* en 1627.

Quant à M. de Balzac, il ne fit rien paroître là-dessus que dix sept ans après; car son Apologie faite par lui-même, sous le titre de *Relation à Ménandre*, ne parut que dans ses *Oeuvres diverses*, imprimées pour la premiére fois en 1645.

(12) *Phyllarque*, comme qui diroit *Prince des feüilles*, par allusion à sa qualité de Général des Feüillans. Il se nommoit en son véritable nom, *Jean Goulu.* Ses deux volumes contre Balzac, intitulez

Digitized by Google

traite le pauvre Balzac, non-seulement de plagiaire & d'ignorant, mais de voluptueux, de libertin, & d'athée.

Pas la moindre apparence de tout cela dans les écrits de M. de Balzac, qui étoit réellement un homme de bonnes mœurs, & plein de religion. Mais que ne voit-on pas dans un Auteur, quand on le lit avec les yeux de la colére, de la vengeance, ou d'un zéle faux & amer, passion la plus aveugle de toutes?

Je ne dis rien (13) de quelques petits écrivains, qui se déclarérent pour l'un ou pour l'autre parti. Car du moment qu'un Auteur célébre a une guerre sur les bras, aussi-tôt il s'éléve une nuée de combattans, qui veulent à quelque prix que ce soit paroître dans la mêlée. Mais après la bataille, leur nom retombe dans l'oubli, & l'on ne se souvient que des Chefs.

Au reste, les vains efforts d'une Critique outrée, bien loin de ternir la gloire de M. de Balzac, ne servirent qu'à en augmenter l'éclat. Il fit dans la suite beaucoup de petits ouvrages, tous marquez au même coin. Il en fit de Critiques, de Moraux, de Politiques, de Théologiques. Il s'y montra toujours le créateur de son élocution. Il eut quantité d'imitateurs, mais dont aucun ne l'égala: & s'il eut un concurrent dans l'art de bien écrire une lettre, c'est que pour

tulez *Lettres de Phyllarque à Ariste*, parurent, le premier en 1627. & le second en 1628.

(13) Je ne m'engagerai pas non plus à raconter la querelle de Girac & de Costar, survenuë longtemps après; elle ne regarde qu'indirectement M. de Balzac: d'ailleurs l'affaire feroit d'une discussion, qui me conduiroit trop loin.

Digitized by Google

pour aller au même but, Voiture prit un chemin tout différent.

Voiture & lui étoient à peu près de même âge. Ils avoient l'un & l'autre beaucoup d'esprit. Ils cultivoient l'un & l'autre la prose & la poësie. Ils apportoient l'un & l'autre (14) un soin extrême à la composition de leurs ouvrages. Ils possédoient l'un & l'autre tout ce qu'il y avoit de beau en François, en Italien, en Espagnol, en Latin. Balzac fit divers ouvrages en Latin ; & Voiture montra par quelques essais, que pour se distinguer aussi en cette langue, il n'avoit qu'à vouloir s'en donner la peine. Voilà en quoi ces deux illustres écrivains se ressembloient.

A cela près, rien de plus opposé que leurs caractéres. L'un se portoit toujours au sublime : l'autre, toujours au délicat. L'un avoit une imagination élevée, qui jettoit de la noblesse dans les moindres choses : l'autre une imagination enjouée, qui faisoit prendre à toutes ses pensées un air de galanterie. L'un, même lorsqu'il vouloit plaisanter, étoit toujours grave : l'autre, dans les occasions même sérieuses, trouvoit à rire. L'un vouloit être admiré : l'autre, se rendre aimable.

On

(14) Pour Balzac, il avouë qu'*une petite lettre lui coûtoit plus qu'un gros livre à ce dévoreur de livres*, en parlant de Saumaise, Tom. I pag. 878. Et dans une autre de ses lettres, pag. 920. il s'écrie : *O bien-heureux écrivains, M. de Saumaise en Latin, & M. de Scudéry en François ! J'admire votre facilité, & j'admire votre abondance ! Vous pouvez écrire plus de Calepins, que moi d'Almanachs.*

A l'égard de Voiture, il n'y a qu'à voir la *Défense* de ses ouvrages par Costar, pag. 16. & 17.

On fut long-temps partagé sur leur mérite, comme il arrive nécessairement, lorsqu'il s'agit de comparer deux auteurs, qui n'ont pas écrit dans le même goût. Enfin la Postérité, qui seule peut (15) *établir le vrai mérite des ouvrages*, s'est accordée en ce point, que ni Balzac, ni Voiture, ne lui paroissent être sans défauts. Et pour me borner ici à ce qui regarde le premier, on est revenu, il y a long-temps, de ses hyperboles: on lui reproche l'affectation & l'enflure; on ne lui trouve pas toujours ce vrai, que la nature veut par-tout, & qui n'est autre chose que la nature elle-même.

Par où donc M. de Balzac, malgré ses défauts, se fit-il regarder de toute la France, comme le *plus éloquent* homme de son siécle? Par le secret qu'il trouva, de donner *à notre langue* (16) *un tour & un nombre qu'elle n'avoit point auparavant*. Mais ceci demande un éclaircissement, qu'il faut prendre de plus loin.

Jusques à François I. notre langue fut assez négligée. Elle sortit du cahos, pour ainsi dire, avec les sciences & les arts, dont ce Prince fut plutôt le pére que le restaurateur. En peu de temps, à la vérité, elle fit d'étonnans progrès, ainsi que nous le voyons par les écrits d'Amyot pour la prose, & de Marot pour les vers. Mais attentifs à leurs plus pressans besoins, les écrivains de ce temps-là n'alloient pas tant à polir notre langue, qu'à l'enrichir. Il ne s'agissoit pas encore de chercher l'agréable, qui consiste dans l'élégance & dans l'harmonie. Il falloit pourvoir d'abord

(15) Despreaux, Réflex. VII. sur Longin.

(16) *Entretiens d'Ariste & d'Eugéne.* Quatriéme édition de Cramoisy, pag. 150.

Digitized by Google

d'abord au néceſſaire, qui conſiſte dans l'abondance des mots, & dans la clarté de la conſtruction.

> *Enfin Malherbe vint, & le premier en France*
> *Fit ſentir dans les vers une juſte cadence,*

dit M. Deſpreaux. Mais cette cadence, Malherbe ne la vouloit que pour les vers. Car nous liſons dans ſa vie, *qu'il ſe moquoit* (17) *de ceux qui diſoient que la proſe avoit ſes nombres; & qu'il s'étoit mis dans l'eſprit que de faire des périodes nombreuſes, c'étoit faire des vers en proſe.* Apparemment l'oreille de Malherbe n'étoit faite que pour la poëſie. Quoi qu'il en ſoit, Cicéron, le meilleur juge qu'il y eut jamais en matiére de ſtyle, penſoit bien différemment; & peu s'en faut qu'il ne décerne (18) les honneurs divins à un Orateur, qui connoît les graces de l'harmonie.

Il étoit réſervé à M. de Balzac d'introduire ces graces dans notre proſe. La gloire qui lui appartient en propre, dont il eſt en poſſeſſion depuis plus d'un ſiécle, & qui vrai-ſemblablement ne mourra jamais, conſiſte en ce qu'il nous a fait ſentir que notre langue, ſans le ſecours du vers, étoit ſuſceptible d'un tour nombreux. A moins pourtant qu'on ne veuille lui faire un crime d'avoir ſouvent employé dans le ſtyle épiſtolaire, le tour & la cadence du ſtyle

(17) Vie de Malherbe par Racan, pag. 47. de l'édition de Paris 1723.

(18) *Quem Deum, ut ita dicam, inter homines putant? Qui. in ipſa oratione quaſi quemdam numerum, verſumque conficiunt.* Cicero, de Orat. III. 19.

ſtyle oratoire. Mais c'eſt une faute qui ne fait tort qu'à lui, & dont l'effet ne laiſſe pas d'être heureux pour nous, puiſqu'elle nous a découvert le mérite de l'harmonie. Il a mal appliqué ſon art, mais il l'a trouvé, & nous en profitons.

J'ai parlé ailleurs du Prix qu'il a fondé, & que l'Académie donne tous les deux ans, pour contribuer à former ceux qui ſe deſtinent à la chaire. En le fondant, il a immortaliſé tout enſemble, & ſa paſſion pour l'Eloquence, & ſon zéle pour la Religion. Car, je le dis encore, non-ſeulement ſa foi, mais ſes mœurs étoient véritablement chrétiennes, & ſa mort fut des plus édifiantes. Peut-on lire, ſans en être vivement ému, la relation que nous (19) en avons? Quels ſentimens d'humilité, de réſignation, de confiance en Dieu! Sa foible ſanté l'avoit depuis long-temps averti de ſe préparer à ſa derniére heure. Dans cette vûë il s'étoit bâti deux chambres aux Capucins d'Angoulême, où pluſieurs fois l'année il alloit ſe recueillir. Il voulut être inhumé parmi les pauvres de l'Hôpital.

Mais de toutes les preuves qu'un Auteur donne de ſa religion, je ne ſais ſi l'une des moins ſuſpectes n'eſt pas de ſe réconcilier avec des gens, qui mal à propos, & de gaieté de cœur, ont travaillé à le flêtrir. Rien donc de plus glorieux pour M. de Balzac, rien de plus exemplaire que ſa réconciliation avec les Feüillans. Tout ſe paſſa de part & d'autre dans les régles de la charité. Dom André de S. Denys, qui avoit été l'agreſſeur, alla exprès à Balzac pour

(19) Parmi les Oeuvres de Balzac, tout à la fin du Tome II.

pour le voir: & M. de Balzac non-seulement le reçut à bras ouverts, mais lui jura une tendre amitié, dont en effet ses derniers ouvrages sont tout pleins. Il voulut même laisser à l'Eglise de ce Religieux un monument de sa piété: & comme ses idées ne se bornoient pas à quelque chose de vulgaire, son présent fut une cassolette de vermeil, avec une fondation pour l'entretien des parfums.

Tous ses ouvrages, rassemblez par les soins de M. Conrart, furent imprimez en deux volumes *in-folio*, à Paris, 1665. Mais par les raisons que j'ai touchées ci-dessus, il est à propos d'en marquer les premiéres éditions, à l'exception pourtant de ses Lettres; car puisqu'elles sont toutes datées, qu'importe de savoir quand elles sont tombées entre les mains de l'Imprimeur?

OUVRAGES DE M. DE BALZAC.

I. *Lettres.* Paris, 8. 1624, &c.

II. *Le Prince.* Paris, 4. 1631.

III. *Discours sur une Tragédie* (de Daniel Heinsius) *intitulée* Herodes infanticida. *Paris*, 8. 1636.

IV. *Discours* (20) *Politique sur l'état des Provinces Unies.* Leyde, 4. 1638.

V. *Oeuvres diverses.* Paris, 4. 1644.

VI. *Le Barbon.* Paris, 8. 1648.

VII.

(20) C'est un écrit de dix pages, dont parle Bayle dans l'article BALZAC, remarque A. En l'examinant, on verra que les conséquences qu'il en tire contre la Catholicité de Balzac, sont bien téméraires. Il paroît n'avoir pas pris garde que cet écrit se retrouve dans le Balzac *in-folio*, Tom. II. pag. 482.

Digitized by Google

VII. Carminum libri tres: ejusdem Epistolæ selectæ. *Paris*, 4. 1650.

VIII. *Socrate chrétien*, *& autres œuvres*. Paris, 8. 1652.

IX. *Entretiens*. Paris, 4. 1657.

X. *Aristippe*. Paris, 4. 1658.

II.

PIERRE DE BOISSAT,

Chevalier & Comte Palatin, l'un des premiers Académiciens, mort le 28. *Mars* 1662.

Il naquit (1) en 1603. à Vienne en Dauphiné. Ce fut dès l'enfance un prodigieux talent pour les vers. On lui dictoit un théme en prose Françoise, & sur le champ, à mesure qu'on le dictoit, il le tournoit en vers latins. Aussi fut-il dès-lors appelé *Boissat l'esprit*, nom qui lui resta toujours dans sa province, & qui, sans doute, étoit fondé sur ce que l'inclination à la Poësie fut de tout temps un des signes les plus certains, par où se manifeste l'esprit d'un enfant.

Au sortir du Collége, il s'appliquoit à l'étude du Droit, lorsqu'en 1622. le Connétable de Lesdiguiéres fit marcher des troupes contre les Huguenots du Vivarez. Il y alla en qualité de vo-

(1) Nous avons sa Vie par Nicolas Chorier son compatriote, *de Petri Boessatii, Equitis & Comitis Palatini, vita, amicisque literatis, libri duo*, imprimée à Grenoble, 1680.

volontaire; & les éloges qu'y mérita sa bravoure, lui firent oublier que sa famille l'eût destiné à la Robe.

Peu de temps après il fit le voyage de Malthe, où il fut comblé de politesses, non-seulement à cause de son mérite personnel, mais parce que son pere (2) avoit écrit l'Histoire de cet Ordre si célebre.

A son retour, une tempête le jetta sur les côtes de Languedoc. Henri de Montmorency, alors Gouverneur de cette province, lui fit un bon accueil & n'oublia rien pour le retenir. Mais le Connétable de Lesdiguieres ayant invité la Noblesse de Dauphiné à secourir le Duc de Savoye contre les Génois en 1625., aussitôt M. de Boissat prit congé du Duc de Montmorency, pour voler où la gloire l'appeloit. Il s'y distingua, & par l'épée, & par la plume: car les Génois décriant fort la conduite du soldat François, il arrêta le cours de leurs libelles par une Apologie qu'il fit en latin, & qu'il adressa (3) au Pape Urbain VIII.

Il se trouva en 1627. à la défense de l'Ile de Rhé: l'année suivante, au siége de la Rochelle. Il en revint à la suite de Gaston Duc d'Orléans; Prince qui aimoit les esprits cultivez, & qui, dans les temps où la guerre lui donnoit du relâche, faisoit tenir chez lui de savantes conférences, où l'on arrivoit préparé sur les matiéres qu'il avoit indiquées lui-même.

Ce

(2) Pierre de Boissat, pére de l'Académicien, outre son *Histoire de Malthe*, a publié divers autres ouvrages, sur lesquels on peut voir Gui Allard, dans sa Bibliothéque du Dauphiné.

(3) Chorier, de qui j'apprens ceci, ne dit point si cette Apologie est imprimée.

Digitized by Google

Ce fut par-là que M. de Boissat eut occasion de se lier avec ceux de nos écrivains qui primoient alors, & nommément avec Baudoin, Faret, Théophile, Bourbon, Balzac. Il s'étoit fait une habitude, même à l'armée, d'apprendre par cœur quelque chose tous les jours, & de le réciter à haute voix. De là une grande facilité à parler d'un ton soutenu, & une mémoire enrichie de mille traits remarquables, qui le faisoient infiniment briller dans ces assemblées.

Quelques duels où il fut heureux, achevant de le mettre bien dans l'esprit de Gaston, ce Prince le fit Gentilhomme de sa chambre; & dans tout ce qu'il entreprit contre le Roi son frére, en Lorraine, en Flandres, en Allemagne, il n'eut point de confident plus chéri que M. de Boissat, dont la bouche étoit propre à persuader, & le bras prompt à exécuter.

Après la bataille de Nortlingue, Gaston réconcilié avec le Roi, & de retour à Paris, garda toujours auprès de lui M. de Boissat, à qui l'une des quarante places de l'Académie naissante fut alors donnée par le Cardinal de Richelieu.

Pendant que ces premiers Académiciens s'exerçoient à faire entre eux des discours d'Eloquence, il en fit (4) un *de l'amour des corps*, pour l'opposer à celui qu'un de ses confréres avoit fait quinze jours auparavant, *de l'amour des esprits*.

Aimé de son maître, estimé du premier Ministre, honoré des Savans, il voyoit sa fortune plus riante que jamais, lorsqu'en 1636.

(4) Pelisson, Hist. de l'Acad.

Digitized by Google

il résolut d'aller se montrer dans sa patrie. Ce fut pour lui une source intarissable de chagrins. Etant à Grenoble il se trouva, masqué en femme, à un bal que donnoit le Comte de Sault, Lieutenant de Roi en Dauphiné. Il s'y servit du privilége des masques pour tenir des propos (5) libres à Madame la Comtesse de Sault. Elle s'en offensa, mais si fort, qu'elle se porta dès le lendemain à une cruelle vengeance, qui seize mois après fut suivie d'un accommodement, dont l'acte solennel est inséré dans l'Histoire de M. Pellisson.

Après un si triste accident, il perdit toute idée de reparoître à la Cour, & il se confina pour toujours à Vienne. Heureusement il avoit une ressource, avec laquelle point de séjour qui ne plaise; point de disgrace qu'on ne dévore. Je veux dire l'amour de l'étude. Il crut qu'une femme pourroit lui être aussi de quelque consolation, & il épousa Clémence (6) de Gessans, niéce d'un grand Maître de Malthe. Un autre secours encore, mais le plus efficace qu'il pût opposer à ses adversitez, ce fut la dévotion solide, qu'il embrassa pour le reste de ses jours, & même, si cela se peut, avec quelque sorte d'excès.

Il poussa effectivement l'esprit de pénitence jusqu'à des signes extérieurs, que les bienséances du monde ont peine à souffrir. Il négligeoit ses

(5) Ceci est différemment rapporté dans le *Ségrisiana*: mais je suis pas à pas mon guide Nicolas Chorier, qui en savoit bien autant là-dessus, que ceux qui ont fait parler M. de Segrais.

(6) Il eut de ce mariage deux enfans: un fils, qui fut tué à sa premiére campagne; & une fille, mariée en Savoye au Comte de Saint Maurice.

Digitized by Google

ses cheveux, se laissoit croître la barbe, affectoit de porter des habits grossiers, attroupoit & catéchisoit les pauvres dans les carrefours, faisoit de fréquens pélerinages à pied. En un mot, il ne vouloit nulle différence entre les vertus d'un Cavalier, & celles d'un Moine.

On raconte que la Reine de Suéde passant par Vienne en 1656. les principaux de la Ville priérent M. de Boissat, qui lui étoit connu par ses Poësies, de marcher à leur tête pour lui faire compliment; & que s'étant présenté devant elle avec un air de mal propreté, il lui fit un sermon pathétique sur les jugemens de Dieu & sur le mépris du monde. Christine, rentrée depuis peu dans le sein de l'Eglise, mais toujours femme & Princesse, souffrit impatiemment qu'au lieu de lui donner des louanges, l'Orateur se jettât sur une matiére si lugubre. Quand il se fut retiré, *Ce n'est point là*, dit-elle, *ce Boissat que je connois: c'est un Prêcheur, qui emprunte son nom.* Après quoi, de tout le temps qu'elle fut à Vienne, elle ne voulut pas le revoir.

Outre les deux ouvrages François, qu'il a publiez sous son nom, & qui sont des monumens de sa piété; l'auteur de sa Vie nous apprend que deux autres ouvrages, l'*Histoire Négrepontique*, & les *Fables d'Esope* avec des notes, imprimez sous le nom de Jean Baudoin, sont certainement de M. de Boissat, qui ne les trouvant pas assez graves pour lui, les fit adopter par Baudoin son ami, & son compatriote.

A l'égard de ses compositions latines, tant prose que vers, ne croiroit-on pas sur la (7) foi de

(7) Non-seulement Chorier, dans la Vie de Boiss.

de Chorier, qu'elles n'ont pas été imprimées ? Et cependant elles l'ont été. J'en ai tenu depuis peu l'exemplaire qui appartenoit à Chorier lui-même, & qui se garde dans la bibliothéque du grand Collége de Lyon, d'où l'on m'a fait la grace de me l'envoyer. C'est un assez gros *in-folio*, sans frontispice, sans préface, & où il manque par-ci par-là quelques feuillets, à la place desquels on a mis du papier blanc. Je soupçonne que c'étoit originairement le propre exemplaire de l'Auteur, & que n'ayant pas voulu s'en priver tout-à-fait, du moins il prit le parti de le mutiler, afin que ses ouvrages ne lui survêcussent pas en leur entier. Car on m'a dit que peu de temps avant sa mort, l'édition prête à paroître, il la supprima par délicatesse de conscience, de peur qu'elle ne lui attirât des louanges. Puis donc que cet exemplaire pourroit bien être l'unique reste du sacrifice, j'en vais détailler exactement le contenu.

On y trouve d'abord sept Relations en prose, qui sont autant d'ouvrages séparez, & dont voici les titres.

I. *Pusinensis obsidio.* II. *Navigatio Melitensis.* III. *Ligusticæ expeditio.* IV. *Anglorum ad Rheam enscensio, & Rupella obsessa.* V. *Rupella capta.* VI. *Silva-Ducensis expugnatio.* VII. *Lotharingia capta.* Ce sont les Relations des guerres où M. de Boissat s'étoit trouvé en personne. La derniére est divisée en six livres.

Voilà pour la prose. On trouve ensuite ses Poë-

Boissat, ne dit nulle part que ces ouvrages soient imprimez, mais il dit formellement le contraire, dans son *Etat politique de la Province de Dauphiné*, *Tom. I. pag.* 116.

Poësies, qui toutes ensemble montent bien, je crois, à quinze ou seize mille vers.

I. *Martellus.* Poëme Epique sur la défaite des Sarazins par Charles Martel, en six livres, dont le plan & les argumens se voyent dans les Poësies latines de N. Chorier.

II. *Hermononii, sive Institutionum Imperialium libri IV.* C'est une paraphrase en vers latins, des Institutes de Justinien.

III. *Sylvarum liber primus, heroica poëmatia continens: secundus, elogia quibusdam imaginibus ad vivum expressis apponenda.*

IV. *Elegiarum libri tres: primus sacras continens: secundus, funereas: tertius, communes.*

V. *Hebraearum Heroidum Epistola.*

VI. *Sacra Metamorphoses.*

VII. *Nobilium plantarum Metamorphoses.*

VIII. *Epigrammatum liber singularis.*

IX. *Tumulorum liber singularis.*

X. *Sacri argumenti Disticha, quibus veteris Testamenti figura ad novi mysteria reducuntur.*

Un excellent Juge à qui j'ai montré divers morceaux de ces Poësies, y a trouvé plus de facilité que d'élégance, plus de fécondité que de choix.

Au reste, ce fut Gaspar Lascaris, Vice-Légat d'Avignon, qui fit M. de Boissat Comte Palatin. Il descendoit de ces fameux Lascaris, qui dans le quinziéme siécle après la prise de Constantinople, se réfugiérent en Italie, où ils contribuérent infiniment à la renaissance des Lettres. Il avoit hérité de leur inclination pour les Savans. Chapelain, sans l'avoir sollicité, reçut pareillement de lui un Brevet de *Comte Palatin*, mais dont il eut la modestie de ne jamais faire usage.

Digitized by Google

OUVRAGES DE M. DE BOISSAT.

I. *Histoire Négrepontique, contenant la vie & les amours d'Alexandre Castriot.* Paris, 8. 1631.
II. *Les Fables d'Esope, illustrées de Discours moraux, philosophiques, & politiques.* Paris, 8. 1633.
III. *Relation des Miracles de Notre-Dame de l'Ozier : avec des vers à la loüange de la Sainte Vierge en cinq* (8) *langues.* Lyon, 8. 1659.
IV. *Morale* (9) *Chrétienne.*
V. Ouvrages latins, dont la liste est ci-dessus, dans le corps de cet article.

(8) Grec, Latin, Espagnol, Italien, & François.

(9) M. Pellisson parle de cette Morale, comme d'un ouvrage prêt à imprimer : & Gui Allard, dans sa Bibliothéque du Dauphiné, en parle comme d'un livre imprimé.

III.

FRANÇOIS LE METEL DE BOISROBERT,

Abbé de Châtillon sur Seine, Conseiller d'Etat, l'un des premiers Académiciens, mort en 1662.

Tout ce qui peut se dire aujourd'hui d'un homme mort depuis plus de soixante ans, jamais ne vaudra le témoignage d'un de ses contem-

Digitized by Google

temporains. Puis-je donc mieux faire que de transcrire ici ce qui se trouve dans les *Origines de Caen*, dont l'illustre auteur avoit fort connu l'Abbé de Boisrobert ? J'y ajouterai seulement quelques notes, à la maniére des Commentateurs.

„ François le Métel de Boisrobert naquit à „ Caen dans la paroisse de Notre-Dame de „ Froiderüë, fils d'un Procureur de la Cour „ des Aydes de Roüen. Il y a eu à Caen d'an- „ ciennes familles de son nom, qui pourroient „ faire croire qu'il en étoit sorti. L'agrément „ (1) de son esprit, & de son humeur, lui „ méritérent la faveur (2) du Cardinal de Ri- „ che-

(1) Il avoit souverainement le don de cette *niaiserie affectée, qui est familière à Caen*, & que Patris se vantoit d'avoir enseignée à Voiture, comme nous l'apprenons de M. Huet, dans l'endroit de ses Origines de Caen, où il parle de Patris. Un conte charmoit dans la bouche de Boisrobert. Il étoit *grand dupeur d'oreilles*. C'est lui même qui le dit, en représentant à Conrart, qui l'invitoit à publier ses Poësies, qu'elles pourroient bien n'avoir pas sur le papier tout l'agrément qu'il avoit l'art de leur donner, quand il les récitoit.

En récitant, de vrai je fais merveilles.
Je suis, Conrart, un grand dupeur d'oreilles.

(2) Il y eut un intervalle de disgrace, & voici à quel sujet. Quand la Tragédie de *Mirame* fut joüée pour la premiére fois, le Cardinal fit défense d'y laisser entrer qui que ce fût, hors les personnes qu'il auroit nommées lui-même. Boisrobert cependant ne laissa pas d'y faire entrer secrettement deux femmes d'une réputation équivoque. La Duchesse d'Aiguillon, qui ne l'aimoit point, comme ordinairement les parens des Grands n'aiment point leurs Favoris, profita de cette occasion pour le perdre, en

Digitized by Google

„ chelieu, & ensuite l'Abbaye de Châtillon sur
„ Seine, le Prieuré de la Ferté-sur-Aube, avec
„ d'autres bénéfices. Il prenoit la qualité d'Au-
„ mônier du Roi, & de Conseiller d'Etat. Et
„ par dessus tout cela, il obtint des lettres d'a-
„ noblissement pour lui & ses fréres, l'un des-
„ quels étoit le Sieur d'Ouville, auteur de ce
„ Recueil de Contes qui est entre les mains de
„ tout le monde, & de la Comédie intitulée:
„ *Aimer sans savoir qui.* Il eut bonne part à
„ l'établissement (3) de l'Académie Françoise.

„ Ja-

en remontrant au Cardinal que Boisrobert étoit le seul qui eût osé mépriser ses ordres, & qu'à la vûë de la Reine, & de toute la Cour, il avoit été le *profanateur de son palais.* C'est ce que portent les lettres manuscrites de Chapelain. Je n'en ai point voulu adoucir les termes, exprès pour mettre dans son jour l'action que fit l'Académie en corps, action qui mérite d'être immortelisée. La Compagnie n'ignoroit pas que la niéce du Cardinal étoit irritée, elle savoit que dans le fonds Boisrobert avoit tort, & cependant elle eut le courage de députer au Cardinal, pour lui redemander Boisrobert après quelques mois d'exil. Qu'il est beau de voir entre les premiers Académiciens, non seulement une société de litérature, mais encore une société d'intérêts! Ils suivoient cette admirable maxime de Quintilien: *Non est sanctius sacris iisdem, quàm studiis initiari.* Le Cardinal reçut parfaitement bien les députez, & après leur avoir dit qu'ils méritoient d'avoir un confrére moins étourdi que Boisrobert; il ajouta que l'heure du pardon n'étoit pas encore venuë, mais qu'elle pourroit venir. En effet, à quelque temps de là, Boisrobert rentra dans ses bonnes graces; mais pour en joüir bien peu, car le Cardinal mourut la même année.

(3) On peut voir là-dessus l'Histoire de M. Pellisson, & une Epître de Boisrobert à Balzac où racontant les occupations de l'Académie, qui s'assembloit alors chez lui, il dit plaisamment:

Pour

„ Jamais homme n'a employé sa faveur plus
„ volontiers pour les gens de mérite. Il mourut
„ en l'année 1662, dans de grands sentimens
„ de repentir de n'avoir pas réglé assez exacte-
„ ment sa vie, suivant les devoirs de sa pro-
„ fession.

Pour dire tout enfin dans cette épitre,
L'Académie est comme un vrai Chapitre,
Chacun à part promet d'y faire bien,
Mais tous ensemble ils ne tiennent plus rien.

A la vérité, si le travail commun n'y alloit pas fort vîte, du moins les Académiciens s'y occupoient utilement pour eux; car ils y portoient leurs propres ouvrages, dont la lecture donnoit lieu à une Critique instructive & amusante.

Voilà comment nous nous divertissons
En beaux discours, en sonnets, en chansons,
Et la nuit vient, qu'à peine on a sû faire
Le tiers d'un mot pour le Vocabulaire.
J'en ai vû tel aux Avents commencé,
Qui vers les Rois n'étoit guére avancé.

OUVRAGES DE M. DE BOISROBERT.

I. *Paraphrase* (en vers) *sur les sept Pseaumes de la Pénitence de David.* Paris, 12. 1627.
II. *Lettres diverses*, dans le Recueil de Faret, 1627.
III. *Histoire Indienne d'Anaxandre & d'Orasie.* Paris, 8. 1629.
IV. *Les Epîtres en vers* (premiére partie) *de Boisrobert.* Paris, 4. 1647.
V. *Les Nouvelles héroïques & amoureuses.* Paris, 8. 1657.
VI. *Les Epîtres en vers* (seconde partie) *& autres Oeuvres poëtiques.* Paris, 8. 1659.

Digitized by Google

VII. *Poësies diverses* dans le *Sacrifice des Muses*, dont il est l'éditeur, & dans d'autres Recueils de son temps.

Piéces de Théatre

I. *La Lisiméne, ou l'heureuse Tromperie*, *Tragi-comédie*. 1635.
II. *Les Rivaux amis*, *Tragi-comédie*. 1639.
III. *Les deux Semblables*, *Comédie*. 1642.
IV. *Le Couronnement de Darie*, *Tragi-comédie*. 1642.
V. *La belle Paléne*, *Tragi-comédie*. 1642.
VI. *La vraye Didon, ou la Didon chaste*, *Tragédie*. 1643.
VII. *La Jalouse d'elle-même*, *Comédie*. 1650.
VIII. *Les trois Orontes*, *Comédie*. 1653.
IX. *La folle Gageure, ou les Divertissemens de la Comtesse de Pembroc*, *Comédie*. 1653.
X. *Cassandre, Comtesse de Barcelone*, *Tragi-comédie*. 1654.
XI. *L'Inconnuë*, *Comédie*. 1655.
XII. *L'Amant ridicule*, *Comédie*. 1655.
XIII. *Les généreux Ennemis*, *Comédie*. 1655.
XIV. *La belle Plaideuse*, *Comédie*. 1655.
XV. *Les Apparences trompeuses*, *Comédie*. 1656.
XVI. *La belle Invisible, ou la Constance éprouvée*, *Comédie*. 1656.
XVII. *Les Coups d'Amour & de Fortune, ou l'heureuse Infortunée*, *Tragi-comédie*. 1656.
XVIII. *Théodore, Reine d'Hongrie*, *Tragi-comédie*. 1658.

Digitized by Google

IV.

HIPPOLYTE-JULES PILET DE LA MESNARDIERE,

Lecteur ordinaire de la Chambre du Roi, reçû à l'Académie en 1655. mort le 4. Juin 1663.

Il étoit de Loudun, & sa patrie même lui fournit une belle occasion de se faire auteur. Ce fut quand les Religieuses de cette ville se crurent possédées. Un docte Médecin (1) publia une dissertation, où son dessein étoit de prouver qu'il ne leur arrivoit rien d'étonnant, qui ne pût être l'effet d'une imagination dérangée par un excès de mélancolie. La thése contraire fut défenduë par M. de la Mesnardiére, qui ne faisoit que de sortir alors des écoles de Nantes, où il avoit été reçu Docteur en Médecine.

Quelquefois la destinée d'un ouvrage dépend moins de son mérite réel, que des conjonctures où il voit le jour. Celui-ci plut infiniment au Cardinal de Richelieu: & aussi-tôt l'Auteur flatté de se voir dans l'estime du premier Ministre, vint à Paris, où il fut d'abord Médecin ordinaire de Gaston Duc d'Orléans. C'est le titre qu'il prenoit (2) en 1638. Mais ce qui me

(1) Marc Duncan, Ecossois, dont il est parlé dans le Dictionnaire de Bayle, article CERISANTES.

(2) Dans le Privilége du *Panégyrique de Trajan*, &

me feroit soupçonner qu'il ne tarda pas à se dégoûter de sa profession, c'est que les charges de *Maître d'Hôtel* & de *Lecteur*, qu'il a successivement exercées chez le Roi, ne semblent pas faites pour un Médecin, qui se plairoit à être couru du Public. Quoi qu'il en soit, au moins voyons-nous que M. de la Mesnardiére, dès qu'il se fut fixé à Paris, ne fit plus d'ouvrages de Médecine, & ne parut occupé que de Belles-lettres.

Il ouvrit sa carriére par le Panégyrique de Pline, dont il publia une paraphrase des plus libres, sans respect pour le tour concis de l'original. Tombant ensuite dans une autre extrémité, il traduisit servilement les Lettres du même auteur; & par la torture où il se mit pour les rendre mot à mot, il n'y laissa presque rien de cette facilité, qui fait le mérite du style épistolaire. Il ne considéroit pas qu'entre la paraphrase, & la version litérale, il y a un milieu: que celle-ci dérobe toujours des graces nécessaires, & que celle-là en prête rarement d'utiles.

Il a donné un assez gros volume sur la *Poëtique*, & ce n'est pourtant que l'ébauche d'un plus vaste dessein. La mort du Cardinal de Richelieu, qui l'avoit engagé à ce travail, fut apparemment cause qu'il ne l'acheva pas. Il s'étoit proposé d'abord d'embrasser toutes les parties de l'art; mais, il n'a exécuté que ce qui regarde la Tragédie, & l'Elégie. Il donne là-dessus, & des préceptes, & des exemples. Les préceptes, il les emprunte des Anciens, & il les expose, non pas toujours avec une briéveté di-

& au devant de ses *Raisonnemens sur la nature des esprits*.

didactique, mais souvent avec un faste oratoire. Les exemples, il les tire quelquefois de son propre fonds. Car il avoit fait quantité de vers, & une Tragédie, entre autres, intitulée *Alinde*, qui n'eut point de succès.

Un auteur si bien instruit des règles, faire une mauvaise Tragédie! Seroit-ce donc la faute des règles? Non, puisqu'elles ne sont autre chose qu'un amas (3) d'observations prises dans la raison même, & fondées sur l'expérience de ceux qui ont le mieux réussi. Mais, pour entendre les règles d'un art, il ne faut que de la lecture, & du sens commun: au lieu que pour être artisan habile, il faut du génie, & un génie propre à ce qu'on veut faire.

On a regardé autrefois cet auteur comme *un Virtuose, qui avoit fort bien écrit de toutes maniéres, & qui avoit laissé des ouvrages de lui, sérieux & galans, dignes de beaucoup* (4) *d'estime.* Physicien, Traducteur, Critique, Poëte, Historien, dans quel genre ne s'étoit-il pas exercé? Aujourd'hui, & tous ces ouvrages, & l'Auteur lui-même, sont presque tombez dans l'oubli.

Gardons-nous cependant de croire que la Postérité lui ait fait tort; elle rend toujours justice; c'est même le seul juge non suspect. Pour moi, prévenu peut-être par l'opinion que deux (5) de ses contemporains avoient de lui, j'avouë qu'en parcourant ses ouvrages, j'y ai cru

(3) Ce que Cicéron dit de l'Eloquence, il faut le dire des autres arts: *esse non eloquentiam ex artificio, sed artificium ex eloquentia natum.* De Orat. I. 32.

(4) Mémoires de Bussy, année 1661.

(5) Chapelain, *Mémoire sur quelques gens de Lettres vivans en 1662.* & Chevreau, *Lettre à Tanegui le Febvre.*

Digitized by Google

cru voir moins de jugement, que d'imagination; une attention bien plus grande à étaler de belles paroles, qu'à employer des pensées solides; une continuelle envie de se faire admirer, plutôt que d'instruire. Tout écrivain qui ne fait pas son capital du bon sens, renonce à l'immortalité.

OUVRAGES DE M. de la Mesnardière.

I. *Traité de la Mélancholie: savoir si elle est la cause des effets que l'on remarque dans les Possédées de Loudun.* La Fléche, 8. 1635.

II. *Raisonnemens de Mesnardière, Conseiller & Médecin de S. A. R. sur la nature des esprits qui servent aux sentimens.* Paris, 12. 1638.

III. Traduction du *Panégyrique de Trajan.* Paris, 4. 1638.

IV. *La Poëtique.* Paris, 4. 1640.

V. *Le Caractère Elégiaque.* Paris, 4. 1640.

VI. *La Pucelle* (6) *d'Orléans, Tragédie.* Paris, 4. 1642.

VII. *Alinde, Tragédie.* Paris, 4. 1643.

VIII. Traduction des *Lettres* (des trois premiers livres seulement) *de Pline le Consul.* Paris, 12. 1643.

IX. *Les Poësies* (7) *de Jules de la Mesnardière, Mai-*

(6) L'auteur de cette Tragédie n'y est point nommé: mais Samuel Chapuzeau, dans son *Théatre François*, pag. 116. la donne à la Mesnardiére; & Paul Boyer, dans sa *Bibliothéque Universelle*, pag. 167. la donne à Benserade.

(7) Ses Imitations de l'*Anthologie* font partie de ce volume. Dans l'exposé de son Privilége, il dit que ses *compositions latines, tant Prose que Vers, ayant été bien reçuës du Public*, il désiroit en donner une nou-

Digitized by Google

Maître d'Hôtel ordinaire de sa Majesté. Paris, fol. 1656.

X. *Lettre* (pp. 65.) *du Sieur du Rivage, contenant quelques observations sur le Poëme Epique, & sur le Poëme de la Pucelle*. Paris, 4. 1656.

XI. *Chant Nuptial* (d'environ 700. vers) *pour le Mariage du Roi*. Paris, fol. 1660.

XII. *Relations de Guerre, contenant le Secours d'Arras en 1654. le Siége de Valence en 1656. & le Siége de Dunkerque en 1658*. Paris, 8. 1662.

nouvelle édition. Je n'ai rien vû de cela, si ce n'est quelques vers latins dans des Recueils de son temps.

V.

JEAN OGIER DE GOMBAULD,

L'un des premiers Académiciens, mort en 1666.

Où trouver aujourd'hui des mémoires sur M. de Gombauld, si personne de son temps n'avoit pris soin de nous en laisser? Heureusement M. Conrart y a pourvû: & comme l'éloge qu'il en a fait n'a été imprimé qu'au devant (1) d'un livre peu commun, j'ai jugé qu'on seroit très-aise de le trouver ici, non-seulement pour connoître la personne de M. de Gombauld, mais pour connoître en même temps le style & la po-

(1) Des Traitez & Lettres de M. de Gombauld sur la Religion.

politesse de M. Conrart. Il nous dit, & voici ses propres termes:

„ Que Jean-Ogier de Gombauld étoit Gen-„ tilhomme (2) de Xaintonge, & cadet d'un „ quatriéme mariage, comme il avoit accou-„ mé de le dire lui-même, par raillerie, pour „ s'excuser de ce qu'il n'étoit pas riche. Qu'il „ étoit grand, bien fait, de bonne mine, & „ sentant son homme de qualité. Que sa piété „ (3) étoit sincére, sa probité à toute épreu-„ ve, ses mœurs sages & bien réglées. Qu'il „ avoit le cœur aussi noble que le corps; l'ame „ droite & naturellement vertueuse; l'esprit „ élevé, moins fécond que judicieux; l'hu-„ meur ardente & prompte, fort portée à la „ colére, quoiqu'il eût l'air grave & concerté. „ Qu'après avoir achevé à Bordeaux toutes ses „ études, en la plupart des sciences, sous les „ plus excellens maîtres de son temps, il vint „ à Paris, sur la fin du règne du Roi Henri le „ Grand, où il ne tarda guére à être connu & „ estimé. Ce grand Monarque ayant été mal-„ heureusement assassiné, tous les François le „ pleurérent comme le pére de la patrie; & „ tous les Poëtes semérent son tombeau de „ fleurs funébres, qu'ils avoient cueillies sur le „ Parnasse. M. de Gombauld, quoique jeune, „ ne fut ni des derniers, ni des moindres. Sous „ la Minorité de Louis le Juste, & sous la „ Régence de la Reine Marie de Médicis sa „ mére, il fut des plus considérez de cette „ grande & magnifique Princesse, & il n'y

„ avoit

(2) Né à Saint-Just de Lussac, près de Broüage.

(3) M. de Gombauld étoit Protestant, aussi-bien que M. Conrart.

Digitized by Google

„ avoit point d'homme de sa condition, qui
„ eût l'entrée plus libre chez elle, ni qui en fût
„ vû de meilleur œil. Comme elle étoit d'hu-
„ meur libérale, & qu'elle aimoit à l'exercer
„ envers ceux qu'elle en jugeoit dignes, elle
„ donnoit des pensions considérables à beaucoup
„ d'hommes de savoir & d'esprit. Celle de M.
„ de Gombauld étoit de douze cents écus: ce
„ qui lui donnoit moyen de paroître en fort
„ bon équipage à la Cour, soit à Paris, ou
„ dans les voyages, qui étoient fréquens en ce
„ temps-là. Et comme il étoit autant ennemi
„ des dépenses superfluës, qu'exact à faire hon-
„ nêtement les nécessaires, il fit un fonds assez
„ considérable, de l'épargne de ces années d'abon-
„ dance: ce qui lui vint bien à propos pour passer
„ celles de stérilité qui y succédérent, quand les
„ guerres civiles & étrangéres eurent diminué, &
„ enfin tari les sources d'où les premiéres avoient
„ coulé. On le réduisit d'abord de douze cents
„ écus à huit cents, où il est demeuré jusqu'à sa
„ mort, sans être payé, néanmoins, depuis la
„ guerre de Paris, que par les offices de quelques
„ personnes puissantes & généreuses, dont il avoit
„ l'honneur d'être connu & protégé; entre les-
„ quelles M. le Duc & Madame la Duchesse
„ de Montausier doivent tenir le premier rang.
„ Durant quelques années il fut aussi gratifié
„ d'une pension sur le Sceau, par M. Seguier
„ Chancelier de France. Il avoit toûjours vêçu
„ fort sain, à quoi sa frugalité & son écono-
„ mie avoient extrêmement contribué. Mais
„ un jour qu'il se promenoit dans sa chambre,
„ ce qui lui étoit fort ordinaire, le pié lui ayant
„ tourné, il tomba, & se blessa de telle sorte
„ à une hanche, qu'il fut obligé de garder pres-

„ que toujours le lit, depuis cet accident jus-
„ qu'à la fin de sa vie, qui a duré près d'un
„ siécle ; si une date écrite de sa main dans un
„ des livres de son cabinet, étoit le temps vé-
„ ritable de sa naissance, comme il l'avoit dit
„ en confidence à quelqu'un qui n'en a parlé
„ qu'après sa mort. Il avoit été honoré de la
„ bienveillance de tous les Grands & de toutes
„ les Dames des trois Cours qu'il avoit vûës,
„ c'est-à-dire, celles de Henri IV. de Louis
„ XIII. & de Louis XIV. glorieusement rè-
„ gnant en nos jours : & pendant les Régences
„ de deux grandes Reines, Marie de Médicis
„ & Anne d'Autriche, il étoit des plus assidus
„ à se trouver à leurs cercles, principalement
„ à celui de la premiére de ces Princesses. Mais
„ il se rendoit avec encore plus de soin & de
„ plaisir au délicieux réduit de toutes les per-
„ sonnes de qualité, & de mérite, qui fussent
„ alors : je veux dire, à l'Hôtel de Rambouil-
„ let, qui étoit comme une Cour abrégée &
„ choisie, moins nombreuse, mais, si je l'ose
„ dire, plus exquise que celle du Louvre,
„ parce que rien n'approchoit de ce Temple
„ de l'Honneur, où la Vertu étoit révérée
„ sous le nom de l'incomparable Arténice, qui
„ ne fût digne de son approbation & de son
„ estime. Enfin M. de Gombauld fut aimé &
„ admiré de tous ceux qui, comme lui, avoient
„ sacrifié aux Muses & aux Graces, & je ne
„ doute point que la postérité ne lui soit en-
„ core plus équitable que le siécle où il a vécu;
„ & que le mérite de ses ouvrages ne fasse ob-
„ tenir à son nom l'immortalité, qui est la ré-
„ compense de tous les hommes de Lettres,
„ quand ils ont pu parvenir au rang où celui-
„ ci s'étoit élevé.

OU-

Digitized by Google

OUVRAGES DE M. DE GOMBAULD.

I. *Endymion*, Roman. Paris, 8. 1624.
II. *Amaranthe*, *Pastorale*. Paris, 8. 1631.
III. *Les Poësies de Gombauld*. Paris, 4. 1646.
IV. *Lettres*. Paris, 8. 1647.
V. *Epigrammes, divisées en trois livres*. Paris, 12. 1657.
VI. *Les Danaïdes*, *Tragédie*. Paris, 12. 1658.
VII. *Traitez & Lettres de feu M. de Gombauld touchant la Religion*. Amsterdam, 12. 1669.

VI.

GILLES BOILEAU,

Contrôleur (1) *de l'Argenterie du Roi, reçu à l'Académie en* 1659. *mort en* 1669.

Il naquit (2) à Paris en 1631. & son illustre frére M. Despreaux en 1636. Les essais du cadet annoncérent ce qu'on a vû de lui dans la suite, des chef-d'œuvres de versification & de bon sens. Il n'y eut point en lui, si j'ose ainsi dire, d'enfance poëtique. L'aîné, au contraire, né avec beaucoup d'esprit, mais avec un jugement moins sain, ne se forma jamais l'idée du parfait. Il ne se défioit pas de sa trop grande fa-

(1) Il avoit été auparavant Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville.
(2) De Gilles Boileau, Greffier de la Grand' Chambre du Parlement; & d'Anne de Nielle.

Digitized by Google

facilité à écrire : facilité que M. Despreaux n'avoit point, & qui doit être toujours suspecte, quand ce n'est point le fruit d'un long exercice.

A cela près, les écrits des deux fréres nous montrent que le même sang couloit dans leurs veines. Tout ce que l'aîné a fait de son chef, est satirique. Il affectoit même de se donner (3) pour un homme redoutable, la plume à la main. Il attaqua, & Scarron, & Costar, & Ménage. Ce dernier, qui étoit ce qu'on appelle auteur, & par conséquent vindicatif, lorsqu'il apprit que Gilles Boileau venoit d'être nommé à une place de l'Académie, engagea Mademoiselle de Scudéry à le traverser par le moyen de M. Pellisson : & les mouvemens que M. Pellisson se donna dans l'intervalle des deux scrutins, qui fut de six semaines, causérent une espèce (4) de schisme Académique, dont l'histoire seroit longue à raconter. Il suffit d'en avoir fait mention, pour faire observer à ceux qui écrivent des satires personnelles, que c'est un métier où l'on gagne peu d'amis.

Quant aux Traductions de Gilles Boileau, nous en avons deux considérables : celle d'Epictéte,

(3) Voyez une de ses Lettres en vers, dans le Recueil de Sercy, Tom. III, pag. 157.

(4) On peut voir là-dessus une lettre de M. Chapelain à M. Huygens, du 9. Avril 1659. dans les *Mêlanges de Litérature tirez des Lettres manuscrites de M. Chapelain*, pag. 137.

Voyez aussi dans le *Recueil des lettres de M. de la Chambre* la lettre XL, adressée à M. Pellisson : elle est datée de l'année 1658. mais c'est une faute bien visible, puisque Colletet, à qui G. Boileau succéda, ne mourut qu'en 1659.

Digitized by Google

te, qui a été (5) fort approuvée; & celle de Diogéne Laërce, qui est demeurée presque inconnuë. Devoit-il se flatter qu'une compilation informe & obscure, car Diogéne Laërce n'est pas autre chose, pût réussir en François, à moins que d'être éclaircie & redressée par de savantes notes, qui embrasseroient toute la Philosophie des Anciens, & vaudroient mieux que l'original?

Il a traduit en vers le quatriéme livre (6) de l'Enéïde. Quantité d'endroits qu'on y admire, font regretter qu'il n'y ait pas mis la derniére main: ou plutôt, qu'il ne fût pas capable de limer assez ce qu'il faisoit, pour en venir à une certaine précision, qui contribue infiniment à la vigueur du style. Car, si je ne me trompe, les écrits de son frére doivent en partie leur force à cette précision mâle & rigide, qui n'ôte rien de nécessaire à la pensée, mais ne laisse rien de superflu dans les mots.

Il travailloit sur la Poëtique d'Aristote, lorsqu'une mort prématurée l'enleva. Il en avoit déjà fait plus des deux tiers: & M. Despreaux, en 1709. donna son manuscrit en ma présence à M. de Tourreil, qui témoignoit avoir envie d'achever l'ouvrage.

Je me souviens qu'à cette occasion M. Despreaux fit l'éloge de son frére. Ils ne s'aimoient

(5) Cette Traduction *est bonne, & précédée d'une Vie d'Epictéte la plus ample & la plus exacte que j'aye vuë jusqu'ici. L'érudition & la critique y ont été répandues habilement.* Bayle, Réponse aux Questions d'un Provincial, Tom. I. ch 18.

(6) Cette Traduction du IV. livre de l'Eneïde fait partie de ses *Oeuvres posthumes.*

Digitized by Google

moient (7) pas dans leur jeunesse; ils avoient à démêler entre eux des intérêts d'auteurs, & qui plus est, de poëtes; doit-on s'étonner que la tendresse fraternelle en souffrît? Mais enfin, dans le temps dont je parle, les sentimens de M. Despreaux étoient si changez à son égard, qu'il se proposoit de mettre au devant de cet ouvrage, si M. de Tourreil l'achevoit, une Préface où il exalteroit le mérite de son aîné: & comme peu à peu le discours tomba sur les Traductions en général. „ Quoi, dit-il, l'Aca-
„ démie ne voudra-t-elle jamais connoître ses
„ forces? Toujours bornée à son Dictionnai-
„ re, quand donc prendra-t-elle l'essor? Je
„ voudrois que la France pût avoir ses auteurs
„ classiques, aussi bien que l'Italie. Pour cela
„ il nous faudroit un certain nombre de livres,
„ qui fussent déclarez exempts de fautes, quant
„ au style. Quel est le Tribunal qui aura droit
„ de prononçer là-dessus, si ce n'est l'Acadé-
„ mie? Je voudrois qu'elle prît d'abord le peu
„ que nous avons de bonnes Traductions;
„ qu'elle invitât ceux qui ont ce talent, à en
„ faire de nouvelles; & que si elle ne jugeoit
„ pas à propos de corriger tout ce qu'elle y
„ trouveroit d'équivoque, de hazardé, de né-
„ gligé, elle fût au moins exacte à le marquer
„ au bas des pages, dans une espèce de com-
„ mentaire, qui ne fût que grammatical. Mais
„ pourquoi veux-je que cela se fasse sur des
„ Traductions? Parce que des Traductions
„ avoüées par l'Académie, en même temps
„ qu'elles seroient luës comme des modelles
„ pour

(7) Voyez les Remarques de M. Brossette sur le vers 94. de la Sat. I. de Despreaux.

„ pour bien écrire, serviroient aussi de model-
„ les pour bien penser, & rendroient le goût
„ de la bonne Antiquité familier à ceux qui ne
„ sont pas en état de lire les originaux. Ce
„ n'est pas l'esprit qui manque aux François,
„ ni même le travail; c'est le goût; & il n'y
„ a que le goût ancien, qui puisse former parmi
„ nous, & des auteurs, & des connoisseurs.

Ainsi parla ce sage Critique, avec un feu qu'il n'avoit guére dans la conversation, à moins qu'elle ne roulât sur des matiéres de son ressort. Et revenant encore au même sujet, après que M. de Tourreil se fut retiré: „ Savez-
„ vous, me demanda-t-il, pourquoi les Anciens
„ ont si peu d'admirateurs? C'est parce que les
„ trois quarts tout au moins de ceux qui les
„ ont traduits, étoient des ignorans ou des
„ sots. Madame de la Fayette, la femme de
„ France qui avoit le plus d'esprit, & qui écri-
„ voit le mieux, comparoit un sot Traducteur
„ à un laquais que sa maîtresse envoie faire
„ un compliment à quelqu'un. Ce que sa
„ maîtresse lui aura dit en termes polis, il va
„ le rendre grossiérement, il l'estropie: plus il y
„ avoit de délicatesse dans le compliment,
„ moins ce laquais s'en tire bien: & voilà en
„ un mot la plus parfaite image d'un mauvais
„ Traducteur.

„ Mais, ajouta M. Despreaux, ce n'est pas
„ même assez qu'un Traducteur ait de l'esprit,
„ s'il n'a la sorte d'esprit de son original. Car
„ l'homme qui sort d'ici, n'est pas un sot, à
„ beaucoup près. Et cependant, quel monstre
„ que son Démosthéne? Je dis monstre, parce
„ qu'en effet c'est un monstre qu'un homme
„ démesurément grand, & bouffi. Un jour

„ que Racine étoit à Auteuil chez moi, Tour-
„ reil y vint, & nous consulta sur un endroit
„ qu'il avoit traduit de cinq ou six façons,
„ toutes moins naturelles, & plus guindées les
„ unes que les autres. *Ah le bourreau! il fera
„ tant qu'il donnera de l'esprit à Démosthéne*,
„ me dit Racine tout bas. Ce qu'on appelle
„ esprit dans ce sens-là, c'est précisément l'or
„ du bon sens converti en clinquant.

J'écoutois M. Despreaux avec une ardeur de jeune homme, & j'ai si souvent pris plaisir à me rappeler ses paroles, que je suis presque certain de les avoir ici rapportées sans altération. Mais insensiblement j'oublie que dans un article qui n'est fait que pour l'aîné, je parle un peu trop du cadet.

OUVRAGES DE M. BOILEAU.

I. *Le Tableau de Cébès*, avec une petite piéce en prose, intitulée: *La belle Mélancholie.* Paris, 8. 1653.

II. *La Vie d'Epictéte, & l'Enchiridion, ou l'Abrégé de sa Philosophie.* Paris, 8. 1655.

III. *Avis* (pp. 50.) *à M. Ménage, sur son Eglogue intitulée* Christine, *avec un Remerciment à M. Costar.* Paris, 4. 1656.

IV. *Réponse* (pp. 54.) *à M. Costar.* Paris, 4. 1659.

V. *Traduction de Diogéne Laërce de la Vie des Philosophes.* Deux volumes. Paris, 12. 1668.

VI. *Oeuvres posthumes.* Paris, 12. 1670.

VII. Poësies diverses, dans les Recueils de son temps.

Digitized by Google

VII.

HONORAT DE BUEIL, MARQUIS DE RACAN,

L'un des premiers Académiciens, mort en Février 1670.

Il naquit en 1589. à la Roche-Racan, château situé à l'extrémité de la Touraine, sur les confins du Mayne & de l'Anjou. En 1605. il étoit *Page* (1) *de la Chambre sous M. de Bellegarde*, qui, par l'ordre exprès d'Henri IV, avoit pris Malherbe dans sa maison, & lui avoit donné *sa table, un cheval, & mille livres d'appointemens. Racan*, cousin germain de Madame de Bellegarde, & *qui* déjà *commençoit à faire des vers, eut par cette rencontre la connoissance de Malherbe, dont il apprit ce qu'il a jamais su de la poësie Françoise.* Ainsi parle M. de Racan lui-même; mais sa modestie le trompe; car il avoit un plus grand maître que Malherbe, je veux dire la nature. C'est la nature qui le fit poëte; & tout autre maître n'auroit pu que contribuer à le rendre bon versificateur.

A son retour (2) *de Calais, où il fut porter les armes en sortant de Page*, il consulta Malherbe

(1) Vie de Malherbe, pag. 15. Je cite la nouvelle édition, qui est au devant des Oeuvres de Malherbe, *Paris*, 1723.

(2) Vie de Malherbe, pages 27. & 28.

Digitized by Google

herbe sur le genre de vie qu'il devoit choisir. Malherbe, au lieu de répondre directement là-dessus, lui récita cet ingénieux conte du Poge, dont la Fontaine a fait une de ses plus jolies Fables, intitulée, *le Meûnier, son fils & leur âne.* Enfin, à l'âge de trente-neuf ans, le Marquis de Racan se maria: & sa postérité est aujourd'hui tout ce qui reste de la maison de *Bueil*, maison des meilleures qu'il y ait en France.

Pour bien juger de son mérite poëtique, sachons d'abord ce qu'en pensoit Malherbe. Il disoit que Maynard étoit de tous ses disciples *celui qui faisoit* (3) *les meilleurs vers, mais qu'il n'avoit point de force; que Racan avoit de la force, mais qu'il ne travailloit pas assez ses vers; que le plus souvent pour s'aider d'une bonne pensée, il prenoit de grandes licences; & que de Maynard & de Racan on feroit un grand Poëte.*

Joignons à cela le sentiment d'un (4) Critique, qui ne se trompa jamais. *La vérité est,* dit-il en parlant de Malherbe, *que la nature ne l'avoit pas fait grand Poëte. Mais il corrige ce défaut par son esprit, & par son travail; car personne n'a plus travaillé ses ouvrages que lui, comme il paroît assez par le petit nombre de piéces qu'il a faites. Notre langue veut être extrémement travaillée. Racan,* ajoûte M. Despreaux, *avoit plus de génie que Malherbe, mais il est plus négligé, & songe trop à le copier. Il excelle sur-tout, à mon avis, à dire les petites choses; & c'est en quoi il ressemble mieux aux Anciens, que j'admire sur-tout par cet endroit. Plus les choses sont séches*

(3) Vie de Malherbe, pages 36. & 37.
(4) Despreaux, Lettre à M. de Maucroix.

fâcheuses & mal-aisées à dire en vers, plus elles frappent quand elles sont dites noblement, & avec cette élégance qui fait proprement la Poësie.

Voilà deux témoignages, qui, rendus à près de cent ans l'un de l'autre, nous donnent exactement la même idée de M. de Racan: qu'il avoit beaucoup de génie, qu'il étoit né Poëte, mais qu'à la facilité, & à la supériorité du talent, il n'ajoutoit pas toujours l'opiniâtreté du travail.

On trouvera dans la *Vie de Malherbe*, écrite par M. de Racan, diverses particularitez, qui concernent M. de Racan lui-même, & qu'il raconte d'une maniére si franche, si desintéressée, qu'on douteroit presque s'il est l'auteur de l'ouvrage. Mais une personne de sa condition étoit au dessus de cet amour propre, dont un auteur, qui n'est qu'auteur, ne se défend jamais bien.

Je suis, au reste, trop sérieux dans tout ce volume, pour que je me permette ici de l'égayer par l'avanture des trois Racans; & par quelques autres contes semblables, dont le *Ménagiana* est la source.

OUVRAGES DE M. DE RACAN.

I. *Les Bergeries.* Paris, 8. 1625.
II. *Lettres diverses*, dans le Recueil de Faret, 1627.
III. *Les sept Pseaumes*, &c. Paris, 8. 1631.
IV. *Poësies diverses*, dans les Recueils de 1621, 1627, 1633.
V. *Odes sacrées, dont le sujet est pris des Pseaumes de David, & qui sont accommodées au temps présent.* Paris, 8. 1651.

VI. *Discours contre les Sciences* : à la fin du volume précédent.

VII. *Mémoires sur la Vie de Malherbe.* Paris, 12. 1651.

VIII. *Derniéres Oeuvres, & Poësies* (5) *Chrétiennes, tirées des Pseaumes, & de quelques Cantiques du vieux & nouveau Testament.* Paris, 8. 1660.

(5) Cette derniére édition contient tous les Pseaumes : il n'y en avoit qu'une partie dans les éditions de 1631. & 1651.

Un Libraire de Paris a depuis peu donné en deux volumes in-douze, le Recueil des Oeuvres de M. de Racan, mais avec des fautes & des omissions, sur lesquelles on peut voir le Mercure, Septembre 1724.

VIII.

HARDOUIN DE PE'RE'FIXE,

Archevêque de Paris, Chancelier des Ordres du Roi, reçu à l'Académie en 1654. *mort le* 31. *Décembre* 1670.

Il étoit d'une famille originaire de Naples, établie depuis un siécle dans le Mirebalais.

Après avoir pris le bonnet en Sorbonne, il prêcha dans Paris ; & sa réputation commencée par l'éclat de ses talens, soutenuë par la sagesse de sa conduite, l'ayant fait connoître à la Cour, il fut nommé Précepteur de Louis XIV.

Jamais la France ne rappellera l'idée de ce grand Roi, qu'elle ne bénisse la mémoire de ceux

Digitized by Google

ceux qui l'élevérent dans la vertu. C'est à quoi tendent les deux ouvrages que M. de Péréfixe a publiez. L'un en latin, & c'est proprement un recueil de Maximes, qui renferment les devoirs d'un Roi enfant. L'autre en françois, où il instruit un Roi majeur, non plus par des simples maximes, mais par des exemples, d'autant plus propres à faire impression sur le feu Roi, que c'étoient ceux d'Henri IV.

Vouloir, comme d'audacieux Critiques l'ont avancé, qu'à l'égard de ce dernier livre, il n'ait fait qu'emprunter la plume de Mézeray, ce n'est pas faire attention à la différence des styles. Mézeray, dans tout ce qui est certainement de lui, retombe à tout moment dans un style dur & peu châtié. Donnera-t-on à la même plume une Histoire écrite purement, avec élégance, avec dignité? Outre que dans cette Histoire d'Henri IV, nous y retrouvons d'un bout à l'autre un goût pour la vertu, & un certain air de sagesse, que M. de Péréfixe avoit pareillement répandu dans son premier ouvrage.

Pendant qu'il étoit Précepteur du Roi il fut fait Evêque de Rhodez, & depuis il eut l'Archevêché de Paris, où il se gouverna en grand homme, recouvra la jurisdiction spirituelle du Fauxbourg Saint Germain, acquit celle de Versailles, & fit pour son église beaucoup d'autres choses importantes, mais qui appartiennent moins aux Mémoires de l'Académie, qu'à ceux du Clergé.

OUVRAGES DE M. DE PÉRÉFIXE.

I. Institutio Principis. *Paris*, 16. 1647.
II. *Histoire d'Henri IV*. Paris, 4. 1661.

Digitized by Google

IX.

JEAN DE MONTIGNY,

Evêque de Léon, reçu à l'Académie en Janvier 1670. *mort le* 26. *Septembre* 1671.

Tout ce que j'ai pu savoir de sa personne, c'est qu'il étoit fils & frére d'Avocats Généraux au Parlement de Bretagne; qu'il fut plusieurs années Aumônier de la Reine Marie Thérése; nommé ensuite à l'Evêché de Léon; & que l'année même qu'il en prit possession, étant allé aux Etats de sa province, qui se tenoient à Vitré, il y mourut. Les circonstances de sa mort se trouvent dans les lettres de Madame de Sévigné. Du 20. Septembre 1671. *L'Evêque de Léon a été à la derniére extrémité à Vitré, avec un transport au cerveau; il est hors d'affaire.* Du 23. *Enfin, après avoir été balotté cinq ou six fois de la mort à la vie, les redoublemens opiniâtres de la fiévre ont décidé en faveur de la mort; il ne s'en soucie guére, car son cerveau est embarrassé.* Du 27. *Le pauvre Léon* (1) *a toujours été à l'agonie, depuis que je vous ai mandé qu'il se mouroit; il y est plus que jamais, & il saura bien tôt mieux que vous, si la matiére raisonne. C'est un dommage extrême que la perte de ce petit Evêque; c'étoit, comme disent nos*

(1) Il étoit mort de la veille: mais Madame de Sévigné écrivoit de sa campagne, qui étoit à quelques lieuës de Vitré.

Digitized by Google

nos amis, un esprit (2) *lumineux sur la Philosophie.* Du 1. Octob. *Il mourut lundi. Ce pauvre petit Evêque avoit trente-cinq ans, il étoit établi, il avoit un des plus beaux esprits du monde pour les sciences, c'est ce qui l'a tué, il s'est épuisé.*

Par le peu qui nous reste de M. de Montigny, on voit que la Philosophie ne lui avoit pas ôté le goût de la Poésie & de l'Eloquence. Sa prose est correcte, élégante, nombreuse : sa versification coulante, noble, pleine d'images. Quelques années de plus, où n'alloit-il pas ? Mais mourir à trente-cinq ans, c'est pour un homme de lettres, mourir au berceau.

(2) Dans une autre de ses Lettres, qui est du premier Septembre, elle dit qu'il étoit *Cartésien à brûler.* „ Mais, ajoute-t-elle, dans le même feu il „ soutient aussi que les bêtes pensent. Voilà mon „ homme. Il est très-savant là dessus ; il a été aussi „ loin qu'on peut aller dans cette Philosophie ; & „ M. le Prince en est demeuré à son avis.

OUVRAGES DE M. DE MONTIGNY.

I. *Lettre* (pp. 31.) *à Eraste, pour réponse à son libelle contre la Pucelle* de Chapelain. *Paris*, 4. 1656.

II. *Lettre contenant le voyage de la Cour vers la frontière d'Espagne, en l'année* 1660. imprimée dans le *Recueil de quelques Piéces nouvelles & Galantes*, Tom. I.

III. *Oraison funébre d'Anne d'Autriche, Reine de France.* Rennes, 4. 1666.

IV. *Le Palais des Plaisirs*, Piéce d'environ 200. vers, imprimée dans le *Recueil de Poësies Chrétiennes & diverses*, Tom. II.

Digitized by Google

X.

FRANÇOIS DE LA MOTHE LE VAYER,

Conseiller d'Etat ordinaire, reçu à l'Académie le 14. Février 1639. mort en 1672.

Il naquit à Paris en 1588. Sa famille, qui est originaire du Mans, a donné & donne encore aujourd'hui d'excellens sujets à la Robe. Il prit dans sa jeunesse le même parti, & fut long-temps Substitut de M. le Procureur Général du Parlement, charge qu'il avoit héritée de son (1) pére. Il s'en défit enfin pour n'avoir plus à s'occuper que de ses ouvrages. Et certainement, si l'on examine la quantité, & la qualité de ceux qu'il a mis au jour, on ne croira pas qu'il ait pu avoir quelque autre occupation dans tout le cours de sa vie. Il a tout embrassé dans ses écrits, l'ancien, le moderne, le sacré, le profane, mais sans confusion. Il avoit tout lu, tout retenu, & fait usage de tout. Si quelquefois il ne tire point assez de lui-même, pour se faire regarder comme auteur original; du moins il en tire toujours assez, pour ne pouvoir être traité de copiste, ou de compilateur; & sa mémoire, quoiqu'elle brille par-tout, n'efface jamais son esprit.

Quand

(1) Félix de la Mothe le-Vayer, dont l'éloge se voit dans la Croix du Maine, pag. 84.

Digitized by Google

Quand il fut question de donner un Précepteur au Roi (c'eſt du ſavant Naudé que nous apprenons ceci, & je me ſers de ſes propres termes) *on jetta premiérement les yeux ſur M. de la Mothe-le-Vayer, comme ſur celui que le Cardinal de Richelieu avoit deſtiné à cette charge, tant à cauſe du beau livre qu'il avoit fait ſur l'éducation de M. le Dauphin, qu'en égard à la réputation qu'il s'étoit acquiſe par beaucoup d'autres compoſitions Françoiſes, d'être le Plutarque de la France; mais la Reine ayant pris réſolution de ne donner cet emploi à aucun homme qui fût marié, il fallut par néceſſité* (2) *ſonger à un autre.*

Un obſtacle innocent lui ayant donc fait manquer la premiére place, qui puiſſe être confiée à un homme de lettres, il eut la ſeconde, celle de Précepteur de Philippe, alors Duc d'Anjou, & depuis Duc d'Orléans, frére unique de Louis XIV.

Je ne puis diſſimuler que la doctrine répanduë dans les écrits de ce ſavant homme, paroît tendre au Pyrrhoniſme: mais auſſi rendons lui cette juſtice, qu'il prend toute ſorte de précautions, & dans une infinité d'endroits, pour faire bien ſentir qu'il ne confond nullement, & qu'on ne doit nullement confondre la nature des connoiſſances humaines, dont il nie l'évidence, avec la nature des véritez révélées, dont il reconnoit la certitude.

Peut on, comme il le prétend, tenir en même temps pour douteux les objets de la raiſon, ou des ſens; & pour certains, les objets de la foi? Si ce n'eſt là une contradiction formelle, c'eſt du moins un étrange paradoxe. Mais je ne laiſſe

(2) Dialogue de Maſcurat, pag. 375.

laisse pourtant pas de dire, qu'en parlant d'un Pyrrhonien de ce caractére, il est juste d'observer, & pour son honneur, & pour l'édification publique, qu'il n'a donné, ou cru donner nulle atteinte à sa religion. Justice duë surtout à M. de la Mothe-le-Vayer, dont les glorieux emplois nous parlent en sa faveur, & qui, comme Bayle (3) lui même l'a dit, *étoit un homme d'une conduite réglée, & semblable à celle des anciens Sages: un vrai Philosophe dans ses mœurs.*

Au milieu de sa nombreuse bibliothéque, où il pouvoit bien dire avec le bon Chrisale de Moliére,

Raisonner est l'emploi de toute ma maison,
Et le raisonnement en bannit la raison,

il se voyoit entouré de livres écrits en divers siécles, en diverses langues, dont l'un lui disoit blanc, l'autre noir. Frappé d'y trouver cette multiplicité, cette contrariété d'opinions sur tous les points que Dieu a livrez à la dispute des hommes, il en vint à conclure que la Sceptique étoit de toutes les Philosophies la plus sensée. Heureux ceux qui, comme lui, ne chancellent que dans les routes de l'Histoire & de la Physique! Un doute éclairé peut quelquefois servir de flambeau pour s'y conduire. Mais si le Pyrrhonisme étend ses droits jusque sur la Morale, il ne sauroit qu'être l'auteur de tous maux, & le destructeur de toute société.

Un événement à remarquer dans la vie d'un Philosophe tel que M. de la Mothe-le-Vayer, c'est

(3) Bayle, Dict. art. VAYER.

Digitized by Google

c'est qu'à l'âge de soixante & seize ans, étant veuf depuis un temps infini, il se remaria. Cependant, lorsqu'on lit ce qu'il a écrit pour & contre le mariage, on jureroit qu'un homme qui pense ainsi, regrette peu sa premiére femme; & que si quelqu'un est sûr d'aimer le célibat toute sa vie, c'est lui. Mais combien de choses imprévûës, contre lesquelles nos plus sages résolutions ne tiennent pas? Il avoit de son premier mariage un fils unique, né avec de l'esprit, avec d'heureuses inclinations, élevé avec soin, & qui tenoit déjà (4) un rang distingué parmi les gens de lettres. Ce fils unique, âgé seulement de trente cinq ans, meurt entre les bras de son pére. Qu'on ne s'étonne donc pas que dans un si juste desespoir, la foiblesse du vieillard l'emporte sur la fermeté du Philosophe. D'autant plus que la femme dont il fit choix, étoit d'un âge qui le mettoit (5) à couvert des mauvaises plaisanteries.

Il mourut dans sa quatre-vingt cinquiéme année, & jusque-là il fut en état de satisfaire plei-

(4) C'est à lui que Despreaux adresse sa quatriéme Satire: *D'où vient, cher le Vayer*, &c. Nous avons de lui d'excellentes notes sur une Traduction de Florus, qu'il publia en 1656. sous le nom de Monsieur frére du Roi, mais dont vrai-semblablement il est l'auteur. Il mourut en Septembre 1664.

Le Roman de *Tarsis & Zélie* n'est point de lui: il est d'un de ses cousins, nommé François le Vayer de Boutigny, Maître des Requêtes, mort en 1688.

„ (5) M. de la Mothe-le-Vayer, pour se consoler de la mort de son fils unique, s'est aujourd'hui „ remarié à 78. ans; & a épousé la fille de M. de „ la Haie, jadis Ambassadeur à Constantinople, la- „ quelle a bien 40 ans. Elle étoit demeurée pour „ être Sibylle. *Gui Patin*, *Lettre du* 30, *Décembre* 1664.

Digitized by Google

pleinement sa plus forte passion, je veux dire, de composer des ouvrages : & il faut convenir que la plusart de ceux même qu'il fit dans un âge décrépite, devoient le faire trouver jeune dans sa façon de penser.

Mais cet auteur si fécond avoit près de cinquante ans, lorsqu'il publia le premier de ses écrits. C'est une observation qui me fait souvenir d'une chose que j'ai entendu conter à M. Huet. La première fois qu'il vit le P. Sirmond, qui étoit alors plus que nonagénaire : *Ne vous pressez pas*, lui dit ce sage & docte vieillard, *de rien donner au Public ; il n'y a rien dans les sciences, qui n'ait ses coins & ses recoins, où la vuë d'un jeune homme ne perce pas ; attendez que vous ayez cinquante ans sur la tête, pour vous faire auteur.* Il ne s'agit pas ici des Orateurs ; encore moins des Poëtes : leur objet demande qu'ils profitent du temps où l'imagination a toute sa force.

OUVRAGES DE M. de la Mothe-le-Vayer.

I. *Discours de la contrariété d'humeurs, qui se trouve entre certaines nations, & singuliérement entre la Françoise & l'Espagnole : avec deux Discours politiques, l'un sur la Bataille de Lutzen, & l'autre sur la proposition de tréve aux Pays-bas en* 1633. Paris, 8. 1636.

II. *Petit Discours Chrétien de l'immortalité de l'ame, avec le Corollaire, & un Discours sceptique sur la Musique.* Paris, 8. 1637.

III. *Considérations sur l'Eloquence Françoise de ce temps.* Paris, 8. 1638.

IV. *Discours de l'Histoire.* Paris, 8. 1638.

V. *De l'instruction de M. le Dauphin.* Paris, 4. 1640.

VI.

VI. *De la vertu des Payens*, Paris, 4. 1642.

VII. *De la Liberté, & de la Servitude.* Paris, 12. 1643.

VIII. *Opuscules, ou petits Traitez*, en quatre parties, dont chacune contient sept Traitez. *Paris*, 8. Tom. I. 1643. II. & III. 1644. IV. 1647.

IX. *Opuscule, ou petit Traité sceptique sur cette commune façon de parler :* N'avoir pas le sens commun. *Paris*, 12. 1646.

X. *Jugement sur les anciens & principaux Historiens Grecs & Latins.* Paris, 4. 1646.

XI. *Lettres touchant les nouvelles Remarques* (de Vaugelas) *sur la langue Françoise.* Paris, 8. 1647.

XII. *Petits Traitez en forme de Lettres écrites à diverses personnes studieuses*, Paris, 4. 1647.

XIII. *La Géographie du Prince.* Paris, 8. 1651.

XIV. *La Rhétorique du Prince.* Paris, 8. 1651.

XV. *La Morale du Prince.* Paris, 8. 1651.

XVI. *L'Oeconomique du Prince*, Paris; 8. 1653.

XVII. *La Politique du Prince.* Paris, 8. 1654.

XVIII. *La Logique du Prince.* Paris, 8. 1655.

XIX. *En quoi la piété des François diffère de celle des Espagnols dans une profession de même Religion.* Paris, 12. 1657.

XX. *La Physique du Prince.* Paris, 8. 1658.

XXI. *Nouveaux Traitez en forme de Lettres.* Paris, 8. 1659.

XXII. *Derniers petits Traitez en forme de Lettres.* Paris, 8. 1660.

XXIII. *Prose chagrine.* Trois volumes. *Paris*, 12. 1661.

XXIV. *La Promenade : Dialogue entre Tubertus Ocella, & Marcus Bibulus.* Quatre volumes. *Paris*, 12. Tom. I. 1662. II. III. & IV. 1663.

XXV.

Digitized by Google

XXV. *Homélies Académiques.* Trois volumes, *Paris*, 12. Tom. I. 1664. II. 1665. III. 1666.

XXVI. *Problémes sceptiques.* Paris, 12. 1666.

XXVII. *Doubte sceptique : Si l'étude des belles lettres est préférable à toute autre occupation?* Paris, 12. 1667.

XXVIII. *Observations diverses sur la composition & sur la lecture des livres.* Paris, 12. 1668.

XXIX. *Deux Discours: le premier, du peu de certitude qu'il y a dans l'Histoire: le second, De la connoissance de soi-même.* Paris, 12. 1668.

XXX. *Discours pour montrer que les doutes de la Philosophie sceptique sont de grand usage dans les sciences.* Paris, 12. 1669.

XXXI. *Mémorial de quelques conférences avec des personnes studieuses.* Paris, 12. 1669.

XXXII. *Introduction chronologique à l'Histoire de France.* Paris, 12. 1670.

XXXIII. *Soliloques sceptiques.* Paris, 12. 1670.

XXXIV. *Hexaméron rustique.* Paris, 12. 1670.

XXXV. *Quatre Dialogues* (6) *faits à l'imitation des Anciens, par Orasius Tubero.* Francfort, 4. 1606.

XXXVI. *Cinq autres Dialogues du même Auteur, &c.* Francfort, 4. 1606.

(6) La date de ces Dialogues, & des suivans, est supposée, tant pour le lieu de l'impression, que pour l'année. Ils n'ont point été mis, non plus que les trois volumes cottez ici numero 32, 33. & 34. dans le Recueil des Ouvrages de l'Auteur, dont l'édition en quinze tomes *in-douze* est, à cela près, complette: au lieu que l'édition *in-folio* ne contient que les Ouvrages publiez jusqu'en 1667.

Digitized by Google

XI.

JEAN CHAPELAIN,

Conseiller du Roi en ses Conseils, l'un des premiers Académiciens, mort le 22. Février 1674.

Il naquit (1) à Paris en 1595. le 4. Décembre. Sa mére qui avoit fort connu Ronsard, & dont l'idée étoit frappée des honneurs que ce Poëte avoit reçus de son siécle, souhaitoit passionnément qu'un de ses fils pût entrer dans la même lice. Du moment donc qu'elle vit en celui-ci d'heureuses dispositions pour l'étude, elle le voüa, si j'ose ainsi dire, à la Poësie. Dans cette vuë, elle le mit en pension dès l'âge de neuf ans chez le célébre Fédéric Morel, Doyen des Lecteurs du Roi, d'où il alloit au collége de Calvi prendre les leçons de Nicolas Bourbon, excellent Poëte latin, & qui fut un des Académiciens nommez par le Cardinal de Richelieu. Il fit d'étonnans progrès sous de si grands maîtres: & non-seulement il se rendit habile dans les Humanitez, mais à ses heures perduës il apprit de lui-même l'Italien & l'Espagnol.

Au sortir des classes, il entra chez le Marquis de la Trousse, grand Prévôt de France, qui lui confia d'abord l'éducation de ses enfans, & ensuite l'administration de ses affaires. Il y demeu-

(1) De Sébastien Chapelain, Notaire au Châtelet; & de Jeanne Corbiére, fille d'un Michel Corbiére, ami particulier de Ronsard.

meura (2) dix-ſept ans entiers, pendant leſquels, vivant preſque toujours à la Cour, il réſiſta par prudence à la tentation de rimer. Il craignoit que s'il s'étoit une fois donné pour Poëte, la calomnie ne vînt à lui attribuer tôt ou tard quelqu'une de ces impudentes ſatires, qui ſont dans les Cours la reſſource ordinaire des mécontens & des fous. Mais il ne laiſſoit pas de s'appliquer ſourdement à la Poëtique, & il eſt le premier de nos François, qui ait ſongé à en faire une étude ſérieuſe. Car juſque-là nos Poëtes, contens de ſavoir les règles de la verſification, ſe figuroient qu'à cela près tout étoit arbitraire dans leur art.

Quoique dès-lors l'Italie n'eût point mal débroüillé la Poëtique d'Ariſtote, cependant le Cavalier Marin n'avoit ſuivi que ſon caprice dans ſon *Adone*. Il vint à la Cour de France, où étoient Malherbe & Vaugelas, qu'il pria d'entendre la lecture de ce Poëme, avant que d'en riſquer l'impreſſion. Ils lui propoſérent d'y appeler un jeune homme de leur conoiſſance, qui ſavoit auſſi-bien qu'eux l'Italien, & mieux qu'eux la Poëtique. C'étoit M. Chapelain. Il trouva dans ce Poëme d'excellentes parties, mais qui n'alloient pas à faire un tout. Que le ſujet étoit mal pris, mal conduit. Que néanmoins on pouvoit, à l'aide d'une préface raiſon-

(2) Suppoſé qu'il ait traduit *Guzman d'Alfarache*, comme on le croit, ce fut pendant ce temps-là. Mais il n'en convenoit point; & M. Pelliſſon, lorſqu'il donna la liſte des ouvrages publiez juſqu'en 1652. par Chapelain, ne fait point mention de celui-ci, quoiqu'imprimé long temps auparavant. Il faut cependant avoüer que l'Abbé de Marolles, dans ſon *Dénombrement d'Auteurs*, ne permet pas d'en douter.

Digitized by Google

sonnée, jetter de la poussiére aux yeux, & prévenir les critiques. Il parla en homme si éclairé, que ses trois auditeurs le jugérent seul capable d'exécuter ce qu'il proposoit. Et cette préface, qu'enfin ils arrachérent de lui, fut le premier ouvrage par où il se laissa connoître. Ouvrage qui ne suffiroit pas aujourd'hui pour établir la réputation d'un auteur: mais qui, dans un temps où personne n'étoit au fait de la Poëtique, fut regardé, même parmi les gens de lettres, comme une nouveauté d'un grand prix.

Un rien détermine souvent la vocation d'un écrivain. Quand M. Chapelain vit le succès de sa Dissertation, il se crut appelé à faire un Poëme épique. D'ailleurs, les discours que sa mére lui avoit tenus sur la gloire des grands Poëtes, ne s'étoient pas effacez de son esprit. Il arrêta donc son sujet: mais naturellement moins vif que judicieux, il employa d'abord cinq années de suite à le méditer, & ne fit son premier vers qu'après avoir ébauché le tout en prose. Tant de flegme, peut-être, n'annonce point cet enthousiasme, qui fait qu'un Poëte ne sauroit attendre pour rimer, que sa raison ait si long-temps déliberé sur ce que son imagination entreprend. Peut-être même que la sécheresse & la dureté qu'on reproche au Poëme de *la Pucelle*, viennent de ce que l'auteur commença si tard à versifier. Car la méchanique du vers demande une habitude prise de jeunesse. *Les faveurs dont Parnasse m'honore*, disoit Malherbe, *non loin de mon berceau commencérent leurs cours*. Au lieu que M. Chapelain, lorsqu'il mit la main à l'œuvre, passoit trente-quatre ans.

Tant que son plan ne fut vû qu'en prose, les connoisseurs en furent charmez. Jusques-là

que Messieurs d'Andilly & le Maistre en parlérent au Duc de Longueville, comme d'un projet où la gloire de sa maison étoit intéressée; & ils en parlérent si efficacement que, pour engager M. Chapelain à ne point perdre de vuë son travail, ce généreux Prince lui assura mille écus de pension.

Quelque temps auparavant, il avoit eu du Cardinal de Richelieu une pension de pareille somme: & cela, au sortir d'une conférence sur les piéces de Théatre, où il montra en présence du Cardinal, qu'on devoit indispensablement observer les trois fameuses unitez, de temps, de lieu, & d'action. Rien ne surprit tant que cette doctrine; elle n'étoit pas seulement nouvelle pour le Cardinal, elle l'étoit pour tous les Poëtes qu'il avoit à ses gages. Il donna dès-lors une pleine autorité sur eux à M. Chapelain. Et quand il voulut que le Cid fût critiqué par l'Académie, il s'en reposa principalement sur lui, comme on le voit dans l'Histoire de M. Pellisson.

Peu des Savans eurent part aux libéralitez du Cardinal Mazarin, il étoit trop distrait par le bruit des armes: cependant la réputation de M. Chapelain frappa ses oreilles, & il lui assigna une pension de quinze cents francs sur l'Abbaye de Corbie.

Toute la Cour, toute la France fut entraînée par de tels suffrages en faveur de M. Chapelain. Tous les beaux-esprits, Balzac à leur tête, le reconnurent pour leur juge. Lui, au milieu des biens & des honneurs, qui sembloient l'accueillir de toutes parts, étoit toujours modeste, *doux*, *complaisant*, *officieux*, *sincére*. Il soutenoit, il rehaussoit par la sagesse de sa conduite l'opinion que l'on avoit de son esprit.

Il

Il avoit partagé (3) son Poëme en vingt-quatre Chants. Les douze premiers parurent en 1656. Jusqu'alors on n'avoit vû de lui que des Odes, des Sonnets, d'autres petits ouvrages de Poësie, tous assez bons pour ne pas nuire à la haute idée que l'on se faisoit d'un Poëme, le fruit de tant de veilles. On s'attendoit à un chef-d'œuvre, & il faut convenir que la prévention fut d'abord victorieuse, puisqu'il se fit jusqu'à six éditions de la Pucelle en dix-huit mois. Deux hardis Critiques (4) cherchérent-ils à chagriner M. Chapelain? Son illustre Mécéne le Duc de Longueville prit soin lui-même de son apologie. Comment? En doublant dès-lors, & pour le reste de ses jours, la pension qu'il lui faisoit depuis près de trente ans.

Ajoutons (& ceci prouve incontestablement que l'impression de ce Poëme ne fit point de bréche d'abord à la réputation de son auteur.) ajoutons qu'en 1662, le Roi voulant faire des gratifications à tout ce qu'il y avoit de Savans cé-

(3) Il n'y en a jamais eu d'imprimé que les douze premiers Chants. C'est ce qui fait dire à M. Huet, que le Public n'ayant vû qu'une partie de ce Poëme, des gens raisonnables ne doivent pas sur une partie juger du tout. Il prétend même, & son jugement est bien digne d'attention, que pour la constitution de la Fable, & pour les vertus essentielles de l'Epopée, ce Poëme vaut infiniment. Voyez de quelle maniére il s'en explique, & dans ses Mémoires latins, liv. III. & dans *Huetiana*, art. XIX.

Au reste, j'ai entre les mains une copie des douze derniers Chants, copie très correcte, & revuë par l'Auteur lui-même. Je me ferai toujours un plaisir de la communiquer à ceux qui en auront envie.

(4) *La Mesnardière*, sous le nom du Sieur *du Rivage*; & *Liniére*, sous le nom *d'Eraste*.

Digitized by Google

célébres, tant en France que dans toutes les autres parties de l'Europe, ce fut sur-tout à M. Chapelain que s'adressa M. Colbert, pour avoir la liste de ces Savans, & pour connoître le plus ou le moins qu'ils avoient de mérite, afin que les bienfaits du Roi fussent, non-seulement placez, mais mesurez. Il y eut soixante *Gratifiez*; ainsi les appeloit-on; & de ces soixante, il y en avoit (5) quinze étrangers, & quarante-cinq François, dont plus de vingt étoient (6) alors de l'Académie, ou en ont été depuis.

Un homme donc, à qui le Cardinal de Richelieu, le Cardinal Mazarin, & M. Colbert n'ont pu refuser leur confiance; un homme qui eut

(5) Pour l'Italie: *Leo Allatius*, Bibliothécaire du Vatican; le Comte *Graziani*, Sécrétaire d'Etat du Duc de Modéne; *Ottavio Ferrari*, Professeur en Eloquence à Padouë; *Carlo Dati*, Professeur en Humanitez à Florence: *Vicenzo Viviani*, premier Mathématicien du Grand Duc.

Pour la Hollande & la Flandre: *Isaac Vossius*, Historiographe des Provinces-Unies; *Nicolas Heinsius*, Résident de L. H. P. en Suéde; *Jean Frédéric Gronovius*, Professeur en Histoire à Leyde; *Christien Huygens de Zuylichem*, célébre Mathématicien: *Gaspar Gevartius*, Historiographe de l'Empereur, & du Roi d'Espagne.

Pour l'Allemagne, &c. *Jean-Henri Boëclerus*, Professeur en Histoire à Strasbourg; *Thomas Reinésius*, Conseiller de l'Electeur de Saxe; *Jean Christophe Wagenseilius*, Professeur dans l'Académie d'Altorf; *Jean Hévélius*, fameux Astronome de Dantzic; *Hermannus Couringius*, Professeur en Politique à Helmstad

(6) Messieurs Chapélain, d'Ablancourt, Conrart, Gomberville, Cotin, Bourzeys, Charpentier, Perrault, Fléchier, Cassagnes, des Marests, Corneille, Ségrais, Racine, Huet, Mézeray, le Clerc, Gombauld, la Chambre, Silhon, Boyer, Quinault.

Digitized by Google

eut relation avec tous les Savans de ſon temps, & qui ne fut le rival d'aucun, mais l'ami & le confident de tous, le directeur de leurs études, le dépoſitaire de leurs intérêts; un homme que l'ambition n'a point tenté, que les faveurs des Grands n'ont point ébloui, que les richeſſes n'ont point tiré de ſon premier état, que la Satire même n'a point aigri; un tel homme, dis-je, ne méritoit-il pas d'être chéri & loüé, comme en effet il l'a été par Balzac, par Saraſin, par Ménage, par Vaugelas, par Meſſieurs (7) de Port-Royal, & par un ſi grand nombre d'écrivains illuſtres, que ſi je les nommois tous ici, on croiroit que je fais un catalogue de tout ce qu'il y en a eu, & dedans & dehors (8) le Royau-

(7) Ils parlent de lui, ſans le nommer, dans la Préface de leur Grammaire Eſpagnole

(8) Le ſavant Nicolas Heinſius ayant appris la mort de M. Chapelain, la mande en ces termes à Grævius, du 8. Mars 1674. *Me interim mirificè adfligit excessus è vivis Johannis Capellani, cujus memoria ſemper in hoc pectore erit ſanctiſſima. Amiſi ſanè amicum incomparabilem. Sed tantum virum exornare laudibus meritiſſimis non eſt hujus loci.* Et Grævius lui répond: *Incredibile eſt quanto me dolore mors Capellani affecerit: quam ex te primùm intellexi. Amiſit Gallia inſigne gentis ſuæ decus. Magnam jacturam in eo fecit res literaria, cujus commodis ille perpetuo invigilabat; unus omnium candidiſſimus ingeniorum æſtimator, qui ad optimarum artium dignitatem augendam ubique gentium & plauſu & præmiis incitabat, ipſe ingenio, doctrina, gravitate, vitaque ſanctitate in primis conſpicuus; ut illius memoriæ & meritis erga doctrinam politiorem cultores omnis ætas perpetuo ſit debitura. Ego vero privatus ſum amico ſummo, cujus memoriam & deſiderium nulla temporis longinquitas apud me obliterabit. Vides in hoc quoque triſtiſſimo caſu ſocietatem ægritudinis mihi tecum eſſe.*

Digitized by Google

Royaume, durant près de quarante ans?

Quand on aura dit qu'il versifioit durement, tout sera dit. Mais ne connoît-on rien d'excellent, rien d'admirable, que l'art de faire des vers coulans & harmonieux? Pour bien juger de son mérite, ne confondons point sa personne avec ses ouvrages. Autrefois on jugeoit de ses ouvrages sur l'idée qu'on avoit de sa personne; & de-là vient que la pluspart de ses amis, gens d'ailleurs sensez, & de bon goût, estimoient de bonne foi sa Pucelle, quoique peu estimable. Aujourd'hui, si l'on vouloit au contraire, sur l'idée qu'on a de ses ouvrages, juger de sa personne, ce seroit une autre injustice, & d'autant plus criante, qu'elle tomberoit sur un homme d'un savoir peu commun, & d'une vertu encore plus rare.

Je parle d'une vertu rare, en voici un trait, dont je fournirai la preuve à qui voudra. "Dès que M. le Duc de Montauzier fut nommé Gouverneur de M. le Dauphin, il jetta les yeux sur M. Chapelain pour la place de Précepteur; & même obtint l'agrément du Roi, avant que d'en avoir parlé à M. Chapelain. Qu'arrive-t-il? Que M. Chapelain résiste à M. de Montauzier, & refuse obstinément ce glorieux emploi, alléguant que son grand âge le rendoit trop sérieux, trop infirme, pour qu'il pût se flatter d'être agréable à un Prince encore si jeune. Faut-il d'autres marques d'un parfait desintéressement? Et de quel poids après cela peuvent être les invectives de ces écrivains mal intentionnez, & mal instruits, qui l'accusent d'une sordide avarice?

On s'étonnera peut-être de me voir tant de zéle pour la mémoire de M. Chapelain. J'en dirai

Digitized by Google

dirai naïvement le motif ; c'est qu'ayant lû plusieurs volumes de ses lettres manuscrites, où son ame se découvre à fond, je lui paye, sans avoir égard aux préjugez, le tribut d'estime que je crois lui devoir.

Il fut enterré à Saint Méry, où se lit une inscription latine en son honneur, un peu trop longue pour la rapporter ici, & qu'on peut voir dans le Tome quatriéme *Sylloges epistolarum à viris illustribus scriptarum*, pag. 328.

OUVRAGES DE M. CHAPELAIN.

I. *Lettre, ou Discours de M. Chapelain, portant son opinion sur le Poëme d'Adonis du Chevalier Marino*, à la tête de ce Poëme. Paris, fol. 1623.

II. *Paraphrase* (en vers) *sur le Miserere.* Paris, 4. 1636.

III. *Ode* (de 300. vers) *à M. le Cardinal Duc de Richelieu.* Paris, 4. 1637.

IV. *Ode* (de 380. vers) *pour la naissance de M. le Comte de Dunois.* Paris, 4. 1646.

V. *Ode* (de 360. vers) *pour M. le Duc d'Anguien.* Paris, 4. 1646.

VI. *Ode* (de 460. vers) *pour M. le Cardinal Mazarin.* Paris, 4. 1647.

VII. *La Pucelle, ou la France délivrée. Poëme Héroïque.* Paris, fol. 1656.

VIII. *La Couronne Impériale*, pour la Guirlande de Julie, dans Huétiana, art. XLIV.

IX. *Mélanges de Litérature, tirez des lettres manuscrites de M. Chapelain.* Paris, 12. 1726.

X. *De la lecture des vieux Romans, Dialogue,*

imprimé dans les *Mémoires de Litérature & d'Histoire*, Tom. VI.

XII.

VALENTIN CONRART,

Conseiller & Sécrétaire du Roi, l'un des premiers Académiciens, mort le 23. Septembre 1675.

On a honoré du titre de *Héros* cet Athénien, qui donna son parc aux disciples de Socrate, & dont le nom a formé celui d'*Académie*. Que ne devons-nous donc pas, nous François, à la mémoire de M. Conrart? Il a été, pour ainsi dire, le pére de l'Académie Françoise; c'est dans sa maison qu'elle est née; elle ne fut d'abord composée que de ses plus chers amis; sa probité, la douceur de ses mœurs, l'agrément de son esprit les avoit rassemblez; & quoiqu'il ne fût ni Grec ni Latin, tous ces hommes célébres l'avoient choisi pour le confident de leurs études, pour le centre de leur commerce, pour l'arbitre de leur goût.

Ils lui conférent même la charge de Sécrétaire, la seule qui soit perpétuelle dans l'Académie: ensorte qu'il étoit proprement l'ame de cette Compagnie naissante: mais une ame qui en gouvernoit les mouvemens avec tant de dignité, qu'en peu de temps elle l'eut mis au rang des Compagnies les plus augustes de l'Etat.

A la vérité, il possédoit l'Italien & l'Espagnol; mais

Digitized by Google

mais enfin, puisqu'il n'avoit pas la moindre teinture de ce qu'on appelle langues savantes, avoüons pour encourager les honnêtes-gens qui lui ressemblent, que sans ce secours un esprit naturellement délicat & juste peut aller loin. Je ne sais même si M. Conrart, ne voulant être ni Théologien, ni Jurisconsulte, n'eût pas eu assez de sa langue toute seule, pour arriver au double but que nous nous proposons dans nos travaux litéraires, éclairer notre raison, orner notre esprit. Rarement la multiplicité des langues nous dédommage de ce qu'elle nous coûte. Homére, Démosthéne, Socrate lui-même, ne savoient que la langue de leur nourrice. Un jeune Grec (1) employoit à l'étude des choses, ces précieuses années qu'un jeune François consacre à l'étude des mots.

On a écrit (2) de M. Conrart, qu'entendant lire des Traductions, il devinoit où le Traducteur avoit bronché. D'accord : il ne lui falloit pour cela que du sentiment, guide aussi sûr, disons incomparablement plus sûr, qu'un savoir mal digéré. Mais de quoi je doute, c'est que

„ (1) Nemini dubium esse potest, quin Græcæ „ nationi multò facilior ad scientias via fuerit, quàm „ ceteris, quippe in solo judicio, non in memoria „ excolenda, aut peregrino ullo sermone laborabat. „ Romanis callere alienam linguam necesse fuit. „ Et tamen cum iis multò melius quàm cum posteris „ actum est, quòd hanc solam ediscebant, nos „ & latinam eorum ediscendam habemus : illi peregrinatione, usu, & commercio cum Græcis, nos „ improbo labore. *Nic. Borbon. præfat. in Thucyd.* „ pag. 197.

(2) Voyez Balzac, Tom. II. pag. 654.

que son oreille pût *faire* (3) *la différence d'un vers de Virgile d'avec un vers de tout autre Poëte latin.* Comment le comprendre ? Un Allemand qui entendra chanter divers endroits de nos Opéra, dira bien, sans savoir le François, ce qui sera de Lulli, & ce qui n'en sera point. Mais pour l'harmonie poëtique, n'est-elle pas d'un tout autre genre ? Et cet Allemand, qui n'a point l'oreille faite au son de nos mots, mettra-t-il quelque différence entre la dureté de Chapelain, & la douceur de Racine ?

Qu'on ne s'étonne pas, au reste, si M. Conrart, avec tant d'esprit, & avec tant de goût, n'a fait que si peu d'ouvrages. Trop de modestie, trop de peine à se contenter soi même, l'envie immodérée de donner à la lecture un temps que la composition nous dérobe, les emplois publics, les soins domestiques, les maladies habituelles, mille raisons peuvent mettre obstacle à la fécondité des meilleures plumes : & une partie tout au moins de ces raisons avoit lieu à l'égard de M. Conrart, qui fut horriblement gouteux les trente derniéres années de sa vie.

Mais au défaut de ses propres ouvrages, ceux d'autrui nous parlent en sa faveur. Car les premiers (4) écrivains de son temps se firent tous un mérite, & comme à l'envie, de lui dé-

(3) Voyez les *Oeuvres posthumes de Maucroix*, premiére Lettre à un P. de la C. de J.

(4) *D'Ablancourt* lui dédia son Minucius Félix, & son Lucien *Costar*, ses Entretiens. *Ménage*, ses Origines de la langue Françoise. *Giry*, sa Traduction du Dialogue des causes de la corruption de l'Eloquence. *Cassagnes*, sa Rhétorique de Cicéron. *Borel*, son Trésor des recherches, &c.

dédier quelques-uns de leurs livres. Assurément cette foule d'épîtres dédicatoires à un simple particulier, qui n'étoit pas un *Montoron*, prouve bien l'estime qu'on avoit pour lui.

Aussi nous en parle-t-on (5) comme d'un homme qui avoit souverainement les vertus de la société. Il gouvernoit son bien, sans être ni avare ni prodigue; & il savoit tirer d'une médiocre fortune plus d'agrément pour lui & pour ses amis, que la fortune la plus opulente n'en fournit à d'autres. Il étoit touché des malheurs d'autrui, & trouvoit les moyens d'y subvenir par des voies qu'on n'apercevoit point. Il avoit le cœur très-sensible à l'amitié, & lorsqu'une fois on avoit la sienne, c'étoit pour toujours. S'il y avoit du défaut dans sa conduite à cet égard, c'étoit de trop excuser. Peu de personnes ont eu comme lui l'amitié, la confiance, & le secret de ce qu'il y avoit de plus grand dans tous les états du Royaume, en hommes & en femmes. On le consultoit sur les plus grandes affaires; & comme il connoissoit le monde parfaitement, on avoit dans ses lumiéres une ressource assurée. Il gardoit inviolablement le secret des autres, & le sien. On ne pouvoit pourtant pas dire qu'il fût caché; & sa prudence n'avoit rien qui tînt de la finesse. Au reste, s'il disputoit quelquefois, c'étoit pour la vérité qu'il disputoit : & comme il la préféroit à tout, son amour pour la vérité avoit aux yeux des personnes indifférentes un air d'opiniatreté.

Il

(5) Je peins ici M. Conrart d'après ce qui m'en a été dit par feu M. l'Abbé de Dangeau, qui, sans y penser, se peignoit lui même.

Digitized by Google

Il étoit Parisien, mais d'une famille sortie du Hainault, & noble depuis (6) long temps. Né dans le sein du Calvinisme, il eut toujours l'esprit préoccupé de ses erreurs ; sans que son cœur en fût moins tendre pour tout ce qu'il connut d'honnêtes gens, qui pensoient autrement que lui. Il se maria en 1634, n'eut point d'enfans, & mourut à Paris dans sa soixante & douziéme année.

Après sa mort, comme c'étoit un temps où les bontez du Roi pour l'Académie réveilloient l'attention de la Cour, un des plus grands Seigneurs, mais qui ne s'étoit que médiocrement cultivé l'esprit, se proposa pour la place vacante. De le refuser, ou de le recevoir, l'embarras paroissoit égal. Ce fut dans cette occasion que M. Patru, avec cette autorité que donne l'âge joint au vrai mérite, ouvrit l'assemblée par un apologue. *Messieurs*, dit-il, *un ancien Grec avoit une lyre admirable ; il s'y rompit une corde ; au lieu d'en remettre une de boyau, il en voulut une d'argent ; & la lyre, avec sa corde d'argent, perdit son harmonie.*

Je m'imagine voir le peuple Romain, qui écoute la fable de Ménénius Agrippa. Celle-ci n'eut pas un effet moins prompt. Elle tomboit, on le voit assez, non sur la condition seule, mais sur l'incapacité du prétendant. Car qui doute que la Cour, bien loin de nuire à un bon esprit, ne soit au contraire l'école la plus propre à le former ? Et une Compagnie, dont l'unique

(6) Dans le Trésor de Borel, pag. 178. il est dit que Jean Conrart, de qui descend l'Académicien, étoit l'un des Ecuyers du Duc de Bourgogne, l'an 1340.

que but est d'affermir le bel usage de la Langue, & de travailler sans cesse à la perfection du goût, n'a-t-elle pas de grands secours à espérer d'un Seigneur, qui vit dans le centre du goût & de la délicatesse? Le mélange des Seigneurs avec des gens qui ne connoissent que leurs livres, est comme un sel qui préserve ceux-ci d'un je ne sais quel pédantisme, aussi ennemi de la politesse, que l'ignorance même. Il faut du sel pour assaisonner, pour conserver les meilleures viandes, mais il en faut avec modération.

OUVRAGES DE M. CONRART.

I. *Epître* dédicatoire, au devant de la *Vie de Philippe de Mornay*. Leyde, 4. 1647.

II. *Epître* en vers, imprimée dans la I. partie des Epîtres de Boisrobert.

III. *Balade*, en réponse à celle du *Gouteux sans pareil*, imprimée parmi les Oeuvres de Sarasin.

IV. Préface des Traitez postumes de Gombauld.

V. *Imitation du Pseaume XCII.* dans le Tom. I. des Poësies Chrétiennes & diverses.

VI. *Les Pseaumes* (il n'y en a que 51.) *retouchez sur l'ancienne version de Clément Marot*, &c. Charenton, 12. 1677.

VII. *Lettres familières à M. Félibien.* Paris, 12. 1681.

XIII.

XIII.

JACQUES CASSAGNES,

Docteur en Théologie, Garde de la Bibliothéque du Roi, reçu à l'Académie en 1661. *mort le* 19. *Mai* 1679.

Né, & élevé à Nîmes, dans le sein d'une (1) famille opulente, il vint jeune à Paris, où il prit d'abord les deux routes qui peuvent le plus promptement mener à se faire un nom. Je veux dire la Prédication, & la Poësie. Car un Savant n'est connu qu'à la longue; il ne l'est même que de ses pareils; & souvent il travaille moins pour lui, que pour la postérité. Mais le nom d'un Poëte, d'un Prédicateur vole bientôt de bouche en bouche; & quand sa réputation ne devroit être que passagére, du moins elle n'est pas tardive, il en joüit.

Une Ode que M. l'Abbé Cassagnes fit à la loüange de l'Académie Françoise, lui en ouvrit les portes à l'âge de vingt-sept ans.

Un de ses Poëmes, où il introduit Henri IV. donnant des instructions à Louis XIV. plut infiniment à M. Colbert; & ce grand Ministre, qui ne savoit point estimer sans récompenser, lui procura une pension de la Cour, le fit Garde de la Bibliothéque du Roi, & le nomma

(1) Son pére Michel Cassagnes fut Maître des Requêtes du Duc d'Orléans, puis Trésorier du Domaine de la Sénéchaussée de Nîmes.

Digitized by Google

ma ensuite un des quatre premiers Académiciens, dont. l'Académie des Inscriptions fut d'abord composée.

Quant à son talent pour la Chaire, je n'en sais rien de particulier, si ce n'est qu'après avoir été applaudi dans Paris, il fut nommé pour prêcher à la Cour, mais n'y prêcha point: & cela, parce qu'un peu avant qu'il dût y paroître, la Satire où son nom est lié avec (2) celui de l'Abbé Cotin, étant devenuë publique, il craignit avec raison de trouver les Courtisans disposez à le condamner sans l'entendre. Cependant, à juger de lui par son Oraison funébre de M. de Péréfixe, il n'étoit pas sans mérite pour le temps où il prêchoit. Et après tout, si nous voulons dire vrai, qu'étoit-ce parmi nous que l'éloquence de la Chaire, avant que les Fléchiers nous eussent appris les graces de la diction; que les Bossuets nous eussent donné une idée du pathétique & du sublime; que les Bourdaloués nous eussent fait préférer à tout le reste, la raison mise dans son jour? Jusqu'alors, ce qu'on appeloit prêcher, c'étoit mettre ensemble beaucoup de pensées mal assorties, souvent frivoles, & les énoncer avec de grands mots.

Quoi qu'il en soit, le trait satirique dont le cœur de M. l'Abbé Cassagnes fut blessé, eut des suites déplorables. Pour un homme ardent, ambitieux, & dans l'âge où l'amour de la gloire a le plus d'empire, quelle douleur de se voir comme arrêté au milieu de sa course, par une raillerie devenuë *Proverbe en naissant*! Il fit les derniers efforts pour regagner l'estime du

Pu-

(2) Despreaux, Sat. III. vers 60.

Public; il produisit coup sur coup divers ouvrages, qui certainement devoient lui faire honneur; il en méditoit encore un (3) autre de plus longue haleine, lorsqu'enfin il succomba sous le poids, & de l'étude, & du chagrin. Ses parens, avertis que sa tête se dérangeoit, accoururent du fond de leur province, & l'ayant trouvé hors d'état de pouvoir être transporté en Languedoc, furent contraints de le mettre à Saint Lazare, où il mourut âgé seulement de quarante-six ans. Triste effet de la Satire, & qui devoit bien rendre amer pour l'auteur lui-même, le plaisir qu'elle pouvoit d'ailleurs lui donner!

(3) Des Homélies propres à être récitées au Prône dans les églises où il n'y auroit point de Prédicateur. Voyez les Paralléles des Anciens & des Modernes, tom. III.

OUVRAGES DE M. CASSAGNES.

I. *Ode* (de 400. vers) *pour l'Académie Françoise*. Paris, 4. 1660.

II. *Henri le Grand au Roi.* Poëme (d'environ 600. vers) Paris, fol. 1661.

III. *Ode* (de 200. vers) *sur la naissance de M. le Dauphin*. Paris, 4. 1662.

IV. *Préface sur les Oeuvres de M. de Balzac*, édition de Paris, fol. 1665.

V. *Ode* (de 260. vers) *sur les Conquêtes du Roi en Flandres*. Paris, 4. 1667.

VI. *Poëme* (d'environ 500. vers) *sur la Conquête de la Franche-Comté*. Paris, fol. 1668.

VII. *Oraison funébre de M. de Péréfixe, Archevêque de Paris*, 1671.

VIII.

Digitized by Google

VIII. *Poëme* (d'environ mille vers) *sur la Guerre de Hollande*. Paris, fol. 1672.

IX. *Traité de Morale sur la Valeur*. Paris, 12. 1674.

X. Traduction des trois livres *de Oratore*, sous ce titre: *la Rhétorique de Cicéron*, &c. Paris, 12. 1674.

XI. Traduction de Salluste, intitulée: *l'Histoire de la Guerre des Romains*, &c. Paris, 12. 1675.

XII. *Poësies diverses*, dans des Recueils de son temps.



XIV.

OLIVIER PATRU,

Avocat au Parlement, reçu à l'Académie en 1640. mort le 16. Janvier 1681.

Il naquit à Paris en 1604. Il fut élevé comme la plûpart des Parisiens, avec trop de mollesse. C'étoit le plus bel enfant qu'on pût voir. De l'esprit, des maniéres, du penchant à l'étude, pourvû néanmoins qu'on lui choisît une étude agréable. Il fit excellemment ses Humanitez: en Philosophie, au contraire, la barbarie des termes le révolta. Sa mére, qui étoit une riche Procureuse, lui voyant de l'aversion pour ses cahiers, les jettoit elle-même au feu, & lui donnoit des Romans à lire. Ensuite, un jour par semaine, elle invitoit quelques-unes de ses voisines, & devant elles lui faisoit rendre compte de

Digitized by Google

de ses lectures. Il narroit avec une grace infinie; toutes ces femmes sortoient charmées; & l'auditoire grossit enfin à un tel point, que n'y ayant plus de quoi recevoir tout ce qui se présentoit, les assemblées furent rompuës.

Dans un (1) voyage qu'il fit à Rome en „ 1623, il rencontra à Turin M. d'Urfé, qui „ venoit de donner l'*Astrée* au Public, & il lui „ parla des beautez de son ouvrage d'une ma- „ niére si intelligente, que ce Seigneur, qui „ passoit alors pour l'auteur François le plus spi- „ rituel & le plus poli, l'engagea à passer au „ retour par sa maison de Forêt, pour l'entre- „ tenir à fond de son *Astrée*, & lui en expli- „ quer le mystére: mais le jeune voyageur ap- „ prit la mort de M. d'Urfé en repassant par „ Lyon.

Pour peu qu'il eût naturellement aimé le faux & le frivole en matiére d'Eloquence, les Romans eussent sans doute achevé de le gâter: sur-tout dans un temps où le Barreau avoit un goût encore plus mauvais, s'il se peut, que les Romans même. En ce temps-là, pour être souverainement éloquent, il falloit qu'un Avocat ne dît presque rien de sa cause; mais qu'il fît des allusions continuelles aux traits de l'antiquité les moins connus; & qu'il eût l'art d'y répandre une nouvelle obscurité, en ne faisant de tout son discours qu'un tissu de métaphores. Cicéron, que M. Patru se rendit de bonne heu-

(1) Voyez l'Eloge de M. Patru, au devant de ses Plaidoyez, édition de Paris 1681. Ceci en est tiré mot à mot. Le P. Bouhours, ami particulier de M. Patru, & qui lui a dédié le premier volume de ses Remarques sur la Langue, est l'auteur de cet Eloge.

Digitized by Google

heure familier, & dont il traduisit une des plus belles Oraisons, lui fit comprendre qu'il faut toujours avoir un but, & ne jamais le perdre de vûë: qu'il faut y aller par le droit chemin, ou si l'on fait quelque détour, que ce soit pour y arriver plus sûrement: & qu'enfin si les pensées ne sont vraies, les raisonnemens solides, l'élocution pure, les parties du discours bien disposées, on n'est pas Orateur. Il se forma donc sur Cicéron, & le suivit d'assez près en tout, hors en ce qui regarde la force & la véhémence. Mais outre qu'elle pouvoit ne pas convenir à la douceur de son caractére, si d'ailleurs nous considérons de combien de vices il eut à purger l'éloquence de son siécle, nous lui pardonnerons aisément de n'avoir pas eu toutes les vertus.

Il fut connu du Cardinal de Richelieu par la belle épître qui est au devant du *Nouveau Monde de Laet*. Quand les Elzeviers présentérent ce livre au Cardinal, il lut & relut l'épître dédicatoire, il la trouva d'un style merveilleux, & sachant que c'étoit M. Patru qui l'avoit faite, il lui destina une (2) place d'Académicien.

A sa réception, M. Patru prononça un fort „ beau (3) Remerciment, dont on demeura „ si

(2) Apparemment les intentions du Cardinal demeurérent secrettes jusqu'aux approches de l'élection: car Patru eut un concurrent: & voici ce qu'en dit Chapelain dans une de ses lettres à Balzac, du 8. Juillet 1640.

„ L'Abbé d'Aubignac pensant avoir un pied dans „ l'Académie, *repulsam passus est*, à cause d'un libel„ le qu'il avoit fait contre la Roxane de M. des „ Marests. On lui a préféré M. Patru, cet excel„ lent Avocat notre ami.

(3) Pellisson, Histoire de l'Académie.

„ si satisfait, qu'on a obligé tous ceux qui ont
„ été reçus depuis, d'en faire autant. D'abord ces Discours ne furent que des complimens peu étendus: ils se prononçoient à huis clos, & devant les Académiciens seuls, tant que la Compagnie s'assembla chez M. le Chancelier Seguier: mais depuis qu'elle s'assemble au Louvre, & qu'elle ouvre ses portes les jours de réception, ce ne sont plus de simples remercimens, ce sont des Discours d'apparat. Et quoique la matiére de ces discours soit toujours la même, l'art oratoire est tellement un Protée, que par leurs formes différentes ils paroissent toujours nouveaux.

Personne, depuis 1640. n'a été dispensé de cet usage, que M. Colbert, & M. d'Argenson, lesquels ont été reçus l'un & l'autre en des circonstances où l'extrême vivacité des affaires publiques, dont le fardeau tomboit sur eux, les mettoit hors d'état de se prêter pour quelques instans à leur propre gloire. Les motifs particuliers, & passagers, qui leur ont fait obtenir cette dispense, sont la confirmation de la règle générale. Mais il est triste pour l'honneur des Lettres, qu'on n'ait pas usé de la même indulgence envers le feu Duc de la Rochefoucauld, auteur de ces *Maximes* si connuës. Car l'obligation de haranguer publiquement le jour qu'il auroit été reçu, fut le seul obstacle qui l'éloigna de l'Académie: & cela, parce qu'avec tout le courage qu'il avoit montré dans plusieurs occasions des plus vives, & avec toute la supériorité que sa naissance & son esprit lui donnoient sur des hommes ordinaires, il ne se croyoit pas (4) capable de soutenir la vuë d'un au-

(4) *Huet. Comment. lib. V. pag.* 317.

auditoire, & de prononçer seulement quatre lignes en public sans tomber en pâmoison.

Pour revenir à M. Patru, c'étoit, selon le P. Bouhours, *l'homme du Royaume qui savoit le mieux notre langue.* Ajoutons qu'il la savoit, non pas en Grammairien seulement, mais en Orateur. Car le Grammairien écrit purement, correctement : l'Orateur l'imite en ces deux points ; mais de plus il veut de la noblesse, de l'élégance, de l'harmonie. Vaugelas n'a prétendu toucher qu'au grammatical. „ Quant aux „ beautez de l'élocution, la gloire d'en traiter, „ dit-il, est réservée tout entiére à une per- „ sonne qui médite depuis quelque temps notre „ Rhétorique, & à qui rien ne manque pour „ exécuter un si grand dessein ; car on peut „ dire qu'il a été nourri & élévé dans Athénes „ & dans Rome, comme dans Paris, & que „ tout ce qu'il y a d'excellens hommes dans „ ces trois fameuses villes, a formé son élo- „ quence ". Une si rare loüange s'adresse à M. Patru ; & c'est lui qui devoit être ce *Quintilien François*, que Vaugelas souhaite à la fin de ses Remarques.

On le regardoit effectivement comme un autre Quintilien, comme un Oracle infaillible en matiére de goût & de critique. Tous ceux qui sont aujourd'hui nos maîtres par leurs écrits, se firent honneur d'être ses disciples,

Et nous n'aurions besoin d'Apollon ni de Muses,
Si l'on avoit toujours des hommes comme lui,

dit-on dans son épitaphe. Cependant, par deux grands exemples que je vais citer, nous verrons que, si d'un côté il nous est important de nous faire

faire *des amis prompts à nous censurer*, d'un autre côté aussi nous pouvons quelquefois, nous devons même résister à leur censure.

Premier exemple, celui de M. de la Fontaine. Jamais il n'eût fait ses Fables, s'il en eût cru M. Patru. *Ce n'est pas*, dit-il dans sa Préface, *qu'un des maîtres de notre éloquence n'ait desaprouvé le dessein de les mettre en vers.*

Autre exemple, celui de M. Despreaux, à qui M. Patru soutenoit que l'Art poëtique, dans le détail où il se proposoit d'entrer, n'étoit pas une matiére susceptible d'ornement.

Ainsi ces deux ouvrages, les Fables de la Fontaine, & l'Art poëtique de Despreaux, ouvrages admirables, & des plus parfaits, sans doute, que nous ayons en notre langue, nous ne les aurions pas, si l'autorité d'un habile Critique avoit prévalu.

Il faut, ce me semble, qu'un sage écrivain distingue l'entreprise d'avec l'exécution. Pour l'exécution, qu'il s'en rapporte à des amis sincéres; c'est à eux à juger ce qu'elle vaut. Mais pour l'entreprise, qu'il consulte ses forces, & qu'il se livre à son génie; c'est à lui à se sentir.

J'ai dit que M. Patru avoit traduit une Oraison de Cicéron : je me serois mieux exprimé, si j'avois dit qu'il en a fait deux Traductions fort différentes l'une de l'autre. Car qu'on lise celle qu'il publia (5) en 1638. & qu'on la compare avec celle qui est dans le Recueil de ses Plaidoyez, on n'y trouvera presque point de tours qui se ressemblent, presque point de phrases qui soient entiérement les mêmes dans les

(5) Dans le Recueil des *Huit Oraisons de Cicéron*, dont quatre sont traduites par d'Ablancourt,

les deux éditions. Rien ne fait mieux voir jusqu'où il poussoit sa délicatesse. Un jeune homme qui veut se former à écrire, fera plus de profit dans cet examen, que dans un amas de préceptes sur le style. La seconde façon d'un auteur est la critique de la premiére; cherchons donc en nous-mêmes la raison des changemens qu'il a faits: & quand nous la trouvons, comme il n'est pas bien difficile pour l'ordinaire d'y réussir, figurons-nous que c'est l'Auteur qui nous parle, qui nous montre que cette expression est foible, que ce tour est lâche, que pour bien faire il falloit s'y prendre de telle autre maniére. Par ce moyen, nous nous donnons en quelque sorte pour précepteur un Corneille, un Racine, un Despreaux; car leurs ouvrages sont pleins de changemens. Mais quelquefois leurs corrections tombent sur la pensée: ainsi l'examen que je propose, peut se faire encore plus utilement sur la Traduction de M. Patru, où les changemens ne regardent, & ne sauroient regarder que l'expression.

Il promettoit une Rhétorique, mais on n'en trouva qu'un projet informe parmi ses papiers. Il n'étoit pas homme d'un grand travail. D'ailleurs, le soin excessif qu'il apportoit à la correction de ses ouvrages, lui donnoit le temps de vieillir sur une période. Le mal est que ses affaires domestiques en souffrirent, & qu'à la fin il fut durement vexé par ses créanciers. Mais fermons les yeux sur les accidens de la fortune; & dans un Académicien si célébre, après avoir parlé de son esprit, aimons plutôt à voir quelles furent les qualitez de l'ame.

„ Il avoit (6) dans le cœur une droiture qui „ se

(6) Eloge de M. Patru, déja cité.

„ se sentoit de l'innocence des premiers siécles, „ & qui étoit à l'épreuve de la corruption du „ monde. Il n'y eut jamais un homme de meil- „ leur commerce, ni un ami plus tendre, plus „ fidelle, plus officieux, plus commode, & „ plus agréable. La mauvaise fortune qu'il a „ éprouvée, selon la destinée de la pluspart des „ hommes de lettres qui ont un mérite extraor- „ dinaire, ne put altérer la gaieté de son hu- „ meur, ni troubler la sérénité de son visage. „ Les malheurs d'autrui le touchoient plus que „ les siens propres ; & sa charité envers les „ pauvres, qu'il ne pouvoit voir sans les soula- „ ger, lors même qu'il n'étoit pas trop en état „ de le faire, lui a peut-être obtenu du Ciel „ la grace d'une longue maladie, pendant la- „ quelle il s'est tourné tout-à-fait vers Dieu. „ Car après avoir vécu en honnête homme, & „ un peu en Philosophe, il est mort en bon „ Chrétien, dans la participation des Sacremens „ de l'Eglise, & avec les sentimens d'une sin- „ cére pénitence.

OUVRAGES DE M. PATRU.

I. *Plaidoyers & autres Oeuvres.* Paris, 4. 1670. La seconde édition (*Paris*, 8. 1681.) est plus ample d'un tiers. Celle de Hollande 1692, & de Paris 1714, sont augmentées de ses *Observations sur les Remarques de Vaugelas.*

II. *Réponse du Curé à la lettre du Marguillier sur la conduite de M. le Coadjuteur*, citée par le P. le Long, Bibl. Hist. num. 9432.

III. *Traité* manuscrit *des libertez de l'Eglise Gallicane*, cité là-même, num. 2361.

X V.

XV.

CHARLES COTIN,

Conseiller & Aumônier (1) *du Roi, reçû à l'Académie le* 3. *Mai* 1655. *mort en Janvier* 1682.

Si je m'étois proposé de faire l'éloge des Académiciens, dont j'ai à parler dans ce volume, j'avouë que je me sentirois arrêté tout court au nom de Cotin. Hé comment réhabiliter sa mémoire? Plaignons le seulement d'avoir déplu à deux hommes, dont un trait de plume donnoit à qui bon leur sembloit, une immortalité de gloire, ou d'ignominie; & voyons d'abord par où il se les étoit attirez.

Pour Despreaux, le fait est que ses premiers ouvrages commençant à faire bruit sur le Parnasse, il souhaita d'en montrer quelques essais à l'Hôtel de Ramboüillet, alors souverain Tribunal des beaux esprits. Chapelain, Ménage, & Cotin y étoient le jour qu'il y parut. Arténice & Julie louérent le jeune Poëte, mais en même temps lui conseillérent par bonté, & avec cette politesse dont les personnes de leur rang savent toujours assaisonner un avis, de consacrer ses ta-

(1) On lui donne dans quelques listes deux autres qualitez; celle d'*Abbé de Montfronchel*, & celle de *Chanoine de Bayeux*. Pour l'Abbaye, je ne sais ce que c'est. Pour le Canonicat, il est vrai que M. Cotin en prit possession en 1650. mais ne voulant pas résider à Bayeux, il le résigna dès l'année suivante.

Digitized by Google

talens à une espèce de poësie moins odieuse, & plus généralement approuvée, que ne l'est la Satire. Chapelain, Ménage, & Cotin appuyérent la même thése: mais durement, & avec l'aigreur de gens que l'intérêt personnel anime. Despreaux en fut piqué, & jura dès lors *in petto* de se vanger en temps & lieu.

Une autre source de sa haine pour l'Abbé Cotin, c'est que celui-ci étoit intime ami de Gilles Boileau; & que dans les brouilleries qui survenoient entre les deux fréres, il prenoit toujours le parti de l'aîné, & n'oublioit rien pour susciter des chagrins domestiques au cadet.

Venons à Moliére. Quand il donna son *Misantrope*, l'Abbé Cotin & Ménage se trouvérent à la premiére représentation, & tous deux au sortir de là ils allérent sonner le tocsin à l'Hôtel de Ramboüillet, disant que Moliére joüoit ouvertement M. le Duc de Montauzier, dont en effet la vertu austére & inflexible passoit mal à propos dans l'esprit de quelques Courtisans pour tomber un peu dans la misantropie. Plus l'accusation étoit délicate, plus Moliére sentit le coup. Mais il l'avoit prévenu, en communiquant sa piéce avant qu'elle fût joüée, à M. de Montauzier lui-même, qui, loin de s'en offenser, l'avoit vantée, & avec raison, comme le chef-d'œuvre de l'auteur.

Au reste, la charmante Scéne (2) de Trissotin & de Vadius est d'après nature. Car l'Abbé Cotin étoit véritablement (3) l'auteur du Sonnet

(2) *Femmes savantes*, Acte III. Scéne 3.

(3) On voit ce Sonnet dans la seconde partie de ses *Oeuvres Galantes*, pag. 512.

Quant au Madrigal *sur un carosse de couleur amarante*, il y est aussi: mais comme un badinage donné pour tel.

Digitized by Google

net à la Princesse Uranie. Il l'avoit fait pour Madame de Nemours, & il étoit allé le montrer à Mademoiselle, Princesse qui se plaisoit à ces sortes de petits ouvrages, & qui d'ailleurs considéroit fort M. l'Abbé Cotin, jusque-là même qu'elle *l'honoroit* (4) *du nom de son ami.* Comme il achevoit de lire ses vers, Ménage entra. Mademoiselle les fit voir à Ménage, sans lui en nommer l'auteur : Ménage les trouva ce qu'effectivement ils étoient, détestables : là-dessus nos deux Poëtes se dirent à peu près l'un à l'autre les douceurs que Moliére a si agréablement rimées.

Un libelle, intitulé *la Ménagerie*, où l'Abbé Cotin entasse injures sur injures contre Ménage, fut la suite de ce qui s'étoit passé chez Mademoiselle. Que ne fit-il pas aussi contre Despreaux, & en vers, & en prose? Jusque-là nous voyons qu'il ne manqua point de courage, & qu'on lui faisoit mettre l'épée à la main tant qu'on vouloit. Au lieu qu'il se tint dans l'inaction, dès que Moliére l'eut frappé : soit qu'il se crût assommé de ce dernier coup, qui véritablement est des plus rudes : soit qu'en 1672. qui est l'année qu'on joüa pour la premiére fois les *Femmes savantes*, l'âge l'eût déjà mis hors de combat. Car il baissa extrêmement sur la fin de ses jours ; & même ses parens, à ce que dit M. Perrault, agirent pour obtenir qu'il fût (5) mis en curatelle.

Mais au fond, & tout préjugé à part, étoit-il homme si méprisable, qu'il méritât d'être immolé à la risée publique? Encore une fois, mon

(4) Tome I. du Mercure Galant, 1672.
(5) Perrault, *Paralléles*, Tom. III.

mon dessein n'est nullement de le loüer. Si pourtant j'étois chargé de faire son apologie, il me semble que j'en viendrois à bout, sans recourir à l'art imposteur de ceux qui ont fait l'éloge de la Folie, ou de la Fiévre; de Busiris, ou de Néron. Je chercherois M. l'Abbé Cotin dans ses ouvrages sérieux: dans ce qu'il a écrit sur les principes du monde, sur l'immortalité de l'ame, sur le Cantique des Cantiques. Je montrerois par ces mêmes ouvrages, qu'il étoit versé dans la Philosophie & dans la Théologie; qu'il savoit du Grec, de l'Hébreu, du Syriaque. Je m'appuierois sur l'autorité de ceux qui assurent qu'*il auroit* (6) *pu dire par cœur Homére & Platòn*. Je dirois que dans ses Poësies même, qui sont le plus foible de ses ouvrages, il y a des choses très-spirituelles, & bien tournées. Je trouverois dans les endroits qu'il a traduits de Lucréce, des vers assez beaux pour faire honneur à un Poëte, qui n'auroit été que Poëte. Je ferois avoüer que sa prose a ce je ne sais quoi d'aisé, de naïf, & de noble, qui sent son Parisien élevé avec soin. Enfin je dirois que M. l'Abbé Cotin avoit l'honneur d'être reçu & chéri dans les plus illustres compagnies, où l'on ne faisoit accueil qu'au mérite, chez Madame de Guise, chez Madame de Nemours, à l'Hôtel de Ramboüillet, chez Mademoiselle de Montpensier. A l'égard de ses Sermons, comme il n'en reste aucune trace, je me contenterois de faire observer qu'il a prêché seize Carêmes dans les meilleures Chaires de Paris, & que vraisemblablement, s'il avoit toujours été aussi grêlé que la Satire le dit,

(6) Perrault, *Paralléles*, Tom. III.

dit, il n'auroit pas eu la constance de pousser si loin une carriére si pénible. Convenons donc de bonne foi qu'il est à plaindre de n'avoir pas eu le tranquille sort de tant d'autres écrivains, qui dans le fond ne valent pas mieux que lui, ou peut-être valent moins. Pendant leur vie, on les laisse jouir de la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes; & après la mort, leur mémoire est comme ensévelie avec leurs cendres dans un même tombeau.

OUVRAGES DE M. COTIN.

I. *Théoclée, ou la vraie Philosophie des principes du monde*. Paris, 4. 1646.
II. *Recueil de Rondeaux*. Paris, 12. 1650.
III. *Traité de l'ame immortelle*. Paris, 4. 1655.
IV. *Poësies Chrétiennes*. Paris, 8. 1657.
V. *Oraison funébre pour Messire Abel Servien*, &c. Paris, 4. 1659.
VI. *Œuvres meslées, contenant Enigmes, Odes*, &c. Paris, 12. 1659.
VII. *La Pastorale sacrée, ou Paraphrase du Cantique des Cantiques*, &c. Paris, 12. 1662.
VIII. *Réflexions* (de 33. pages) *sur la conduite du Roi, quand il prit le soin des affaires par lui-même*. Paris, 4. 1663.
IX. *Oeuvres Galantes en prose & en vers*. Paris, 12. Tom. I. 1663. II. 1665.
X. *Odes Royales sur les mariages des Princesses de Nemours*. Paris, 8. 1665.
XI. *La Ménagerie*. 12. 1666.
XII. *La Critique desinteressée sur les Satires du temps*. 8. 1666.
XIII. *Salomon, ou la Politique Royale*. Ce sont trois Discours en prose, d'environ 60

pages chacun, imprimez séparément, & sans date.

XIV. *Poësies diverses*, dans les Recueils de son temps, & qui ne sont comprises ni dans ses *Poësies Chrétiennes*, ni dans ses *Oeuvres Galantes*.

XVI.

FRANÇOIS EUDES DE MEZERAY,

Historiographe de France, reçu à l'Académie en 1648. *mort le* 10. *Juillet* 1683.

Il naquit (1) en 1610. à Ry, village de basse Normandie, entre Argentan & Falaise. On l'envoya pour ses études à l'Université de Caen, où il fit de grands progrès, sur-tout dans la Poësie. Il conçut même une telle opinion de sa facilité à faire des vers, qu'à l'âge de vingt ans il la regardoit comme un talent capable d'assûrer, & sa gloire, & sa fortune.

Plein de cette idée, il vint chercher à Paris son illustre (2) compatriote M. des Yveteaux, qui avoit toute sa vie cultivé les Muses, & qui, jusque dans une extrême vieillesse, ne fut pas moins aimable par le goût qu'il conservoit pour les amusemens du bel âge, que considérable par

(1) d'Isaac Eudes, Chirurgien établi à Ry; & de Marthe Corbin Le P. Jean Eudes, Instituteur d'une Congrégation de Prêtres nommez *Eudistes*, étoit l'aîné de Mézeray.

(2) Nicolas Vauquelin des Yveteaux, mort le 9. Mars 1649. à l'âge de 90. ans.

Digitized by Google

par l'honneur qu'il avoit eu d'être Précepteur de Louis XIII. La premiére fois que M. de Mézeray parut chez lui, il entendit conter une avanture galante, dont aussi-tôt il résolut de faire une Comédie. Toute la nuit il rima; & dès le lendemain son premier Acte fut achevé. Il avoit cru par une si grande diligence surprendre agréablement M. des Yveteaux, & mériter ses bonnes graces. Mais le sage vieillard lui fit honte de cette facilité: lui représenta que c'étoit un défaut presque incorrigible, avec lequel on étoit sûr de ne faire jamais un bon vers: & prenant enfin un ton d'autorité, lui conseilla sérieusement de s'appliquer à la Politique & à l'Histoire; deux connoissances qui pourroient servir à le pousser dans le monde.

Tout jeune qu'étoit M. de Mézeray, il se rendit à la solidité de ce discours; & avec d'autant plus de soumission, que sa ressource la moins douteuse consistoit dans le crédit de M. des Yveteaux, qui en effet lui procura peu de temps après, dans notre armée de Flandres, l'emploi d'Officier Pointeur. Il n'y fut que pendant deux campagnes: assez pour voir des armées de près, & pour se familiariser avec les termes de la milice: en sorte qu'un jour, s'il vouloit écrire, il pût éviter les fautes où tombent ces auteurs, qui s'exposent à parler guerre sans en savoir la langue. Il revint à Paris, il s'enferma dans le collége de Sainte Barbe; & là, enséveli durant six ou sept années de suite dans un tas d'imprimez & de manuscrits, il prépara, il arrangea les matériaux de notre Histoire.

Avant que de se mettre à la composition d'un ouvrage, il faut avoir travaillé à se faire

Digitized by Google

un ſtyle. Rien de plus utile pour cela que de traduire ; car la néceſſité où l'on ſe trouve d'eſſayer vingt phraſes, avant que de tomber ſur une qui réponde exactement à la penſée de l'original, nous fait mieux ſentir la propriété des mots, & nous donne une plus grande abondance de tours. Auſſi fut-ce par des Traductions que M. de Mézeray commença : & ce travail, joint à ſes principales études, l'épuiſa de telle ſorte, qu'une fiévre lente étant ſurvenuë, on deſeſpéra de ſa vie. Le Cardinal de Richelieu, appliqué à découvrir tout ce qu'il y avoit de mérites cachez dans les galetas de Paris, apprit en même temps le nom, les projets, la maladie du jeune Hiſtoriographe, & ſur le champ lui envoya cinq cens écus d'or, dans une bourſe ornée de ſes armes.

Raſſembler des matériaux, & les mettre en ordre, ce fut ce qui occupa davantage M. de Mézeray. Du moment qu'il fut en train d'écrire, ſa plume courut avec cette prodigieuſe vîteſſe, dont je parlois tout à l'heure, mais qui eſt bien plus ſupportable en proſe qu'en vers. Il publia ſon premier *in-folio*, qu'il n'avoit que trente deux ans. Les deux autres, qui ſuivirent de fort près, n'emportérent pas même tout ſon loiſir. Car, dans l'intervalle du ſecond au dernier de ces trois immenſes volumes, il continua l'Hiſtoire des Turcs depuis 1612. juſqu'à 1649.

Après avoir ſurpaſſé dans ſa grande Hiſtoire de France tous ceux qui avoient fourni avant lui cette carriére, il ſe ſurpaſſa lui-même dans ſon *Abrégé*. Deux des plus ſavans hommes de ſon temps, le fameux Docteur Jean de Launoy pour l'Eccléſiaſtique, & M. du Puy pour le Civil, lui ſervirent à perfectionner cet ouvrage.

Heu-

Digitized by Google

Heureux si la joie qu'il eut de le voir généralement applaudi, n'avoit été troublée par M. Colbert.

Un certain esprit républicain, dont il se faisoit honneur, l'avoit porté à mettre dans cet Abrégé l'origine de toutes nos espèces d'impôts, avec des réflexions peu nécessaires, & qui n'étant bonnes qu'à nourrir le chagrin du peuple, ne convenoient pas dans la bouche d'un Historiographe, que la Cour gratifioit annuellement de quatre mille francs. Sur les plaintes de M. Colbert, il promit de se corriger dans une seconde (3) édition. Il se corrigea en effet, mais d'une maniére qui choqua, & le Public, & le Ministre: le Public, parce que la vérité y étoit altérée: le Ministre, parce qu'au fond ces adoucissemens n'étoient que des palliatifs. Enfin, pour ne pas laisser cette hardiesse impunie dans un auteur de nom, d'abord on supprima une moitié de sa pension; & comme il en murmura, peu de temps après on supprima l'autre.

Il fit mine après cet accident, de ne vouloir plus écrire: mais l'habitude étoit prise, il ne put la rompre. Seulement il choisit une matiére, qui par l'éloignement des temps ne donnât d'ombrage à personne. Il écrivit sur *l'Origine des François*; & cette derniére production, estimée de tous les connoisseurs, mit le sceau à la gloire qu'il s'étoit acquise.

Après la mort de M. Conrart, l'Académie lui

(3) Cette seconde édition parut en 1673.
Pour savoir plus particuliérement en quoi différent les diverses éditions de Mézeray, tant de sa grande Histoire, que de son Abrégé, voyez la Bibliothéque Historique du P. le Long.

lui conféra l'emploi de Sécrétaire perpétuel : non qu'elle l'ait jamais regardé comme un écrivain correct : mais en ce temps-là sur-tout, cette place ne pouvoit être donné qu'à un homme laborieux, & de bonne volonté, parcequ'il falloit que le Sécrétaire fît en son particulier le canevas du Dictionnaire, pour préparer d'une assemblée à l'autre le travail de la Compagnie.

Voilà ce que j'avois recueilli sur M. de Mézeray, avant que d'avoir vû sa Vie imprimée depuis peu en Hollande sans nom d'auteur. Je viens de la lire : avec quelle surprise ! Etoit-ce donc la peine de faire un livre pour nous apprendre qu'un Historien, dont la mémoire doit être chére aux François, étoit un homme bizarre jusqu'à l'extravagance la plus outrée ; ami „ de la débauche, même sur ses vieux jours ; „ sans religion, si ce n'est la veille de sa mort ?

Tous les témoins citez par l'auteur de cette Vie, sont morts, excepté un seul. Qu'ai-je donc fait ? J'ai écrit à ce seul (4) témoin vivant, pour savoir si les deux contes que l'on dit tenir de lui, sont bien vrais. Par la réponse que j'en ai reçuë, & qui est fort détaillée, j'ai vû jusqu'à quel point l'Auteur s'est joüé de la vérité. Jamais faiseur de Romans ou de Panégyriques n'en-

(4) M. du Châtel, Avocat au Parlement de Normandie, homme d'un rare mérite, & d'un savoir très-étendu.

Ou l'auteur de la Vie de Mézeray me demandera mes preuves : & alors je n'aurai qu'à lui produire la lettre de M. du Châtel.

Ou il souscrira par son silence à ce que je dis ici : & alors la réputation de Mézeray sera censée duëment réparée, quant aux deux extravagances qu'il lui impute, pag. 65. &c.

Digitized by Google

n'entendit si bien que lui, l'art d'altérer le fonds, & de feindre les circonstances.

Qu'il me pardonne, je l'en supplie, la vivacité qui m'emporte malgré moi en cette occasion. Si c'est l'auteur que l'on m'a nommé, je déclare qu'il m'est connu pour un homme plein d'honneur. Aussi voit-on aisément que dans sa Vie de Mézeray, il n'a voulu que rire, & faire rire. Mais ce qui me fâche, c'est qu'un écrivain vertueux ait en quelque sorte autorisé par son éxemple, ceux qui font par étourderie, ou par noirceur, ce qu'il a fait dans un esprit de plaisanterie. Car enfin, à parcourir ces satires anonymes, ces *Ana*, ces gazettes litéraires, dont le nombre se multiplie impunément tous les jours à la honte de notre siécle, ne diroit-on pas qu'il s'est formé une conspiration, qui en veut à l'honneur des gens de lettres?

Pour moi, engagé par la nature de l'Histoire que j'écris, à jetter les yeux sur ces misérables livres, dans l'espérance d'y apprendre quelques faits remarquables; je ne sçaurois dire combien j'y ai trouvé de choses inventées à plaisir, & de la fausseté desquelles j'ai preuve en main.

On me dira que j'aurois dû réfuter ces mensonges. Point du tout: ce seroit faire trop d'honneur à de vils écrivains sans nom, sans autorité, dans qui l'on ne voit aucune droiture, aucun principe, ni d'humanité, ni d'éducation. Je dis plus: ce seroit immortaliser leurs médisances, plutôt que de les anéantir. Et quelle pitié de voir que M. Bayle, un si beau génie, se plaise à déterrer les plus méprisables brochures, pour en tirer des anecdotes scandaleuses, qui reçoivent dans ses *in-folio* une seconde vie, plus durable que la premiére! Il connoissoit la mali-

gnité du cœur humain, il a voulu (5) la chatoüiller; mais soyons très-contens de n'avoir point de lecteurs à ce prix.

Quand même ces anecdotes seroient certaines, de quelle utilité peut-il être d'en faire mention? Vous me parlez d'un homme de lettres, parlez-moi donc de ses talens, parlez-moi de ses ouvrages; mais laissez-moi ignorer ses foiblesses, & à plus forte raison, ses vices. Il n'y en a que trop d'autres exemples, sans les placer dans des hommes pour qui d'ailleurs vous me demandez mon estime.

Je conviens que dans une Histoire générale on doit suivre la maxime de Cicéron, *Ne rien oser dire qui soit faux, & oser dire tout ce qui est vrai.* Il est à propos d'y peindre les vices des Princes, & de leurs Ministres, parce qu'ordinairement ce sont choses de notoriété publique, & qu'il est important d'être informé de ce qui a nui, ou servi au gouvernement. Mais dans l'Histoire, dans la Vie d'un simple particulier, je soutiens que cette maxime doit être bien restreinte par celle-ci: *Cui bono?* Tout ce qui ne peut tourner, ni à la louange du mort, ni à l'instruction des vivans, à quoi est-il bon?

(5) Ne craignoit-il point la malédiction lancée dans ces deux vers du bon Amyot?

Maudit sois-tu, qui vas faisant recueil
Des maux de ceux qui gisent au cercueil.

Opuscules de Plutarque, De la Curiosité.

OU-

OUVRAGES DE M. DE MEZERAY.

I. *Les vanitez de la Cour:* traduit du latin de Jean de Sarisbéry. *Paris*, 4. 1640.
II. *La vérité de la Religion Chrétienne*, traduit du latin de Grotius. *Paris*, 8. 1644.
III. *Histoire de France*. Paris, fol. Tom. I. 1643. II. 1646. III. 1651.
IV. *Histoire des Turcs*, &c. Paris, fol. 1650.
V. *Abrégé chronologique, ou Extrait de l'Histoire de France.* Trois volumes. Paris, 4. 1668.
VI. *L'Origine des François.* Amsterdam, 8, 1682.



XVII.

JEAN-BAPTISTE COLBERT,

Ministre & Sécrétaire d'Etat, reçu à l'Académie en Mars 1667, mort le 6. Septembre 1683.

Pour ébaucher l'éloge de M. Colbert, il faudroit un juste volume, où l'on décriroit ce qu'étoit la France avant lui, & ce qu'elle a été depuis: les Finances mises dans un ordre, dont l'idée même n'étoit jusqu'alors venuë à personne: la Marine rétablie, disons mieux, tirée en quelque sorte du néant: le Commerce, non seulement animé dans l'intérieur du Royaume, mais poussé jusqu'aux extrémitez de la terre.

Occupé de ces trois importans objets, d'où ré-

résultent la tranquillité, la richesse, & la force d'un Etat, il n'en travailloit pas moins au progrès de la Peinture, de la Sculpture, de l'Architecture; & pour entrer là-dessus dans quelque détail, combien auroit-on à nommer d'ouvriers célébres, que son goût & ses récompenses ont créez?

Mais n'auroit-on pas à lui donner encore de plus grandes loüanges sur ce qu'il a fait pour l'avancement des Lettres? C'est lui qui forma le dessein d'établir l'Académie des Inscriptions, & celle des Sciences. La Bibliothéque du Roi lui doit la plus considérable partie des richesses, qui l'ont renduë la premiére du monde. Il fut le canal par où passérent les immenses gratifications, que le Roi fit dans toutes les parties de l'Europe, à tout ce qu'il y avoit de Savans illustres. Et sans exagérer, on peut bien dire que le nom de Mécéne cessera d'être quelque chose, lorsqu'on le mettra en parallélé avec le nom de Colbert.

Un Ministre si sage étoit au dessus de cette foiblesse, qui fait que l'on n'a pas pour d'anciens établissemens le même zéle, que pour ceux dont on se croit l'auteur. Quoique l'Académie Françoise fût l'ouvrage d'autrui, quelle tendresse & quels égards n'eut-il pas pour elle? Il contribua plus que personne à la faire connoître, à la faire aimer du Roi. Il lui attira la plupart des graces, dont elle fut comblée sous son ministére; & non content des graces qui tomboient sur la Compagnie en corps, il en procura de particuliéres à tous ceux des Académiciens, dont la fortune ne répondoit pas au mérite. Il étoit attentif & ingénieux à mettre leurs talens en œuvre. Plus sa place l'élevoit

au

Digitized by Google

au dessus d'eux, plus il s'étudioit à leur témoigner qu'avec eux il n'étoit que leur confrére. Il leur donnoit (1) des fêtes dans sa belle maison de Seaux. Enfin, avec le titre d'Académicien on pouvoit compter sur ses bienfaits; & pour dire quelque chose de plus, sur son amitié.

„ Il trouvoit que le travail (2) du Diction-
„ naire n'avançoit pas assez à son gré: & ce
„ qu'on lui alléguoit là-dessus en faveur de la
„ Compagnie, lui sembloit suspect d'exagéra-
„ tion. Il voulut en juger par ses propres
„ yeux, & indépendamment du témoignage
„ d'autrui. Il vint pour cet effet à une des
„ assemblées ordinaires de l'Académie, lors-
„ qu'on ne l'y attendoit pas. Il assista deux
„ heures durant à l'examen du mot, dont on
„ faisoit (3) alors la révision. Il vit proposer,
„ agiter, & résoudre les différentes questions,
„ qui se présentérent là-dessus: & enfin le
„ Ministre le plus laborieux qui eût jamais été,
„ & le meilleur ménager du temps, sortit
„ pleinement convaincu que la lenteur qu'il
„ avoit reprochée lui même à l'Académie, ne
„ venoit point de sa faute; & qu'il étoit im-
„ possible qu'une Compagnie allât plus vîte
„ dans un travail de cette nature.

A sa mort l'Académie voulant faire pour lui (4) au de-là de ce qu'elle fait pour tout Académicien, eût souhaité que son Oraison funé-

(1) Mercure Galant, Octob. 1677.
(2) Mémoire de M. l'Abbé Regnier.
(3) On en étoit sur le mot *Ami*. Voyez la Préface de l'ancien Dictionnaire
(4) Regît. de l'Acad. 6. Septembre 1683.

funébre fût prononcée dans l'Eglise des Billettes, le jour du Service, par quelqu'un de la Compagnie. Mais ceux des Académiciens qui étoient dans les Ordres, avoient été retenus pour l'Oraison funebre de la Reine. Ainsi ne pouvant rendre à M. Colbert ce dernier devoir dans un lieu sacré, on tint au Louvre une séance extraordinaire, où ses louanges furent célébrées en vers par M. Quinault, & en prose par M. l'Abbé Tallemant.

XVIII.

PIERRE CORNEILLE,

Avocat Général à la Table de Marbre de Normandie, reçu à l'Académie le 22. Janvier 1647. *mort le* 1. *Octobre* 1684.

On me saura gré, j'en suis certain, de rapporter ici la Vie du grand Corneille, écrite par M. de Fontenelle son neveu. Elle fait partie de *l'Histoire du Théatre François*, ouvrage que M. de Fontenelle ébaucha dans sa jeunesse, mais auquel des études plus sérieuses l'ont depuis empêché de mettre la derniére main.

Vie de M. CORNEILLE *l'aîné.*

Pierre Corneille naquit à Rouën en 1606, de Pierre Corneille, Maître des Eaux & Forêts en la Vicomté de Rouën; & de Marthe le Pesant. Il fit ses études aux Jésuites de Rouën, & il en

Digitized by Google

en a toujours conſervé une extrême reconnoiſſance pour toute la Société. Il ſe mit d'abord au Barreau, ſans goût, & ſans ſuccès. Mais une petite occaſion fit éclatter en lui un génie tout différent; & ce fut l'amour qui la fit naître. Un jeune homme de ſes amis, amoureux d'une Demoiſelle de la même ville, le mena chez elle. Le nouveau venu ſe rendit plus agréable que l'introducteur. Le plaiſir de cette avanture excita dans M. Corneille un talent qu'il ne connoiſſoit pas; & ſur ce léger ſujet il fit la Comédie de *Mélite*, qui parut en 1625. On y découvrit un caractére original, on conçut que la Comédie alloit ſe perfectionner, & ſur la confiance qu'on eut au nouvel Auteur qui paroiſſoit, il ſe forma une nouvelle Troupe de Comédiens.

Je ne doute pas que ceci ne ſurprenne la plûſpart des gens qui trouvent les ſix ou ſept premiéres piéces de M. Corneille ſi indignes de lui, qu'ils les voudroient retrancher de ſon recueil, & les faire oublier à jamais. Il eſt certain que ces piéces ne ſont pas belles; mais outre qu'elles ſervent à l'Hiſtoire du Théâtre, elles ſervent beaucoup auſſi à la gloire de M. Corneille.

Il y a une grande différence entre la beauté de l'ouvrage & le mérite de l'auteur. Tel ouvrage qui eſt fort médiocre, n'a pu partir que d'un génie ſublime; & tel autre ouvrage qui eſt aſſez beau, a pu partir d'un génie aſſez médiocre. Chaque ſiécle a un certain degré de lumiére qui lui eſt propre. Les eſprits médiocres demeurent au deſſous de ce degré: les bons eſprits y atteignent: les excellens le paſſent, ſi on le peut paſſer. Un homme né avec des talens eſt naturellement porté par ſon ſiécle au point de perfection où ce ſiécle eſt arrivé;

l'édu-

Digitized by Google

l'éducation qu'il a reçuë, les exemples qu'il a devant les yeux, tout le conduit jusque-là. Mais s'il va plus loin, il n'a plus rien d'étranger qui le soutienne, il ne s'appuie que sur ses propres forces, il devient supérieur aux secours dont il s'est servi. Ainsi deux auteurs, dont l'un surpasse extrémement l'autre par la beauté de ses ouvrages, sont néanmoins égaux en mérite, s'ils se sont également élevez chacun au dessus de son siécle. Il est vrai que l'un a été bien plus haut que l'autre, mais ce n'est pas qu'il ait eu plus de force, c'est seulement qu'il a pris son vol d'un lieu plus élevé. Par la même raison, de deux auteurs dont les ouvrages sont d'une égale beauté, l'un peut être un homme fort médiocre, & l'autre un génie sublime.

Pour juger de la beauté d'un ouvrage, il suffit donc de le considérer en lui-même. Mais pour juger du mérite de l'auteur, il faut le comparer à son siécle. Les premiéres piéces de M. Corneille, comme nous avons déjà dit, ne sont pas belles: mais tout autre qu'un génie extraordinaire ne les eût pas faites. Mélite est divine, si vous la lisez après les piéces de Hardy, qui l'ont immédiatement précédée. Le Théatre y est sans comparaison mieux entendu, le dialogue mieux tourné, les mouvemens mieux conduits, les scénes plus agréables; sur tout, & c'est ce que Hardy n'avoit jamais attrapé, il y régne un air assez noble, & la conversation des honnêtes-gens n'y est pas mal représentée. Jusque-là on n'avoit guére connu que le Comique le plus bas, ou un Tragique assez plat; on fut étonné d'entendre une nouvelle langue.

Le jugement que l'on porta de *Mélite* fut que cette piéce étoit trop simple, & avoit trop peu

Digitized by Google

peu d'événemens. M. Corneille piqué de cette critique, fit *Clitandre*, & y sema les incidens & les avantures avec une très-vicieuse profusion, plus pour censurer le goût du Public, que pour s'y accommoder. Il paroît qu'après cela il lui fut permis de revenir à son naturel. La *Galerie du Palais*, la *Veuve*, la *Suivante*, la *Place Royale*, sont plus raisonnables.

Nous voici dans le temps où le Théatre devint florissant par la faveur du Cardinal de Richelieu. Les Princes & les Ministres n'ont qu'à commander qu'il se forme des Poëtes, des Peintres, tout ce qu'ils voudront, & il s'en forme. Il y a une infinité de génies de différentes espèces, qui n'attendent pour se déclarer, que leurs ordres, ou plutôt leurs graces. La nature est toujours prête à servir leurs goûts.

On recommença alors à étudier le Théatre des Anciens, & à soupçonner qu'il pouvoit y avoir des règles. Celle des vingt-quatre heures fut une des premiéres dont on s'avisa, mais on n'en faisoit pas encore trop grand cas. Témoin la maniére dont M. Corneille lui-même en parle dans la Préface de Clitandre, imprimée en 1632. *Que si j'ai renfermé cette piéce*, dit-il, *dans la règle d'un jour, ce n'est pas que je me repente de n'y avoir point mis Mélite, ou que je me sois résolu à m'y attacher dorènavant. Aujourd'hui quelques-uns adorent cette règle, beaucoup la méprisent, pour moi j'ai voulu seulement montrer que si je m'en éloigne, ce n'est pas faute de la connoître.*

Ne nous imaginons pas que le vrai soit victorieux dès qu'il se montre; il l'est à la fin, mais il lui faut du temps pour soumettre les esprits. Les règles du Poëme Dramatique inconnuës d'abord,

Digitized by Google

d'abord, ou méprisées, quelque temps après combattuës, ensuite reçuës a demi, & sous des conditions, demeurent enfin maîtresses du Théatre. Mais l'époque de l'établissement de leur empire n'est proprement qu'au temps de *Cinna*.

Une des plus grandes obligations que l'on ait à M. Corneille, est d'avoir purifié le Théatre. Il fut d'abord entraîné par l'usage établi, mais il y résista aussi-tôt après; & depuis Clitandre, sa seconde piéce, on ne trouve plus rien de licentieux dans ses ouvrages.

M. Corneille après avoir fait un essai de ses forces dans ses six premiéres piéces, où il s'éleva déjà au dessus de son siécle, prit tout à coup l'essor dans *Médée*, & monta jusqu'au Tragique le plus sublime. A la vérité il fut secouru par Sénéque, mais il ne laissa pas de faire voir ce qu'il pouvoit par lui-même.

Ensuite il retomba dans la Comédie, & si j'ose dire ce que j'en pense, la chute fut grande. *L'Illusion Comique*, dont je parle ici, est une piéce irréguliére & bizarre, & qui n'excuse point par ses agrémens sa bizarrerie & son irrégularité. Il y domine un personage de Capitan, qui abat d'un souffle le grand Sophi de Perse & le grand Mogol, & qui une fois en sa vie avoit empêché le Soleil de se lever à son heure prescrite, parce qu'on ne trouvoit point l'Aurore, qui étoit couchée avec ce merveilleux Brave. Ces caractéres ont été autrefois fort à la mode: mais qui representoient ils? A qui en vouloit-on? Est-ce qu'il faut outrer nos folies jusqu'à ce point-là pour les rendre plaisantes? En vérité ce seroit nous faire trop d'honneur.

Après l'Illusion Comique, M. Corneille se re-

Digitized by Google

releva, plus grand & plus fort que jamais, & fit le Cid. Jamais piéce de Théatre n'eut un si grand succès. Je me souviens d'avoir vû en ma vie un homme de guerre, & un Mathématicien, qui de toutes les Comédies du monde, ne connoissoient que le Cid. L'horrible barbarie où ils vivoient, n'avoit pu empêcher le nom du Cid d'aller jusqu'à eux. M. Corneille avoit dans son cabinet cette piéce traduite en toutes les langues de l'Europe, hors l'Esclavonne & la Turque. Elle étoit en Allemand, en Anglois, en Flamand, & par une exactitude Flamande on l'avoit renduë vers pour vers. Elle étoit en Italien, &, ce qui est plus étonnant, en Espagnol. Les Espagnols avoient bien voulu copier eux-mêmes une piéce, dont l'original leur appartenoit. M. Pellisson, dans son Histoire de l'Académie, dit qu'en plusieurs provinces de France il étoit passé en proverbe de dire, *Cela est beau comme le Cid.* Si ce proverbe a péri, il faut s'en prendre aux auteurs qui ne le goûtoient pas, & à la Cour, où ç'eût été très-mal parler que de s'en servir sous le Ministére du Cardinal de Richelieu.

Ce grand homme avoit la plus vaste ambition qui ait jamais été. La gloire de gouverner la France presque absolument, d'abaisser la redoutable maison d'Autriche, de remüer toute l'Europe à son gré, ne lui suffisoit point: il y vouloit joindre encore celle de faire des Comédies. Quand le Cid parut, il en fut aussi alarmé que s'il avoit vû les Espagnols devant Paris. Il souleva les auteurs contre cet ouvrage, ce qui ne dut pas être fort difficile, & il se mit à leur tête. M. de Scudéry publia ses observations sur le Cid, adressées à l'Académie

Fran-

Françoise, qu'il en faisoit juge, & que le Cardinal son fondateur sollicitoit puissamment contre la piéce accusée. Mais afin que l'Académie pût juger, ses Statuts vouloient que l'autre partie, c'est-à-dire M. Corneille, y consentît. On tira donc de lui une espèce de consentement, qu'il ne donna qu'à la crainte de déplaire au Cardinal, & qu'il donna pourtant avec assez de fierté. Le moyen de ne pas ménager un pareil Ministre, & qui étoit son bienfaicteur? Car il récompensoit comme Ministre, ce même mérite dont il étoit jaloux comme Poëte; & il semble que cette grande ame ne pouvoit pas avoir des foiblesses, qu'elle ne réparât en même temps par quelque chose de noble.

L'Académie Françoise donna ses Sentimens sur le Cid, & cet ouvrage fut digne de la grande réputation de cette Compagnie naissante. Elle sut conserver tous les égards qu'elle devoit, & à la passion du Cardinal, & à l'estime prodigieuse que le Public avoit conçuë du Cid. Elle satisfit le Cardinal, en reprenant exactement tous les défauts de cette piéce; & le Public, en les reprenant avec modération, & même souvent avec des loüanges.

Quand M. Corneille eut une fois, pour ainsi dire, atteint jusqu'au Cid, il s'éleva encore dans les *Horaces*; enfin il alla jusqu'à *Cinna*, & à *Polieucte*, au dessus desquels il n'y a rien.

Ces piéces-là étoient d'une espèce inconnuë, & l'on vit un nouveau Théâtre. Alors M. Corneille par l'étude d'Aristote & d'Horace, par son expérience, par ses réflexions, & plus encore par son génie, trouva les véritables règles du Poëme Dramatique, & découvrit les sources du Beau, qu'il a depuis ouvertes à tout le mon-

Digitized by Google

monde dans les Discours qui sont à la tête de ses Comédies. De-là vient qu'il est regardé comme le pére du Théatre François. Il lui a donné le premier une forme raisonnable, il l'a porté à son plus haut point de perfection, & a laissé son secret à qui s'en pourra servir.

Avant que l'on jouât *Polieucte*, M. Corneille le lut à l'Hôtel de Ramboüillet, souverain tribunal des affaires d'esprit en ce temps-là. La piéce y fut applaudie, autant que le demandoient la bienséance, & la grande réputation que l'Auteur avoit déjà. Mais quelques jours après M. Voiture vint trouver M. Corneille, & prit des tours fort délicats pour lui dire que Polieucte n'avoit pas réussi comme il pensoit; que sur tout le Cristianisme avoit extrémement déplu. M. Corneille alarmé voulut retirer la piéce d'entre les mains des Comédiens qui l'apprenoient: mais enfin il la leur laissa sur la parole d'un d'entre eux qui n'y joüoit point, parce qu'il étoit trop mauvais acteur. Etoit-ce donc à ce Comédien à juger mieux que tout l'Hôtel de Ramboüillet?

Pompée suivit Polieucte. Ensuite vint le *Menteur*, piéce Comique, & presqu'entiérement prise de l'Espagnol, selon la coutume de ce temps-là.

Quoique le Menteur soit très-agréable, & qu'on l'aplaudisse encore aujourd'hui sur le Théatre, j'avouë que la Comédie n'étoit point encore arrivée à sa perfection. Ce qui dominoit dans les piéces, c'étoit l'intrigue & les incidens, erreurs de nom, déguisemens, lettres interceptées, avantures nocturnes; & c'est pourquoi on prenoit presque tous les sujets chez les Espagnols, qui triomphent sur ces matiéres. Ces

piéces ne laissoient pas d'être fort plaisantes, & pleines d'esprit. Témoin le Menteur dont nous parlons, *Dom Bertrand de Cigaral*, *le Géolier de soi-même*. Mais enfin la plus grande beauté de la Comédie étoit inconnuë, on ne songeoit point aux mœurs & aux caractéres, on alloit chercher bien loin le ridicule dans des événemens imaginez avec beaucoup de peine, & on ne s'avisoit point de l'aller prendre dans le cœur humain, où est sa principale habitation. Moliére est le premier, qui l'ait été chercher là, & celui qui l'a le mieux mis en œuvre. Homme inimitable, & à qui la Comédie doit autant que la Tragédie à M. Corneille.

Comme le Menteur eut beaucoup de succès, M. Corneille lui donna une suite, mais qui ne réussit guére. Il en découvre lui-même la raison dans les examens qu'il a faits de ses piéces. Là il s'établit juge de ses propres ouvrages, & en parle avec un noble desintéressement, dont il tire en même temps le double fruit, & de prévenir l'envie sur le mal qu'elle en pourroit dire, & de se rendre lui-même croyable sur le bien qu'il en dit.

A la *Suite du Menteur* succéda *Rodogune*. Il a écrit quelque part que pour trouver la plus belle de ses piéces, il falloit choisir entre Rodogune & Cinna; & ceux à qui il en a parlé, ont démêlé sans beaucoup de peine qu'il étoit pour Rodogune. Il ne m'appartient nullement de prononcer sur cela; mais peut-être préféroit-il Rodogune, parce qu'elle lui avoit extrémement coûté. Il fut plus d'un an à disposer le sujet. Peut-être vouloit-il, en mettant son affection de ce côté-là, balancer celle du Public, qui paroît être de l'autre. Pour moi, si j'ose le dire,

je

je ne mettrois point le différent entre Rodogune & Cinna; il me paroît aisé de choisir entre elles; & je connois quelque piéce * de M. Corneille, que je ferois passer encore avant la plus belle des deux.

On apprendra dans les examens de M. Corneille, mieux que l'on ne feroit ici, l'Histoire de *Théodore*, d'*Héraclius*, de *Dom Sanche d'Arragon*, d'*Andromède*, de *Nicomède*, & de *Pertharite*. On y verra pourquoi Théodore & Dom Sanche d'Arragon réussirent fort peu, & pourquoi Pertharite tomba absolument. On ne put souffrir dans Théodore la seule idée du péril de la prostitution; & si le Public étoit devenu si délicat, à qui M. Corneille devoit-il s'en prendre qu'à lui-même? Avant lui le viol réussissoit dans les piéces de Hardy. Il manqua à D. Sanche *un suffrage illustre*, qui lui fit manquer tous ceux de la Cour. Exemple assez commun de la soumission des François à de certaines autoritez. Enfin, un mari qui veut racheter sa femme en cédant un Royaume, fut encore sans comparaison plus insuportable dans Pertharite, que la prostitution ne l'avoit été dans Théodore. Le bon mari n'osa se montrer au Public que deux fois. Cette chute du grand Corneille peut être mise parmi les exemples les plus remarquables des vicissitudes du monde, & Bélisaire demandant l'aumône n'est pas plus étonnant.

Il se dégouta du Théatre, & déclara qu'il y renonçoit, dans une petite Préface assez chagrine qu'il mit au devant de Pertharite. Il dit pour raison qu'il commence à vieillir; & cette rai-

* Polieucte.

Digitized by Google

raison n'est que trop bonne, sur-tout quand il s'agit de Poësie, & des autres talens de l'imagination. L'espèce d'esprit qui dépend de l'imagination, & c'est ce qu'on appelle communément *esprit* dans le monde, ressemble à la beauté, & ne subsiste qu'avec la jeunesse. Il est vrai que la vieillesse vient plus tard pour l'esprit, mais elle vient. Les plus dangereuses qualitez qu'elle lui apporte, sont la sécheresse & la dureté; & il y a des esprits qui en sont naturellement plus susceptibles que d'autres, & qui donnent plus de prise aux ravages du temps: ce sont ceux qui avoient de la noblesse, de la grandeur, quelque chose de fier & d'austére. Cette sorte de caractére contracte aisément par les années je ne sais quoi de sec & de dur. C'est à peu près ce qui arriva à M. Corneille. Il ne perdit pas en vieillissant l'inimitable noblesse de son génie, mais il s'y mêla quelquefois un peu de dureté. Il avoit poussé les grands sentimens aussi loin que la nature pouvoit souffrir qu'ils allassent, il commença de temps en temps à les pousser un peu plus loin. Ainsi dans Pertharite une Reine consent à épouser un tyran qu'elle déteste, pourvû qu'il égorge un fils unique qu'elle a, & que par cette action il se rende aussi odieux qu'elle souhaite qu'il le soit. Il est aisé de voir que ce sentiment, au lieu d'être noble, n'est que dur, & il ne faut pas trouver mauvais que le Public ne l'ait pas gouté.

Après Pertharite, M. Corneille rebuté du Théatre, entreprit la Traduction en vers de *l'Imitation de Jésus-Christ*. Il y fut porté par des Péres Jésuites de ses amis, par des sentimens de piété qu'il eut toute sa vie, & peut-être aussi par l'activité de son génie, qui ne pou-

Digitized by Google

pouvoit demeurer oisif. Cet ouvrage eut un succès prodigieux, & le dédommagea en toutes maniéres d'avoir quitté le Théâtre. Cependant, si j'ose en parler avec une liberté que je ne devrois peut-être pas me permettre, je ne trouve point dans la Traduction de M. Corneille le plus grand charme de l'Imitation de Jésus-Christ, je veux dire sa simplicité & sa naïveté. Elle se perd dans la pompe des vers, qui étoit naturelle à M. Corneille, & je crois même qu'absolument la forme de vers lui est contraire. Ce livre, le plus beau qui soit parti de la main d'un homme, puisque l'Evangile n'en vient pas, n'iroit pas droit au cœur comme il fait, & ne s'en saisiroit pas avec tant de force, s'il n'avoit un air naturel & tendre, à quoi la négligence même du style aide beaucoup.

Il se passa douze ans pendant lesquels il ne parut de M. Corneille que l'Imitation en vers. Mais enfin sollicité par M. Fouquet, qui négocia en Sur-intendant des Finances, & peut-être encore plus poussé par son penchant naturel, il se rengagea au Théâtre. M. le Sur-intendant, pour lui faciliter ce retour, & lui ôter toutes les excuses que lui auroit pu fournir la difficulté de trouver des sujets, lui en proposa trois. Celui qu'il prit, fut *Oedipe*. M. Corneille son frére prit *Camma*, qui étoit le second. Je ne sais quel fut le troisiéme.

La réconciliation de M. Corneille & du Théâtre fut heureuse : *Oedipe* réussit fort bien.

La *Toison d'or* fut faite ensuite à l'occasion du mariage du Roi, & c'est la plus belle piéce à machines que nous ayons. Les machines qui sont ordinairement étrangéres à la piéce, deviennent par l'art du Poëte nécessaires à celle-

Digitized by Google

là : & sur-tout le Prologue doit servir de modelle aux Prologues à la moderne, qui sont faits pour exposer, non pas le sujet de la piéce, mais l'occasion pour laquelle elle a été faite.

Ensuite parurent *Sertorius* & *Sophonisbe*. Dans la premiére de ces deux piéces la grandeur Romaine éclate avec toute sa pompe ; & l'idée qu'on pourroit se former de la conversation de deux grands hommes qui ont de grands intérêts à démêler, est encore surpassée par la scéne de Pompée & de Sertorius. Il semble que M. Corneille ait eu des mémoires particuliers sur les Romains. *Sophonisbe* avoit déja été traitée par Mayret avec beaucoup de succès, & M. Corneille avouë qu'il se trouvoit bien hardi d'oser la traiter de nouveau. Si Mayret avoit joüi de cet aveu, il en auroit été fort glorieux, même étant vaincu.

Il faut croire qu'*Agésilas* est de M. Corneille, puisque son nom y est, & qu'il y a une scéne d'Agésilas & de Lysander, qui ne pourroit pas facilement être d'un autre.

Après Agésilas vint *Othon*, ouvrage où Tacite est mis en œuvre par le grand Corneille, & où se sont unis deux génies si sublimes. M. Corneille y a peint la corruption de la Cour des Empereurs, du même pinceau dont il avoit peint les vertus de la République.

En ce temps-là des piéces d'un caractére fort différent des siennes, parurent avec éclat sur le Théatre. Elles étoient pleines de tendresse & de sentimens aimables. Si elles n'alloient pas jusqu'aux beautez sublimes, elles étoient bien éloignées de tomber dans des défauts choquants. Une élévation qui n'étoit pas du pre-

mier

mier degré, beaucoup d'amour, un style très-agréable, & d'une élégance qui ne se démentoit point, une infinité de traits vifs & naturels, un jeune Auteur : voilà ce qu'il falloit aux femmes, dont le jugement a tant d'autorité au Théâtre François. Aussi furent-elles charmées, & Corneille ne fut plus chez elles que le vieux Corneille. J'en excepte quelques femmes qui valoient des hommes.

Le goût du siécle se trouva donc entiérement du côté d'un genre de tendresse moins noble, & dont le modelle se retrouvoit plus aisément dans la plupart des cœurs. Mais M. Corneille dédaigna fiérement d'avoir de la complaisance pour ce nouveau goût. Peut-être croira-t-on que son âge ne lui permettoit pas d'en avoir. Ce soupçon seroit très-légitime, si l'on ne voyoit ce qu'il a fait dans la *Psiché* de Moliére, où étant à l'ombre du nom d'autrui, il s'est abandonné à un excès de tendresse, dont il n'auroit pas voulu deshonorer son nom.

Il ne pouvoit mieux braver son siécle, qu'en lui donant *Attila*, digne Roi des Huns. Il régne dans cette piéce une férocité noble, que lui seul pouvoit attraper. La scéne où Attila délibére s'il se doit allier à l'Empire qui tombe, ou à la France qui s'éléve, est une des belles choses qu'il ait faites.

Bérénice fut un duel, dont tout le monde sait l'Histoire. Une Princesse * fort touchée des choses d'esprit, & qui eût pu les mettre à la mode dans un pays barbare, eut besoin de beaucoup d'adresse pour faire trouver les deux combattans sur le champ de bataille, sans qu'ils fus-

* Henriette Anne d'Angleterre.

fussent où on les menoit. Mais à qui demeura la victoire? Au plus jeune.

Il ne reste plus que *Pulchérie* & *Suréna*, tous deux sans comparaison meilleurs que Bérénice, tous deux dignes de la vieillesse d'un grand homme. Le caractére de Pulchérie est de ceux que lui seul savoit faire, & il s'est dépeint lui-même avec bien de la force dans Martian, qui est un vieillard amoureux. Le cinquiéme acte de cette piéce est tout-à-fait beau. On voit dans Suréna une belle peinture d'un homme que son trop de mérite, & de trop grands services rendent criminel auprès de son maître; & ce fut par ce dernier effort que M. Corneille termina sa carriére.

La suite de ses piéces représente ce qui doit naturellement arriver à un grand homme, qui pousse le travail jusqu'à la fin de sa vie. Ses commencemens sont foibles & imparfaits, mais déjà dignes d'admiration par rapport à son siécle. Ensuite il va aussi haut que son art peut atteindre. A la fin il s'affoiblit, s'éteint peu à peu, & n'est plus semblable à lui même que par intervalles.

Après Suréna qui fut joüé en 1675. M. Corneille renonça tout de bon au Théatre, & ne pensa plus qu'à mourir chrétiennement. Il ne fut pas même en état d'y penser beaucoup la derniére année de sa vie.

Je n'ai pas cru devoir interrompre la suite de ses grands ouvrages, pour parler de quelques autres beaucoup moins considérables, qu'il a donnez de temps en temps. Il a fait, étant jeune, quelques petites piéces de galanterie, qui sont répanduës dans des Recueils. On a encore de lui quelques petites piéces de cent

ou

Digitized by Google

ou de deux cents vers au Roi, soit pour le féliciter de ses victoires, soit pour lui demander des graces, soit pour le remercier de celles qu'il en avoit reçuës. Il a traduit deux ouvrages latins du P. de la Ruë, tous deux d'assez longue haleine, & plusieurs petites piéces de M. de Santeuil. Il estimoit extrémement ces deux Poëtes. Lui-même faisoit fort bien des vers latins, & il en fit sur la Campagne de Flandre en 67. qui parurent si beaux, que non-seulement plusieurs personnes les mirent en François, mais que les meilleurs Poëtes Latins en prirent l'idée, & les mirent encore en Latin. Il avoit traduit sa premiére scéne de Pompée en vers du style de Sénéque le Tragique, pour lequel il n'avoit pas d'aversion, non-plus que pour Lucain. Il falloit aussi qu'il n'en eût pas pour Stace, fort inférieur à Lucain, puisqu'il en a traduit en vers, & publié les deux premiers livres de la Thébaïde. Ils ont échapé à toutes les recherches qu'on a faites depuis un temps, pour en retrouver quelque exemplaire.

M. Corneille étoit assez grand, & assez plein, l'air fort simple & fort commun, toujours négligé, & peu curieux de son extérieur. Il avoit le visage assez agréable, un grand nez, la bouche belle, les yeux pleins de feu, la physionomie vive, des traits fort marquez, & propres à être transmis à la postérité dans une médaille ou dans un buste. Sa prononciation n'étoit pas tout-à-fait nette, il lisoit ses vers avec force, mais sans grace.

Il savoit les belles Lettres, l'Histoire, la Politique, mais il les prenoit principalement du côté qu'elles ont rapport au Théatre. Il n'avoit

Digitized by Google

pour toutes les autres connoissances, ni loisir, ni curiosité, ni beaucoup d'estime. Il parloit peu, même sur la matiére qu'il entendoit si parfaitement. Il n'ornoit pas ce qu'il disoit, & pour trouver le grand Corneille, il le falloit lire.

Il étoit mélancolique. Il lui falloit des sujets plus solides pour espérer & pour se réjouir, que pour se chagriner ou pour craindre. Il avoit l'humeur brusque, & quelquefois rude en apparence; au fond il étoit très-aisé à vivre, bon pére, bon mari, bon parent, tendre & plein d'amitié. Son tempérament le portoit assez à l'amour, mais jamais au libertinage, & rarement aux grands attachemens. Il avoit l'ame fiére & indépendante, nulle souplesse, nul manége: ce qui l'a rendu très-propre à peindre la vertu Romaine, & très-peu propre à faire sa fortune. Il n'aimoit point la Cour, il y apportoit un visage presque inconnu, un grand nom qui ne s'attiroit que des loüanges, & un mérite qui n'étoit point le mérite de ce pays-là. Rien n'étoit égal à son incapacité pour les affaires, que son averfion. Les plus légéres lui causoient de l'effroi & de la terreur. Quoique son talent lui eût beaucoup rapporté, il n'en étoit guére plus riche. Ce n'est pas qu'il eût été fâché de l'être, mais il eût fallu le devenir par une habileté qu'il n'avoit pas, & par des soins qu'il ne pouvoit prendre. Il ne s'étoit point trop endurci aux louanges, à force d'en recevoir: mais s'il étoit sensible à la gloire, il étoit fort éloigné de la vanité. Quelquefois il se confioit trop peu à son rare mérite, & croyoit trop facilement qu'il pût avoir des ri-

Digitized by Google

A beaucoup de probité naturelle, il a joint dans tous les temps de sa vie beaucoup de religion, & plus de piété que le commerce du monde n'en permet ordinairement. Il a eu souvent besoin d'être rassuré par des Casuistes sur ses piéces de Théatre, & ils lui ont toujours fait grace en faveur de la pureté qu'il avoit établie sur la Scéne, des nobles sentimens qui régnent dans ses ouvrages, & de la vertu qu'il a mise jusque dans l'amour.

OUVRAGES DE P. CORNEILLE.

Piéces de Théatre.

I. *Mélite*, *Comédie*. 1630.
II. *Clitandre*, *Tragi-comédie*. 1632.
III. *La Veuve*, *Comédie*. 1634.
IV. *La Galerie du Palais*, *Comédie*. 1635.
V. *La Suivante*, *Comédie*. 1635.
VI. *La Place Royale*, *Comédie*. 1635.
VII. *Médée*, *Tragédie*. 1636.
VIII. *L'Illusion Comique*, *Comédie*. 1636.
IX. *Le Cid*, *Tragi-comédie*. 1637.
X. *Horace*, *Tragédie*. 1641.
XI. *Cinna*, *Tragédie*. 1643.
XII. *Polieucte*, *Tragédie*. 1643.
XIII. *Le Menteur*, *Comédie*. 1644.
XIV. *Pompée*, *Tragédie*. 1644.
XV. *La Suite du Menteur*, *Com*. 1645.
XVI. *Théodore*, *Tragédie*. 1646.
XVII. *Rodogune*, *Tragédie*. 1646.
XVIII. *Héraclius*, *Tragédie*. 1647.
XIX. *Andromède*, *Tragédie*. 1649.
XX. *D. Sanche d'Arragon*, *Comédie Héroïque*. 1650.

Digitized by Google

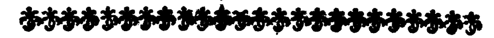
XXI. *Nicomède, Tragédie.* 1651.
XXII. *Pertharite, Tragédie.* 1659.
XXIII. *Oedipe, Tragédie.* 1659.
XXIV. *La Toison d'or, Tragédie.* 1661.
XXV. *Sertorius, Tragédie.* 1662.
XXVI. *Sophonisbe, Tragédie.* 1663.
XXVII. *Othon, Tragédie.* 1665.
XXVIII. *Agésilas, Tragédie.* 1666.
XXIX. *Attila, Tragédie.* 1667.
XXX. *Tite & Bérénice, Tragédie.* 1671.
XXXI. Une bonne partie de *Psyché, Tragédie-Ballet*, imprimée dans Moliere, 1671.
XXXII. *Pulchérie, Comédie Héroïque.* 1673.
XXXIII. *Suréna, Tragédie.* 1675.

Ouvrages divers.

I. *Mélanges Poëtiques.* Paris, 8. 1632.
II. *Lettre apologétique du sieur Corneille, contenant sa réponse aux observations faites par le Sieur de Scudéry sur le Cid.* Rouen, 8. 1637.
III. *L'Imitation de Jésus-Christ, traduite & paraphrasée en vers François.* Rouen, 4. 1656. Les deux premiers livres avoient paru dès 1651.
IV. *Louanges de la Sainte Vierge, composées en rimes Latines par Saint Bonaventure, & mises en vers François.* Rouen, 12. 1665.
V. *L'Office de la Sainte Vierge, traduit en François, tant en vers qu'en prose: avec les sept Pseaumes pénitentiaux, les Vespres & Complies du Dimanche, & tous les Hymnes du Bréviaire Romain.* Paris, 12. 1670.
VI. Trois Discours en prose, imprimez au devant de son Théatre: I. *de l'utilité & des par-*

parties du Poëme dramatique. II. *de la Tragédie.* III. *des trois unitez.*

VII. Poëfies diverfes, & Latines, & Françoifes, en feüilles volantes; dans les *Triomphes de Louis le Jufte*; dans les *Epinicia Mufarum* à la louange du Cardinal de Richelieu; dans les Recueils de Sercy; dans les Poëfies du P. de la Ruë; dans celles de Santeüil, &c.



XIX.

GERAUD DE CORDEMOY,

Lecteur de M. le Dauphin, reçu à l'Académie le 12. *Décembre* 1675. *mort le* 8. *Octobre* 1684.

Il étoit Parifien, mais d'une famille fortie d'Auvergne, & dont la nobleffe eft ancienne. D'abord il s'attacha au Barreau, & avec fuccès, quoique fans goût. Un penchant marqué pour la Philofophie, l'entraîna malgré lui. Celle de Defcartes lui plut; & par-là il plut lui-même à M. Boffuet, Evêque de Meaux, qui avoit pour Defcartes (1) la même paffion.

Il fut mis par cet illuftre Prélat auprès de M. le Dauphin, en qualité de Lecteur: & M. l'Abbé Fléchier, depuis Evêque de Nîmes, eut auffi en même temps une même place, dont il fut redevable à M. le Duc de Montauzier. Ces deux écrivains déja connus l'un & l'autre par d'excellens ouvrages, fe piquérent également de faire honneur à leurs patrons, en travaillant de con-

(1) *Huet. Comment. lib. V, pag.* 226.

Digitized by Google

concert à l'instruction du jeune Prince. L'un, par l'ordre du Gouverneur, entreprit d'écrire la vie de Théodose; & l'autre, par l'ordre du Précepteur, celle de Charlemagne. A l'égard de M. Fléchier, plus Orateur que Critique, il eut bien-tôt achevé sa tâche. Quant à M. de Cordemoy, comme il apportoit un esprit de Cartésien à ses lectures, & qu'il ne vouloit rien dire que sur de bonnes preuves, il n'alla pas loin dans ses recherches historiques, sans être frappé des contradictions, des bévûës, des fables, dont les auteurs sont pleins. Il comprit que comme en Philosophie, si l'on veut approfondir une question, souvent on est obligé d'embrasser toutes les autres: de même, pour bien écrire l'histoire d'un régne, c'est une nécessité de connoître les régnes précédens. Insensiblement, sa curiosité ne faisant que s'irriter, & ne voulant rien laisser en arriére, il remonta jusqu'à l'origine de la Monarchie. Ceux qui sont capables d'en juger, lui rendent cette justice, que son Histoire de (2) France est tout ce que nous avons de plus savant & de plus débroüillé, sur ces temps obscurs. Il est vrai que l'érudition s'y montre trop à nu, & sans être revêtuë de certaines graces, dont apparemment M. de Cordemoy, accoûtumé à écrire sur une Physique abstraite, n'eût pas daigné se parer.

Avocat par état, mais Philosophe par goût, & Historien par occasion: n'étoit-ce point aussi se partager un peu trop? Du moins nous voyons

(2) Elle ne contient que les deux premiéres races de nos Rois, & même, suivant le P. le Long, num. 1879. la fin de la seconde race est de l'Abbé de Cordemoy, fils de l'Académicien.

voyons que ces grands écrivains, dont le mérite est attesté par la constante admiration de tant de siécles, faisoient choix d'un genre qui leur fût propre, & s'y bornoient. Les uns étoient Poëtes; les autres, Orateurs. Ceux-ci embrassoient la Philosophie; ceux-là, l'Histoire. Il n'y a guére que Cicéron & Plutarque, qui aient heureusement fourni deux carriéres tout à la fois. Ils ont joint la Philosophie au genre d'étude, dont ils faisoient leur capital. Encore faut-il convenir que Plutarque n'avoit embrassé la Philosophie qu'en Historien, & que Cicéron ne l'a proprement traitée qu'en Orateur.

Ainsi les beaux arts, loin de servir à nous enorgueillir, doivent au contraire nous donner une sorte de mépris pour nous-mêmes, en nous faisant sentir combien nous sommes limitez. De tant d'hommes qui s'y appliquent, la pluspart n'excelleront jamais en rien, quoi qu'ils fassent. Et ceux qui peuvent exceller, ne le peuvent qu'en un genre seul. Heureux, s'ils sçavent le connoître! Mais il est peut-être aussi rare de connoître son talent, que d'en avoir un bien décidé.

OUVRAGES DE M. CORDEMOY.

I. *Le Discernement du Corps & de l'Ame en six Discours.* Paris, 12. 1666.

II. *Discours physique de la Parole.* Paris, 12. 1668.

III. *Lettre à un sçavant Religieux* (le P. Cossart) *de la Compagnie de Jésus, pour montrer 1. Que le systéme de M. Descartes, & son opinion touchant les bêtes, n'ont rien de dangereux. 2.*

Que

Que tout ce qu'il en a écrit, semble être tiré de la Genése. Paris. 4. 1668.

IV. *Histoire de France.* Paris, fol. Tom. I. 1685. II. 1689.

V. *Divers Traitez de Métaphysique, d'Histoire, & de Politique.* Paris, 12. 1691

XX.

FRANÇOIS DE BEAUVILLIERS,

DUC DE SAINT-AIGNAN.

Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, reçu à l'Académie le 8. *Juillet* 1663. *mort le* 16. *Juin* 1687.

Peu de gens, même dans le grand loisir d'une vie privée, ont plus marqué de goût que M. le Duc de Saint-Aignan, pour les arts qui vont à orner l'esprit. Il ne croyoit pas qu'une haute naissance, pur don de la fortune, lui fût une raison de négliger, ou plutôt d'anéantir des talens, qui sont les plus précieux dons de la nature. Son exemple seul eût détruit le préjugé des siécles grossiers, qui se figuroient que ces mêmes talens, par où s'éléve l'homme né dans l'obscurité, ravalent l'homme né dans la splendeur.

Mais en s'attachant à ce que les Muses ont de fleuri, il eut grand soin aussi de ne pas toucher à ce qu'elles peuvent avoir d'épineux. Il ne remporta de leur commerce que ce qui pou-

voit

voit contribuer à répandre dans sa maniére de penser, d'agir, & d'écrire, cette galanterie fine & ingénieuse, qui est comme la fleur de la politesse.

On voit assez que dans un homme si distingué par tant d'autres endroits, je ne cherche ici que l'homme de lettres. Car, si je m'engageois à parler des occasions brillantes, où sa valeur s'est signalée, combien de siéges, combien de batailles s'offriroient à mon esprit? Mais ici encore une fois, je n'ai, & ne dois avoir devant les yeux que le titre d'Académicien.

Jaloux de ce titre, non-seulement M. le Duc de Saint-Aignan le souhaita dans l'Académie Françoise, mais il l'accepta dans celle des *Ricovrati* de Padoüe, & dans une Académie (1) de Physique, qui se forma en 1662. à Caen, sous les auspices de M. Huet, depuis Evêque d'Avranches.

Il fit plus. Car sachant que dans cette même ville de Caen, la patrie du grand Malherbe, tous les ans on couronne une piéce de Poësie à l'honneur de la Sainte Vierge, il concourut pour le prix, dans la vuë de ranimer ces sortes d'exercices, & de leur attirer un nouvel éclat, en faisant voir qu'un Seigneur de son rang étoit frappé de la gloire qu'on y acquiert. Il fut victorieux, & certainement la faveur y eut d'autant moins de part, que les Juges le soupçonnoient moins d'être au nombre des concurrens. Tous les Poëtes de Normandie applaudirent à son triomphe, ceux mêmes qui avoient été ses rivaux sans le savoir: au nom du vainqueur, la ja-

(1) *Huet. Comment.* lib. IV. pag. 229.

Digitized by Google

jalousie ne trouva point à entrer dans l'ame des vaincus: & il y eut un volume (2) de piéces publiées à sa loüange, tant en latin qu'en François.

Il eût prétendu avec un égal succès à une autre sorte de couronne, s'il eût vécu du temps que la Gréce attachoit tant d'honneur à ces Jeux célébres, où des Rois même alloient faire preuve d'adresse & de force. Ces deux qualitez, dont les Anciens croyoient l'usage si utile à leurs héros, le faisoient infiniment paroître dans les Ballets de la Cour. Premier Gentilhomme de la Chambre, à peine avoit-il reçu les ordres immédiats du Roi, que dans un moment il concevoit l'idée (3) d'un spectacle magnifique, il en traçoit le plan, il composoit une partie des récits; & quand sa Majesté distribuoit les personnages, elle lui permettoit de choisir toujours le plus difficile.

Pour l'ordinaire, le sujet de ces fêtes galantes étoit tiré de nos vieux Romans, dont il savoit imiter jusqu'au style: comme nous le voyons par quelques-unes de ses lettres imprimées avec celles de Voiture, & qui feroient grand honneur à Voiture lui-même.

Quant à ses (4) Poësies, le peu qu'il en a laiss-

(2) Voyez le *Recueil des Poësies qui ont été couronnées sur le Puy de l'Immaculée Conception de la Vierge, tenu à Caen dans les grandes écoles de l'Université*. 1667.

(3) Voyez les *Plaisirs de l'Isle enchantée* dans Moliére, les Ballets, les Carrousels, &c.

(4) Il y en a dans les Mercures Galans, & dans quelques autres Recueils de son temps.

L'Abbé de Marolles, dans son *Dénombrement d'Auteurs*, fait mention de *Bradamante*, piéce de Théatre, qu'il attribuë à M. le Duc de Saint-Aignan. Il y a en effet une Tragi-comédie sous ce titre, imprimée sans nom d'Auteur en 1637.

Digitized by Google

laissé sortir de son cabinet, montre qu'il possédoit les regles de l'art, comme ceux qui en font leur principal objet; mais que par une finesse de l'art même, il y répandoit de ces négligences méditées, qui donnent lieu de croire qu'on n'en a fait que son amusement.

Il procura en 1669. l'établissement de l'Académie d'Arles, qui a cela de singulier, qu'elle ne doit être composée que de Gentilshommes. La France joüissoit alors d'une paix profonde, & le dessein de M. le Duc de Saint-Aignan étoit d'inspirer le goût des lettres à une Noblesse oisive, dessein véritablement digne d'un bon Citoyen. Car enfin, quand le goût des lettres ne seroit de nulle autre utilité pour un royaume, du moins il est certain que c'est une passion douce, qui écarte, ou qui modére les passions turbulentes, & qui sert de préservatif contre les suites de l'oisiveté, & de la barbarie.

Mais la protection que M. le Duc de Saint-Aignan accordoit aux gens de lettres, ne se bornoit pas à son Académie d'Arles. Quels sont les Poëtes de son temps, qui n'ont pas laissé des témoignages publics de ce qu'ils croyoient devoir, ou à ses lumiéres, ou à ses bienfaits? Jamais le mérite ne manqua de le toucher: surtout, le mérite peu aidé de la fortune. Au lieu de ces dépenses folles, qui ne peuvent causer que du regret, il aimoit celles dont un cœur généreux se dédommage par le plaisir de les avoir faites.

Il mourut à l'âge de quatre-vingts ans. Ce fut un deuil universel sur le Parnasse. Telle est l'heureuse destinée de l'Académie, qu'après l'avoir perdu depuis tant d'années, elle vient tout récemment de le voir renaître pour elle dans un

un de ses fils, qui, avec un nom qu'elle honore, lui apporte les talens qu'elle estime.

XXI.

JEAN-JACQUES DE MESMES, COMTE D'AVAUX.

Président à Mortier au Parlement de Paris, Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, reçu à l'Académie le 23. Décembre 1676. mort le 9. Janvier 1688.

Héritier d'un nom qui n'a été porté que par des hommes illustres dans l'Epée, dans la Robe, dans les Ambassades; d'un nom que les Passerats, les Balzacs, les Voitures, ont rendu si célébre sur le Parnasse; il soutint le poids de ce grand nom avec dignité. Ajoûterois-je rien à cet éloge, quand j'aurois à y faire entrer de ces faits éclatans, sans quoi le vulgaire ne s'imagine point qu'on lui parle d'un grand homme? Un Magistrat est souverainement grand, lorsqu'il remplit par de grands principes, & avec une fidélité non commune, les devoirs communs de son état.

Il n'y a d'imprimé de M. le Président de Mesmes, que le Discours qu'il fit à l'Académie le jour de sa réception. Mais tous les Discours faits en pareil cas, & les Harangues des Académiciens prononcées devant le Roi, ou en d'autres occasions, se trouvent dans un Recueil qui

Digitized by Google

qui est connu de tout le monde. Ainsi d'en allonger à chaque article la liste de leurs ouvrages, il y auroit eu à cela plus d'ostentation que d'utilité.

XXII.

PHILIPPE QUINAULT,

Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris; reçu à l'Académie en 1670. mort le 26. Novembre 1688.

Il étoit Parisien, & de bonne famille. C'est ainsi qu'en parlent (1) ses contemporains; ils en devoient être instruits; & leur autorité prévaut à celle d'un imposteur, qui, dans un ouvrage (2) dicté par la médisance & par la colére, insinuë que M. Quinault étoit fils d'un boulanger. Quand cela seroit, il n'en mériteroit que plus d'estime, pour avoir si bien réparé le tort de sa naissance; & bien loin de m'en taire, je me ferois un devoir de le dire en faveur de ceux qui viennent au monde avec des talens pour tout héritage. On les anime par ces sortes d'exemples: la distance qu'ils croyoient voir entre eux, & la gloire, disparoit à leurs yeux: ils aspirent à se donner un mérite, qui les vange de la fortune.

Tristan l'Hermite, qui avoit vieilli dans la car-

(1) Voyez le *Ménagiana*, & les *Hommes illustres* de Perrault.

(2) Factum de Furetiére contre l'Académie.

carriére du Théatre, jugea que M. Quinault pourroit un jour s'y distinguer; & par un zele assez rare dans les vieux Auteurs, il entreprit de le former dès l'enfance, au hazard de se voir surpasser par son disciple. Celui-ci, avant l'âge de vingt ans, se fit connoître. Mais quelque succès qu'il dût espérer dans le genre dramatique, il fut trop sage pour vouloir se borner à la profession de Poëte; & il étudia pour embrasser celle d'Avocat. On assure (3) même qu'il s'y rendit habile. J'en douterois volontiers; car un rimeur qui tous les ans donne une piéce, & quelquefois deux, ne sauroit guére pâlir sur le Code. Pour ne rien outrer, bornons-nous à dire que la science qu'il acquit chez un Procureur, si elle ne fut pas des plus profondes, du moins fut heureuse pour lui, puisqu'elle amena son établissement. Un riche Marchand de Paris, homme de bonne foi, mais que ses associez commençoient à inquiéter, parceque ses comptes n'étoient pas clairs, eut recours à M. Quinault, comme à son ami, pour le tirer de leurs chicanes. Peu de temps après que ses affaires furent terminées, il mourut; & M. Quinault épousa sa veuve, assez jeune encore pour lui donner une postérité nombreuse.

A l'occasion de ce mariage, il prit une charge d'Auditeur des Comptes, & cessa de travailler pour le Théatre de la Comédie.

Alors l'Opéra ne faisoit que de naître en France: mais l'art incomparable de Lulli eut bien-

(3) Perrault, *Hommes illustres*, dans l'éloge de Quinault. On peut voir aussi la Vie de Quinault à la tête de ses ouvrages, édition de Paris 1715. Mais cette Vie a été faite sur des mémoires peu exacts.

Digitized by Google

bien-tôt porté ce spectacle à une perfection, où les Italiens eux-mêmes qui en sont les inventeurs, ne l'ont jamais vû chez eux.

Parmi tout ce qu'il y avoit de Poëtes en ce temps-là (& jamais la France n'en a eu, ni de meilleurs, ni en plus grand nombre) Lulli préféra M. Quinault, dans qui se trouvoient réünies diverses qualitez, dont chacune en particulier avoit son prix, & dont l'assemblage faisoit un homme unique en son genre; une oreille délicate, pour ne choisir que des paroles harmonieuses: un goût tourné à la tendresse, pour varier en cent & cent manières les sentimens consacrez à cette espèce de Tragédie; une grande facilité à rimer, pour être toujours prêt à servir le Roi au besoin; une docilité encore plus rare, pour se conformer toujours aux idées, ou même au caprice du Musicien.

Pendant qu'il travailloit à un Opéra, dont le Roi lui avoit prescrit le sujet, il fit ces jolis vers, où il dit que l'Opéra difficile à son gré, ce n'est pas celui que le Roi lui demande, mais c'est d'avoir à marier ses cinq filles.

C'est avec peu de bien un terrible devoir
De se sentir pressé d'être cinq fois beaupére.
Quoi! cinq Actes devant Notaire,
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir?
O Ciel! peut-on jamais avoir
Opéra plus fâcheux à faire?

Plaisanterie toute pure; car M. Quinault étoit opulent. Sa femme lui avoit apporté plus de cent mille écus. D'ailleurs le Roi lui donnoit deux mille livres de pension: & Lulli, pour chaque Opéra, quatre mille livres. Ainsi,

n'ayant

Digitized by Google

n'ayant point de fils, il n'étoit pas embarrassé de se voir cinq filles. Trois ont été Religieuses, & deux avantageusement mariées.

Au reste, il a eu ses partisans, & ses ennemis. D'un côté, si nous écoutons M. Perrault, c'est *le plus* (4) *grand Poëte que la France ait jamais eu pour le Lyrique & pour le Dramatique*. D'un autre côté M. Despreaux, en plusieurs endroits de ses ouvrages, & sur-tout dans la troisiéme de ses Réflexions sur Longin, réduit presque à rien le mérite poëtique de M. Quinault. Il met au rebut toutes ses Comédies, toutes ses Tragédies. Il reconnoît seulement en lui *un talent tout particulier pour faire des vers bons à mettre en chant. Mais*, ajoûte-t-il, *ces vers n'étoient pas d'une grande force, ni d'une grande élévation ; & c'étoit leur foiblesse même qui les rendoit d'autant plus propres pour le Musicien, auquel ils doivent leur principale gloire; puisqu'il n'y a en effet de tous ses ouvrages que les Opéra qui soient recherchez. Encore est-il bon que les notes de Musique les accompagnent.*

Mais, pourroit-on dire à M. Despreaux, s'il est nécessaire que nos vers aient une certaine foiblesse, *qui les rende propres pour le Musicien* ; ne blâmez donc pas M. Quinault, puisqu'en ne leur donnant, ni une grande élévation, ni une grande force, il a fait, de votre aveu, ce qu'il devoit.

Quoi qu'il en soit, une chose bien à remarquer dans M. Quinault, car elle tient de l'héroïque dans un Poëte, c'est qu'il étoit sans fiel. Jamais les traits satiriques, dont il fut cruellement percé, ne le portérent à écrire contre

M

(4) Paralléles des Anciens & des Modernes.

M. Despreaux, qui étoit l'agresseur. Il rechercha même son amitié. Homme de mœurs très-simples, n'ayant que des passions douces ; régulier dans toute sa conduite, bon mari, bon pére de famille.

A peine commençoit-il sa cinquante-quatriéme année, qu'il sentit les approches de la mort, insomnies, dégoût, langueur, à quoi les Médecins ne connoissoient rien. Pendant deux ou trois mois il se vit, pour ainsi dire, mourir plusieurs fois par jour, c'étoient de continuelles défaillances : d'ailleurs l'idée de Lulli, mort l'année précédente sans beaucoup de préparation, l'avoit frappé : il en profita chrétiennement, & marqua bien du regret d'avoir empoisonné l'Opéra d'une Morale efféminée, dont les Payens même n'eussent pas souffert chez eux une école publique.

Outre les piéces de Théatre, dont je vais donner les titres & les dates, nous avons de lui quelques vers imprimez dans les Recueils de son temps, & les paroles qui se chantent dans la *Psyché de Moliére.*

OUVRAGES DE M. QUINAULT.

I. *Les Rivales, Comédie*, 1653.
II. *L'Amant indiscret, ou le Maître étourdi, Comédie*, 1654.
III. *La Comédie sans Comédie*, 1654.
IV. *La généreuse Ingratitude, Tragi-comédie*, 1654.
V. *La mort de Cyrus, Tragédie*, 1656.
VI. *Le Mariage de Cambyse, Tragi-comédie*, 1656.
VII. *Stratonice, Tragi-comédie*, 1657.

VIII. *Les Coups de l'Amour & de la Fortune, Tragi-comédie*, 1657.
IX. *Amalasonte, Tragédie*, 1658.
X. *Le feint Alcibiade, Tragi-comédie*, 1658.
XI. *Le Fantôme amoureux, Tragi-comédie*, 1659.
XII. *Agrippa, ou le faux Tiberinus, Tragi-comédie*, 1660.
XIII. *Astrate, Roi de Tyr, Tragédie*, 1663.
XIV. *La Mére coquette, ou les Amans brouillez, Comédie*, 1664.
XV. *Bellérophon, Tragédie*, 1665.
XVI. *Pausanias, Tragédie*, 1666.

OPERA.

I. *Les Fêtes de l'Amour & de Bacchus*, 1672. II. *Cadmus*, 1674. III. *Alceste*, 1674. IV. *Thésée*, 1675. V. *Atys*, 1676. VI. *Isis*, 1677. VII. *Proserpine*, 1680. VIII. *le Triomphe de l'Amour*, 1681. IX. *Persée*, 1682. X. *Phaëton*, 1683. XI. *Amadis*, 1684. XII. *Roland*, 1685. XIII. *Le Temple de la Paix*, 1685. XIV. *Armide*, 1686.

XXIII.

JEAN-JACQUES RENOUARD
DE VILLAYER,

Doyen des Conseillers d'Etat, reçu à l'Académie en 1659. mort le 5. Mars 1691.

Je vois par les Regîtres de l'Académie, qu'il lui

Digitized by Google

lui marqua beaucoup de zéle dans la triste affaire de Furetiére. C'est le seul endroit par où il me soit connu. Mais si le mérite des enfans fait la gloire des péres, il ne faut point d'autre éloge à M. de Villayer, que son petit-fils, aujourd'hui Maître des Requêtes, qui sait, à la fleur de l'âge, respecter ses devoirs, & au milieu de l'opulence, aimer le travail.



XXIV.

ISAAC DE BENSERADE,

Conseiller d'Etat, reçu à l'Académie le 17. *Mai* 1674. *mort le* 19. *Octobre* 1691.

Il naquit en 1612. à Lyons, petite ville de la haute Normandie. Il sortoit d'une famille Huguenote, mais il ne fut pas long-temps nourri dans l'erreur, car il reçut le Sacrement de Confirmation à l'âge de sept ou huit ans. On nous a même conservé (1) la réponse qu'il fit à l'Evêque, qui, en le confirmant, lui proposa de changer son nom d'*Isaac*, parce que les

(1) Voyez le *Discours sommaire* de M. l'Abbé Tallemant le jeune, *touchant la Vie de M. de Benserade*, à la tête des Oeuvres de Benserade, édition de Paris, 1697.

Benserade, dans ses premiers ouvrages imprimez, écrivoit son nom ainsi, *Bensseradde*; ensuite il l'écrivit *Bensserade*, qui est l'orthographe que M. l'Abbé Tallemant conserve: mais enfin il ne l'écrivit plus lui-même que *Benserade*, & on ne le trouve point autrement écrit dans les Registres de l'Académie.

les Calvinistes affectoient de porter des noms de l'ancien Testament. *Volontiers*, dit-il, *pourvû qu'on me donne du retour*. Cette repartie promettoit, ce semble, qu'il sauroit un jour défendre son bien; & cependant on dit que son pére lui ayant laissé une succession fort embroüillée, il aima mieux, quoique Normand, abandonner tout, que de plaider.

Je ne m'arrête point ici à discuter ce qui est (2) de sa noblesse. S'il avoit laissé des enfans, ce seroit leur affaire. Mais il n'a laissé que des Poësies; & à cet égard peu importe qu'il descendît, ou non, des anciens Seigneurs de Malines, & que du côté maternel il tînt à la Maison de la Porte, & à celle de Vignancourt.

Quoi qu'il en soit, toujours est-il certain que le Cardinal de Richelieu, & le Duc de Brézé, deux excellens protecteurs, dont M. de Benserade ne profita guére, le regardoient comme leur parent.

Un peu plus de conduite eût poussé loin sa fortune sous le Cardinal, dont le dessein étoit qu'il fît des études sérieuses, & que par-là il méritât d'être avancé dans l'Eglise. Mais le Théatre eut pour lui plus d'attraits que la Sorbonne. Une actrice lui tourna la tête; il s'amusa dès-lors à faire des vers galans, & même des Comédies.

Après la mort du Cardinal, il s'attacha au Duc de Brézé, qui commandoit une armée navale. Mais à la seconde compagne qu'il fit sous lui, il le vit tuer (3) d'un coup de canon. Et

(2) Voyez le Dictionnaire de Bayle, à l'article BENSERADE, remarque B.

(3) Au Siége d'Orbitelle, Juin 1646.

Digitized by Google

Et comme il n'avoit point encore de grade dans la Marine, il prit le parti de se réfugier à la Cour, où il étoit déja très-connu en qualité de bel-esprit.

Pour apprendre qu'*un Poëte à la Cour fut jadis à la mode*, ne remontons pas jusqu'aux temps de François I, ou de Charles IX, qui, non contens de protéger les Poëtes se divertissoient eux mêmes à faire des vers. La fortune de M. de Benserade nous fait voir que ce goût-là n'étoit pas encore tout-à-fait perdu dans ce qu'on appelle la vieille Cour de Louis XIV. D'abord la Reine-mére lui assura une pension de mille écus. Il étoit d'ailleurs secouru par *quelques* (4) *Dames riches & libérales.* Dans la suite il obtint jusqu'à sept mille livres de pension sur des bénéfices. Enfin, avec diverses gratifications du Roi, accumulées, & placées sur l'Hôtel-de-ville de Lyon, il se fit une rente viagére de cinq cents écus. Voilà donc un Poëte, qui n'avoit hérité de ses péres que des procès, & qui se voit environ douze mille livres d'un revenu le plus clair du monde.

Joignons aux récompenses pécuniaires, tous les agrémens que peut desirer un bel-esprit, dans une Cour magnifique & galante, uniquement occupée d'un jeune Roi. Les Ballets en faisoient alors un des principaux divertissemens; & M. de Benserade fut, durant plus de vingt ans, presque seul chargé de composer les vers qui s'y récitoient. Il prit un tour nouveau, & hardi. Ce fut de confondre, mais finement, le caractére des personnes qui dansoient, avec le caractére des personnages qu'ils représentoient. Je

(4) Tallemant, Discours cité plus haut.

Je m'explique. Si le Roi, par exemple, représentoit Neptune, les vers convenoient également à Neptune & au Roi. Si quelque Dame joüoit le rôle d'une Déesse, elle se trouvoit peinte & caractérisée elle-même dans ce qu'on disoit de la Déesse. Autant de récits, autant d'allégories; la plusparat obligeantes, mais sans fadeur; quelques-unes satiriques, mais sans fiel; toutes justes, variées, intéressantes. Pour y réussir, il falloit autre chose que la science de rimer: il falloit, non seulement un grand usage de la Cour, mais une liberté bien circonspecte, une hardiesse bien mesurée, de peur qu'un degré de moins ne gâtât l'ouvrage, & qu'un degré de plus ne perdît l'auteur.

Il fit à peu près dans le même goût les *Portraits* (5) *des quarante Académiciens vivans en* 1684. J'ai entendu dire que c'étoit une piéce très-plaisante. Mais la lecture qu'il en fit dans une assemblée publique, mortifia plusieurs de ses confréres, & lui apprit que la délicatesse des gens de lettres pouvoit l'emporter même sur celle des Courtisans.

Un autre genre où il excelloit, & dont l'Antiquité n'a point (6) fourni de vrais modelles aux François, seuls en possession d'y réussir, ce sont les chansons. Elles tiennent de l'Ode & de l'Epigramme, sans être précisément ni l'un ni l'autre, puisqu'elles ont un tour qui leur est propre, & qui peut cependant être va-

(5) Voyez le P. le Long, Bibl. Hist. num. 16982. Il se trompe non-seulement en ce qu'il dit que cette piéce est imprimée, mais de plus en ce qu'il croit que c'étoit un discours en prose.

(6) Si ce n'est, peut-être, Anacréon & Horace dans quelques-unes de leurs Odes.

Digitized by Google

varié à l'infini. Pour la matiére, elles n'en ont point d'affectée. La tendresse de l'Elégie, les graçes naïves de l'Eglogue, le badinage de la Comédie, le fiel de la Satire, & presque tout ce qui constitue quelque espèce particuliére de Poësie, appartient de plein droit aux chansons.

Quand M. de Benserade sortoit de ces ingénieuses bagatelles, il sortoit de son caractére. Les grands sujets lui convenoient peu; encore moins les sujets de piété. Saurions-nous qu'il eût paraphrasé en vers quelques chapitres de Job, sans un Sonnet dont il accompagna cette Paraphrase en l'envoyant à une Dame? Je parle du fameux Sonnet, qui fut mis en paralléle avec celui de Voiture à Uranie. Tout le monde sait que la Cour fut partagée sur ces deux piéces; qu'il se forma deux factions, qui disputérent beaucoup, & ne décidérent rien; que les uns, sous le nom de *Jobelins*, suivoient l'étendart du Prince de Conty; & que les autres, sous le nom d'*Uranins*, avoient à leur tête Madame de Longueville. Heureuses les Cours, où il n'y aura que de semblables divisions, propres à orner les esprits, sans pouvoir aigrir les cœurs!

Il y avoit plus de quarante ans, que M. de Benserade joüissoit de toute sa gloire, lorsqu'il s'avisa de publier ses *Métamorphoses en Rondeaux*. Comme il défendoit, à ce qu'on dit, ses ouvrages, *avec un tel* (7) *entêtement, que ceux même qu'il consultoit, ne pouvoient lui dire leurs pensées, sans s'exposer de sa part à d'étranges emportemens*; ce fut en vain que ses amis lui té-

(7) Tallemant, Discours cité plus haut.

témoignérent n'approuver de tout son livre, que l'*Errata*, qui compose aussi un Rondeau, dont voici la fin.

Pour moi, parmi des fautes innombrables,
Je n'en connois que deux considérables,
Et dont je fais ma déclaration,
C'est l'entreprise & l'exécution,
A mon avis fautes irréparables
Dans ce volume.

Toute la France en jugea de même. Il y avoit pourtant, si je ne me trompe, une grande différence à mettre ici entre *l'entreprise* & *l'exécution*. Pour *l'entreprise*, elle est folle; il n'y aura pas deux voix là-dessus. Quand même les Métamorphoses auroient été toutes également propres à mettre en Rondeaux, ce qui n'est pas: encore falloit-il considérer qu'un livre entier de Rondeaux endormiroit, ou plûtôt assommeroit par trop d'uniformité. Mais pour *l'exécution*, elle est tout aussi bonne dans cet ouvrage, qu'elle l'avoit été dans les ouvrages précédens du même auteur.

Pourquoi donc les uns ont-ils plu, au lieu que l'autre a été sifflé? Distinguons les temps. Quand M. de Benserade commença, tout étoit bon: pourvû que des vers fussent pleins de pensées galantes, on ne s'avisoit guére d'y chercher de la raison, de l'élévation, de l'harmonie: il y eut même un intervalle de mauvais goût, pendant lequel on ne haïssoit pas le burlesque, les équivoques, les pointes; & ce fut proprement le règne de M. de Benserade. Mais quand ses Rondeaux parurent, le goût avoit bien changé. Corneille, Moliére, Ra-

Digitized by Google

Raciné, & Despreaux, par leurs ouvrages excellens, avoient fait détester le mauvais, & mépriser le médiocre. Si bien que les Rondeaux de M. de Benserade, qui trente ou quarante ans plutôt eussent trouvé des admirateurs, ne trouvérent pas même des lecteurs.

Il fit imprimer, en même temps que ses Rondeaux, un Recueil d'environ deux cents Fables, réduites en autant de Quatrains: comme si deux cents sujets, les uns courts, les autres longs, avoient demandé précisément le même nombre de vers.

Après ces Quatrains, dont trente-neuf ont été gravez au labyrinthe de Versailles, non-seulement il ne donna plus rien au Public, mais il fit divorce avec le grand monde. Jusqu'alors esclave de la Cour, il voulut enfin se voir libre, & à la campagne. Gentilly fut le séjour qu'il choisit. On alloit encore dans ma jeunesse visiter les restes des ornemens, dont il avoit embelli sa maison & ses jardins. Tout y respiroit son esprit poëtique. On n'y voyoit qu'inscriptions gravées sur l'écorce des arbres, & je me souviens entre autres de celle ci, qui se présentoit la premiére.

Adieu Fortune, Honneurs, adieu vous & les vôtres;
Je viens ici vous oublier.
Adieu toi-même Amour, bien plus que tous les autres
Difficile à congédier.

Quoi! difficile pour un septuagénaire, à qui la gravelle annonçoit la mort d'un moment à l'autre? Mais les Poëtes disent tout ce qu'ils veu-

veulent. Heureusement la solitude lui inspira des sentimens plus salutaires, & il en vint à ne trouver plus de consolation que dans les Pseaumes, occupé uniquement, ou à les réciter, ou à les traduire (8) en vers François. Sa religion sur-tout éclattoit dans ses douleurs, qui se portérent enfin à une telle violence, que malgré son grand âge il résolut de se faire tailler. Mais sa constance ne fut pas mise à cette derniére épreuve, parce qu'un Chirurgien, en lui voulant faire une saignée de précaution, lui piqua l'artére; & au lieu de travailler à étancher le sang, prit la fuite. On n'eut que le temps d'appeler le P. Commire, son confesseur & son ami, lequel arriva pour le voir mourir avec une fermeté, dont la Trappe se feroit honneur.

(8) Il avoit traduit ou paraphrasé ceux qui entrent dans les Heures de l'Eglise. Voyez là-dessus une de ses lettres du 3. Novembre 1690. imprimée parmi celles du Comte de Bussy.

OUVRAGES DE M. DE BENSERADE.

I. *Cléopatre, Tragédie.* Paris, 4. 1636.
II. *La mort d'Achille, & la Dispute de ses armes, Tragédie.* Paris, 4. 1637.
III. *Iphis & Iante, Comédie.* Paris, 4. 1637.
IV. *Gustaphe, ou l'heureuse Ambition, Tragicomédie.* Paris, 4. 1637.
V. *Paraphrase* (en vers) *sur les neuf leçons de Job.* Paris, 12. 1638.
VI. *Méléagre, Tragédie.* Paris, 4. 1641.

Digitized by Google

VII. *La Pucelle* (9) *d'Orléans, Tragédie.* Paris, 4. 1642.

VIII. *Les Métamorphoses en Rondeaux.* Paris, 4. 1678.

IX. *Fables d'Esope en Quatrains, dont il y en a une partie au Labyrinthe de Versailles.* Paris, 8. 1678.

X. *Oeuvres diverses*, en deux Tomes, dans le dernier desquels sont les vers des Ballets du Roi, qui avoient été imprimez chacun séparément en leur temps. *Paris*, 12. 1697.

XI. *Poësies diverses*, dans les Recueils de son temps, & qui sont omises dans le Recueil précédent.

(9) Voyez ci dessus la liste des Ouvrages de M. de la Mesnardiére, num. VI.

XXV.

MICHEL LE CLERC,

Avocat au Parlement; reçu à l'Académie le 26. Juin 1662. *mort le* 8. *Décembre* 1691.

A l'âge de vingt-trois ans il vint d'Alby sa patrie à Paris, pour y faire joüer une Tragédie de sa façon, *la Virginie Romaine.* Quoiqu'elle fût peu réguliére, cependant, grace à la jeunesse de l'Auteur, elle ne laissa pas d'être applaudie, & de faire augurer que s'il vouloit continuer dans ce genre d'écrire, il mériteroit une place honorable dans le second rang des Poëtes,

Digitized by Google

qui travailloient en ce temps là pour le Théâtre. Je dis, dans le second rang: car le premier étoit occupé par le seul Corneille, qui ne voyoit qu'à une prodigieuse distance, ceux qui le suivoient alors de plus près.

Trente ans s'écoulérent depuis la représentation *de Virginie* jusqu'à celle d'*Iphigénie*, derniére Tragédie de M. le Clerc. Par malheur pour lui, l'Iphigénie de Racine fut joüée, cinq ou six mois avant la sienne. Mais, malgré la supériorité de son rival, il fut encore assez heureux, dit il, *pour trouver des partisans.* Puisqu'il se rend lui-même ce témoignage dans la Préface de son Iphigénie, nous devons l'en croire; car il poussoit la modestie jusqu'à l'humilité: & la preuve de son humilité, c'est que dans la même Préface il avouë que Coras, misérable Poëte, dont le nom n'est connu que par la Satire, lui avoit fourni environ une centaine de vers, qui sont épars çà & là dans le corps de sa piéce.

Mais sans entrer ici dans le détail de ses (1) autres ouvrages; il suffira de savoir que la Traduction du Tasse (2) en vers françois est celui qui l'a le plus occupé, & qui a le moins réussi.

Que nous traduisions un Homére, un Démosthé-

(1) Colletet, Discours du Sonnet, pag. 104. parle de quelques Traductions en vers latins, faites par M. le Clerc: mais comme il ne dit point si elles sont imprimées, je n'en fais pas mention parmi les ouvrages de M. le Clerc.

(2) Il n'y en a que les cinq premiers Chants d'imprimez: mais il en avoit fait la suite; car on trouve dans le Mercure Galant, Septembre 1691. qu'il en lut vingt strophes à une assemblée publique de l'Académie.

Digitized by Google

mosthéne, nous ne pouvons nous en prendre, si nous échoüons, qu'à notre peu d'esprit, qui ne nous aura pas permis d'exprimer, ni peut-être de bien sentir les beautez de nos originaux. Au lieu que si nous travaillons d'après quelque auteur moins parfait, l'amour propre est ingénieux à nous consoler; il associe l'auteur lui-même à notre disgrace; il nous persuade que si notre Traduction n'est pas goûtée, c'est que nous ayons eu tort de choisir un original, dont le caractére ne convient, ni au pays, ni au siécle où nous vivons.

Or c'est là précisément le cas où se croyoit M. le Clerc. Il ne se reprochoit pas d'avoir mal traduit le Tasse, mais il se reprochoit de l'avoir traduit. Et comme la neuviéme Satire de M. Despreaux parut dans le même temps que cette Traduction, il se figura qu'en censurant l'Auteur, elle avoit plus contribué que toute autre chose, à la chute du Traducteur.

Je n'examinerai pas s'il est bien vrai, comme s'en flatoit M. le Clerc, qu'il eût rempli tous les devoirs d'un Traducteur fidelle. Mais puisque l'occasion m'y invite, & que d'ailleurs c'est un point de critique assez curieux, je vais rapporter ce que M. Despreaux dit peu de temps avant sa mort à une personne, qui lui demandoit s'il n'avoit point changé d'avis sur le Tasse.

„ J'en ai si peu changé, dit-il, que relisant „ derniérement le Tasse, je fus très-fâché de „ ne m'être pas expliqué un peu au long sur ce „ sujet, dans quelqu'une des mes Réflexions „ sur Longin. J'aurois commencé par avoüer „ que le Tasse a été un génie sublime, étendu, „ heureusement né à la Poësie, & à la grande „ Poësie. Mais ensuite, venant à l'usage qu'il

„ a fait de ses talens, j'aurois montré que le
„ bons sens n'est pas toujours ce qui domine
„ chez lui. Que dans la plusparts de ses narra-
„ tions il s'attache bien moins au nécessaire qu'à
„ l'agréable. Que ses descriptions sont presque
„ toujours chargées d'ornemens superflus. Que
„ dans la peinture des plus fortes passions, &
„ au milieu du trouble qu'elles venoient d'exci-
„ ter, souvent il dégénére en traits d'esprit,
„ qui font tout à coup cesser le pathétique.
„ Qu'il est plein d'images trop fleuries, de tours
„ affectez, de pointes, & de pensées frivoles,
„ qui, loin de pouvoir convenir à sa *Jérusalem*,
„ pouvoient à peine trouver place dans son *A-*
„ *minte*. Or, conclut M. Despreaux, tout ce-
„ la opposé à la sagesse, à la gravité, à la
„ majesté de Virgile, qu'est-ce autre chose que
„ du *clinquant* opposé à de l'or?

J'étois présent à ce discours, & je m'apperçois que l'envie de recueillir jusqu'aux moindres leçons d'un si grand maître, m'a presque fait perdre de vuë M. le Clerc, qui étoit ici mon principal objet. Je reviens à lui seulement pour dire qu'il avoit entrepris un ouvrage assez singulier, sous le titre de *Conformité des Poëtes Grecs, Latins, Italiens, & François*. Son dessein étoit de montrer que la plupart des Poëtes ne sont que des Traducteurs les uns des autres; & que tel qui croit produire de son chef, ne fait proprement que se ressouvenir de ce qu'il a lû. Il en vouloit sur-tout à Santeüil, qui dans la conversation l'avoit traité de *Traducteur*, avec un air de mépris. Feu M. Huet, de qui je tiens ce projet de M. le Clerc, avoit là-dessus une idée qui mériteroit d'être approfondie. Il prétendoit que tout ce qui fut jamais écrit depuis
que

que le monde eſt monde, pourroit tenir dans neuf ou dix *in-folio*, ſi chaque choſe n'avoit été dite qu'une ſeule fois. Il en exceptoit les détails de l'Hiſtoire ; c'eſt une matiére ſans bornes: mais à cela près il y mettoit abſolument toutes les ſciences, tous les beaux arts. Un homme donc à l'âge de trente ans, diſoit-il, pourroit, ſi cela étoit, ſavoir tout ce que les autres hommes ont jamais penſé. Au lieu que le nombre des livres s'étant multiplié à l'infini, car il y a plus de trois cents mille volumes connus en Europe, l'homme qui juſqu'à l'âge de cent ans n'aura fait que lire, peut à peine ſe flatter d'avoir lû.

OUVRAGES DE M. LE CLERC.

I. *La Virginie Romaine, Tragédie.* Paris, 12. 1649.
II. *Ode* (de 280. vers) *pour le Roi.* Paris, 4. 1663.
III *La Jéruſalem délivrée, Poëme héroïque du T. Taſſo, &c.* Paris, 4. 1667.
IV. *Ode* (de 240. vers) *pour le Roi.* Paris, 4. 1668.
V. *Le Temple de l'Immortalité, Ode* (de 400. vers) *à M. le Dauphin*, Paris, 4. 1673.
VI. *Iphigénie, Tragédie.* Paris, 12. 1676.
VII. *Poëſies*, en feuilles volantes, & dans les Recueils de ſon temps.

XXVI.

Digitized by Google

XXVI.

PAUL PELLISSON-FONTANIER,

Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, reçu à l'Académie le 30. *Décembre* 1652. *mort le* 7. *Février* 1693.

Je date sa réception à l'Académie, du jour qu'il y entra pour la premiére fois en qualité de surnuméraire. Ce fut le jour qu'il la remercia de ce qu'après avoir entendu lire son *Histoire de l'Académie*, elle lui avoit fait l'honneur de le nommer dès-lors à la premiére place vacante, & d'ordonner qu'en attendant il auroit droit d'assister à ses assemblées: mais avec cette clause bien remarquable, *Que la même grace ne pourroit plus être faite à personne, pour quelque considération que ce fût.*

Vers la fin de l'année suivante, il cessa d'être surnuméraire, & prononçant alors un nouveau Discours, comme pour une seconde réception, il se plaignit *des murmures* (1) *excitez de tous côtez*, dit-il, *contre ce misérable livre, qui, tout innocent qu'il étoit, n'avoit pas eu le bonheur de satisfaire également tout le monde.*

Aurions-nous cru, si ce n'étoit pas un fait attesté par l'Auteur, que son Histoire de l'Académie-

(1) Voyez parmi les Harangues de l'Académie, celle de M. Pellisson du 17. Nov. 1653.

Digitized by Google

démie, un ouvrage regardé aujourd'hui comme un chef-d'œuvre par tout ce qu'il y a de personnes qui ont du goût, ait pu cependant n'être pas bien reçuë à sa naissance? Pour moi je ne saurois me persuader que les mécontens en aient voulu à la forme de cette Histoire, car que voit-on en ce genre de plus achevé? Peut-on mieux narrer que M. Pellisson? Quelle naïveté, jointe à un art infini! Quels tours ingénieux, sans que la simplicité en souffre! Mais sur-tout, & c'est par où M. Pellisson se distingue de ces écrivains qui ne parlent qu'à l'esprit, & dont l'élégance aride n'a rien qui nourrisse l'imagination du lecteur, il a le secret *de mettre* (2) *dans les moindres peintures, & de la vie & de la grace.*

Pourquoi donc l'ouvrage dont nous parlons, le plus parfait de ceux que M. Pellisson a mis au jour, n'eut-il pas *le bonheur de satisfaire tout le monde*? Je crois en deviner la raison. C'est la liberté qu'il prend, & qu'il a dû nécessairement prendre, de caractériser les Académiciens dont il écrit la vie. On ne sauroit presque, ni loüer, ni censurer impunément les gens de lettres, à moins qu'il n'y ait un long intervalle entre leur mort, & le temps où l'on parle d'eux. Les censure-t-on? C'est offenser ceux de leurs amis, qui leur ont survêcu. Leur donne-t-on des loüanges? C'est courir encore un danger plus évident, parce que la jalousie des vivans ne peut guére souffrir qu'on détourne, ou du moins qu'on partage l'admiration qu'ils exigent du Public. Ainsi je comprens ai-

(2) M. de Fénelon, depuis Archevêque de Cambray, dans son Discours à l'Académie.

aisément que M. Pellisson eut *des murmures* à essuyer *de tous côtez*, quelque tempérament qu'il eût gardé, & dans ses critiques, & dans ses éloges: ne disant ni trop, ni trop peu: donnant finement à pénétrer les talens & la portée de chacun: ne loüant que par des faits, & ne blâmant pour l'ordinaire que par son silence.

Mais pour parler exactement de M. Pellisson, reprenons les choses de plus haut, & n'oublions rien de ce qui nous peut servir à bien connoître un de ces hommes rares, dont la mémoire intéresse les honnêtes-gens.

Il étoit né à Beziers en 1624. Au nom de *Pellisson*, nom ancien (3) dans la Robe, il ajouta celui de sa mére, *Fontanier*, pour se distinguer de son aîné. Sa mére, femme de beaucoup d'esprit, mais fort entêtée du Calvinisme, le nourrit dans l'erreur. Il fit ses Humanitez à Castres, sa Philosophie à Montauban, & son Droit à Toulouse, où à peine eut-il donné quelques mois à l'étude, qu'il entreprit de paraphraser les *Institutes* de Justinien. A la vérité, il n'en publia que le premier livre: mais ce premier livre suffiroit pour nous faire douter que ce pût être l'ouvrage d'un jeune homme, si la date de l'impression n'en faisoit pas foi.

Peu de temps après il vint à Paris, où le célébre Conrart, pour qui les Protestans de Cas-

(3) Voyez dans les nouveaux Moréris les ancêtres de M. Pellisson, à commencer par Raymond, qui fut Ambassadeur de France en Portugal, Maître des Requêtes, premier Président du Sénat de Chambéry, & Commandant en Savoye pour François I.

Digitized by Google

Castres lui avoient donné des lettres de recommandation, se fit un honneur de le montrer à ces premiers Académiciens, dont sa maison étoit le rendez-vous. Tout portoit dès-lors M. Pellisson à oublier sa province. Il eut cependant le courage d'y retourner, & de suivre le Barreau à Castres, pour se disposer à remplacer dignement ses péres. Mais sa carriére ne faisoit que de s'ouvrir, lorsqu'il fut tout à coup arrêté par une petite vérole, qui non-seulement lui déchiqueta les jouës, & lui déplaça presque les yeux; mais affoiblit, & ruïna pour toujours son tempérament.

Au lieu de chercher de vains secours dans l'art des Médecins, il crut ne pouvoir se consoler qu'avec les Muses; & pour cela il revint à Paris. Ses amis ne le reconnurent plus aux traits du visage. Ils le reconnurent à des traits plus durables; à des maniéres douces & liantes, à un enjouëment délicat, & sur-tout à une certaine éloquence de conversation, qui lui étoit particuliére. *Il abusoit*, disoit-on, *de la permission qu'ont les hommes* (4) *d'être laids:* mais avec toute sa laideur, il n'avoit pour plaire qu'à parler. Son esprit lui servoit, non pas à en montrer, mais à en donner; & l'on sortoit d'avec lui, non pas persuadé qu'il eût plus d'esprit qu'un autre, mais se flattant d'en avoir pour le moins autant que lui: tant il avoit l'art de se proportionner à toute sorte de caractéres.

Parmi les personnes qu'il cultiva, & que son mérite lui avoit données pour amies, Mademoiselle (5) de Scudéry tient le premier rang. Une par-

(4) Madame de Sévigné, lettre LXXV.

(5) Madelène de Scudéry, auteur de plusieurs Romans, morte à l'âge de 94. ans, le 2. Juin 1701.

Digitized by Google

parfaite conformité de génie, de goût, & de ſentimens, les avoit faits l'un pour l'autre. Jamais, peut-être, liaiſon ſi tendre, ni ſi conſtante. Ou ils ſe virent, ou ils s'écrivirent tous les jours, durant près de cinquante ans, hors, une partie du temps que M. Pelliſſon fut à la Baſtille, comme je le dirai tout à l'heure.

Un autre favori des Muſes, le célébre Saraſin, étoit de leur ſociété. Après ſa mort, qui fut prématurée, & même, à ce qu'on a toujours cru, violente; le recueil de ſes ouvrages fut dédié à Mademoiſelle de Scudéry, & accompagné d'une Préface où le bon cœur de M. Pelliſſon ne ſe fait pas moins ſentir que la juſteſſe de ſon eſprit. Mais une choſe qui paroîtra ſinguliére, & que je n'aurois point hazardée ſans la ſavoir d'original, c'eſt que Saraſin étant mort à Pézenas en 1654, & M. Pelliſſon paſſant (6) par cette ville quatre ans après, il ſe tranſporta ſur la tombe de ſon ami, l'arroſa de ſes pleurs, fit célébrer un Service pour lui, & lui fonda un Anniverſaire, tout Proteſtant qu'il étoit alors.

Au reſte, il n'avoit pas moins l'eſprit des affaires, que celui des lettres; & lors même qu'il avoit paru faire ſon capital de la Poëſie, & d'autres ſemblables amuſemens, il n'avoit pas laiſſé de travailler en même temps à ſe faire un fonds de connoiſſances utiles, qui le rendoient propre à toute ſorte d'emplois.

Tant de talens réunis, & dans un ſi haut degré,

(6) En 1659. lorſqu'il alla prendre poſſeſſion d'une charge de Maître des Comptes à Montpellier. Il avoit été pourvû de celle de Sécrétaire du Roi en 1652, & il fut Maître des Requêtes en 1671.

gré, lui attirérent l'estime de M. Fouquet, Surintendant des Finances, qui le fit en 1657. son premier Commis, & bien-tôt son confident. Quatre années tranquillement passées dans cet emploi, lui firent goûter le plus doux plaisir d'une grande ame, le plaisir de pouvoir faire du bien. Mais en 1661. la disgrace de M. Fouquet ayant éclatté, le premier Commis fut mis à la Bastille.

On crut que, pour découvrir d'importans secrets, le vrai moyen c'étoit de faire parler M. Pellisson. Pour cela on aposta un Allemand simple & grossier en apparence, mais fourbe & rusé, qui feignoit d'être prisonnier à la Bastille, & dont la fonction étoit d'y joüer le rôle d'espion. A son jeu & à ses discours M. Pellisson le pénétra: mais ne laissant point voir qu'il connût le piége, & redoublant au contraire ses politesses envers cet Allemand, il enchanta tellement son espion, qu'il en fit son émissaire. Il eut par-là un commerce journalier de lettres avec Mademoiselle de Scudéry & fit passer jusqu'à elle divers ouvrages qu'il avoit composez dans sa prison en faveur de M. Fouquet. Quand ils parurent, on ne fut pas long-temps à en deviner l'auteur. Pouvoit-on se tromper à son genre d'éloquence? Aussi-tôt plumes & ancre lui furent ôtées, & l'on s'y prit de maniére à empêcher qu'il n'eût la moindre correspondance au dehors.

Resserré alors dans un lieu isolé, qui ne prenoit jour que par un soupirail; n'ayant pour domestique & pour toute compagnie qu'un Basque stupide & morne, qui ne savoit que joüer de la musette; il crut devoir se précautionner contre les attaques d'un ennemi, que

la bonne conscience & le courage ne domptent pas toujours. Je veux dire, contre les attaques d'une imagination oisive, qui devient le plus cruel supplice d'un solitaire, lorsqu'une fois elle s'effarouche. Voici donc à quel stratagéme il eut recours. Une araignée faisoit sa toile à ce soupirail dont j'ai parlé: il entreprit de l'aprivoiser: & pour cela il mettoit des mouches sur le bord de ce soupirail, tandis que son Basque joüoit de la musette. Peu à peu l'araignée s'accoûtuma à distinguer le son de cet instrument, & à sortir de son trou, pour courir sur la proie qu'on lui exposoit. Ainsi l'appelant toujours au même son, & mettant toujours sa proie de proche en proche, il parvint, après un exercice de plusieurs mois, à discipliner si bien cette araignée, qu'elle partoit au premier signal pour aller prendre une mouche au fond de la chambre, & jusque sur les genoux du prisonnier.

A l'entrée du troisiéme hyver qu'il passa à la Bastille, Mademoiselle de Scudéry s'étant doutée qu'il pourroit demander un ramoneur, elle tenta cette voie pour lui écrire. Sa lettre, malgré les barriéres & les verroux, lui fut heureusement renduë. Hé de quelle ressource n'est pas une sincére amitié! Elle a toute la vivacité, toute l'industrie de l'amour; elle n'en a pas la folie.

Par les soins de cette amie généreuse, qui fit parler en sa faveur les plus honnêtes gens de la Cour, enfin il obtint un peu plus de liberté. On lui permit d'avoir des livres, il demanda la Bible & les Péres de l'Eglise, il lut particuliérement les Grecs, qui lui parurent si fort opposez au dogme affreux de Calvin sur la prédestination, que l'évidente fausseté de ce dogme ca-

capital suffit pour troubler sa conscience, & pour lui rendre suspects les autres points du Calvinisme. Plus il les examina, plus il en reconnut l'erreur.

Après quatre ans & quelques mois de prison, il fut élargi. Mais, quoique Catholique dans l'ame, il différa encore de quatre années son abjuration, par des motifs que le monde appelle principes d'honneur, mais que les Casuistes nomment foiblesse & mauvaise honte. Tout son bien s'étoit dissipé pendant sa prison, il ne vouloit pas que l'on pût le soupçonner de s'être converti par des vuës de politique & d'intérêt. Telle étoit son inquiétude, quand le Roi, touché de la fermeté qu'il avoit marquée dans ce qu'il avoit cru son devoir, voulut s'attacher un fidelle serviteur, lui assura deux mille écus de pension, & lui ordonna de se tenir à la Cour. Alors sa fortune n'étant plus dans son idée un obstacle à son changement de religion, il se déroba pour en aller faire la cérémonie dans l'Eglise souterraine de Chartres, & il la fit le 8. d'Octobre 1670.

Je ne sais pas au juste combien de temps après il prit le Sous-diaconat. Mais il le prit certainement; & les Protestans qui lui ont fait un crime d'avoir (7) des bénéfices pour vingt mille livres de rente, ont apparemment ignoré qu'il les tenoit en qualité d'Ecclésiastique.

Tout ce qu'il a fait depuis sa conversion, peut se renfermer en deux mots; car il n'eut dès-lors que ces deux objets devant les yeux, l'avancement de la Religion, & la gloire du Roi. On

(7) Il étoit Abbé de Gimont, & Prieur de Saint Orens d'Auch.

Digitized by Google

On n'a rien de ce qu'il écrivit à la gloire du Roi, que des piéces détachées : au nombre desquelles n'oublions pas ce fameux Panégyrique, qu'il prononça dans l'Académie, & qui fut aussi-tôt traduit en Italien, en Espagnol, en Anglois, en Latin, & même en Arabe. Mais un grand ouvrage qu'il avoit presque fini, & dont jusqu'à présent on n'a publié que des fragmens, c'est l'Histoire de Louis XIV. à la prendre depuis la paix des Pyrénées jusqu'à celle de Nimégue. Témoin oculaire de tout ce qui s'étoit passé, & aussi grand maître qu'il l'étoit dans l'art d'écrire l'Histoire, il pouvoit donner un Tite-Live à la France, comme elle a un Sophocle & un Euripide.

Quant à son zéle pour l'avancement de la Religion, les Protestans s'en plaignoient si hautement dans tous leurs écrits, qu'il seroit inutile d'en alléguer d'autres preuves. Mais leurs plaintes, quel éloge pour M. Pellisson! jamais ne tombérent que sur l'activité de ce zéle. Car du reste ils étoient forcez d'avoüer que ce grand *Convertisseur*, ainsi le nommoient-ils, n'usoit de sa faveur auprès du Roi, que pour ménager les intérêts, tant spirituels, que temporels, de ceux qui secoüoient le joug de l'erreur ; que les revenus des économats confiez à sa prudence, étoient dispensez avec la plus exacte fidélité ; & qu'enfin à l'égard de ses ouvrages polémiques, la Controverse y étoit sans amertume, & la Théologie avec des graces.

Il mettoit la derniére main à son Traité de l'Eucharistie, quand la mort le surprit à Versailles, après une foiblesse de quelques jours. C'étoit un tempérament usé par de fréquentes ma-

Digitized by Google

maladies, & par un travail opiniâtre, qu'il n'avoit pas interrompu depuis sa tendre jeunesse. D'abord il ne prit la maladie qui l'emporta, que pour un de ces épuisemens passagers, dont il s'étoit déjà tiré cent fois. Il l'écrivit ainsi, de sa propre main, à Mademoiselle de Scudéry, le jour même de sa mort. Il reçut ce jour-là plusieurs visites; sur le soir il se promena un peu dans sa chambre; il se mit ensuite tout habillé sur son lit, où il s'endormit, & fut trouvé mort quelques heures après. Comme il n'avoit pas reçu les derniers Sacremens, ce fut assez pour faire parler l'Impiété & l'Hérésie. Mais le bruit qu'elles firent, ne trouva d'asyle que dans quelque coin de la Hollande; ou s'il fit impression ailleurs, ce ne fut que sur ceux qui aiment à croire que l'on meurt comme ils vivent.

Personne, que je sache, n'ayant fait l'épitaphe de M. Pellisson, j'en vais rapporter une dont il est auteur, & qui paroit faite pour lui.

Adsta, viator: Saracenus hic jacet,
Doctus, disertus; eruditus, elegans;
Oratione qui solutâ commodè,
Idemque versâ scriberet feliciter;
Comis, venustus, & facetus, & placens;
Aulæ peritus, & sagax, & callidus;
Domi, forisque, in otio, in negotio,
Pariter jocosis, & vacabat seriis,
In cuncta rerum transiens miracula.
Luge, viator: Saracenus hic jacet.

Otons *Sarasin*, & mettons *Pellisson*, la mesure du vers en souffrira; mais pour le sens, il n'y aura rien qui ne quadre d'un bout à l'autre.

OUVRAGES DE M. PELLISSON.

I. *Paraphrase des Institutions de l'Empereur Justinien*, &c. Paris, 8. 1645.

II. *Relation contenant l'Histoire de l'Académie Françoise.* Paris, 8. 1653.

III. *Discours sur les Oeuvres de M. Sarasin*, Paris, 4. 1655.

IV. *Discours au Roi par un de ses fidelles sujets, sur le procès de M. Fouquet*: avec divers autres écrits sur le même procès. Paris, 4. 1661.

V. *Panégyrique du Roi Louis XIV.* Paris, 4. 1671.

VI. *Courtes Prières durant la Messe.* Paris, 12. 1677.

VII. *Productions sur l'affaire du Prieuré de Saint Orens d'Auch.* Trois petits volumes. Paris, 12. 1682.

VIII. *Réflexions sur les différends de la Religion*, &c. Paris, 12. 1686.

IX. Idem. *Seconde partie. Réponse aux Objections d'Angleterre & de Hollande; ou De l'autorité du grand nombre dans la Religion.* Paris, 12. 1687.

X. Idem. *Troisième partie. Les Chimères de M. Jurieu. Réponse générale à ses Lettres pastorales*, &c. Paris, 12. 1690.

XI. Idem. *De la Tolérance des Religions: Lettres de M. de Leibnitz*, &c. Paris, 12. 1692.

XII. *Traité de l'Eucharistie.* Paris, 12. 1694.

XIII. Poësies diverses, la plupart imprimées dans *le Recueil de pièces galantes, en prose & en vers, de Madame la Comtesse de la Suze, & de M. Pellisson.*

XIV. *Histoire de la Conquête de la Franche-*

Com-

Comté en 1668. imprimée dans le Tome VII. *des Mémoires de Litérature & d'Histoire*. Paris, 1729.

XV. *Lettres Historiques, & Oeuvres diverses.* Trois volumes. Paris, 12. 1729.

XXVII.

ROGER DE RABUTIN,

COMTE DE BUSSY,

Lieutenant général des Armées du Roi; reçu à l'Académie en 1665. *mort le* 9. *Avril* 1693.

Je ne pourrois que donner ici un extrait de ses Mémoires, qui sont & seront lus de toute la France, soit par curiosité pour les faits historiques, soit par goût pour l'élégance de la diction.

Au lieu donc de les gâter en les abrégeant, j'aime mieux ne rapporter que son épitaphe, telle qu'on la lit dans Notre-Dame d'Autun, où il est inhumé. Je voudrois seulement que la forme de ce volume permît d'espacer les lignes, comme le style lapidaire le demande.

Epitaphe de M. LE COMTE DE BUSSY.

Ici repose haut & puissant Seigneur Messire ROGER DE RABUTIN, *Chevalier, Comte de Bussy, plus considérable par ses rares qualitez, que par sa grande naissance; plus illustre par ses bel-*

belles actions, qui lui attirérent de grands emplois, que par ces emplois mêmes.

Il entra aussi-tôt dans le chemin de la gloire, que dans le commerce du monde; & dès sa quinziéme année il préféra l'honneur de servir son Prince, aux plaisirs d'une jeunesse molle & oisive.

Capitaine en même temps que soldat, il fut d'abord à la tête de la premiére Compagnie du Régiment de Léonor de Rabutin Comte de Bussy son pére; & bien-tôt après Colonel du Régiment, qu'il n'acheta que par des périls & par d'heureux succès. Il ne dut aussi qu'à sa conduite & à son courage la Lieutenance de Roi du Nivernois, & la charge de Conseiller d'Etat.

La fortune d'intelligence cette fois avec le mérite, lui fit avoir la charge de Mestre de Camp de la Cavalerie légére. Le Roi le fit ensuite Lieutenant general de ses Armées à l'âge de trente-cinq ans. Une si prompte élévation fut l'ouvrage de la justice du Souverain, & non de la faveur d'aucun patron.

Il joignit toutes les graces du discours à toutes celles de sa personne, & fut l'auteur d'un genre d'écrire inconnu jusqu'à lui. L'Académie Françoise crut s'honorer en lui offrant une place d'Académicien.

Enfin presque au comble de la gloire, Dieu arrêta ses prospéritez: & par des disgraces éclatantes il le détrompa du monde, dont il avoit été jusque-là trop occupé.

Son courage fut toujours au dessus de ses malheurs. Il les soûtint en sujet soumis, & en chrétien résigné. Il employa le temps de son exil à se bien instruire de sa religion, à former sa famille, & à loüer son Prince.

Après

Digitized by Google

Après avoir été long temps éloigné de la Cour, il y fut rappelé avec agrément, & honoré des bienfaits de son Maître.

La mort le trouva dans de saintes dispositions. On le perdit le 9. d Avril 1693. en la soixante & quinziéme année de son âge.

Qui que vous soyez, priez pour lui.

„ LOUISE DE RABUTIN, Comtesse „ d'Alets, sa chére fille, & sa fille désolée, a „ voulu par cette épitaphe instruire la Postéri„ té de son respect, de sa tendresse, & de sa „ douleur.

OUVRAGES DE M. DE BUSSY.

I. *Histoire amoureuse des Gaules.* 1665.

II. *Discours à ses Enfans sur le bon usage des adversitez, & sur les divers évènemens de sa vie.* Paris, 12. 1694.

III. *Mémoires.* Deux volumes. *Paris*, 4. 694.

IV. *Lettres.* Quatre volumes. *Paris*, 12. 1697.

V. *La Vie en abrégé* (1) *de Madame de Chantal.* Paris, 12. 1697.

VI. *Histoire en abrégé de Louis le Grand.* Paris, 12. 1699.

VII. *Lettres* (2) *nouvelles.* Trois volumes. *Paris*, 12. 1709.

(1) Cette Vie passe pour être de Madame la Comtesse d'Alets.

(2) Dans les derniéres éditions, ces trois volumes ont été incorporez aux quatre précédens, & toutes les lettres mises en leur ordre chronologique.

Digitized by Google

XXVIII.

PIERRE CUREAU DE LA CHAMBRE,

Curé de Saint-Barthélemi, reçu à l'Académie le 24. Mars 1670. mort le 15. Avril 1693.

A la mort de son pére l'un des premiers Académiciens, il souhaita passionnément de lui succéder: mais quelque digne qu'il en fût, on le pria d'attendre une autre place vacante: exprès pour ôter à quiconque viendroit après lui, tout prétexte de compter en quelque façon sur des droits héréditaires, qui dérogeroient à la liberté des élections.

Il fit dans sa jeunesse le voyage de Rome, où il connut particuliérement le Cavalier Bernin; & il en rapporta, ne disons pas seulement du goût pour la Peinture & pour la Sculpture, mais une passion sérieuse, qui le maîtrisa toute sa vie.

A l'égard des lettres, quoiqu'il les eût principalement cultivées par rapport à l'éloquence, il manquoit cependant d'une des parties essentielles de l'Orateur, qui est la mémoire. Il l'avoit prompte à retenir, quand il apprenoit par cœur; mais lente à lui rendre ses mots, quand il déclamoit. Ainsi sa pronnociation étoit sans force & sans grace. Mais ce défaut n'avoit lieu que dans ses discours d'apparat. Hors de là, & pour les prônes qu'il faisoit dans son église, il ne

ne s'assujétissoit point à sa mémoire. Après s'être rempli du sujet qu'il vouloit traiter, il se livroit à son talent, qui étoit admirable pour le pathétique. Un cœur (1) facile à s'émouvoir lui fournissoit abondamment ces grandes figures, ces tours animez, qui sont les armes de la persuasion. Quand donc il récitoit un discours fait à loisir, on l'admiroit froidement, il n'y étoit que disert : & quand il faisoit un prône sur le champ, on étoit prêt d'en venir aux larmes, il y étoit Orateur.

Un peu sourd dès son enfance, il trouvoit mieux son compte à parler beaucoup qu'à prêter l'oreille, & il parloit très-bien. Mais sur le recueil qu'on a fait (2) de ses prétendus bons mots, nous ne saurions ne pas plaindre le sort d'un homme d'esprit, qui tombe après sa mort entre les mains des compilateurs.

Paris fut désolé par la famine sur la fin de l'hyver 1693. & la paroisse de Saint Barthélemi, pleine de menu peuple, fut bien tôt accablée de mourans. Alors M. de la Chambre, non content de procurer les secours de l'ame, vend tout ce qu'il avoit le plus aimé, tableaux & livres, pour secourir la misére publique. Il se réduit au point de n'avoir plus que sa vie à donner pour son troupeau. Enfin la contagion des brebis gagne le pasteur, & il est la victime de son zéle.

Tous ses ouvrages, hors les Harangues qu'il a prononcées dans l'Académie, sont imprimez *in quarto* chez Mabre-Cramoisy, avec des vignet-

(1) *Pectus est quod disertos facit.* Quintil.

(2) Dans Vigneul-Marville, & dans les nouvelles éditions de Moreri.

gnettes & des fleurons qui marquent son goût pour le Dessein.

OUVRAGES DE M. DE LA CHAMBRE.

I. *Panégyrique de la B. Rose.* 1669.
II. . . . *de Saint Charles Borromée.* 1670.
III. . . . *de Sainte Thérèse.* 1678.
IV. . . . *de Saint Louis.* 1681.
V. *Oraison funèbre de M. Seguier.* 1672.
VI. . . . *de la Reine.* 1684.
VII. *Préface pour servir à l'Histoire de la Vie & des ouvrages du Cavalier Bernin, avec son Eloge.* 1684.

XXIX.

NICOLAS POTIER DE NOVION,

Chevalier, premier Président du Parlement de Paris, reçu à l'Académie le 27. Mars 1681. mort le premier Sept. 1693.

J'ai demandé, j'ai long-temps attendu des mémoires sur la vie de cet illustre Magistrat: & me voilà enfin obligé de publier mon ouvrage, sans avoir pu l'embellir d'un article, qui devoit en faire un des principaux ornemens.

XXX.

Digitized by Google

XXX.

LOUIS IRLAND DE LAVAU,

Trésorier de S. Hilaire le Grand de Poitiers, Garde des livres du Cabinet du Roi, reçu à l'Académie le 4. Mai 1679. mort le 4. Février 1694.

Il étoit d'une (1) noblesse des plus anciennes; & son pére, Contrôleur général de la maison de la Reine Anne d'Autriche, lui avoit laissé suffisamment de bien pour qu'il pût se destiner à quoi il voudroit. D'abord il espéra faire son chemin dans les affaires étrangéres. Il accompagna dans cette vûë les Seigneurs qui allérent de la part du Roi à l'élection de l'Empereur Léopold. Il se tint une ou deux années en Allemagne, & vit la plufpart des Cours du Nord, pour apprendre leurs différens intérêts. De là il passa à Rome, où il eut occasion d'éprouver que les traverses qu'ont à essuyer ceux qui se mêlent des affaires publiques, sont certaines; & que leurs récompenses ne le sont pas. A son retour en France il quitta l'épée, & se mit dans l'état ecclésiastique, non point par ambition, mais par goût, & pour joüir d'une vie paisible & réglée.

Au nombre de ses amis étoit le Maréchal de Vi-

(1) Voyez les Lettres patentes rapportées dans le Mercure Galant, Février 1694.

Vivonne; & par cette raison M. Colbert l'employa sous main pour faire réussir le mariage qu'il souhaitoit passionnément d'une de ses filles avec le Duc de Mortemart. Ce grand Ministre, estimant, comme il devoit, une telle alliance, voulut en marquer sa reconnoissance à M. l'Abbé de Lavau, qui en fut le seul négociateur. Il lui donna le choix des graces qu'il pouvoit lui procurer, charges, abbayes, pensions. Que lui demanda M. l'Abbé de Lavau, préférablement à tout? Une place dans l'Académie. Il choisit de toutes les graces qu'on lui jettoit à la tête, celle qui dépendoit le moins de M. Colbert, & pour laquelle M. Colbert devoit avoir le plus de contradiction à craindre. Car, quoique M. l'Abbé de Lavau fût recommandable par sa naissance, par sa probité, & par sa politesse, on doutoit qu'à toutes ces bonnes qualitez il joignît, du moins jusqu'à un certain degré, les talens d'un Académicien. Mais enfin ses confréres, après l'avoir possédé quelque temps, reconnurent que la supériorité des talens pouvoit être utilement compensée par la douceur des mœurs, & par le secret de se rendre aimable.

Je vois par les Regîtres de l'Académie, qu'il s'y est fait à son occasion deux Réglemens: dont le premier est, *Qu'aux séances publiques on ne lise aucun ouvrage étranger*, c'est-à-dire, dont l'auteur ne soit pas membre de la Compagnie.

Quant à l'autre, il concerne le Service qui se doit faire pour un Académicien mort, aux frais de ceux qui sont actuellement Directeur & Chancelier. Or il arriva que Pierre Corneille étant mort la nuit du dernier de Septembre au premier d'Octobre, l'Abbé de Lavau & M. Ra-

Digitized by Google

Racine se disputérent l'honneur de lui rendre les devoirs funébres. J'étois encore Directeur, quand Corneille est mort, disoit l'Abbé de Lavau. Et moi, disoit Racine, j'ai été nommé Directeur le jour même de sa mort, avant que le service pût être fait. On décida en faveur de l'Abbé de Lavau; & c'est ce qui donna lieu à ce mot de Benserade, où le double sens est assez visible. *Si quelqu'un de vous*, dit-il à Racine, *avoit pû prétendre d'enterrer M. Corneille, c'étoit vous, Monsieur : cependant vous ne l'avez pas fait.*

Au reste, nous apprenons par une épigramme (2) de M. Despreaux, que dans la fameuse querelle sur le mérite des Anciens & des Modernes, l'Abbé de Lavau tenoit pour M. Perrault; & il est juste qu'à ce sujet je dise, non en Critique, mais en pur Historien, pour lequel des deux partis l'Académie parut se déclarer. Rien de plus facile. Pour cela il n'y a qu'à voir de qui elle étoit (3) composée en 1687. Alors les principaux Académiciens, ceux qui avoient le plus de réputation dans les lettres, c'étoient bien certainement Messieurs Racine, Huet, la Fontaine, Regnier, & Despreaux. Voyons donc leur opinion.

I. Racine, dans la Préface de son Iphigénie, s'est assez expliqué.

II. Perrault ayant envoyé ses Paralléles à M. Huet, celui-ci entreprit de le tirer d'erreur, par une lettre insérée dans le recueil de ses *Dis-*

ser-

(2) La XX. dans les nouvelles éditions.

(3) Le Poëme du *Siécle de Louis le Grand*, origine de la querelle, fut lû dans l'Académie le 27. Janvier 1687.

Digitized by Google

sertations: outre qu'il revient encore plus d'une fois à la charge dans *Huetiana*, livre qu'on peut regarder comme son Testament litéraire.

III. A l'égard de la Fontaine, sans toucher ici à ses autres ouvrages, contentons-nous d'une (4) Epître qu'il composa dans le fort de la dispute, & où, après avoir dit nettement,

Que faute d'admirer les Grecs & les Romains,
On s'égare en voulant tenir d'autres chemins,

il ajoûte:

Je vois avec douleur ces routes méprisées.
Arts & guides, tout est dans les champs Elysées.
J'ai beau les évoquer; j'ai beau vanter leurs traits;
On me laisse tout seul admirer leurs attraits.
Térence est dans mes mains; je m'instruis dans Horace;
Homére & son rival sont mes Dieux du Parnasse.
Je le dis aux rochers: on veut d'autres discours;
Ne pas loüer son siécle est parler à des sourds.
Je le loüe, & je sais qu'il n'est pas sans mérite,
Mais près de ces grands noms notre gloire est petite.

IV. Homére étant un des Anciens, contre qui Perrault s'est le plus déchaîné, l'Abbé Regnier essaya de le faire connoître par une Tra-

(4) Epître à M. Huet, en lui donnant un Quintilien traduit par Toscanella.

Digitized by Google

Traduction en vers François du premier livre de l'Iliade, précédée d'une longue Préface où il montre, non-seulement beaucoup de zéle, mais beaucoup de raison & [illegible] goût.

V. Je ne dis rien de M. Despreaux. On ne sait que trop avec quelle vigueur il combattit. Il ne se contenta pas d'aiguiser, il empoisonna ses traits.

Pour anéantir donc Homére, Sophocle, Euripide, Térence, Virgile, Horace : pour opposer à Racine, à Huet, à la Fontaine, à Regnier, à Despreaux : nous avons d'Académiciens jusqu'en 1687. Messieurs de Lavau, & Charpentier, guidez par M. Perrault, qui avoit eu pour précurseur M. des Marests.

XXXI.

PHILIPPE GOIBAUD DU BOIS,

Reçu à l'Académie le 12. Novembre 1693. mort le premier Juillet 1694.

Puisqu'il n'a point laissé d'enfans, à qui la connoissance que l'on aura de son origine, puisse nuire, ou déplaire ; & que d'ailleurs nous devons, comme je crois l'avoir déjà remarqué, faire sentir à ceux dont la naissance est obscure, qu'il ne tient qu'à eux de s'élever par la voie des Lettres ; je ne me ferai pas un scrupule de dire que M. du Bois, cet auteur de tant d'ouvrages si graves, commença par être Maître à danser.

Il fut produit en cette qualité auprès du

Digitized by Google

(1) Duc de Guise, qui, dans sa plus tendre enfance, s'accoutuma si bien à le voir, & se prit tellement d'amitié pour lui, qu'il ne voulut point d'autre Gouverneur. Ce n'est pas une chose rare, qu'il y ait dans les hommes de tout autres talens, & des talens bien plus essentiels, que ceux dont leur profession leur donne lieu de faire usage. On ne fut pas long-temps à l'éprouver dans M. du Bois : & si, par son premier mêtier, il étoit propre à former son disciple aux exercices du corps, la suite fit voir qu'il l'étoit infiniment plus à lui donner des leçons de morale, & à lui inspirer l'amour de la vertu.

Pour se mettre en état de bien faire son emploi, il eut le courage d'apprendre les élémens du Latin à l'âge de trente ans. Il s'y appliqua par le conseil de Messieurs de Port-Royal, qui gouvernoient, non-seulement Mademoiselle de Guise, mais tout ce qui approchoit cette vertueuse Princesse. Il les choisit pour directeurs, & de sa conscience, & de ses études. Il devint sous leur discipline un modelle de régularité. Il prit même assez leur maniére d'écrire : ce style grave, soutenu, périodique, mais un peu lent, & trop uniforme.

Après qu'il eut sagement élevé le Duc de Guise, il eut la douleur de le voir mourir à la fleur de l'âge. Dès-lors, maître absolu d'un grand loisir, il se destina entiérement à traduire les ouvrages qu'il jugea les plus utiles, soit de Saint Augustin, soit de Cicéron. En même temps, pour avoir avec qui partager l'ennui, ou

(1) Louis-Joseph de Lorraine, Duc de Guise, né en 1650, mort en 1671.

où la douleur de sa solitude, il prit le parti de se marier. Il étoit de Poitiers, & le hazard ayant amené à Paris une de ses anciennes connoissances, la veuve d'un de ses compatriotes, il l'épousa.

Oserai-je, pour donner ici une idée de son style, rapporter ce qu'une Dame, qui a du goût, & qui se nourrit de bonnes lectures, m'a fait penser sur ce sujet? Elle me demanda comment il se pouvoit faire que S. Augustin & Cicéron, deux auteurs qui ont écrit sur des matiéres si différentes, & qui ont vêcu en des temps si éloignez l'un de l'autre, eussent un style tout à fait semblable? Je lui demandai à mon tour, où elle avoit donc trouvé cette prétenduë conformité. Est-ce, ajoutai-je, dans le choix, ou dans l'arrangement des mots? Est-ce dans le tour des pensées? C'est, me dit-elle, dans M. du Bois. J'y trouve que Saint Augustin & Cicéron étoient l'un comme l'autre, deux grands faiseurs de phrases, qui disoient tout sur le même ton.

Rien, peut-être, ne fait mieux sentir de quelle importance il est pour bien traduire, d'entrer si fort dans l'esprit de son auteur, qu'on parvienne à ne faire qu'un avec lui. Un habile Traducteur doit être un Protée, qui n'ait point de forme immuable, & qui sache prendre toutes les diverses formes de ses originaux. Mais pour cela, outre la souplesse de génie, il faut de la patience, vertu qui manque plus que le génie aux François, & qui manque surtout aux Traducteurs. Car tout écrivain ne fait d'effort, qu'à proportion de la gloire qu'il se promet de son ouvrage; & comme les Traducteurs savent que le préjugé du Public n'atta-

che

che qu'une gloire médiocre à leur travail, aussi sont-ils sujets à ne faire que des efforts médiocres pour y réussir.

Je n'accuse pourtant pas M. du Bois de s'être négligé. Au contraire, l'empreinte d'un grand travail n'est que trop visible dans ses écrits. Mais ce que je m'imagine, c'est que l'élocution de Cicéron l'ayant desespéré souvent, & celle de Saint Augustin l'ayant dégoûté plus souvent encore, il s'est cru permis de les jetter, si j'ose ainsi dire, dans le même moule, en leur prêtant à l'un & à l'autre son style personnel.

A l'égard des savantes notes, dont il accompagne ses Traductions de Saint Augustin, soit pour éclaircir des points chronologiques, soit pour rétablir le texte, personne assurément ne croira que ce soit l'ouvrage d'un homme qui avoit commencé si tard ses études. Ainsi ce n'est point faire tort à sa mémoire, & c'est faire grand honneur à ces notes, d'avoüer qu'elles sont de M. l'Abbé de Tillemont, son ami particulier.

Il a mis à la tête des *Sermons de Saint Augustin*, une longue Préface, où il déploie toute, son éloquence, pour prouver que les Prédicateurs doivent renoncer à l'éloquence : que la Chaire ne souffre point de ces figures qui s'emparent de l'imagination, point de ces tours qui remuent les passions : & qu'en un mot l'Evangile, dont la simplicité a tant de charmes, doit là-dessus servir de règle à ceux qui l'annoncent.

Aussi-tôt que cette Préface fut imprimée, & avant qu'elle fût répanduë dans le Public, il en fit tenir un exemplaire à M. Arnauld, comme au souverain juge de sa doctrine. Dans

Digitized by Google

la réponse que lui fit M. Arnauld, & qui a été (2) imprimée plus d'une fois, ce nouveau systéme est foudroyé. Il fut assez heureux pour ne la point voir; car la mort prévint en lui la douleur qu'il auroit euë de se voir contredit, ou plutôt anéanti, par son maître. Il s'étoit retiré à Vincennes pour éviter le mauvais air des fiévres pourprées, dont Paris étoit infecté; mais le mauvais air alla l'y chercher, & il n'eut que le temps de se faire rapporter chez lui, où il mourut le septiéme jour de sa maladie, âgé de soixante-huit ans.

(2) Imprimée d'abord sous le titre de *Réflexions sur l'Eloquence des Prédicateurs*, à Paris, 12. 1695. & une seconde fois, avec des Lettres de M. de Sillery Evêque de Soissons contre le P. Lamy Bénédictin, sur le même sujet, dans un Recueil dont la Préface est du P. Bouhours, & qui a pour titre: *Réflexions sur l'Eloquence*. Paris, 12. 1700. Ce Recueil a été inséré tout entier à Amst. cette année (1729) dans celui qui contient les Ouvrages de feu M. de Fenelon Archevêque de Cambrai & du P. du Cerceau sur l'Eloquence & la Poësie: en 2. vol. 12.

OUVRAGES DE M. DU BOIS.

I. *Réponse à la lettre de* M. Racine, contre M. Nicole, datée du 22. Mars 1666.

II. *Discours sur les pensées de M. Pascal.* Paris, 12. 1672.

III. *Discours sur les preuves des livres de Moyse*, imprimé à la suite des *Pensées de M. Pascal.* Paris, 12. 1672.

Traductions.

I. De Saint Augustin, *les deux livres de la prédes*

destination des Saints, & du don de la persévérance. Paris, 12. 1676.

II. . . . . *Les livres de la manière d'enseigner les principes de la Religion Chrétienne à ceux qui n'en sont pas encore instruits: avec les Traitez de la Continence, de la Tempérance, de la Patience, & contre le Mensonge.* Paris, 12. 1678.

III. . . . . *Les Lettres.* Deux volumes. *Paris, fol.* 1684.

IV. . . . . *Les Confessions.* Paris, 8. 1686.

V. . . . . *Les deux livres de la véritable Religion, & des Mœurs de l'Eglise Catholique.* Paris, 8. 1690.

VI. *Les Sermons sur le Nouveau Testament.* Paris, 8. Tom. I. & II. 1694. III. & IV. 1700.

VII. . . . . *Le livre de l'esprit & de la lettre.* Paris, 12. 1700.

VIII. De Cicéron, *les Offices,* Paris, 8. 1691.

IX. . . . . *Les livres de la Vieillesse, & de l'Amitié, avec les Paradoxes.* Paris, 8. 1691.

XXXII.

JEAN BARBIER D'AUCOUR,

Avocat au Parlement, reçu à l'Académie le 29. *Novembre* 1683. *mort le* 13. *Septembre* 1694.

Dès l'âge de quatorze ans il quitta Langres sa patrie, dans la vûë de chercher à se pousser de lui-même. Son premier asyle fut Dijon, où il

il fit sa Philosophie, logeant chez un riche Magistrat, qui le prit moins pour précepteur de ses enfans, que pour leur compagnon d'étude. Il gagna ensuite Paris, se mit Répétiteur au collége de Lizieux, & en même temps étudia en Droit.

Il se brouilla dès-lors avec les Jésuites, & c'est à cette brouillerie que nous devons ses premiers ouvrages. Tous les ans ces Péres exposent dans l'église de leur collége, des tableaux énigmatiques, qu'ils font expliquer sur un théatre, fait exprès pour ce jour-là, & qui cache le maître autel. Ceux qui veulent y parler, ne le doivent faire qu'en Latin. Or il arriva qu'en l'année 1663. M. d'Aucour s'étant mis de la partie, il laissa échaper quelques termes peu modestes. Averti par le Jésuite qui présidoit à cet exercice, de mesurer ses paroles, parce qu'ils étoient dans un lieu sacré, il répondit brusquement ; *Si locus est sacrus, quarè exponitis?* Il ne put achever sa phrase ; car de toutes parts, les écoliers, comme autant d'échos, répétérent son barbarisme ; les maîtres en rirent ; & le sobriquet d'*Avocat Sacrus* lui en demeura.

Si je rapporte cette petite histoire de sa jeunesse, c'est pour montrer de combien peu s'engendrent quelquefois les aversions, ou les inclinations, qui nous dominent toute la vie. Jamais M. d'Aucour n'oublia que les Jésuites avoient ri. Il fit d'abord contre eux une Satire en vers burlesques, intitulée l'*Onguent pour la brûlure* ; & parce qu'on l'accusa d'y avoir effleuré des matiéres trop sérieuses pour trouver place dans le burlesque, aussi-tôt il publia son apologie : mais conçue de telle sorte qu'en tâchant de mettre sa religion à couvert, il redouble les injures qu'il avoit dites à ses ennemis.

Par

Digitized by Google

Par la même raison qu'il s'éloignoit des Jésuites, il se lia avec Messieurs de Port-Royal: & quand l'illustre Racine les eut attaquez par cette ingénieuse lettre, dont je parle ailleurs, il rechercha l'honneur de luter contre un athléte si terrible.

Mais de tous ses combats, le plus fameux intéresse le P. Bouhours, la meilleure plume d'une Compagnie, qui jusqu'alors tout occupée à former des Petaux & des Sirmonds, avoit paru dédaigner un peu notre langue. On sentit dans les *Entretiens d'Ariste & d'Eugéne*, un auteur capable de tenir tête à ceux qui se piquoient de savoir le mieux écrire. Sa gloire blessa tellement M. d'Aucour, qu'il entreprit de le critiquer: & il découvrit effectivement une infinité de petites taches dans un livre que tout le monde admiroit. Preuve bien sensible de cette vérité, qu'il y a peu de bons livres, dont on ne puisse faire une critique très-bonne. Car il faut convenir que l'ouvrage de M. d'Aucour est admirable en son genre, qu'on y trouve de la délicatesse, de la vivacité, de l'enjoüement, un savoir bien ménagé, & un goût sûr, qui saisit jusqu'à l'ombre du ridicule dans un amas d'excellentes choses, comme le creuset sépare un grain de cuivre dans une once d'or.

Quant à ses Factums, j'ai entendu dire aux gens du mêtier, que c'étoient des modelles, & que s'il avoit voulu plaider, il auroit été l'ornement du Barreau. Mais la premiére fois qu'il y parut, devant faire un Plaidoyer d'apparat, il n'en prononça que cinq ou six lignes, & demeura (1) court. Depuis cet accident, qui peut

(1) Despreaux, piqué de ce que d'Aucour avoit écrit

peut arriver à des Orateurs consommez dans leur art, il ne voulut [redacted]s'exposer à plaider, & il se contenta d'écri[redacted]les occasions d'éclat. Hardi la plume à [redacted]n, il avoit hors de là une certaine timidité, dont je m'imagine que sa mauvaise fortune, encore plus que son tempérament, pouvoit bien être la cause.

Jamais, en effet, la fortune n'a moins bien traité un homme de mérite. La seule chose qu'elle fit pour lui, ce fut de l'approcher de M. Colbert, qui lui confia l'éducation d'un de ses fils, & lui donna quelque commission dans les Bâtimens. Mais les épargnes qu'il put faire dans cet emploi, il les mit à des entreprises commencées sous M. Colbert, & qui échoüérent à la mort de ce Ministre, sans qu'il pût même retirer ses avances. Enfin, pour avoir de quoi subsister, il épousa la fille de son Libraire. Il n'en eut point d'enfans, & il mourut d'une inflammation de poitrine, dans sa cinquante-troisiéme année.

Les députez de l'Académie qui allérent le visiter dans sa derniére maladie, furent touchez de le voir mal logé. Ma consolation, leur dit-il, & ma très-grande consolation, c'est que je ne laisse point d'héritiers de ma misére. L'Abbé de Choisy, l'un des députez, lui dit poliment: *Vous laissez un nom qui ne mourra point.* Ah! c'est de quoi je ne me flate pas, répondit M. d'Aucour. Quand mes ouvrages auroient d'eux-mêmes une sorte de prix, j'ai péché dans le choix

écrit contre Racine, le désigne à la fin de son Lutrin.

Le nouveau Cicéron, pâle, défiguré,
Cherche en vain son discours, &c.

Digitized by Google

choix de mes sujets. Je n'ai fait que des (2) Critiques, ouvrage[illegible]durables. Car si le livre qu'on a critiq[illegible]ent à tomber dans le mépris, la Critique [illegible]ombe en même temps, parce qu'elle passe pour inutile : & si, malgré la Critique, le livre se soûtient, alors la Critique est pareillement oubliée, parce qu'elle passe pour injuste.

(2) Le P. le Long, num. 17429 lui attribuë, mais à faux, la Réponse à la Critique de la Princesse de Cleves : elle est d'un Abbé de Charnes, auteur de la Vie du Tasse imprimée en 1690.

OUVRAGES DE M. D'AUCOUR.

I. *L'Onguent pour la brûlure* : piéce d'environ 1800. vers. 1664.

II. Apologie de l'ouvrage précédent, sous le titre de *Lettre d'un Avocat à un de ses amis*, datée du premier Avril 1664.

III. *Réponse à la Lettre de M. Racine* contre M. Nicole, datée du premier Avril. 1666.

IV. *Sentimens de Cléante sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugéne.* Paris, 12. Tom. I, 1671. II. 1672.

V. *Apollon vendeur de Mithridate*, Satire en vers irréguliers contre M. Racine, imprimée ailleurs sous le titre d'*Apollon Charlatan.* 1675.

VI. *Discours sur le rétablissement de la santé du Roi.* Paris, 4. 1687.

VII. *Remarques sur deux Discours prononcez à l'Académie Françoise sur le rétablissement de la santé du Roi.* Paris, 12. 1688.

VIII. *Divers Factums, & Mémoires.*

Digitized by Google

XXXIII.

JEAN-LOUIS BERGERET,

Sécrétaire de la Chambre & du Cabinet du Roi, reçu à l'Académie le 2. *Janvier* 1685. *mort le* 9. *Octobre* 1694.

On sait comment il força les barriéres de l'Académie. Deux places vaquoient en même temps : celle de Corneille l'aîné, destinée au cadet ; & celle de Cordemoy, destinée à Ménage, qui, par quantité d'ouvrages savans & utiles, avoit réparé le tort que sa *Requête des Dictionnaires*, pur badinage de sa jeunesse, avoit pu lui faire dans l'esprit de quelques Académiciens. Une puissante (1) brigue fit tomber cette seconde place à M. Bergeret, par une préférence injuste,

Dont la troupe de Ménage
Appela comme d'abus
Au Tribunal de Phébus,

dit hardiment Benserade (2) dans ses *Portraits des quarante Académiciens*, lûs en pleine Académie

(1) Toute la maison Colbert, dit Ménage, „ fit „ une affaire de conséquence, de cette affaire : Messieurs de Seignelay, de Croissy, le Coadjuteur de „ Roüen, le Duc de Saint-Aignan, sollicitérent en „ personne pour Bergeret, avec plusieurs Dames de „ la Cour. *Anti-Baillet*, ch. LXXII.

(2) Voyez ci-dessus, pag. 174.

mie le jour même que M. Bergeret fut reçu.

Il étoit Parisien, il avoit été Avocat général au Parlement de Metz, & lorsqu'il sollicita une place dans l'Académie, il étoit actuellement premier Commis de M. de Croissy Ministre d'Etat.



XXXIV.

JEAN DE LA FONTAINE,

Reçu à l'Académie le 2. Mai 1684. mort le 13. Mars 1695.

Il naquit (1) le 8. Juillet 1621. à Chateau-Thierry, où son pére étoit Maître des Eaux & Forêts.

A l'âge de dix-neuf ans il entra dans l'Oratoire, & dix-huit mois après il en sortit. Quand on aura vû quel homme c'étoit, on sera moins en peine de savoir pourquoi il en sortit, que de savoir comment il avoit songé à se mettre dans une maison où il faut s'assujettir à des règles.

Pour le connoître à fond, nous avons deux choses à considérer en lui séparément, l'homme, & le Poëte.

Jamais homme ne fut plus simple, mais de cette simplicité ingénuë, qui est le partage de l'en-

(1) De Jean de la Fontaine, ancien bourgeois de Château-Thierry; & de Françoise Pidoux, fille du Bailli de Coulommiers.

Digitized by Google

l'enfance. Disons mieux, ce fut un enfant toute sa vie. Un enfant est naïf, crédule, facile, sans ambition, sans fiel; il n'est point touché des richesses; il n'est pas capable de s'attacher long-temps au même objet; il ne cherche que le plaisir, ou plutôt l'amusement; & pour ce qui est de ses mœurs, il se laisse guider par une sombre lumiére, qui lui découvre en partie la loi naturelle. Voilà, trait pour trait, ce qu'a été M. de la Fontaine.

Quoiqu'il eût peu de goût pour le mariage, il s'y détermina par complaisance pour ses parens. On lui donna (2) une femme qui ne manquoit ni d'esprit, ni de beauté, mais qui pour l'humeur tenoit fort de cette Madame Honesta, qu'il dépeint dans sa Nouvelle de Belphégor.

Aussi ne trouvoit-il d'autre secret que celui de Belphégor, pour vivre en paix. Je veux dire qu'il s'éloignoit de sa femme, le plus souvent, & pour le plus long-temps qu'il pouvoit, mais sans aigreur & sans bruit. Quand il se voyoit poussé à bout, il prenoit doucement le parti de s'en venir seul à Paris, & il y passoit les années entiéres, ne retournant chez lui que pour vendre quelque portion de son bien. Car voilà de quoi il subsistoit dans les commencemens, parce que ni sa femme ni lui ne s'entendoient à faire valoir leurs terres, dont le revenu, s'ils les avoient bien gouvernées, leur pouvoit suffire.

A la vérité, ses Poësies lui eurent bien-tôt acquis de généreux protecteurs. Il reçut en divers

(2) Marie Héricart, fille d'un Lieutenant au Bailliage Royal de la Ferté Milon. Il en a eu un fils, dont la postérité subsiste.

vers temps diverses gratifications de M. Fouquet, de Messieurs de Vendôme, & de M. le Prince de Conty. Mais tout cela venoit de loin à loin, & il auroit eu besoin de bien d'autres fonds plus sûrs, & plus abondans, s'il avoit long-temps continué à être son économe.

Heureusement Madame de la Sabliére le délivra de tout soin domestique en le retirant chez elle. C'étoit une Dame d'un rare mérite, & dont l'esprit avoit *beauté* (3) *d'homme avec graces de femme.* Elle se plaisoit à la Poësie, & plus encore à la Philosophie, mais sans ostentation. Ce fut pour elle que Bernier fit l'abrégé de Gassendi. La Fontaine demeura chez elle près de vingt ans. Elle pourvoyoit généralement à tous ses besoins; persuadée qu'il n'étoit guére capable d'y pourvoir lui-même.

Un jour qu'elle avoit congédié tous ses domestiques à la fois, *Je n'ai gardé avec moi*, dit-elle, *que mes trois animaux, mon chien, mon chat, & la Fontaine.*

Joignons à ce mot-là celui de Madame de Boüillon. Comme l'arbre qui porte des pommes est appelé Pommier, elle disoit de M. de la Fontaine, *c'est un Fablier*, pour dire que ses fables naissoient d'elles-mêmes dans son cerveau, & s'y trouvoient faites sans méditation de sa part, ainsi que les pommes sur le pommier. Tant il paroissoit n'être bon à rien, & n'avoir pas la moindre étincelle de ce feu divin, qui fait les grands Poëtes.

A sa physionomie du moins on n'eût pas deviné ses talens. Un soûrire niais, un air lourd, des yeux presque toujours éteints, nulle conte-

nan-

(3) La Fontaine, Fab. XV. liv. 12.

nance. Rigault & de Troyes l'ont peint au naturel; mais l'estampe que nous en avons dans les *Hommes illustres* de Perrault, le flatte un peu.

Rarement il commençoit la conversation: & même, pour l'ordinaire, il y étoit si distrait, qu'il ne savoit ce que disoient les autres. Il rêvoit à tout autre chose, sans qu'il eût pu dire à quoi il rêvoit. Si pourtant il se trouvoit entre amis, & que le discours vînt à s'animer par quelque agréable dispute, sur-tout à table, alors il s'échauffoit véritablement, ses yeux s'allumoient, c'étoit la Fontaine en personne, & non pas un phantôme revêtu de sa figure.

On ne tiroit rien de lui dans un tête à tête, à moins que le discours ne roulât sur quelque chose de sérieux, & d'intéressant pour celui qui parloit. Si des personnes dans l'affliction & dans le doute s'avisoient de le consulter, non-seulement il écoutoit avec grande attention, mais je le sais de gens qui l'ont éprouvé, il s'attendrissoit, il cherchoit des expédiens, il en trouvoit: & cet idiot, qui de sa vie n'a fait à propos une démarche pour lui, donnoit les meilleurs conseils du monde.

Une chose qu'on ne croiroit pas de lui, & qui est pourtant très-vraie, c'est que dans ses conversations il ne laissoit rien échapper de libre, ni d'équivoque. Quantité de gens l'agaçoient, dans l'espérance de lui entendre faire des contes semblables à ceux qu'il a rimez: il étoit sourd & muet sur ces matiéres; toujours plein de respect pour les femmes, donnant de grandes louanges à celles qui avoient de la raison, & ne témoignant jamais de mépris à celles qui en manquoient.

Autant qu'il étoit sincére dans ses discours,

autant étoit-il facile à croire tout ce qu'on lui disoit. Témoin son avanture avec un nommé Poignan, ancien Capitaine de Dragons, retiré à Château-Thierry. Tout le temps que ce Poignan n'étoit pas au cabaret, il le passoit auprès de Madame de la Fontaine, qui étoit, comme j'ai dit, une Madame Honesta,

d'un orgueil extrême,
Et d'autant plus que de quelque vertu
Un tel orgueil paroissoit revêtu.

Poignan de son côté n'étoit point du tout galant. On en fit cependant de mauvais rapports à M. de la Fontaine, & on lui dit qu'il étoit deshonoré s'il ne se battoit contre Poignan. Il le crut. Un jour d'été, à quatre heures du matin, il va chez lui, le presse de s'habiller, & de le suivre avec son épée. Poignan le suit, sans savoir où, ni pourquoi. Quand ils furent hors de la ville, la Fontaine lui dit, *Je veux me battre contre toi, on me l'a conseillé*; & après lui en avoir expliqué le sujet, il mit l'épée à la main. Poignan tire à l'instant la sienne, & d'un coup ayant fait sauter celle de la Fontaine à dix pas, il le ramena chez lui, où la réconciliation se fit en dejeûnant.

Figurons-nous une République toute composée d'hommes tels que M. de la Fontaine. Parmi eux on ne verroit, ni fraude, ni mensonge, ni querelle, ni procès, ni chicane, ni luxe, ni ambition, ni en un mot aucun de ces monstres qui font des ravages continuels dans la vie civile. J'avouë que les terres n'y seroient pas trop bien régies: mais c'est un mal qui seroit tout au moins compensé par le retranchement de l'ambition & du luxe. Peut-être n'y trouveroit-on

soit-on personne capable d'être magistrat, ou soldat: mais dans le cas que nous imaginons, le soldat & le magistrat seroient inutiles. On suivroit aveuglément l'instinct de la nature, qui porte à se contenter de peu, & à ne goûter que des plaisirs innocens. On verroit ce siécle d'or, que les Poëtes ont dépeint, & qui n'exista jamais.

Tout le monde cependant ne m'approuva point d'avoir trop appuyé sur la simplicité de M. de la Fontaine, quand je lus derniérement cet article dans une assemblée de l'Académie: & ceux mêmes qui rendoient le plus de justice à mes intentions, me conseillérent de supprimer divers traits, qu'en effet je supprime, de peur qu'on n'en prît occasion de rire aux dépens d'un écrivain, qui certainement a mérité que sa mémoire fût à jamais sous la protection des honnêtes-gens.

Pour le considérer donc maintenant comme Poëte, disons un mot de ses études, de son goût, & de ses ouvrages.

Il étudia sous des maîtres de campagne, qui ne lui enseignérent que du Latin, & il avoit déjà vingt-deux ans, qu'il ne se portoit encore à rien, lorsqu'un Officier, qui étoit à Château-Thierry en quartier d'hyver, lut devant lui par occasion, & avec emphase, cette Ode de Malherbe.

Que direz-vous, races futures,
Si quelquefois un vrai discours
Vous récite les avantures
De nos abominables jours?

Il écouta cette Ode avec des transports méchaniques de joie, d'admiration, & d'étonnement. Ce qu'éprouveroit un homme né avec de grandes dispositions pour la Musique, & qui, après avoir été nourri au fond d'un bois, viendroit tout d'un coup à entendre un claveffin bien touché, c'est l'impression que l'harmonie poëtique fit sur l'oreille de M. de la Fontaine. Il se mit aussi-tôt à lire Malherbe, & s'y attacha de telle sorte, qu'après avoir passé les nuits à l'apprendre par cœur, il alloit de jour le déclamer dans les bois. Il ne tarda pas à vouloir l'imiter ; & ses essais de versification, comme il nous l'apprend (4) lui-même, furent dans le goût de Malherbe.

Un de ses parens, nommé Pintrel, homme de bon sens, & qui n'étoit (5) pas ignorant, lui fit comprendre que, pour se former, il ne devoit pas se borner à nos Poëtes François: qu'il devoit lire, & lire sans cesse Horace, Virgile, Térence. Il se rendit à ce sage conseil. Il trouva que la maniére de ces Latins étoit plus naturelle, plus simple, moins chargée d'ornemens ambitieux; & que par conséquent Malherbe (je ne le dis qu'après M. de la Fontaine) péchoit

(4) Dans son Epître à M. Huet, en lui envoyant un Quintilien de Toscanella.

Je pris certain auteur autrefois pour mon maître ;
Il pensa me gâter : à la fin, grace aux Dieux,
Horace par bonheur me défilla les yeux.
L'auteur avoit du bon, du meilleur ; & la France
Estimoit dans ses vers le tour & la cadence.
Qui ne les eût prisez ? J'en demeurai ravi.
Mais ces traits ont perdu quiconque l'a suivi.

(5) On a de lui une Traduction des *Epitres de Sénéque*, imprimée après sa mort par les soins de M. de la Fontaine, à Paris, 1681.

Digitized by Google

péchoit par être trop beau, ou plutôt trop embelli. Tout ce qui tendoit à une plus grande naïveté, mais naïveté noble & ingénieuse, flattoit son penchant.

Rabelais, que M. Despreaux appeloit *la Raison habillée en Masque*, fut encore un de ses auteurs favoris. Il l'admiroit follement. Car tout le monde a entendu raconter là-dessus une extravagante saillie, dont M. de Valincour fut témoin, étant chez M. Despreaux avec Messieurs Racine, Boileau le Docteur, & quelques autres personnes. On y parloit fort de Saint Augustin: la Fontaine écoutoit avec cette stupidité, qui étoit ordinairement peinte sur son visage: enfin il se réveilla comme d'un profond sommeil, & demanda d'un grand sérieux au Docteur, s'il croyoit que S. Augustin eût eu plus d'esprit que Rabelais? Le Docteur l'ayant regardé depuis la tête jusqu'aux pieds, lui dit pour toute réponse: *Prenez garde, Monsieur de la Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers*; & cela étoit vrai en effet.

Mais de tous les modelles qu'il se proposa, Marot est celui dont il retint le plus, quant au style. J'entens ici par style, un choix de certaines expressions, & plus particuliérement encore de certains tours. Or Marot ayant le premier attrapé le vrai tour du genre naïf, il a été censé depuis avoir déterminé le point de perfection, où notre langue pouvoit être portée dans le genre naïf. Jusque-là qu'aujourd'hui encore, malgré tous les changemens arrivez dans le François, le style Marotique fait parmi nous, comme une langue à part, dans laquelle notre oreille est faite à sentir des finesses & des agrémens, que l'on ne sauroit lui remplacer dans un autre

ftyle. C'eſt ainſi qu'en Latin, par exemple, nous trouvons dans la meſure & dans les tours de Catulle, un ſel qui n'eſt point ailleurs.

Après Marot & Rabelais, la Fontaine n'eſtimoit rien tant que l'Aſtrée de M. d'Urfé. C'eſt d'où il tiroit ces images champêtres, qui lui ſont familiéres, & qui font toujours un ſi bel effet dans la Poëſie. Il liſoit peu nos autres livres François. Il ſe divertiſſoit mieux, diſoit-il, avec les Italiens : ſur-tout avec Bocace, & Arioſte, qu'il n'a que trop bien imitez.

Mais ce qu'on ne s'imagineroit pas, il faiſoit ſes délices de Platon & de Plutarque. J'ai tenu les exemplaires qu'il en avoit ; ils ſont notez de ſa main à chaque page ; & j'ai pris garde que la pluſpart de ſes notes étoient des maximes de Morale, ou de Politique, qu'il a ſemées dans ſes Fables.

Pour les traits de Phyſique qu'il y a placez, auſſi-bien que dans ſon Poëme du Quinquina, il les devoit moins aux livres, qu'à ſes entretiens avec Bernier le Gaſſendiſte, qui logeoit comme lui chez Madame de la Sabliére.

Tous ſes ouvrages ne ſont pas d'un prix égal. Il nous en découvre lui-même la raiſon, c'eſt qu'il a voulu eſſayer trop de genres différens. *Je m'avouë*, dit-il,

Papillon du Parnaſſe, & ſemblable aux abeilles,
A qui le bon Platon compare nos merveilles.
Je ſuis choſe légére, & vole à tout ſujet,
Je vais de fleur en fleur, & d'objet en objet.
A beaucoup de plaiſir, je mêle un peu de gloire.
J'irois plus haut peut-être au Temple de Mémoire,

Digitized by Google

Si dans un genre seul j'avois usé mes jours.
Mais quoi? Je suis volage en vers comme en amours.

Voilà, en effet, tout ce qu'on peut dire sur ce sujet. Le même esprit qui présidoit à sa conduite, présidoit à ses compositions. Esprit simple, ingénu, sensé, galant: mais inconstant, distrait, paresseux. Il ne met pas toujours la derniére main à un ouvrage: mais jusqu'aux morceaux qu'il a le plus négligez, jusqu'à ses moindres ébauches, tout décéle en lui un grand maître, & qui est, à divers égards, véritablement original. Aussi est-il regardé par tous les gens de goût, comme l'un de nos cinq ou six Poëtes, pour qui le temps aura du respect; & dans les ouvrages desquels on cherchera les débris de notre langue, si jamais elle vient à périr.

Un jour Moliére soupoit avec Racine, Despreaux, la Fontaine, & Descoteaux, fameux joüeur de flute. La Fontaine étoit ce jour-là, encore plus qu'à son ordinaire, plongé dans ses distractions. Racine & Despreaux, pour le tirer de sa léthargie, se mirent à le railler, & si vivement, qu'à la fin Moliére trouva que c'étoit passer les bornes. Au sortir de table il poussa Descoteaux dans l'embrasure d'une fenêtre, & lui parlant de l'abondance du cœur, *Nos beaux esprits*, dit-il, *ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le bon-homme.*

Il me reste à dire un mot de sa conversion. Je m'en fis instruire exactement, il a quelques années, par le Pére (4) Pouget, qui en avoit

(4) Amable Pouget, Prêtre de l'Oratoire, Docteur de

été le ministre, & comme le récit qu'il me fit étoit chargé de circonstances que j'avois peur d'oublier, je l'engageai à se donner la peine de les mettre lui-même par écrit. J'avois gardé sa lettre pour la placer au bout de cet article: mais à sa mort, ceux qui en trouvérent la minute parmi ses papiers, la firent (5) imprimer ailleurs: de sorte qu'aujourd'hui cette lettre ayant été vuë de tout le monde, il me suffit d'en rappeler ici la substance.

On y voit que sur la fin de l'année 1692, la Fontaine étant attaqué d'une grande maladie, le Vicaire de la paroisse (c'étoit le Pére Pouget lui-même) alla le visiter, & fit d'abord tomber le discours sur les preuves de la Religion. Jamais la Fontaine n'avoit été impie par principes: mais il avoit vécu dans une prodigieuse indolence sur la Religion, comme sur le reste. *Je me suis mis*, dit-il au P. Pouget, *depuis peu à lire le Nouveau Testament: je vous assure*, ajoûta-t'il, *que c'est un fort bon livre, oui par ma foi c'est un bon livre: mais il y a un article sur lequel je ne suis pas rendu, c'est celui de l'éternité des peines: je ne comprens pas*, dit-il, *comment cette éternité peut s'accorder avec la bonté de Dieu.* Je ne rapporterai point les réponses du Pére Pouget, ni tout ce qu'il fit durant plus de six semaines pour toucher le cœur de son pénitent. Telle fut, en un mot, l'impression de la Grace, que M. de la Fontaine en vint à se confesser généralement de toute sa vie, avec la componction la plus vive. Que prêt à recevoir le saint Viatique, il détesta ses Con-

de Sorbonne, auteur du Catéchisme de Montpellier, mort à Paris en 1723.

(5) Dans les *Mémoires de Litérature & d'Histoire*, Tom. I. Et dans la *Biblioth. Franç*, Tome IV. I. partie.

Digitized by Google

Contes, les larmes aux yeux ; & fit amande honorable devant Messieurs de l'Académie, qu'il avoit prié de se rendre chez lui par députez, pour être témoins de ses dispositions présentes. Protestant que s'il revenoit en santé, il n'emploieroit son talent pour la Poësie, qu'à écrire sur des matiéres pieuses ; & qu'il étoit résolu à passer le reste de sa vie, autant que ses forces le permettroient, dans l'exercice de la pénitence.

Une particularité, dont le Pére Pouget ne fait pas mention dans sa lettre, mais qu'il m'a contée, & qui montre admirablement bien l'idée qu'on avoit de M. de la Fontaine, c'est que la garde qui étoit auprès de lui, voyant avec quel zéle on l'exhortoit à la pénitence, dit un jour au Pére Pouget, *Hé ne le tourmentez pas tant, il est plus bête que méchant.* Et une autre fois, *Dieu n'aura jamais le courage de le damner.*

Je ne dois pas oublier que M. le Duc de Bourgogne, le jour même qu'il apprit que la Fontaine avoit reçu le saint Viatique, lui envoya une bourse de cinquante loüis. Il lui faisoit souvent de semblables gratifications, sans quoi apparemment la Fontaine se fût transplanté en Angleterre. Car Madame de la Sabliére étant morte, il fut invité par M. de Saint-Evrémont à s'y retirer, & quelques Mylords s'obligérent de pourvoir à ses besoins. Mais les bienfaits de M. le Duc de Bourgogne épargnérent à la France, & la douleur de perdre un si excellent homme, & la honte de ne l'avoir pas arrêté par de si foibles secours.

Après sa conversion, il vêcut, ou plutôt languit encore deux ans. Il les passa chez Madame d'Hervart, où il retrouva la même hospitalité, les mêmes douceurs, dont il avoit joüi

chez Madame de la Sabliére. Il entreprit de traduire les Hymnes de l'Eglise, mais il n'alla pas loin ; car les remédes qu'on lui avoit fait prendre dans le cours de sa maladie, l'ayant fort échauffé, il voulut essayer d'une ptisane rafraichissante, qui acheva d'éteindre son feu poëtique, & qui vrai-semblablement avança la fin de ses jours. Plus il sentit diminuer ses forces, plus il redoubla sa ferveur, & ses austéritez. J'ai vû entre les mains de son ami M. de Maucroix, le cilice dont il se trouva couvert, lorsqu'on le deshabilla pour le mettre au lit de la mort. Vrai dans sa pénitence, comme dans tout le reste de sa conduite, & n'ayant jamais songé à tromper en rien, ni Dieu, ni les hommes.

Il mourut à Paris, ruë Plâtriére, & fut enterré dans la cimetiére de S. Joseph, à l'endroit même où Moliére avoit été mis vingt-deux ans auparavant.

OUVRAGES DE M. DE LA FONTAINE.

I. *L'Eunuque, Comédie.* Paris, 4. 1654.

II. *Contes & Nouvelles* (1) *en vers.* Paris, 12. 1665. Deuxiéme partie, 1666. Troisiéme, 1671.

III. *Fables choisies, mises en vers.* Premiére Partie, dédiée à M. le Dauphin, Paris, 4. 1668. Seconde Partie, dédiée à Madame de Montespan, 1679. Troisiéme, dédiée à M. le Duc de Bourgogne, 1693.

IV. *Les Amours de Psyché & de Cupidon.* Paris, 8. 1669.

V. *Fables* (2) *nouvelles, & autres Poësies,* Paris, 12. 1671.

VI.

VI. *Poëme de la Captivité de Saint Malo*, Paris, 12. 1673.

VII. *Poëme du Quinquina, & autres ouvrages en vers*. Paris, 1682.

VIII. *Ouvrages de Prose & de Poësie des Sieurs de Maucroix & de la Fontaine*. Deux (3) volumes. Paris, 12. 1685.

IX. *Astrée, Tragédie représentée par l'Académie de Musique*. Paris, 4. 1691.

X. *Oeuvres Posthumes*. Paris. 12. 1696. Tous les Ouvrages de M. de la Fontaine, à l'exception de ses *Contes* & de ses *Fables*, viennent d'être rassemblez en trois volumes, *Paris*, 8. 1729.

(1) Ces trois volumes imprimez à Paris ne contiennent qu'une partie de ses Contes. Le débit en fut défendu par une Sentence du Lieutenant de Police du 5. Avril 1675. Les autres éditions, plus amples de beaucoup, n'ont été faites qu'en pays étrangers.

(2) Ce qu'il y a de fables dans ce volume, se trouve ailleurs. Mais cette même année 1671, parurent les trois volumes, intitulez, *Recueil de Poësies Chrétiennes & diverses, dédié à Monsieur le Prince de Conty, par M. de la Fontaine*, où il n'a nulle part, si ce n'est pour en avoir fait l'Epître Dédicatoire en vers. Henri-Louis de Loménie, Comte de Brienne, qui après avoir été Sécretaire d'Etat, s'étoit retiré à l'Oratoire, est le véritable auteur de ce Recueil.

(3) Il n'y a de M. la Fontaine que le second volume; le premier contient des Traductions de M. de Maucroix.

Digitized by Google

XXIV.

[illegible] DE HARLAY,

[illegible] Duc & Pair de France, [illegible] reçu à l'A- [illegible] mort le 6. Août [illegible]

[illegible] L'[illegible] [illegible]-Chanvalon, [illegible] nous avons une fort [illegible] les Huma- [illegible]

[illegible] de Sor- [illegible] de Normandie le dé- [illegible] à l'Af- [illegible] Il [illegible] que [illegible] le dé- [illegible] & que les [illegible] à la Reine Ré- [illegible] eux-mêmes la deman- [illegible] ans, il fut é- [illegible] ni nullement af- [illegible] & le savoir.

[illegible] l'Archevêché [illegible] en [illegible] nommé par [illegible] mais une apoplexie de quel-

quelques heures termina sa vie, avant qu'il eût le Chapeau.

Personne, je crois l'avoir dit ailleurs, ne reçut de la nature un plus merveilleux talent pour l'éloquence. Il rassembloit, non-seulement tout ce qui peut contribuer au charme des oreilles, une élocution noble & coulante, une prononciation animée, je ne sais quoi d'insinuant & d'aimable dans la voix; mais encore tout ce qui peut fixer agréablement les yeux, une physionomie solaire, un grand air de majesté, un geste libre & régulier.

Par un fréquent exercice, il étoit parvenu à pouvoir, dans quelque occasion que ce fût, prêcher sur le champ. Témoin ce qu'il fit dans sa Cathédrale de Roüen, lorsqu'un jour de grande fête, le Prédicateur étant demeuré court au commencement de son premier point, on vit M. l'Archevêque fendre l'auditoire, monter en chaire, & reprenant la division qui avoit été proposée, traiter chaque point avec toute la force, qu'eût pu avoir un discours médité à loisir.

Pour donner à son éloge une juste étenduë, j'aurois à traduire tout un volume Latin, qui a pour titre: *De vita Francisci de Harlai, Rhotomagensis primùm, deinde Parisiensis Archiepiscopi, libri IV.* Auctore Ludovico le Gendre, &c. *Paris*, 4. 1720.

XXXVI.

XXXVI.

JEAN DE LA BRUYERE,

reçu à l'Académie le 15. *Juin* 1693, *mort le* 10. *Mai* 1696.

Il descendoit (1) d'un fameux Ligueur, qui, dans le temps des barricades de Paris, exerça la charge de Lieutenant Civil.

Il acheta une charge de Trésorier de France à Caen: mais à peine la possédoit-il, qu'il fut mis par M. Bossuet, Evêque de Meaux, auprès de feu M. le Duc, pour lui enseigner l'Histoire; & il y passa le reste de ses jours en qualité (2) d'homme de Lettres, avec mille écus de pension.

On me l'a dépeint comme un Philosophe, qui ne songeoit qu'à vivre tranquille avec des amis & des livres; faisant un bon choix des uns & des autres; ne cherchant, ni ne fuyant le plaisir; toujours disposé à une joie modeste, & ingénieux à la faire naître; poli dans ses manières, & sage dans ses discours; craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer de l'esprit.

Il

(1) Voyez, entre autres, les nouvelles Remarques sur la Satire Ménippée, Tom. II, pag. 338.

Une note que M. Clément a mise sur le Catalogue de la Bibliothéque du Roi, porte que M. de la Bruyére étoit né dans un village proche Dourdan.

(2) Et non pas en qualité de Gentilhomme ordinaire, comme quelques auteurs le disent.

Digitized by Google

Il ne laisse pas d'en montrer beaucoup dans son livre de *Caractéres*, & peut-être qu'il y en montre trop. Du moins en jugera-t-on ainsi, lorsqu'on jugera de sa maniére d'écrire par comparaison à celle de Théophraste, dont il a mis les Caractéres à la tête des siens. Théophraste décrit les mœurs de son temps, mœurs bien simples au prix des nôtres, & il les décrit avec simplicité. Aujourd'hui tout est fardé, tout est masqué; le discours se ressent des mœurs; aussi l'auteur François a-t-il plus d'art, & par conséquent moins de ce naturel aimable, que l'auteur Grec.

Mais pourquoi les Caractéres de M. de la Bruyére, que nous avons vûs si fort en vogue durant quinze ou vingt ans, commencent-ils à n'être plus si recherchez? Ce n'est pas que le Public se lasse enfin de tout, puisqu'aujourd'hui la Fontaine, Racine, Despreaux, ne sont pas moins lûs qu'autrefois. Pourquoi, dis-je, M. de la Bruyere n'a-t-il pas tout-à-fait le même avantage?

Prenons-nous-en, du moins en partie, à la malignité du cœur humain. Tant qu'on a cru voir dans ce livre les portraits de gens vivans, on l'a dévoré, pour se nourrir du triste plaisir que donne la Satire personnelle. Mais à mesure que ces gens-là ont disparu, il a cessé de plaire si fort par la matiére. Et peut-être aussi que la forme n'a pas suffi toute seule pour le sauver; quoiqu'il soit plein de tours admirables, & d'expressions heureuses, qui n'étoient pas dans notre langue auparavant.

Quand je dis qu'elles n'étoient pas dans notre langue avant M. de la Bruyére, ce n'est pas que je l'accuse d'avoir fait des mots nouveaux.

Per-

Digitized by Google

Personne n'a, ni droit, ni besoin d'en faire. Vaugelas & d'Ablancourt n'ont-ils pas dit excellemment tout ce qu'ils ont voulu? Et ne l'ont-ils pas dit sans faire des mots nouveaux? Mais, lorsqu'une langue a tous les mots nécessaires pour exprimer toutes les idées simples & distinctes, le secret de l'enrichir ne consiste plus que dans l'usage de la métaphore, qui, joignant à propos les idées, fait tantôt les aggrandir & les fortifier, tantôt les diminuer & les affoiblir l'une par l'autre.

M. de la Bruyére seroit un parfait modelle, en cette partie de l'art, s'il en avoit toujours respecté assez les bornes, & si, pour vouloir être trop énergique, il ne sortoit pas quelquefois du naturel. Car voilà par où l'usage des métaphores est dangereux. Elles sont dans toutes les langues une source intarissable, mais source que l'imagination doit se contenter d'ouvrir, & où le jugement seul a droit de puiser.

Tout est mode en France: les Caractéres de la Bruyére n'eurent pas plûtôt paru, que chacun se mêla d'en faire; & je me souviens que dans ma jeunesse c'étoit la fureur des Prédicateurs, mauvaises copies du P. Bourdaloüe. Ce grand Orateur, le premier qui ait réduit parmi nous l'éloquence à n'être que ce qu'elle doit être, je veux dire, à être l'organe de la raison, & l'école de la vertu; n'avoit pas seulement banni de la Chaire les *concetti*, productions d'un esprit faux; mais encore les matiéres vagues & de pure spéculation, amusemens d'un esprit oisif. Pour aller droit à la réformation des mœurs, il commençoit toujours par établir sur des principes bien liez & bien déduits, une proposition morale: & après, de peur que l'auditeur ne se fît point l'application de ces principes, il la faisoit lui-même par un détail merveilleux,

veilleux, où la vie des hommes étoit peinte au naturel. Or ce détail étant ce qu'il y avoit de plus neuf, & ce qui par conséquent frappa d'abord le plus dans le P. Bourdalouë, ce fut aussi ce que les jeunes Prédicateurs tâchérent le plus d'imiter. On ne vit que portraits, que caractéres dans leurs Sermons. Ils ne songérent pas que dans le P. Bourdalouë, ces peintures de mœurs viennent toujours, ou comme preuves, ou comme conséquences; que sans cela elles y seroient hors d'œuvre; & qu'un Sermon, qui n'est qu'un tissu de caractéres, ne prouve rien. De l'accessoire ils en firent le principal; & d'une très petite partie, le tout.

Je ne reviens à M. de la Bruyére, que pour dire un mot de sa mort. Quatre jours auparavant, il étoit à Paris dans une compagnie de gens qui l'ont conté, où tout à coup il s'aperçut qu'il devenoit sourd, mais absolument sourd. Point de douleur cependant. Il s'en retourna à Versailles, où il avoit son logement à l'Hôtel de Condé: & une apoplexie d'un quart d'heure l'emporta, n'étant âgé que de cinquante-deux ans. On trouva parmi ses papiers des *Dialogues sur le Quiétisme*, qu'il n'avoit qu'ébauchez, & dont M. du Pin, Docteur de Sorbonne, procura l'édition.

OUVRAGES DE M. DE LA BRUYERE.

I. *Les Caractéres de Théophraste, traduits du Grec, avec les caractéres ou les mœurs* (3) *de ce siécle*, Paris, 12. 1687.

II. *Dialogues sur le Quiétisme*, Paris, 12. 1699.

(3) Cette partie de l'Ouvrage est augmentée de beaucoup dans les éditions suivantes, dont la meilleure est celle qui se vit immédiatement après la mort de l'Auteur.

Digitized by Google

XXXVII.

PAUL PHILIPPE DE CHAUMONT,

ancien Evêque d'Acqs, reçu à l'Académie en 1654, mort le 24. Mars 1697.

Il étoit allié de M. le Chancelier Seguier, & fils d'un Conseiller d'Etat, auteur de plusieurs ouvrages théologiques, Garde des livres du Cabinet. Il succéda à son pére en cette charge, & y joignit celle de Lecteur du Roi. Il donna sa jeunesse à la Prédication, fut nommé à l'Evêché d'Acqs en 1671, & s'en démit en 1684. Alors, de retour à Paris, & maître de se livrer plus que jamais à l'étude, il composa deux volumes, dont le style ne répond pas moins à sa qualité d'Académicien, que le sujet à son caractére d'Evêque. Ils ont pour titre: *Réflexions sur le Christianisme enseigné dans l'Eglise Catholique.* Paris, 12. 1693.

XXXVIII.

Digitized by Google

XXXVIII.

CLAUDE BOYER,

reçu à l'Académie en 1666, mort le 22. Juillet 1698.

Pendant cinquante ans il a travaillé pour le Théatre, sans que jamais la médiocrité du succès l'ait rebuté. Toujours content de lui-même, rarement du Public. On dit que la premiére de ses Tragédies (1) enleva tout Paris; la derniére fut aussi très-bien reçuë : mais ses autres, pour la plûspart, n'eurent pas un sort heureux.

Trop de choses doivent concourir au succès constant d'une piéce de Théatre : la bonté réelle de la piéce; la maniére dont elle est jouée; la disposition d'esprit où se trouve actuellement la parterre, tant à l'égard de la piéce, qu'à l'égard de l'auteur.

Pour éprouver donc si la chute de ses ouvrages ne devoit pas être imputée à la mauvaise humeur du parterre, le stratagéme dont usa M. Boyer, fut (2) d'afficher son *Agamemnon* sous le nom de *Pader d'Assézan*, jeune Gascon, nouveau débarqué à Paris. Qu'en arriva-t-il? Que la piéce fut généralement applaudie : d'où l'amour propre de l'Auteur lui fit aisément, mais sauf-

(1) Voyez le Discours que fit M. l'Abbé Genest lorsqu'il fut reçu à l'Académie.

(2) Voyez la Préface de son *Artaxerxe*.

Digitized by Google

faussement conclure qu'il n'avoit contre lui que la fatalité de son nom.

Mais dira-t-on, comment a-t-il fourni une si longue carriére, sans être soutenu par des succès éclatans? Je répons à cela, qu'il en est ordinairement du parti que l'on prend dans les lettres, comme de toute autre vocation. Tout dépend des premiers pas que l'on fait dans le monde: mais ces premiers pas, on les fait sans connoissance; & après il y a une sorte d'enchantement, qui fait qu'on vieillit dans le genre de vie, à quoi l'on étoit d'ailleurs le moins propre. Puisque M. Boyer avoit du génie, de l'inclination au travail, de bonnes mœurs, & qu'il portoit l'habit ecclésiastique: n'auroit-il pas dû choisir dans les lettres une autre route que le Théatre, plus convenable à ses talens, à son honneur, & à sa fortune?

Il étoit d'Alby. L'aimable vivacité de sa province ne s'est point démentie en lui jusques à l'âge de quatre-vingts ans. Si de jeunes auteurs alloient pour le consulter, ils le trouvoient toujours prêt à leur donner ses avis, la seule chose qu'il eût à donner.

OUVRAGES DE M. BOYER.

I. *La Porcie Romaine, Tragedie.* 1646.
II. *La Sœur généreuse, Tragi-comédie.* 1647.
III. *Aristodéme, Tragédie.* 1649.
IV. *Tyridate, Tragédie.* 1649.
V. *Ulysse dans l'isle de Circé, Tragi-comédie.* 1650.
VI. *Clotilde, Tragédie.* 1659.
VII. *Fédéric, Tragi-comédie.* 1660.
VIII. *La Mort de Démétrius, ou le Rétablissement*

Digitized by Google

ment d'Alexandre Roi d'Epire, Tragédie. 1661.

IX. *Policrite, Tragi-comédie.* 1662.

X. *Oropaste, ou le faux Tonaxare, Tragédie.* 1663.

XI. *Les Amours de Jupiter & de Sémele, Tragédie.* 1668.

XII. *La Fête de Vénus, Pastorale.* 1669.

XIII. *Le jeune Marius, Tragédie.* 1670.

XIV. *Policrate, Comédie héroïque.* 1670.

XV. *Le fils supposé, Tragédie.* 1672.

XVI. *Le Comte d'Essex, Tragédie.* 1672.

XVII. *Lisiméne, Pastorale.* 1672.

XVIII. *Agamemnon, Tragédie.* 1680.

XIX. *Artaxerxe, Tragédie.* 1683.

XX. *Jephté, Tragédie.* 1692.

XXI. *Judith, Tragédie.* 1695.

XXII. *Les Caractéres des Prédicateurs, des prétendans aux dignitez ecclésiastiques, de l'ame délicate, de l'amour prophane, de l'amour saint: avec quelques autres Poësies chrétiennes,* Paris, 8. 1695.

XXIII. *Méduse,* Opera. 1697.

XXIV. *Poësies diverses,* en feuilles volantes, & dans les Recueils de son temps.

XXXIX.

JEAN RACINE,

Trésorier de France, Sécrétaire du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, reçu à l'Académie le 12. *Janvier* 1673, *mort le* 22. *Avril* 1699.

Une lettre que M. de Valincour n'a pu refu-

Digitized by Google

ser à mes importunitez, sera le sort de cet article. Tout ce que j'y ajoûte, ce sont quelques apostilles, & une courte réponse. J'ai cru que les mémoires qui se trouvent dans ce volume sur la vie du grand Corneille, étant de son neveu; il seroit agréable que ceux qu'on va lire sur la vie de M. Racine, fussent de son meilleur ami.

Lettre de M. DE VALINCOUR.

Puisque je l'ai promis, Monsieur, il faut vous parler de l'illustre Racine, avec qui j'ai passé la plus belle partie de mes jours. Mais, quoique je sois à la campagne, les affaires ne m'interrompent guére moins qu'à la ville. Ainsi vous n'aurez de moi qu'un amas informe d'anecdotes, cousuës bout à bout, & sans ordre, à mesure que j'en pourrai rappeler l'idée.

Vous savez que Racine étoit (1) de la Ferté-Milon, & que dès son enfance il fut mis à Port-Royal des Champs, où M. le Maistre prit un soin particulier de son éducation. Le Sacristain de cette Abbaye, homme très-habile, mais dont le nom m'est échapé, lui apprit le Grec, & dans moins d'une année le mit en état d'entendre les Tragédies de Sophocle & d'Euripide. Elles l'enchantérent à un tel point, qu'il passoit les journées à les lire, & à les apprendre par cœur, dans les bois qui sont autour de l'étang de

(1) Il naquit le 21. Décembre 1639. Son pére, aprés avoir été élevé dans le Régiment des Gardes en qualité de Cadet, s'étoit établi à la Ferté Milon, & y avoit épousé *Marie des Moulins*, qui, veuve de bonne heure, se retira à Port-royal des Champs.)

Digitized by Google

de Port-royal. Il trouva moyen d'avoir le Roman de *Théagène & Chariclée* en Grec; le Sacristain lui prit ce livre, & le jetta au feu. Huit jours après, Racine en eut un autre, qui éprouva le même traitement. Il en acheta un troisiéme, & l'apprit par cœur: après quoi il l'offrit au Sacristain, pour le brûler comme les deux autres.

Je crois qu'en sortant de Port royal, il vint à Paris, & fit sa Logique au collége d'Harcourt. C'est un temps dont je ne saurois vous dire des nouvelles positives. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1660. tous nos Poëtes d'alors s'étant évertuez sur le mariage du Roi, l'Ode de Racine fut trouvée ce qu'on avoit fait de meilleur. Il la porta manuscrite à Chapelain, qui lui donna de bons avis, le prit en amitié, & fit si bien valoir son Ode dans l'esprit de M. Colbert, que ce Ministre envoya d'abord cent loüis de la part du Roi au jeune auteur, & peu de temps après le mit sur l'état pour une pension de six cents livres, qu'on lui a conservée jusqu'à sa mort.

Je n'ai point à faire ici l'examen de ses Tragédies; car que pourrois-je dire sur cela, qui ne vous soit connu, & que vous ne puissiez, Monsieur, traiter infiniment mieux que moi? Je me bornerai donc à quelques traits historiques, dont vous égayerez votre ouvrage: bien sûr qu'en parlant d'un aussi grand homme que Racine, les plus petits faits intéressent, & ne sauroient manquer de plaire.

Par exemple, quand Madame des Houliéres eut lâché ce fameux (2) Sonnet contre la *Phédre*

(2) Le Sonnet de Madame des Houliéres, celui que

dre de Racine, & lui & Despreaux l'attribuérent mal à propos au Duc de Nevers; & ce qu'ils firent plus mal à propos encore, il y répondirent d'une maniére peu sensée, & qui leur attira de terribles inquiétudes. Car M. de Nevers faisoit courir le bruit qu'il les faisoit chercher partout pour les faire assassiner. Ils étoient l'un & l'autre gens fort susceptibles de peur. Ils desavoüérent hautement la réponse. Sur quoi M. le Duc Henri-Jules, fils du grand Condé, leur dit: *Si vous n'avez pas fait le Sonnet, venez à l'Hôtel de Condé, où M. le Prince saura bien vous garantir de ces menaces, puisque vous êtes innocens. Et si vous l'avez fait*, ajouta-t-il, *venez aussi à l'Hôtel de Condé, & M. le Prince vous prendra de même sous sa protection, parce que le Sonnet est très plaisant, & plein d'esprit.*

Mais que pensez vous, Monsieur, du sort qu'eut la Phédre de Racine aux cinq ou six premiéres représentations? Vit-on jamais mieux ce que c'est que la prévention, & jusqu'où la cabale est capable de porter les hommes les plus éclairez? Car il est bien vrai que durant plusieurs jours Pradon (3) triompha, mais tellement que la piéce de Racine fut sur le point de tomber, & à Paris, & à la Cour. Je vis Racine

que Racine & Despreaux lui opposérent, & un troisiéme Sonnet sur les mêmes rimes, attribué à M. le Duc de Nevers, pour servir de réplique au précédent, sont rapportez tout au long dans les nouvelles éditions de Despreaux, à la fin de l'Epître VII.

(3) Pradon fit joüer sa Phédre précisément dans le temps qu'on joüoit celle de Racine; & même dans sa Préface, il dit effrontément: *Ce n'a point été un effet du hazard qui m'a fait rencontrer avec M. Racine, mais un pur effet de mon choix.*

Digitized by Google

ne au desespoir. Cependant, si jamais ouvrage parfait fut mis sur le Théatre, c'est sa Phédre; & s'il y eut jamais Tragédie impertinente, & méprisable de tout point, c'est celle de Pradon.

Racine avoit éprouvé la même chose à ses *Plaideurs*, piéce où règne admirablement le goût Attique pour la fine satire. Aux deux premiéres représentations, les Acteurs furent presque sifflez, & n'osérent hazarder la troisiéme. Moliére, qui étoit alors broüillé avec lui, alla à la seconde; mais ne se laissa pas entraîner au jugement de la Ville, & dit en sortant, que ceux qui se moquoient de cette piéce, méritoient qu'on se moquât d'eux. Un mois après, les Comédiens étant à la Cour, & ne sachant quelle petite piéce donner à la suite d'une Tragédie, risquérent les *Plaideurs*. Le feu Roi, qui étoit très-sérieux, en fut frappé; y fit même de grands éclats de rire; & toute la Cour, qui juge ordinairement mieux que la Ville, n'eut pas besoin de complaisance pour l'imiter. Les Comédiens, partis de Saint-Germain dans trois carosses à onze heures du soir, allérent porter cette bonne nouvelle à Racine, qui logeoit à l'Hôtel des Ursins. Trois carosses après minuit, & dans un lieu où jamais il ne s'en étoit tant vû ensemble, réveillérent tout le voisinage. On se mit aux fenêtres; & comme on vit que les carosses étoient à la porte de Racine, & qu'il s'agissoit des *Plaideurs*, les Bourgeois se persuadérent qu'on venoit l'enlever pour avoir mal parlé des Juges. Tout Paris le crut à la Conciergerie le lendemain. Et ce qui donna lieu à une vision si ridicule, c'est qu'effectivement un vieux Conseiller des Requêtes, dont je vous dirai le

Digitized by Google

nom à l'oreille, avoit fait grand bruit au Palais contre cette Comédie.

J'oubliois de vous dire encore touchant la *Phèdre* de Racine, que M. Arnauld ayant lû cette Tragédie, l'admira, & convint même que de pareils spectacles ne seroient pas contraires aux bonnes moeurs. Il ajouta seulement: *Pourquoi a-t-il fait son Hippolyte amoureux?* Et ce mot seul marque le grand sens avec lequel M. Arnauld jugeoit de toutes choses. Car il faut avoüer que ce caractére d'Hippolyte amoureux affadit la piéce, & en diminuë le Tragique: quoique cet amour ait donné lieu à des vers admirables, & que le caractére d'Aricie soit parfaitement beau.

On a reproché à Racine qu'il avoit trop mis d'amour dans ses piéces, & qu'il en avoit trop donné à ses héroïnes. Deux causes de cet excès: le caractére même de l'Auteur, qui étoit né plein de passion; & le goût du temps où il écrivoit, car la Cour de France alors ne connoissoit que l'amour & la galanterie.

Touchant l'Histoire (4) du feu Roi, dont vous me demandez particuliérement des nouvelles, je n'ai, Monsieur, qu'un mot à vous répondre. Despreaux & Racine, après avoir quelque temps essayé ce travail, sentirent qu'il étoit tout à fait opposé à leur génie: & d'ailleurs ils jugérent avec raison, que l'Histoire d'un Prince tel que le feu Roi, & remplie d'événemens si grands, si extraordinaires en tout genre, ne pouvoit, ni ne devoit être écrite que cent ans après sa mort; à moins que de vouloir ne donner que de fades extraits de Gazettes, comme ont fait les misérables écrivains, qui ont vou-

(4) Racine & Despreaux furent nommez en 1677. pour écrire l'Histoire de Louis XIV.

Digitized by Google

voulu se mêler de faire cette Histoire.

Pour revenir donc aux Tragédies de Racine, la haute idée qu'il avoit de Sophocle, lui persuadoit qu'on ne pouvoit l'imiter sans le gâter; & effectivement il n'a jamais osé toucher à aucune de ses piéces; quoiqu'il n'ait pas craint de joûter contre Euripide, qu'il a souvent égalé, & quelquefois surpassé.

Je me souviens à ce sujet, qu'étant un jour, à Auteuil chez Despreaux avec M. Nicole & quelques autres amis d'un mérite distingué, nous mîmes Racine sur l'Oedipe de Sophocle. Il nous le récita tout entier, le traduisant sur le champ: & il s'émut à un tel point, que tout ce que nous étions d'auditeurs, nous éprouvâmes tous les sentimens de terreur & de compassion, sur quoi roule cette Tragédie. J'ai vû nos meilleurs Acteurs sur le Theatre, j'ai entendu nos meilleures piéces: mais jamais rien n'approcha du trouble où me jetta ce récit: & au moment même que je vous écris, je m'imagine voir encore Racine avec son livre à la main, & nous tous consternez autour de lui.

Il possédoit au suprême degré le talent de la déclamation. C'étoit même assez sa coutume de déclamer ses vers avec feu, à mesure qu'il les composoit. Il m'a plusieurs fois conté que pendant qu'il faisoit sa Tragédie de *Mithridate*, il alloit tous les matins aux Thuileries, où travailloient alors toutes sortes d'ouvriers; & que récitant ses vers à haute voix, sans s'apercevoir seulement qu'il y eût personne dans le jardin, tout d'un coup il s'y trouva environné de tous ces ouvriers. Ils avoient quitté leur travail pour le suivre, le prenant pour un homme qui par desespoir alloit se jetter dans le bassin.

Un autre fait, qui mérite plus d'attention,

& que je tiens encore de lui, c'est qu'étant allé lire au grand Corneille la seconde de ses Tragédies, qui est *Alexandre*, Corneille lui donna beaucoup de louanges, mais en même temps lui conseilla de s'appliquer à tout autre genre de Poësie qu'au Dramatique, l'assurant qu'il n'y étoit pas propre. Corneille étoit incapable d'une basse jalousie: s'il parloit ainsi à Racine, c'est qu'il pensoit ainsi: mais vous savez qu'il préféroit Lucain à Virgile. D'où il faut conclure que le talent de faire excellemment des vers, & l'art de juger excellemment des Poëtes, & de la Poësie, peuvent quelquefois ne pas se rencontrer dans la même tête.

Racine, au reste, étoit d'une taille médiocre, la physionomie agréable, le visage ouvert. Il avoit le nez pointu, ce qui marque selon Horace, un esprit porté à la raillerie. Il étoit en effet railleur, & d'une raillerie amére: mais dans les derniéres années de sa vie, la piété, dont il faisoit profession, l'avoit porté à se modérer. D'ailleurs, autant qu'il relevoit avec plaisir la fatuité d'un homme heureux, autant étoit-il plein de compassion, & toujours disposé en faveur de ceux qui souffroient.

Pour peu qu'il fût échauffé dans la conversation, il avoit l'éloquence la plus vive & la plus persuasive du monde. Aussi m'a-t-il souvent dit qu'il regrettoit de ne s'être pas fait Avocat au Parlement.

Quatre ou cinq mois avant sa mort, il fut attaqué d'une fiévre violente, dont on le guérit à force de quinquina. Il se croyoit hors d'affaire, lorsqu'il lui perça tout d'un coup à la région du foie une espèce de petit abcès, qui jettoit tous les jours un peu de matiére, à quoi les Chirurgiens

Digitized by Google

Chirurgiens ignorans ne firent pas assez d'attention. Un matin, étant entré dans son cabinet pour prendre du thé selon sa coutume, & s'apercevant que cet abcès étoit séché, & refermé, il fut frappé d'effroi, & s'écria qu'il étoit un homme mort. Il descendit dans sa chambre, & se mit au lit, d'où en effet il n'est pas relevé depuis. On reconnut bien-tôt que c'étoit un abcès formé dans le foie. Ses douleurs devinrent si cruelles, qu'une fois il demanda s'il ne seroit pas permis de les faire cesser, en terminant sa maladie & sa vie par quelque remède. Tous les jours nous y étions Despreaux & moi, ou plutôt nous n'en sortions pas. Il conserva jusqu'à la fin une parfaite connoissance, animée des sentimens les plus chrétiens.

Par son (5) Testament, il avoit ordonné que son corps fût porté à Port-royal des Champs; ce qui fut exécuté; mais lorsqu'on ruina cette maison, ses os furent rapportez à S. Etienne du Mont, & enterrez vis à vis la Chapelle de la Vierge, proche l'endroit où est enterré M. Pascal.

Voilà, Monsieur, ce que ma mémoire a pu me fournir. Je ne croyois pas même aller si loin, quand j'ai pris la plume. Au lieu d'exiger de moi cette corvée, vous auriez bien dû venir me voir à Saint-Cloud; & peut-être qu'à l'ombre de ces allées couvertes, où vous trouvez la promenade si agréable, il me seroit revenu dans la conversation divers traits, qui présentement ne s'offrent pas à mon esprit.

Ré-

(5) Il est rapporté tout entier ce Testament, dans les *Hommes illustres* de Perrault, à l'article de Racine.

Digitized by Google

Réponse à M. DE VALINCOUR.

Je me doutois bien, Monsieur, qu'à force de persécutions je réussirois à vous arracher des mémoires sur la vie de votre illustre ami. En remarquant avec quel plaisir ils se font lire, j'ai senti mieux que jamais la différence qu'il y a entre une Lettre & une Histoire. Une Lettre parle à un particulier, souvent à un ami : on peut lui dire ce qu'on veut, & comme on veut : avec lui tout détail a bonne grace, & même, plus les détails sont petits, plus ils sont le partage d'une Lettre. Mais une Histoire parle au Public, & ce Public veut de nous un respect, qui ne nous laisse pas toute notre liberté, ni pour le choix des choses, ni pour la maniére de les dire. Aussi M. Pellisson donna-t-il son Histoire de l'Academie en forme de Lettre adressée à un de ses parens, afin d'acquérir par-là le droit de relever avec bienséance jusqu'aux moindres particularitez, sous prétexte qu'il en instruisoit un de ses parens, & non pas le Public. Je pouvois bien prendre le même tour; j'en ai été cent fois tenté dans le cours de mon ouvrage ; mais de tout ce qu'il y a d'heureux dans M. Pellisson, comme je n'en pouvois attraper que cela seul, ce n'étoit pas la peine de me faire imitateur pour si peu.

Venons donc à M. Racine. J'ai eu la curiosité de parcourir ce qui reste de ses papiers dans sa Famille. Il n'y a rien qui puisse être publié. Ce sont des collections d'Homére & de Sophocle, avec de petites notes à son usage. C'est une Traduction du Banquet de Platon, mais il en manque la moitié. Ce sont trente à quarante let-

Digitized by Google

lettres, qu'il écrivoit d'Uzez à ses amis de Paris en 1661, & 1662. Je ne vous dirai pas que ces lettres sont pleines d'esprit, vous le devinez aisément: mais ce qui m'a étonné, c'est d'y trouver une exactitude, une beauté de style, qui est ordinairement le fruit d'un long exercice. Dans M. Racine, c'étoit l'ouvrage de l'éducation. Heureux ceux qui comme lui, remportent de leurs premiéres études la connoissance des langues, & un goût qui commence à se former sur les bons Auteurs! Un homme de lettres ne fait plus que bâtir toute sa vie sur ces fondemens-là: mais s'il ne les a pas jettez de bonne heure, il n'y revient plus, & ne fait rien de solide.

A propos d'Uzès, vous ne dites point, Monsieur, à quelle occasion M. Racine fit sa Comédie des *Plaideurs*. Peut-être ne vous a-t-il jamais conté qu'à l'âge de vingt-deux ans, se voyant sans pére ni mére, & avec peu de biens, il se retira chez un de ses oncles, Chanoine Régulier, Official, & Vicaire général d'Uzès, qui lui résigna (6) un Prieuré de son Ordre, dans l'espérance qu'il en prendroit l'habit. Il accepta le Prieuré: mais pour l'habit, il différoit toujours à le prendre: de sorte qu'à la fin un Régulier lui disputa ce bénéfice, & l'emporta. Voilà le procès, *que ni ses Juges, ni lui n'entendirent jamais bien*, à ce qu'il dit dans la Préface de ses Plaideurs.

Vous n'avez sans doute pas voulu faire mention de sa brouillerie avec Messieurs de Port-royal

(6) Racine, dans le privilége de son *Andromaque*, qui est du 28. Décembre 1667. prend le titre de *Prieur de l'Epinay*: mais il ne le prend plus dans le Privilége des *Plaideurs*, qui est du 5. Décembre 1668.

royal, parce que vous favez mieux que perfonne, le repentir qu'il en a marqué. Mais les monumens de cette querelle étant publics, & méritant de paffer à la derniére poftérité, c'eft à tort, permettez-moi de vous le dire, que nous en voudrions effacer le fouvenir. Car je ne fais, Monfieur, fi nous avons rien de mieux écrit, rien de plus ingénieux en notre langue, que fa premiére lettre, qui s'adreffe à l'auteur des Vifionnaires; & quoique la feconde, qui s'adreffe à Meffieurs du Bois & d'Aucour ne foit pas tout-à-fait d'une égale force, il faut avouër que fi nous avions en ce genre dix-huit lettres de M. Racine, nous pourrions dire de lui & de M. Pafcal ce qu'on a dit (7) de Démofthéne & de Cicéron.

Rien de plus fincére, au refte que fa réconciliation avec Port-royal, quand il eut une fois quitté, & la Comédie, & les Comédiennes: deux articles, fur lefquels la Mére (8) Agnès ne ceffoit de l'exhorter. Il fe rendit à fes inftances, & fe maria (9) en 1677. Il paffa les dix années fuivantes dans le tumulte de la Cour, fans faire autre chofe que fe préparer à écrire l'Hif-

(7) *Demosthenes tibi* (M. Tulli) *præripuit ne esses primus orator : tu illi, ne solus.* S. Jerôme.

(8) C'étoit une Tante de M. Racine, fœur unique de fon pére. Elle a été Abbeffe de Port-royal des Champs. Sa mére s'y étant auffi retirée, comme je l'ai dit ci-deffus, voilà bien des motifs qui l'attachoient à cette maifon.

(9) Il époufa *Catherine Romanet*, fille d'un Tréforier de France d'Amiens. Il en a eu trois filles, & deux fils, le plus jeune defquels eft auteur d'un *Poëme de la Grace*, où l'on retrouve le génie & le goût de fon pére.

Digitized by Google

l'Histoire du Roi. Il se remit ensuite à la Poësie, mais seulement pour composer des Tragédies saintes, & des Cantiques spirituels. Après quoi, par reconnoissance pour l'éducation qu'il avoit reçuë à Port-royal des Champs, il employa les derniéres années de sa vie à écrire l'Histoire de cette fameuse Abbaye. Vous savez qu'à sa mort l'Histoire dont je veux parler, fut déposée par ses ordres entre les mains de gens intéressez à la conserver ; & sur l'échantillon que j'en ai vû de mes yeux, je m'assure que si jamais elle s'imprime, elle achévera de lui donner parmi ceux de nos auteurs qui ont le mieux écrit en prose, le même rang qu'il tient parmi nos Poëtes.

Il a mis, dites-vous, trop d'amour dans ses Tragédies. C'est par cet endroit seul, qu'il s'est éloigné de ses modelles. J'entens Sophocle & Euripide. Ces grands hommes, sans avoir besoin que la Religion leur mît un frein à cet égard, avoient bien compris que l'amour n'a point assez de gravité, ou plûtôt, si j'ose ainsi dire, que c'est quelque chose de trop badin, pour entrer dans le tragique. L'amour peut bien être une des passions les plus sérieuses, & même les plus violentes, pour celui qui l'a dans le cœur : mais qu'étant de sens froid, nous entendions raconter tout ce qu'il produit dans les personnes de notre connoissance, l'effet naturel de ces récits est de nous faire rire. Aussi les Anciens, plus sages que nous, quoi qu'on en dise, avoient relégué l'amour dans les Comédies. Et M. Racine lui-même, long-temps avant que de songer à manier des sujets de l'Ecriture, s'étoit déterminé à faire une Tragédie sans amour. Il vouloit aussi rétablir les Prolo-

gues & les Chœurs. C'eſt ſur ce plan qu'il travailloit à un *Alceſte* d'après Euripide, lorſque ſon mariage, les remontrances de la Mére Agnès, & l'honneur d'être nommé Hiſtoriographe du Roi, l'engagérent à renoncer pour toujours au Théatre.

Quant au paralléle de Corneille & de Racine, vous n'ignorez pas le mot de M. le Duc de Bourgogne. Que Corneille étoit *plus homme de génie*; Racine *plus homme d'eſprit*.

Un homme de génie ne doit rien aux préceptes, & quand il le voudroit, il ne ſauroit preſque s'en aider: il ſe paſſe de modelles, & quand on lui en propoſeroit, peut-être ne ſauroit-il en profiter: il eſt déterminé par une ſorte d'inſtinct à ce qu'il fait, & à la maniére dont il le fait. Voilà Corneille, qui, ſans modelle, ſans guide, trouvant l'art en lui-même, tire la Tragédie du cahos où elle étoit parmi nous.

Un homme d'eſprit étudie l'art: ſes réflexions le préſervent des fautes où peut conduire un inſtinct aveugle: il eſt riche de ſon propre fonds, & avec le ſecours de l'imitation maître des richeſſes d'autrui. Voilà Racine, qui venant après Sophocle, Euripide, Corneille, ſe forme ſur leurs différens caractéres; & ſans être, ni copiſte, ni original, partage la gloire des plus grands originaux.

Il eſt vrai que le génie s'éléve où l'eſprit ne ſauroit atteindre: mais l'eſprit embraſſe au-delà de ce qui appartient au génie.

Avec du génie, on ne ſauroit être, s'il faut ainſi dire, qu'une ſeule choſe. Corneille n'eſt que Poëte: il ne l'eſt même que dans ſes Tragédies,

Digitized by Google

gédies, à prendre le mot de Poëte dans le sens (10) d'Horace.

Avec de l'esprit, on sera tout ce qu'on voudra, parce que l'esprit se plie à tout. Racine a réussi dans le Tragique, & dans le Comique; son Discours (11) à l'Académie est admirable; ses deux Lettres contre Port-royal, ses petites Epigrammes, ses Préfaces, ses Cantiques, tout est marqué au bon coin.

Ajoutons que le génie, dans la force même de l'âge, n'est pas de toutes les heures, & que sur-tout il craint les approches de la vieillesse. Corneille, dans ses meilleures piéces, a d'étranges inégalitez; & dans les derniéres, c'est un feu presque éteint.

Au contraire, l'esprit ne dépend pas si fort des momens; il n'a presque ni haut ni bas, & quand il est dans un corps bien sain, plus il s'exerce, moins il s'use. Racine n'a point d'inégalité marquée; & la derniére de ses piéces, *Athalie*, est son chef-d'œuvre.

On me dira que Racine n'est point parvenu comme Corneille, jusqu'à une vieillesse bien avancée. Je l'avouë: mais que conclure de-là contre ma derniére observation? Car l'âge où Racine produisit *Athalie*, répond précisément à l'âge

(10) *Ingenium cui sit, cui mens divinior, atque os Magna sonaturum.* I. Sat IV.

(11) Je parle du Discours qu'il fit à la réception de T. Corneille & de Bergeret: car pour celui qu'il fit à la sienne, il n'a point paru. Fléchier parla le premier, & fut infiniment applaudi: Racine parla le second, & gâta son Discours par la trop grande timidité avec laquelle il le prononça: ensorte que son Discours n'ayant pas réussi, il ne voulut point le donner à l'Imprimeur.

Digitized by Google

l'âge où Corneille produisit *Oedipe*; & par conséquent la vigueur de l'esprit subsistoit encore tout entiére dans Racine, quand l'activité du génie commençoit à décliner dans Corneille.

Mais de tout ce que j'ai dit, il ne s'ensuit pas que Corneille manque d'esprit, ou Racine de génie. Ce sont deux qualitez inséparables dans les grands Poëtes. L'une seulement l'emporte dans celui-ci, l'autre dans celui-là. Or il s'agissoit de savoir par où Corneille & Racine devoient être caractérisez; & après avoir vû ce que les Critiques ont pensé sur ce sujet, j'en suis revenu au mot de M. le Duc de Bourgogne.

Racine étant le dernier Académicien mort dans le dix-septiéme siécle, c'est par lui que je finis. Vous, Monsieur, qui avez pris la peine de revoir mon manuscrit, vous savez que j'avois d'abord poussé cette Histoire beaucoup plus loin. Mais il faut que je vous ouvre mon cœur. Quand j'ai considéré que l'illustre Pellisson, l'homme du monde le plus circonspect, le plus poli, ne laissa pas d'éprouver (12) la mauvaise humeur de ses contemporains, je vous avouë que j'ai tremblé pour moi. Je me trouvois même dans une situation plus dangereuse que la sienne; car il n'a parlé que d'un très-petit nombre d'Académiciens, la plupart desquels étoient des auteurs isolez: au lieu que dans ces derniers temps de l'Académie je me voyois accablé de noms qui tiennent à toute la France. J'ai essayé dans nos assemblées publiques une bonne partie des articles qui entrent dans ce volume; il ne m'est jamais arrivé de contenter

(12) Voyez ci-dessus, pag. 124.

Digitized by Google

tenter tout le monde ; les uns se plaignoient que j'avois trop loüé, & les autres que je n'avois pas loüé assez. Pour l'ordinaire, j'en ai conclu que j'avois donc attrapé ce juste milieu, où la vérité se plaît. Mais enfin, puisque l'Académie ne manquera jamais d'un Historien, qui ait moins de timidité que je ne m'en sens, & plus de bonheur qüe je n'ose en attendre, vous m'aprouverez sans doute, Monsieur, d'avoir généreusement & prudemment condamné au feu la suite que vous avez vûë de mon ouvrage.

J'en excepte un seul fragment, qui concerne M. Huet. Personne n'ignore les raisons que j'ai de vouloir que cet article qui a déja été imprimé plus d'une fois, reparoisse ici.

OUVRAGES DE M. RACINE.

I. *La Nymphe de la Seine à la Reine, Ode.* 1660.
II. *La Thébaïde, ou les Frères ennemis, Tragédie.* 1664.
III. *La Renommée aux Muses, Ode.* 1664.
IV. *Aléxandre, Tragédie.* 1666.
V. *Lettre à l'Auteur des Hérésies imaginaires.* 1666.
VI. *Réponse* (1) à Messieurs du Bois & d'Aucour, qui avoient répliqué à la lettre précédente.
VII. *Andromaque, Tragédie.* 1668.
VIII. *Les Plaideurs, Comédie.* 1668.
IX. *Britannicus, Tragédie,* 1670.
X. *Bérénice, Tragédie.* 1671.

XI.

(1) Cette seconde Lettre n'a paru pour la premiére fois, que dans le Boileau de Hollande, en 1722.

Digitized by Google

XI. *Bajazet*, *Tragédie*. 1672.
XII. *Mithridate*, *Tragédie*. 1673.
XIII. *Iphigénie Tragédie*. 1675.
XIV. *Phédre*, *Tragédie*. 1677.
XV. *Idylle sur la Paix*. 1685.
XVI. *Esther*, *Tragédie*. 1689.
XVII. *Cantiques spirituels*. 1689.
XVIII. *Athalie*, *Tragédie*. 1691.
XIX. *Epigrammes diverses*, dans les Recueils de son temps.



X L.

PIERRE-DANIEL HUET.

ancien Evêque d'Avranches, reçu à l'Académie le 13. *Août* 1674. *mort le* 26. *Janvier* 1721.

Il naquit (1) à Caen le 8. de Février 1638. L'amour de l'étude prévint en lui, ne disons pas tout-à-fait la raison, puisque nous ignorons quand elle commence, mais au moins l'usage de la parole. *A peine*, dit-il, *avois-je* (2) *quitté la mamelle, que je portois envie à ceux que je voyois lire*. Il perdit son pére à dix-huit mois; sa mére quatre ans après. Il fut livré à des tuteurs négligens, qui le mirent dans une pension bourgeoise, où, avec peu de secours, & n'ayant

(1) De Daniel Huet, Ecuyer; & d'Isabelle Pillon de Bertouville.
(2) Huetiana, pag. 3. *Commentar.* pag. 16.

n'ayant que de mauvais exemples, il ne laissa pas d'achever la carriére des Humanitez, avant que d'avoir treize ans faits.

Pour sa Philosophie, il tomba sous un excellent (3) Professeur, qui, à la maniére de Platon, voulut qu'il començat par apprendre un peu de Géométrie. Mais le disciple alla plus loin qu'on ne souhaittoit. Il prit un tel goût à la Géométrie, qu'il en fit son capital, & méprisa presque les écrits que dictoit son maître, qui heureusement étoit assez sage & assez habile, pour ne lui en savoir pas mauvais gré. Il parcourut tout de suite les autres parties des Mathématiques; & quoique cette science ne fût pas encore accréditée dans les colléges, ni même dans le monde, au point qu'elle l'a été depuis, on lui en fit soutenir des théses publiques, les premiéres qui aient été soutenuës à Caen.

Il devoit, au sortir de ses classes, étudier en Droit, & y prendre des degrez. Deux ouvrages qui parurent (4) en ce temps-là, interrompirent cette étude utile, & le jettérent dans une autre plus amusante. Ces deux ouvrages étoient les *Principes de Descartes*, & la *Géographie sacrée de Bochart*. Une preuve qu'on ne doit jamais avoir de préjugez, ou du moins s'y opiniâtrer, puisqu'un même homme, & un homme très-judicieux, peut quelquefois, dans ses âges différens, penser si différemment; c'est que M. Huet, qui a vivement censuré Descartes long-

(3) Le P. Mambrun, connu par ses vers Latins & par un Traité du Poëme Epique.

(4) Les Principes de Descartes, imprimez en 1643; & le Phaleg de Bochart, en 1646.

long-temps après, le goûta d'abord, l'admira, & le suivit durant plusieurs années. Quant à la Géographie de Bochart, elle fit une double impression sur lui, & par l'érudition immense de l'ouvrage, & par la présence de l'Auteur, Ministre des Protestans à Caen. Tout ce livre étant plein d'Hébreu & de Grec, aussi-tôt il voulut savoir ces deux langues, alla saluer l'Auteur, lui demanda ses conseils, son amitié, & se fit son disciple, mais disciple prêt à devenir émule. Souvent un jeune homme, avec de l'esprit & du courage, n'a besoin que d'un modelle vivant, pour déterminer le genre de ses études. Tel, qui n'a fait toute sa vie que des Madrigaux, auroit été un Savant du premier ordre, s'il avoit eu de bonne heure un Bochart devant les yeux.

Qu'on ne croie pas cependant, que M. Huet fût ennemi des amusemens, & des exercices, qui conviennent à la jeunesse. Il voyoit (5) le monde, il avoit soin de se bien mettre, il cherchoit à plaire. Véritablement, il n'avoit pas de grace à danser; mais il primoit à la course, il étoit meilleur homme de cheval, il faisoit mieux des armes, il sautoit mieux, il nageoit mieux, dit-il, que pas un de ses égaux.

A vingt ans & un jour, la Coutume de Normandie le délivra enfin de ses tuteurs, qui lui épargnoient sordidement tout ce qu'ils pouvoient. Sa plus forte passion, & la premiére qu'il satisfit, dès qu'il se vit son maître, fut de voir Paris: non pas tant par curiosité, que pour se fournir de livres, & pour connoître *les prin-*

(5) *Commentar. lib. I.* p. 55, 56, 57.

princes (6) *de la Littérature.* C'eſt une de ſes expreſſions. Il rendit d'abord ſes devoirs au P. Sirmond, plus que nonagénaire. Cet aimable & reſpectable vieillard joignoit à ſon grand ſavoir une grande candeur, qui lui venoit de ſon propre fonds; & une grande politeſſe, que la Cour de Rome & celle de France lui avoient donnée. Le P. Petau, bien moins âgé, mais naturellement plus rigide que ſon confrére, ſe dérida le front en faveur d'un jeune provincial, qui non-ſeulement étoit déja digne de l'écouter, mais qui oſoit même quelquefois (7) n'être pas de ſon avis, & lutter, preſque enfant, contre un ſi grand homme.

Je nommerois tous nos Savans d'alors, ſi je nommois tous ceux que M. Huet connut, & dont il s'acquit l'eſtime, à ſon premier voyage de Paris. Deux ans après, il eut occaſion de connoître ceux du Nord. Car la Reine de Suéde ayant invité Bochart à l'aller voir, il ſe joignit à lui, & partit au mois d'Avril 1652. Bochart arriva en des circonſtances, où il ne fut pas ſi gracieuſement reçu, qu'il avoit lieu de s'y attendre. La ſanté de cette Princeſſe chanceloit. Trop d'application à l'étude, car elle y paſſoit les nuits entiéres, lui avoit échauffé le ſang. Bourdelot ſon Médecin, habile courtiſan, & qui avoit étudié autant ſon eſprit que ſa complexion, l'obligea de rompre tout commerce avec les gens de lettres, dans l'eſpérance de la gouverner lui ſeul. Bochart en ſouffrit. Pour M. Huet, ſa jeuneſſe l'empêcha de paroître ſi redoutable à ce Médecin. Il vit ſouvent la

(6) Huetiana, p 3. *Comment.* p. 58.

(7 Voyez ſes Diſſertations ſur diverſes matiéres, &c. Tom. II, pag. 432, &c.

la Reine, elle voulut même se l'attacher; mais l'humeur changeante de Christine lui fit peur. Il aima mieux au bout de trois mois revenir en France; & le principal fruit qu'il rapporta de son voyage, fut un manuscrit d'Origéne, qu'il avoit copié à Stockholm.

Parmi les Savans qu'il connut en Hollande, Saumaise tient le premier rang. Diroit-on, à l'emportement qui régne dans les écrits de Saumaise, que c'étoit au fond un homme facile, communicatif, & la douceur même? Jusque là qu'il se laissoit dominer par une femme hautaine & chagrine, qui se vantoit d'avoir pour mari, mais non pas pour maître, *le plus savant de tous les Nobles, & le plus noble de tous les Savans.*

Quand M. Huet fut de retour dans sa patrie, il reprit ses études avec plus de vivacité que jamais, pour se mettre en état de nous donner son manuscrit d'Origéne. Deux sortes d'Académies, l'une qui s'étoit formée en son absence pour les belles Lettres, l'autre qu'il fonda lui-même pour la Physique, servoient à le délasser: ou plûtôt, le faisoient de temps en temps changer de travail. En traduisant Origéne, il médita sur les régles de la traduction, & sur les diverses maniéres des célébres Traducteurs. C'est ce qui donna lieu au premier livre qu'il publia, & par lequel il fit, si j'ose ainsi dire, son entrée dans le pays des Lettres. On y admire ce qu'on a depuis admiré dans ses autres ouvrages, une lecture sans bornes, une judicieuse critique, & sur-tout une Latinité, qui feroit honneur au siécle d'Auguste. Enfin, seize ans après son retour de Suéde, il mit son Origéne au jour. Ces seize ans,

ans, il les passa dans sa patrie, sans emploi, tout à lui & à ses livres; ne se dérangeant que pour venir tous les ans se montrer un ou deux mois à Paris.

Pendant ce temps-là, il eut des lueurs de fortune, dont il ne fut point ébloui. La Reine de Suéde, qui, après avoir abdiqué la Couronne, s'étoit transplantée à Rome pour toujours, voulut l'attirer auprès d'elle en 1659. Mais l'avanture de Bochart, demandé avec tant d'ardeur, & puis oublié dès qu'il parut, l'empêcha de succomber à la tentation de voir l'Italie. On le souhaita en Suéde pour lui confier l'éducation du jeune Roi, qui remplaça en 1660. Charles Gustave, successeur de Christine. Mais il eut la force de remercier: & ceux qui jugent des actions par l'événement, trouveront qu'il fit très-bien de se tenir en France. Car dix ans après, il fut nommé Sous-précepteur de M. le Dauphin, sans avoir d'autres patrons que son mérite, & le discernement de M. de Montauzier.

Il arriva à la Cour en 1670. & y demeura jusqu'en 1680. qui est l'année que M. le Dauphin fut marié. Plus il sentit que ce nouveau séjour l'exposoit à de fréquentes distractions, plus il devint avare de son temps. A peine donnoit-il quelques heures au sommeil. Tout le reste de son loisir alloit, ou aux fonctions nécessaires de son emploi, ou à sa *Démonstration Evangélique*, commencée & achevée parmi les embarras de la Cour.

Je ne dois pas oublier ici le service qu'il rendit aux Lettres, en nous procurant cette suite de Commentaires, qui se nomment communément

ment *les Dauphins*. Quoique la première idée en fût venuë à M. de Montauzier, on est redevable à M. Huet d'en avoir tracé le plan, & dirigé l'exécution, autant que l'a permis la docilité, ou la capacité des ouvriers.

Tout occupé depuis si long-temps, & de compositions, & de lectures, qui avoient directement la Religion pour objet, il prit enfin, à l'âge de quarante-six ans, les Ordres sacrez. Après quoi il eut l'Abbaye d'Aunay, où il se retiroit tous les étez, lorsqu'il eut quitté la Cour. Un des ouvrages qu'il y composa, sous le titre de *Quæstiones Alnetanæ*, immortalisera le nom de cette solitude, agréablement située dans le Bôcage, qui est le canton le plus riant de la basse Normandie.

Il fut nommé à l'Evêché de Soissons en 1685. Avant que ses Bulles fussent expédiées, M. l'Abbé de Sillery ayant été nommé à l'Evêché d'Avranches, ils permutérent avec l'agrément du Roi. Mais à cause de quelques brouilleries entre la Cour de France & celle de Rome, ils ne purent être sacrez qu'en 1692. Je m'imagine qu'un si long délai ne chagrina que fort peu M. Huet; car la vie qu'il avoit toujours menée, & la seule qu'il aimoit, ne sympathisoit pas avec les fonctions épiscopales. Aussi ne fut-il pas long-temps à s'en dégoûter. Il se démit de son Evêché d'Avranches en 1699.

Pour le dédommager, le Roi lui donna l'Abbaye de Fontenay, qui est aux portes de Caen. L'amour de M. Huet pour sa patrie, lui inspira de s'y fixer: & dans cette vuë, il embellit les jardins, & la maison de l'Abbé. Sa patrie lui avoit paru très-aimable, tant qu'il n'y avoit eu que des amis. Mais, du moment qu'il y posséda

Digitized by Google

da des terres, les procès l'aſſaillirent (8) de tous côtez, & le chaſſérent; quoiqu'il eût auſſi, grace à ſon air natal, quelque ouverture pour le jargon de la chicane.

Alors il revint à Paris, & ſe logea dans la maiſon Profeſſe des Jéſuites, où il a vêcu ſes vingt derniéres années, pendant leſquelles il s'eſt appliqué principalement à faire des notes ſur la Vulgate. Il ne regardoit pas ſeulement la Bible comme la ſource de la Religion; mais il croyoit que c'étoit (9) de tous les livres le plus propre à former, & à exercer un Savant. Il avoit lu vingt-quatre fois le texte Hébreu, en le conférant avec les autres textes orientaux. Tous les jours, dit-il, ſans un ſeul d'excepté, il y employa deux ou trois heures, depuis 1681. juſqu'en 1712.

Une cruelle maladie, dont il fut attaqué cette année-là, & qui le tint au lit près de ſix mois, lui affoiblit conſidérablement, non pas l'eſprit, mais le corps & la mémoire. Cependant, dès qu'il eut un peu recouvré ſes forces, il ſe mit à écrire ſa vie; & il l'écrivit avec toute l'élégance, mais non pas avec tout l'ordre, ni avec toute la préciſion de ſes autres ouvrages, parce que ſa mémoire n'étoit plus la même qu'autrefois. Elle alla toujours en diminuant. Ainſi, n'étant plus capable d'un ouvrage ſuivi, il ne fit plus que jetter ſur le papier des penſées détachées, travail proportionné à ſon état.

Quoiqu'il m'en ait confié ſon unique copie, pour la publier (10) ſous le titre d'*Huëtiana*, je

(8) *Commentar. lib. V. p* 370.

(9) *Ibid.* p. 354. Huetiana, p. 182.

(10) Je n'ai pris la liberté, ni d'y ajouter, ni d'y changer un ſeul mot: & la copie, toute de la propre main de l'Auteur, eſt demeurée chez Jacques Étienne, Libraire, qui l'a imprimée.

je ne me flate point qu'à ce sujet on me permît de rapporter ici avec quelle complaisance il m'a souffert, depuis que j'eus l'honneur de le connoître en 1708. On doute, lorsqu'il s'agit des grands hommes, si c'est amour propre, ou reconnoissance, qui fait que nous parlons de leur amitié; & souvent, de peur d'être soupçonnez d'une foiblesse, nous renonçons à un devoir.

Je ne saurois pourtant ne pas avoüer que c'est moi qui procurai la cinquiéme édition de ses Poësies en 1709. Je m'en ressouviens d'autant plus volontiers, que sans cette édition, qui *réveilla ses Muses endormies*, vrai-semblablement il n'eût jamais songé aux cinq (11) nouvelles Métamorphoses, qu'il composa en 1710. & 1711. Tout son esprit s'y retrouve. Quelle délicatesse, & pour un Savant de ce rang-là, & dans un âge si avancé! Quelle fleur, &, si nous osions parler ainsi, quelle jeunesse d'imagination!

Au reste, si l'on veut bien considérer qu'il a vêcu quatre-vingts-onze ans moins quelques jours; qu'il se porta dès sa plus tendre enfance à l'étude; qu'il a toujours eu presque tout son temps à lui; qu'il a presque joui toujours d'une santé inaltérable; qu'à son lever, à son coucher, durant ses repas, il se faisoit lire par ses valets; qu'en un mot, & pour me servir de ses termes, *ni le feu* (12) *de la jeunesse, ni l'embarras des affaires, ni la diversité des emplois, ni la société de ses égaux, ni le tracas du monde, n'ont*

(11) *Lampyris, Galerita, Mimus, &c.*
(12) Huetiana, p. 4. Voyez aussi *Commentar. lib. I. p. 15. & Lib. V. p. 278.*

n'ont pu modérer cet amour indomptable de l'érudition, qui l'a toujours possédé : une conséquence, qu'il me semble qu'on pourroit tirer de-là, c'est que M. d'Avranches est peut être de tous les hommes qu'il y eut jamais, celui qui a le plus étudié.

Outre qu'il étoit naturellement robuste, il vivoit de régime. Dès l'age de quarante ans il ne soupoit point. Encore dînoit-il sobrement. Il ne mangeoit que des viandes communes, point de ragoûts, & à peine mettoit-il dans son eau une huitiéme partie de vin. Sur le soir il prenoit une sorte de bouillon (13) médicinal. A la vérité, lors même qu'il se portoit le mieux, il avoit le teint d'une pâleur à faire craindre qu'il ne fût malade.

Une singularité bien remarquable, c'est que deux ou trois jours avant sa mort, tout son esprit se ralluma, toute sa mémoire lui revint. Il employa ces précieux momens à produire des actes de piété, & mourut tranquille, plein de confiance en Dieu.

Je ne connois de ses manuscrits, que ceux-ci. Une Traduction latine des *Amours de Daphnis & de Chloé*, faite à dix-huit ans; un Roman intitulé, *Le faux Yncas*, fait à vingt cinq; un Traité Philosophique *de la foiblesse de l'esprit humain*, fait dans le même temps que ses *Quæstiones Alnetanæ*; une Réponse à M. Régis, touchant la Métaphysique de Descartes; ses Notes sur la Vulgate; & un recueil de cinq à six cens lettres, tant Latines que Françoises, écrites à des Savans.

(13) C'est un bouillon connu sous le nom de *Bouillon rouge du Médecin de Lorme.*

ADDITION.

Voilà mon éloge de M. Huet, tel qu'il fut pour la premiére fois imprimé à la tête d'*Huëtiana*, en 1722. J'y rapporte, en qualité d'Historien, quels sont les Manuscrits du savant Prélat: je mets de ce nombre son *Traité Philosophique de la foiblesse de l'esprit humain*: & là-dessus, quand ce livre a vû le jour, il a plû à un Journaliste de me prendre à partie, comme si j'en étois, ou l'auteur, ou l'approbateur. Mais j'oublie (1) ce qui me regarde personnellement. Venons à M. Huet.

Qu'enseigne-t-il dans cet ouvrage postume? Trois propositions.

I. *Que la Foi, pur don de Dieu, est seule infaillible.*

II *Que la raison humaine n'a d'elle même nul moyen de parvenir à la connoissance d'aucune vérité.*

III. *Que par conséquent, dans les points où la Foi paroît opposée à la raison, il est juste de ne pas déférer aux prétenduës lumiéres de la raison, & nécessaire de s'attacher uniquement à l'infaillibilité de la Foi.*

Pour la premiére de ces trois propositions, l'illustre Auteur ne la touche que superficiellement, parce qu'il la suppose établie dans sa *Démonstration Evangélique.* Pour la troisiéme, c'est une suite incontestable des deux autres. Ainsi la seconde étoit la seule qui demandât d'être prouvée;

(1) *Si id ex levitate processerit, contemnendum est: si ex insaniâ, miseratione dignissimum: si ab injuria, remittendum.* Cod. lege unica *Si quis imperatori.*

prouvée; & c'est à quoi il emploie ce dernier Traité, où il n'y a proprement de lui que la méthode & le style, car les Anciens lui en ont fourni le fonds.

Quelque vénération que je conserve pour la mémoire de ce grand homme, j'avouë que sa deuxiéme proposition, prise dans un sens relatif à la Foi, souffre de grandes difficultez: parce qu'en nous ôtant tout droit de nous appuyer sur notre raison, & sur le témoignage de nos sens, on affoiblit, ce me semble, l'impression que les motifs de crédibilité peuvent, & doivent faire sur nous. Je m'en étois (2) assez expliqué long-temps avant que son ouvrage donnât lieu à cette question. Mais enfin, de ce que le Journaliste & moi nous ne goûtons pas une doctrine, il ne s'ensuit pas qu'elle soit digne d'anathéme: sur-tout quand d'autres gens que le Journaliste & moi, mais gens d'une tout autre autorité dans les matiéres Théologiques, sont les auteurs, & les apologistes de cette doctrine.

Or l'auteur, qui est-il? Un saint & savant Evêque.

Mais l'idée qu'il a euë, n'est-ce point de ces idées passagéres, dont quelquefois l'homme le plus sage peut se laisser éblouïr pour un moment, & qu'on rejette ensuite avec horreur? Point du tout: il avance cette opinion dans sa *Démonstration*

(2) On peut voir mes *Remarques sur la Théologie des Philosophes Grecs*, article DEMOCRITE, où je dis formellement: Qu'un Chrétien sensé & zélé, „ qui comprend jusqu'à quel point sa Religion est „ appuyée sur le témoignage des sens, ne se laisse- „ ra engager *qu'avec frayeur* dans les routes du Scep- „ ticisme.

tion (3) *Evangélique*, dans le début même du livre, & sans la moindre ambiguité; il la répéte dans ses *Quæstiones* (4) *Alnetanæ*; il en fait enfin un Traité particulier; & près de quarante ans avant sa mort, ce Traité étoit (5) annoncé, souhaité, prêt à paroître.

Mais, depuis qu'il paroît, a-t-il été approuvé par quelque Théologien orthodoxe? Par plusieurs; & nommément par le P. Baltus, dont les veilles sont depuis long-temps consacrées à la défense de la Religion, & qui a été choisi entre tous les Jésuites de France, pour exercer à Rome l'emploi de Censeur général des Livres composez par des auteurs de sa Compagnie. Il a lû, il a examiné le Traité Philosophique de M. Huet, il déclare (6) n'y avoir trouvé que ce qu'enseignent communément les Péres & les Docteurs de l'Eglise.

Quand le Journaliste & moi nous voyons des hommes d'un rare savoir, & d'une vertu non suspecte, penser autrement que nous; le sens commun nous dicte d'être fort retenus à les condamner: principalement, s'il s'agit d'une opinion, qui se présente à différens esprits sous des faces toutes différentes. Permis à nous, en pareil cas, de nous en tenir à notre sentiment, parce qu'il est bon, & que même nous le croyons le plus sûr. Permis à nous, par conséquent,

(3) Préface, article IV.
(4) Pag. 3, & 43, tout au bas.
(5) Voyez les *Nouvelles de la République des Lettres*, art. VI, Mai 1716.
(6) Voyez la Dissertation du P. Baltus, imprimée dans les *Mémoires de Littérature & d'Histoire*, Tom. II. Et dans la *Bibliothéque Françoise*, Tom. IX. Ire. Part.

Digitized by Google

quent, de combattre le sentiment contraire, pourvû que ce soit avec cette modération, qui est toujours amie de la raison, & de la vérité.

Mais, que l'on en soit venu, comme a fait le Journaliste, aux invectives les plus violentes, & que l'on ait traité un homme tel que M. Huet, comme on traiteroit un Bodin & un Spinosa ; je doute si c'est assez d'en demander à Dieu, & s'il n'est pas d'une nécessité absoluë d'en demander pardon aux hommes, pour effacer, autant qu'on le peut, le scandale qu'on a causé.

Quel scandale, en effet, qu'un soupçon d'irréligion, jetté sur l'Auteur de la *Démonstration Evangélique* ! Mais non, l'Impiété n'en jouïra pas. Graces au Ciel, j'écris dans un temps où Paris est plein encore de gens qui ont connu le savant & le pieux Evêque d'Avranches. Qui savent que toute sa vie a été l'innocence même, la vie d'un homme à qui le monde n'est rien, & que ses livres occupent tout entier. Qui savent que ses immenses travaux ont eu pour objet la Religion, & que les saintes Ecritures ont toujours été sa principale étude. Qui savent que depuis qu'il fut Prêtre, tous les Dimanches, après s'y être disposé par le Sacrement de Pénitence, il approchoit des saints Autels. Qui savent que tous les jours, depuis qu'il fut Evêque, il avoit ses heures réglées avec son Aumônier, pour réciter ensemble l'Office divin. Et comme en matiére de Religion, les plus petites choses nous conduisent à imaginer du grand, lorsqu'elles se trouvent dans un génie supérieur : j'ajoute, pour faire mieux connoître encore M. Huet, que tous les jours,

il récitoit le Chapelet en trois fois, un tiers le matin, un tiers à midi, & un tiers le soir, aux coups de l'*Angelus*. Or il y a loin d'un Savant qui dit son Chapelet, à un homme qui étend le Pyrrhonisme sur les points essentiels de la Foi.

Au reste, ce n'est point-là le langage officieux d'un ami: c'est la déposition toute simple d'un témoin oculaire. Je ne cherche point à louër M. Huet, car je le crois fort au-dessus des louanges qu'on peut lui donner: je ne veux que le montrer ici, précisément tel que je l'ai connu. Mais ne m'est il pas bien doux de n'avoir qu'à me renfermer dans les bornes de la vérité la plus scrupuleuse, pour satisfaire en même temps aux devoirs de la reconnoissance & de l'amitié?

OUVRAGES DE M. HUET,

I. De Interpretatione libri duo. *Paris*, 4. 1661.
II. Origenis Commentaria in Sacram Scripturam. *Roüen*, fol. 1668.
III. *De l'Origine des Romans.* Paris, 12. 1670.
IV. Animadversiones in Manilium, & Scaligeri notas: *à la fin du Manile Dauphin.* Paris, 4. 1679.
V. Demonstratio Evangelica. *Paris*, fol. 1679.
VI. Censura Philosophiæ Cartesianæ. *Paris*, 12. 1689.
VII. Quæstiones Alnetanæ. *Caen*, 4. 1690.
VIII. *De la situation du Paradis terrestre.* Paris, 12. 1691.
IX. *Nouveaux Mémoires pour servir à l'Histoire du Cartésianisme.* Paris, 12. 1692.
X. *Statuts Synodaux pour le Diocése d'Avranches*

ches. 1693. 1695. 1696. 1698.

XI. Carmina. *Ultrajecti*, 8. 1664. *La seule édition complette est celle que j'ai donnée sous ce titre :* Petri Danielis Huetii, & Claudii Francisci Fraguerii Carmina. *Paris*, 12. 1729.

XII. De Navigationibus Salomonis. *Amsterdam*, 8. 1698.

XIII. Notæ in Anthologiam Epigrammatum Græcorum : *à la fin de ses Poësies, édition de Grævius*, Utrecht, 1700.

XIV. *Origines de Caen.* Rouen, 8. 1702.

XV. *Dissertations sur diverses matiéres de Religion, & de Philologie.* Deux vol. Paris, 12. 1712.

XVI. *Histoire du Commerce & de la Navigation des Anciens.* Paris, 12. 1716.

XVII. Commentarius de rebus ad eum pertinentibus. *Amsterdam*. 12. 1718.

XVIII. *Huëtiana.* Paris, 12. 1722.

XIX. *Traité Philosophique de la foiblesse de l'esprit humain.* Amsterdam, 12. 1723.

XX. Quæstionum Alnetanarum liber IV. Præfatio. *Dans les Mémoires de Litérature & d'Histoire, Tom. II.*

XXI. *Diane de Castro*, ou le faux Yncas. *Paris* 12. 1728.

Digitized by Google

On voit par la Liste suivante l'état présent de l'Académie Françoise. Les quarante Académiciens vivans y sont rangez selon leur ancienneté dans la Compagnie. Ils y ont chacun à leur suite ceux qui les ont précédez dans la place qu'ils occupent. Le chifre de la premiére colonne marque l'année de la réception ; & celui de la seconde, l'année de la mort.

LISTE

Digitized by Google



LISTE DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

Au mois d'Août M. DCC.XXXIX.

	PROTECTEURS.	
1715	Le Roi.	
1672	Louis XIV.	1715
1642	M. le Chancelier Seguier.	1672
	M. le Cardinal de Richelieu	1642

	ACADÉMICIENS.	
	I.	
1691	Bernard de Fontenelle, Sécrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.	

M 5 Jean

1659	Jean Jaques RENOUARD DE VILLAYER, Doyen des Conseillers d'Etat.	1691
	Abel SERVIEN, Sur-intendant des Finances, Chancelier des Ordres du Roi.	1659
	II.	
1693	Jean Paul BIGNON, Abbé de S. Quentin, Bibliothécaire du Roi, Conseiller d'Etat.	
1665	Roger DE RABUTIN, Comte de BUSSY, Lieutenant général des Armées du Roi.	1693
1637	Nicolas PERROT D'ABLANCOURT.	1664
	Paul HAY DU CHASTELET, Conseiller d'Etat.	1636
	III.	
1694	Jean François Paul LE FEVRE DE CAUMARTIN, Evêque de Blois.	
1674	Louis IRLAND DE LAVAU, Trésorier de Saint Hilaire le Grand de Poitiers, Garde des Livres du Cabinet du Roi.	1694

Henri

Digitized by Google

	Henri Louis HABERT DE MONTMOR, Doyen des Maîtres des Requêtes.	1679
	IV.	
1695	* *Charles*-CASTEL DE SAINT-PIERRE, *Abbé de Tiron.*	
1685	Jean Louis BERGERET, Sécrétaire de la Chambre & du Cabinet du Roi.	1694
1675	Géraud DE CORDEMOY, Lecteur de M. le Dauphin.	1684
1648	Jean BALLESDENS, Avocat au Parlement & au Conseil.	1675
	Claude DE MALLEVILLE, Sécrétaire du Roi.	1647
	V.	
1699	Jean-Baptiste Henri du TROUSSET DE VALINCOUR; Académicien de la Crusca, Sécrétaire général de la Marine, & des Commandemens de M. le Comte de Toulouse.	
1673	Jean RACINE, Trésorier de France, Sécrétaire du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre.	1699

Digitized by Google

1639	François DE LA MOTHE-LE-VAYER, Conseiller d'Etat	1672
	Claude Gaspar BACHET DE ME'ZIRIAC.	1638
——	VI.	——
1704	Armand Gaston Cardinal DE ROHAN, Grand Aumônier de France, Evêque & Prince de Strasbourg, Commandeur des Ordres du Roi.	
1671	Charles PERRAULT.	1703
1670	Jean DE MONTIGNY, Evêque de Léon.	1671
1659	Gilles BOILEAU, Contrôleur de l'Argenterie du Roi.	1669
	Guillaume COLLETET, Avocat au Parlement, & au Conseil.	1659
——	VII.	——
1704	Melchior Cardinal DE POLIGNAC, Commandeur des Ordres du Roi, Archevêque d'Auch.	
1671	Jacques Benigne BOSSUET, Evêque de Meaux.	1704
	Daniel HAY DU CHASTELET, Abbé de Chambon.	1671

VIII.

—	VIII.	—
1706	François Joseph DE BEAUPOIL, Marquis de SAINT AULAIRE, Lieutenant général au Gouvernement de Limosin.	
1665	Jacques TESTU, Abbé de Belval, Prieur de Saint Denys de la Chartre.	1706
	Guillaume de BAUTRU, Comte de Serran, Conseilier d'Etat.	1665
—	IX.	—
1708	Edme MONGIN, Evêque de Bazas.	
1673	Jean GALLOYS, Abbé de Saint Martin de Cores.	1707
	Amable DE BOURSEYS, Abbé de Saint Martin de Cores.	1672
—	X.	—
1710	Antoine HOUDART DE LA MOTTE.	
1685	Thomas CORNEILLE.	1709
1647	Pierre CORNEILLE, Avocat Général à la Table de Marbre de Normandie.	1684

	François MAYNARD, Président au Présidial d'Aurillac, & Conseiller d'Etat.	1649

XI.

1710	Henri Charles DU CAMBOUT, Duc de COISLIN, Pair de France, Evêque de Metz, Prince du Saint Empire, Commandeur des Ordres du Roi, premier Aumônier de sa Majesté.	
1702	Pierre DU CAMBOUT, Duc de COISLIN, Pair de France.	1710
1652	Armand DU CAMBOUT, Duc de COISLIN, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées.	1702
	Claude DE L'ESTOILE.	1652

XII.

1712	Antoine DANCHET.	
1666	Paul TALLEMANT, Intendant des Devises & Inscriptions des Edifices Royaux, Prieur d'Ambierle, & de Saint Albin.	1712
	Jean Ogier DE GOMBAULD.	1666

XIII.

Digitized by Google

	XIII.	
1714	Louis Hector DE VILLARS, Duc, Pair, & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toison d'Or, Gouverneur de Provence.	
1702	Jean François CHAMILLART, Evêque de Senlis, premier Aumônier de Madame la Dauphine.	1714
1650	François CHARPENTIER.	1702
	Jean BAUDOIN, Historiographe du Roi.	1650
	XIV.	
1714	Jean Roland MALET, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.	
1692	Jacques de TOURREIL.	1714
1662	Michel LE CLERC, Avocat au Parlement.	1691
1639	Daniel DE PRIÉZAC, Conseiller d'Etat.	1662
	* *Auger* DE MAULÉON DE GRANIER, *exclus le* 14. *Mai* 1636.	
	XV.	
1715	Victor Marie D'ESTRÉES, Duc, Pair	

	Pair, Maréchal, & Vice-Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand d'Eſpagne.	
1677	Céſar Cardinal D'ESTRÉES, Commandeur des Ordres du Roi.	1714
1646	Pierre DU RYER.	
	Nicolas FARET, Sécrétaire de M. le Comte d'Harcourt.	1646
—	XVI.	—
1715	Claude GROS DE BOZE, Intendant des Deviſes & Inſcriptions des Edifices Royaux, Garde des Médailles du Cabinet du Roi, Sécrétaire perpétuel de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.	
1693	François DE SALIGNAC DE LA MOTTE FENELON, Archevêque Duc de Cambray.	1715
1652	Paul PELLISSON-FONTANIER, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes de ſon Hôtel.	1693
	Jacques DE SERIZAY, Intendant de la Maiſon de M. le Duc de la Rochefoucauld.	1653
—	XVII.	—
1717	André Hercule Cardinal DE FLEURY, Miniſtre d'Etat, Grand	

	Grand Aumônier de la Reine, ci-devant Evêque de Fréjus.	
1689	François DE CALLIERES, Conseiller du Roi en ses Conseils, Sécrétaire du Cabinet de sa Majesté, ci-devant Plénipotentiaire de France à Riswick.	1717
1670	Philippe QUINAULT, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris.	1688
1644	François Henri SALOMON, Président à Mortier au Parlement de Guyenne.	1670
1636	Nicolas BOURBON, Chanoine de Langres, Professeur Royal en langue Grecque.	1644
	Pierre BARDIN.	1635
	XVIII.	
1718	Nicolas Hubert MONGAULT, Abbé de Chartreuse & de Villeneuve.	
1704	Gaspar ABEILLE, Prieur de Nôtre-Dame de la Mercy.	1718
1694	Charles BOILEAU, Abbé de Beaulieu.	1704
1693	Philippe GOIBAUD DU BOIS.	1694
1681	Nicolas POTIER DE NOVION,	1693

pre-

Digitized by Google

	premier Président du Parlement de Paris.	
1640	Olivier PATRU, Avocat au Parlement.	1681
	François D'ARBAUD DE PORCHÈRES.	1640
	XIX.	
1719	Jean-Baptiste MASSILLON, Evêque de Clermont.	
1707	Camille LE TELLIER DE LOUVOIS, Bibliothécaire du Roi, Abbé de Bourgueil & de Vauluisant.	1718
1688	Jean TESTU DE MAUROY, Abbé de Fontaine-Jean, & de Saint Cheron, Prieur de Dampmartin.	1706
1676	Jean Jacques DE MESMES, Comte D'AVAUX, Président à Mortier au Parlement de Paris, Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi.	1688
	Jean DES MARESTS, Contrôleur général de l'Extraordinaire des Guerres, & Sécrétaire général de la Marine du Levant.	1676
	XX.	
1719	Nicolas GEDOYN, Abbé de Saint Sauve,	

Digitized by Google

	Sauve, Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris.	
1708	Jacques Louis VALON, Marquis DE MIMEURE, Lieutenant général des Armées du Roi.	1719
1697	Louis COUSIN, Président en la Cour des Monnoies.	1707
1654	Paul Philippe DE CHAUMONT, ancien Évêque d'Acqs.	1697
	Honorat LAUGIER DE PORCHÈRES.	1657
	XXI.	
1720	Jean Baptiste DU BOS, Abbé de Ressons.	
1698	Charles Claude GENEST, Abbé de Saint Vilmer, Aumônier ordinaire de Madame la Duchesse d'Orléans.	1719
1666	Claude BOYER.	1698
	Louis GIRY, Avocat du Parlement, & au Conseil.	1665
	XXII.	
1720	Louis François Armand DU PLESSIS, Duc de RICHELIEU, & de FRONSAC, Pair de France, Chevalier des Ordres Roi.	

Philippe

1668	Philippe DE COURCILLON, Marquis de DANGEAU, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Maître des Ordres de Notre-Dame du Mont Carmel & de S. Lazare de Jérusalem, Conseiller d'Etat, Gouverneur de Touraine.	1720
1650	George DE SCUDERY, Gouverneur de Notre-Dame de la Garde.	1667
	Claude FAVRE DE VAUGELAS, Chambellan de Gaston Duc d'Orléans.	1650

XXIII.

1721	Jean Joseph LANGUET DE GERGIS, Evêque de Soissons.	
1718	Marc René DE PAULMY, Marquis D'ARGENSON, Garde des Sceaux de France.	1721
1711	Jean D'ESTRÉES, Abbé de Saint Claude, & de Préaux, nommé à l'Archevêché de Cambray.	1718
1684	Nicolas BOILEAU DESPREAUX.	1711
1643	Claude BAZIN DE BEZONS, Conseiller d'Etat.	1684
	Pierre SEGUIER, Chancelier de France, Académicien dès l'année 1635.	

1635. élu Protecteur de l'Académie en 1642.

XXIV.

1723 Claude François HOUTTEVILLE, Abbé de Saint Vincent du Bourg.

1714 Guillaume MASSIEU, Professeur Royal en langue Grecque. 1722

1695 Jules DE CLERAMBAULT, Abbé de Saint Taurin d'Evreux, de Notre-Dame du lieu en Jard, & de Saint Savin. 1714

1684 Jean de la FONTAINE. 1695

1667 Jean Baptiste COLBERT, Mitre & Sécrétaire d'Etat. 1683

Jean SILHON, Conseiller d'Etat. 1667

XXV.

1723 Charles Jean Baptiste FLEURIAU, Comte de MORVILLE, Chevalier de la Toison d'Or.

1682 Louis DE COURCILLON DE DANGEAU, Abbé de Fontaine-Daniel. 1723

1655 Charles COTIN, Conseiller & Aumônier du Roi. 1682

Germain HABERT, Abbé de la Roche, 1655

Roche, & Abbé & Comte de de Notre-Dame de Cérify.

XXVI.

1723	Philippe NERICAULT DES TOUCHES.	
1701	Jean Galbert DE CAMPISTRON, Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques, Sécrétaire général des Galéres.	1723
1662	Jean RENAUD DE SEGRAIS.	1701
	François LE METEL DE BOISROBERT, Abbé de Châtillon sur Seine, Conseiller d'Etat.	1662

XXVII.

1723	Joseph D'OLIVET, Conseiller d'Honneur en la Chambre des Comptes de Franche-Comté.	
1688	Jean DE LA CHAPELLE, Sécrétaire des Commandemens de M. le Prince de Conty.	1723
1662	* *Antoine* FURETIE'RE, *Abbé de Chalivoy, exclus le 22. Janvier* 1685.	
	Pierre DE BOISSAT, Chevalier & Comte Palatin.	1662

XXVIII.

	XXVIII.	
1723	Jacques ADAM, Sécrétaire des Commandemens de M. le Prince de Conty.	
1696	Claude FLEURY Prieur d'Argenteuil, ci-devant Confesseur du Roi.	1723
1693	Jean DE LA BRUYÈRE.	1696
1670	Pierre CUREAU DE LA CHAMBRE, Curé de Saint Barthélemi.	1693
	Honorat DE BUEIL, Marquis de RACAN.	1670
	XXIX.	
1723	Charles Jean François HENAULT, Président à la première des Enquêtes.	
1722	Guillaume Cardinal DU BOIS, premier Ministre, Archevêque Duc de Cambray.	1723
1695	André DACIER, Garde des livres du Cabinet du Roi.	1722
1671	François DE HARLAY, Archevêque de Paris, Duc & Pair de France, Commandeur des Ordres du Roi.	1695
1654	Hardouin DE PEREFIXE, Archevêque	1670

Digitized by Google

	vêque de Paris, Chancelier des ordres du Roi.	
	Jean Louis Guez de Balzac, Conseiller du Roi en ses Conseils.	1654
—	XXX.	—
1723	Pierre Joseph Alary, Prieur de Gournay sur Marne.	
1710	Jean Antoine de Mesmes, premier Président du Parlement de Paris.	1723
1679	Louis Verjus, Comte de Crecy, Conseiller d'Etat.	1709
1661	Jacques Cassagnes, Docteur en Théologie, Garde de la Bibliothéque du Roi.	1679
	Marc Antoine Gérard de Saint-Amant, Ecuyer du Roi, & Gentilhomme ordinaire de la Reine de Pologne.	1660
—	XXXI.	—
1724	Antoine Portail, premier Président du Parlement de Paris.	
1687	François Timoléon de Choisy, Prieur de Saint Lô de Roüen, & de Saint Gelais.	1724
1663	François de Beauvilliers, Duc de Saint-Aignan, Pair de Fran-	1687

Digitized by Google

France, Chevalier des Ordres
du Roi, premier Gentilhomme
de sa Chambre.

1655 Hippolyte Jules PILET DE LA 1663
MESNARDIERE, Lecteur ordinaire de la Chambre du Roi.

1648 François TRISTAN L'HERMITE, 1655
Gentilhomme ordinaire de Gaston Duc d'Orléans.

François DE CAUVIGNY DE 1648
COLOMBY, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & son Orateur pour les Discours d'Etat.

XXXII.

1725 Pierre DE PARDAILLAN DE GONDRIN D'ANTIN, Evêque & Duc de Langres, Pair de France.

1720 Henri Emmanuel DE ROQUETTE, 1725
Docteur de Sorbonne, Abbé de Saint Gildas de Ruis.

1689 Eusébe RENAUDOT, Prieur de 1720
Frossay, Académicien de la Crusca.

1650 Jean DOUJAT, Doyen des Lec- 1688
teurs du Roi, Conseiller & Historiographe de sa Majesté.

Baltazar BARO, Gentilhomme de 1650
Mademoiselle de Montpensier.

XXXIII.

1726	Jean-Baptiſte MIRABAUD, Sécrétaire ordinaire de M. le Duc d'Orléans.	
1714	Henri Jacques Nompar DE CAUMONT, Duc de LA FORCE, Pair France.	1726
1705	Fabio BRULART DE SILLERY, Evêque de Soiſſons.	1714
1691	Etienne PAVILLON, ci-devant Avocat général au Parlement de Metz.	1705
1674	Iſaac DE BENSERADE, Conſeiller d'Etat.	1691
	Jean CHAPELAIN, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils.	1674

XXXIV.

1727	Paul Hippolyte DE BEAUVILLIERS, Duc de SAINT-AIGNAN Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi.	
1721	Jean BOIVIN, Académicien de la Cruſca, Garde de la Bibliothéque du Roi, Profeſſeur Royal en langue Grecque.	1726
1674	Pierre Daniel HUET, ancien Evêque d'Avranches.	1721

Digitized by Google

	Marin LE ROY de GOMBERVILLE, Sécrétaire du Roi, & Contrôleur général des Finances d'Alençon.	1674

XXXV.

1727	Jean BOUHIER, ancien Président à Mortier au Parlement de Dijon.	
1701	Nicolas DE MALEZIEU, Chancelier de Dombes.	1727
1694	François DE CLERMONT-TONNERRE, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, Commandeur des Ordres du Roi.	1701
1683	Jean BARBIER d'AUCOUR, Avocat au Parlement.	1694
1648	François EUDES DE MEZERAY, Historiographe de France.	1683
	Vincent VOITURE, Maître d'Hôtel ordinaire chez le Roi, & Introducteur des Ambassadeurs chez M. le Duc d'Orléans.	1648

XXXVI.

1727	Jean Jacques AMELOT DE CHAILLOU, Conseiller d'Etat, Intendant des Finances.	
1710	Henri de NESMOND, Archevêque de Toulouse	1727

1672	Esprit FLE'CHIER, Evêque de Nîmes.	1710
	Antoine GODEAU, Evêque de Vence & de Grasse.	1672
—	XXXVII.	—
1728	Charles Louis SECONDAT DE MONTESQUIEU, ci-devant Président à Mortier au Parlement de Guyenne.	
1701	Louis DE SACY, Avocat au Conseil.	1727
1675	Toussaint ROSE, Sécrétaire du Cabinet du Roi, Président en la Chambre des Comptes de Paris.	1701
	Valentin CONRART, Conseiller & Sécrétaire du Roi.	1675
—	XXXVIII.	—
1728	Charles D'ORLE'ANS DE ROTHELIN, Abbé de Cormeille.	
1708	Claude François FRAGUIER.	1728
1678	Jacques Nicolas COLBERT, Archevêque de Roüen.	1707
1639	Jacques ESPRIT, Conseiller du Roi en ses Conseils.	1678
	Philippe HABERT, Commissaire des Guerres.	1638

Digitized by Google

	XXXIX.	
1729	Michel Poncet de la Rivie're, Evêque d'Angers.	
1713	Bernard de la Monnoye, Ancien Correcteur en la Chambre des Comptes de Dijon.	1728
1670	François Seraphin Regnier des Marais, Académicien de la Crusca, Abbé de Saint Laon de Thouars, Prieur de Grand-mont près Chinon.	1713
	Marin Cureau de la Chambre, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Médecin ordaire de sa Majesté.	1669
	XL.	
1729	Claude Sallier, Professeur Royal en Hébreu, Garde de la Bibliothéque du Roi.	
1693	Simon de la Loube're, cidevant Ambassadeur du Roi à Siam.	1729
1651	François Tallemant, premier Aumônier de Madame, Abbé du Val-Chrétien, Prieur de Saint Irénée.	1693

Digitized by Google

1649	Jean DE MONTEREUL, Chanoine de Toul, Sécretaire de M. le Prince de Conty.	1651
	Jean SIRMOND, Historiographe du Roi.	1649

IMPRIMEURS-LIBRAIRES *de l'Académie,*

Jean-Baptiste COIGNARD, Survivancier de Jean-Baptiste COIGNARD reçû en 1689 à la place de Jean-Baptiste COIGNARD, qui a succédé à Pierre LE PETIT, qui a succédé à Jean CAMUSAT.

ECLAIR-

Digitized by Google

ÉCLAIRCISSEMENS
SUR
L'HISTOIRE
DE
L'ACADÉMIE
PAR
Mr. PELLISSON.

Digitized by Google

Digitized by Google

E'CLAIRCISSEMENS SUR L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE PAR Mr. PELLISSON.

MR. l'Abbé d'Olivet vient de donner au Public une nouvelle Edition de cet Ouvrage de M. Pelliſſon, qu'il a augmentée de Notes, qui ſervent à l'intelligence de pluſieurs endroits de cette

Digitized by Google

Hiſtoire. On les inſére à la fin de ce Volume, en faveur de ceux qui ont l'Edition faite à Amſterdam en 1717., de laquelle on cite les pages & les articles, où ces nouvelles remarques doivent être raportées.

Digitized by Google

NOUVELLES REMARQUES.

Pag. 1. *A Monsieur D. P. F.*

De Faure Fondamente. C'étoit un Gentilhomme de Languedoc, allié de M. Pellisson.

Pag. 3. l. 15. *Ceux qui ont parlé de l'Académie &c.*

M. Naudé en son Dialogue de Mascurat, pag. 148, où il cite *Giouan. Battista Alberti, nel discorso dell' Academie, parte seconda, pag.* 80. Pellisson.

Pag. 35 l. 12. *Que cette rencontre lui remettoit en mémoire &c*

Le Conseiller de Grand' Chambre qui tint ce discours étoit M. Scarron, pére du fameux Poëte de ce nom. Il donna d'autres sujets de mécontentement au Cardinal de Richelieu, qui enfin l'exila, & supprima sa charge en 1641.

Pag. 57. l. 8. *Quelques uns ont voulu l'attribuer à un des Académiciens même* &c.

A. M. de Saint-Amant. Chevreau, pag. 307. de ses *Chevræana*, dit que cette Comédie est du Comte d'Etlan, fils du Maréchal de St. Luc. Il n'y a pas à douter qu'elle ne soit de M. de Saint-Evremont, puisqu'elle a été insérée après sa mort dans le Recüeil de ses autres ouvrages; mais remaniée, & fort différente de ce qu'elle est dans l'édition faite en 1650.

Page 38. l. 15. *L'Auteur du Francion, &c.*

Charles Sorel, de qui l'on a encore un autre ouvrage contre l'Académie, sous ce titre: *Discours sur l'Académie Françoise, pour sçavoir si elle*

Digitized by Google

elle est de quelque utilité aux Particuliers & au Public. Paris, 12. 1654.

Pag. 39. l. 3. *Jusqu'à ce qu'une personne &c.*

Ménage, dans son Anti-Baillet, chap. LXXXII, donne là-dessus de longs éclaircissemens; mais dont on peut bien se passer ici.

Une lettre non imprimée de Balzac, du 4. Juin 1646, m'apprend que de tous les Académiciens nommez dans cette *Requête burlesque*, il n'y eut que l'Abbé de Boisrobert qui s'en fâchât sérieusement.

Pag. 43. l. 25. *Se doivent changer &c.*

Aujourd'hui, & depuis très-long temps, c'est seulement de trois mois en trois mois.

Page 45. l. 10. *Est nécessaire pour élire, &c.*

Dans certaines conjonctures, comme dans des temps de vacations, lorsqu'il n'est presque pas possible qu'on se trouve vingt Académiciens, l'usage est qu'une élection se puisse faire à dix-huit: pourvû, néanmoins, que des dix-huit présens, il n'y en ait pas un seul qui réclame pour la loi; c'est-à-dire, qui demande que l'élection soit renvoyée à un autre jour où il y ait espérance d'être vingt.

Que si l'on ne se trouve pas vingt à la seconde convocation, cependant on ne laisse pas d'élire, quelque nombre que l'on soit.

Ibid. l. 23. *On les propose tous ensemble.*

On verra, ci-dessous, que l'usage d'opiner de vive voix sur les élections, cessa dès 1634, à la réception de M. Laugier.

Ibid. l. 30. *Peuvent envoyer leur suffrage &c.*

Aujourd'hui, & depuis un temps immémorial, cet usage est aboli. Il faut, pour pouvoir donner son suffrage, être présent à l'Assemblée,

Digitized by Google

semblée, dans le temps que l'on procéde à l'élection.

On y procéde ainsi. Chaque Académicien apporte un billet, où il a écrit le nom de celui qu'il juge à propos d'élire. Tous les billets sont mis entre les mains du Directeur & des autres Officiers, lesquels, avec l'un de la Compagnie, qui aura été tiré au sort, ouvrent ces billets hors du lieu de l'Assemblée, examinent pour qui est la pluralité des suffrages, le déclarent ensuite à la Compagnie, & tiennent secrets les noms des Concurrens, qui ont eu moins de voix pour eux.

Que si l'un des trois Officiers n'étoit pas présent à l'Assemblée, on tire au sort, non pas un seul Académicien, mais deux, pour assister à l'ouverture des billets; en sorte qu'il y ait toujours quatre témoins, qui autorisent le rapport fait à la Compagnie.

Ibid. l. 34. *Sur le registre l'acte de sa réception.*

Aujourd'hui, en conséquence d'une Délibération du 2. Janvier 1721, tout Académicien nouvellement reçu doit signer sur le Registre, „ Qu'il promet *sur son honneur* de „ n'avoir aucun égard pour les sollicitations, de „ quelque nature qu'elles puissent être. Qu'il „ n'engagera jamais sa parole, & conservera „ son suffrage libre, pour ne le donner le jour „ d'une élection, qu'à celui qui lui en paroîtra „ le plus digne. Et il est dit qu'en ce cas la „ signature d'un Académicien lui tiendra lieu de „ *serment.*

Pag. 46. l. 25. *Ne peuvent être admis dans les assemblées &c.*

Il y a eu quelques exemples du contraire, lorsque des Académiciens de Province ont envoyé des Députez à l'Académie Françoise. Si c'est dans

dans une assemblée publique, ces Académiciens étrangers siégent, comme les Récipiendaires, au bout du Bureau, par délibération du 20. Mai 1675.

. Pag. 49. l. 15. *Pour le seul dessein d'avancer &c.*

Par la même raison, il fut arrêté en 1675, qu'on s'assembleroit trois fois la semaine, & depuis ce temps-là, c'est l'usage que les trois jours ordinaires d'assemblée soient le Lundi, le Jeudi, & le Samedi.

Ibid. l. 17. *Prend d'ordinaire des vacations &c.*

L'Académie Françoise ne prend plus de vacation, en quelque temps que ce soit.

Pag. 51. l. 20. *Quelque logement commode &c.*

M. de la Mesnardiére, dans le Discours qu'il fit à l'Académie pour sa réception, nous apprend plus en détail quelles étoient les vûës du Cardinal de Richelieu.

„ J'eus de son Eminence, dit-il, de longues & glorieuses audiances vers la fin de sa „ vie durant le voyage de Roussillon, dont la „ sérénité fut troublée pour lui de tant d'ora- „ ges. Il me mit entre les mains des Mémoires „ faits par lui-même, pour le plan qu'il m'ordonna de lui dresser, de ce magnifique & rare „ Collége, qu'il méditoit pour les belles sciences, & dans lequel il avoit dessein d'employer tout ce qu'il y avoit de plus éclatant pour „ la Litérature dans l'Europe. Ce Héros, „ MESSIEURS, votre célébre Fondateur, eut „ alors la bonté de me dire la pensée qu'il a- „ voit de vous rendre Arbitres de la capacité, „ du mérite, & des récompenses de tous ces „ illustres Professeurs qu'il appeloit, & de vous „ faire Directeurs de ce riche & pompeux Pry-

Digitized by Google

„ tanée des belles lettres, dans lequel, par un
„ sentiment digne de l'immortalité, dont il
„ étoit si amoureux, il vouloit placer l'Acadé-
„ mie Françoise le plus honorablement du mon-
„ de, & donner un honnête & doux repos à
„ toutes les personnes de ce genre, qui l'auroient
„ mérité par leurs travaux.

Pag. 56. l. 15. *Le reste de ses remarques avec sa nouvelle traduction &c.*

Il n'en a paru jusqu'à présent, que le peu qui s'en trouve dans le Plutarque de M. Dacier: mais M. l'Abbé Sallier, Garde de la Bibliothéque du Roi, a le Manuscrit original de Méziriac, où sont généralement toutes les notes de cet Auteur, tant sur la Traduction d'Amyot, que sur le Texte de Plutarque.

Ibid. l. 30. *Aux discours prononcez &c.*

Des vingt Discours, dont M. Pellisson nous apprend ici les sujets, il n'y en a eu que cinq d'imprimez: savoir ceux de Godeau, la Chambre, Racan, Méziriac, & Colletet; mais on en a encore des copies de plusieurs autres. Quoique ces discours aient été faits à la hâte, & que la plupart ne renferment pas beaucoup d'érudition, je ne sais pourtant si les Curieux n'en verroient pas avec plaisir le Recueil.

Pag. 62. l. 10. *Cinquante pistolles &c.*

Soixante, suivant cette Epigramme de Colletet lui-même.

Armand, qui pour six vers m'as donné six cens livres,
Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes livres!

Pag. 88. l. pénult. *Qu'il nommoit alors le Ministre d'Etat.*

Bayle, dans son Dictionnaire, article BALZAC,

ZAC, observe que M. Pellisson se trompe ici. Mais la Remarque de Bayle demande un plus grand éclaircissement. Le Prince de Balzac étoit imprimé dès l'année 1631. Ce qu'il lut à l'Académie en 1636, c'étoient des fragmens d'un autre ouvrage, qui devoit faire la suite de son *Prince*: & qu'il appeloit alors le *Ministre d'Etat*, mais qui depuis à paru sous le titre d'*Aristippe*. En voici la preuve dans une de ses lettres non imprimées à Chapelain, du 21. Janvier 1644.

„ Je vous supplie de savoir en quelle disposi-
„ tion est pour moi le Cardinal Mazarin. S'il
„ est galant homme, & qu'il me veuille obli-
„ ger, j'ai de quoi n'être pas ingrat. Je lui
„ adresserois mon *Aristippe*, c'est-à-dire,
„ tout ce que vous avez vû des Ministres & des
„ Favoris. Mais je ne veux point faire d'avan-
„ ces sans être assuré du succès de ma dévotion.
„ Si vous trouviez quelque sarbacane propre
„ pour lui faire porter de ma part le desir que
„ j'ai de le servir, peut-être qu'avec toute sa
„ haute faveur, il ne rejetteroit pas la bonne
„ volonté d'un artisan, qui peut, aussi-bien
„ que Michel-Ange, mettre en Enfer ou en Pa-
„ radis un Cardinal.

Apparemment Chapelain voulut employer Voiture pour sonder les intentions du Cardinal: & Voiture prit les choses trop litéralement, à en juger par cette autre lettre de Balzac à Chapelain, du 22. Février 1644.

„ Je reçois un billet du cher M. de Voiture,
„ où c'est avec plaisir qu'*agnosco veteris vesti-*
„ *gia flammæ*. Mais je vous prie, faites-moi
„ souvenir des paroles de mes lettres. Ai-je
„ voulu faire un si sale marché que celui qu'il
me

„ me reproche ? Savoir d'un homme s'il a agréa-
„ ble qu'on parle de lui ; est-ce lui dire en lan-
„ gage Suisse, *Point d'argent, point de louan-
„ ges ?* L'Empereur Auguste, qui étoit bien
„ aussi grand Seigneur, & d'aussi bonne mai-
„ son que M. le Cardinal Mazarin, écrivoit
„ néanmoins en ces termes à un de nos amis.
„ *Irasci me tibi scito, quod non in plerisque
„ ejusmodi scriptis mecum potissimum loque-
„ ris. An vereris ne apud posteros infame tibi
„ sit quod videaris familiaris nobis esse ?* Ce
„ sera donc à Auguste, Monsieur, à qui j'a-
„ dresserai mon *Aristippe*, ou à quelque autre
„ homme de ce siécle-là, puisque les gens de
„ celui-ci se tiennent si roides sur le point
„ d'honneur.

Par d'autres lettres de Balzac, on voit que ce qu'il auroit voulu obtenir du Cardinal Mazarin, c'étoit que sa pension de deux mille livres sur l'Epargne, dont il étoit mal payé, fût placée sur quelque bénéfice. Mais il ne l'obtint pas ; & son *Aristippe*, entrepris pour le Cardinal de Richelieu, destiné ensuite au Cardinal Mazarin, fut enfin dédié à Christine Reine de Suéde.

Pag. 103. l. 11. *Ce que diverses personnes &c.*

Dans le dénombrement que M. Pellisson va faire des personnes qui ont dédié, ou adressé de leurs ouvrages à l'Académie, il oublie son ami M. Sarasin, qui, sous le nom de *Sillac d'Arbois*, adressa à l'Académie en 1639, son Discours sur l'*Amour Tyrannique* de Scudéry.

Pag. 119. l. 2. *Qu'on ne recevroit plus d'Académiciens, &c.*

De-là est venuë la nécessité des deux scrutins :

tins : le premier, pour déterminer à la plurnlité des suffrages, qui l'on proposera au Protecteur ; le second, pour élire, après que le Protecteur a donné son agrément à celui qui a été proposé.

Pag. 120. l. 30. *Fut reçu Mr. Granier.*

Colomiés, dans sa Bibliothéque choisie, le nomme *Auger de Mauléon*, *Sieur de Granier* : & Richelet, dans son Recueil de Lettres Françoises, nous apprend que cet Académicien fut exclus *pour ne s'être pas bien acquitté d'un dépôt qu'on lui avoit confié.*

Pag. 122. l. 33.

Les lignes suivantes ne se trouvent que dans la premiére édition de cette Histoire. Apparemment elles ont été retranchées des éditions suivantes, sur ce qu'on s'est imaginé que d'avoir essuyé deux refus, avant que d'obtenir une place à l'Académie, ce n'étoit pas une chose honorable au grand Corneille. Mais pour des hommes tels que lui, comme rien ne peut augmenter leur gloire, rien aussi ne peut la diminuer.

Voici l'article obmis dans l'édition d'Amsterdam.

Il fut (Mr. de Salomon) préféré à M. Corneille, qui avoit demandé la même place. Le Protecteur fit dire à l'Académie qu'il lui laissoit la liberté du choix, & vous jugerez par la suite qu'elle se détermina de cette sorte, pour cette raison que M. Corneille faisant son séjour à la Province, ne pouvoit presque jamais se trouver aux Assemblées, & faire la fonction d'Académicien.

Je dis que vous le jugerez par la suite : car depuis

Digitized by Google

puis, M. Faret étant mort, on proposa d'un côté le même M. Corneille, & de l'autre M. du Ryer, & ce dernier fut préféré. Or le Regître en cet endroit fait mention de la résolution que l'Académie avoit prise de préférer toûjours entre deux personnes, dont l'une & l'autre auroient les qualitez nécessaires, celle qui feroit sa résidence à Paris.

M. Corneille fut pourtant reçû ensuite, au lieu de M. Maynard, parce qu'il fit dire à la Compagnie, qu'il avoit disposé ses affaires de telle sorte, qu'il pourroit passer une partie de l'année à Paris.

Pag. 131. l. 25. *Un livre dédié au Roi.*

Sur une indication si vague, comment deviner ce que c'est ? Aucun des volumes mentionnez dans la liste de ses ouvrages, n'est dédié au Roi.

Pag. 134. l. 1. *Il fit un Factum pour lui, &c.*

Pour Messire *François de Montmorency, Comte de Luz & de Boutteville*; & Messire *François de Rosmadec, Comte des Chapelles.* C'est un écrit de huit pages in folio.

Ibid. l. pénult. *Avis aux absens, &c.*

Cette piéce intitulée, *Avis aux absens de la Cour*, est d'environ 150. vers.

Pag. 135. l. 4. *Attribuée à Théophile.*

C'est effectivement sous le nom de Théophile, qu'elle se trouve dans les Recueils de Sercy, Tom. I, pag. 89.

Ibid. l. 7. *La Prose rimée en Latin, &c.*

On la trouve sous ce titre, *Prose impie contre les deux fréres Marillacs*, dans le Journal du Cardinal de Richelieu.

Pag. 137. l. 13. *Il passa en sa jeunesse &c.*

Il fut quelques années parmi les Jésuites, & ré-

Digitized by Google

régenta des Classes à Milan. C'est un fait que Colomiés rapporte dans ses Opuscules, & que M. Pellisson pouvoit bien rapporter hardiment, puisqu'il n'y a rien là qui ne fasse honneur, & aux Jésuites, & à M. de Méziriac. Il est heureux pour M. de Méziriac d'avoir été à une si bonne école dans sa jeunesse : & il est glorieux pour les Jésuites d'avoir contribué à former un si savant homme.

Pag. 138. l. 6. *Il aima mieux prendre une femme sans biens, &c.*

Il épousa Philiberte de Chabeu, dont Guichenon fait connoître la famille dans son Histoire de Bresse.

Pag. 140. l. 6. *Car il n'avoit guére que quarante cinq ans, &c.*

Il mourut le 26. Février 1638, ainsi qu'on le voit par son épitaphe, qui est sur un parchemin embordure d'ébéne, dans l'Eglise paroissiale de Bourg.

Quant à son âge, certainement M. Pellisson avoit reçu de faux mémoires. Car l'Histoire de Bresse nous apprend que M. de Méziriac étoit d'un premier lit, & que son pére contracta un second mariage au mois de Septembre 1586. On ne peut donc pas douter que M. de Méziriac ne fût né avant 1586, ni que par conséquent il eût au moins cinquante-deux ans, lorsqu'il mourut en 1638.

Mais son portrait qui se conserve dans sa famille, léve toute difficulté, s'il est vrai, comme on me l'a écrit de Bourg, que ces deux dates y soient très-lisibles, *Anno* 1634, *ætatis* 53. Il est clair par là, que M. de Méziriac a vécu cinquante-sept ans.

Ibid.

Ibid. l. 17. *Une partie des Epîtres d'Ovide, &c.*

Avant que de publier ce volume; il avoit donné à part la seconde Epître, sous un titre orthographié à l'Italienne.

Epître de Filis à Démofoon, imitée d'Ovide. A Dijon, 1616.

Pag. 141. l. 11. *Est aussi entre ses papiers.*

Le Commentaire de M. de Méziriac sur Apollodore est aujourd'hui entre les mains de M. l'Abbé Sallier, & c'est l'original même de l'Auteur. Outre cet ouvrage, nous apprenons de Guichenon, dans son Histoire de Bresse que M. de Méziriac en avoit encore laissé quatre autres, prêts à imprimer.

I. *Elementorum Arithmeticorum libri* XIII. M. l'Abbé Sallier en a une copie, mais qui ne contient que douze livres.

II. *Tractatus de Geometricis quæstionibus per Algebram.*

III. Le reste des Epîtres d'Ovide, traduites, sans Commentaires.

IV. Agathémérès, Géographe Grec.

Ibid. l. 24. *De cette ancienne Maison de Porchéres, &c.*

„ Pellisson prétend que M. de Porchéres-
„ d'Arbaud se disoit de l'ancienne maison de
„ Porchéres, de même que M. de Porchéres-
„ Laugier, quoiqu'ils ne se reconnussent point
„ pour parens. C'est un vrai conte. Il n'y a
„ jamais eu de famille de *Porchéres* en Proven-
„ ce. Porchéres est un petit village près de
„ Forcalquier, dont Arbaud avoit une portion,
„ & Laugier une autre. Le nom de la famille
„ du premier est *Arbaud*, famille noble &
„ ancienne, qui est divisée en plusieurs bran-
ches,

„ ches, dont une ſubſiſte avec diſtinction dans
„ notre Parlement. La famille du ſecond eſt
„ *Laugier*, de la branche des Seigneurs de Ver-
„ daches, d'une bonne & ancienne nobleſſe de
„ notre province. Ainſi il faut nommer ces au-
„ teurs, *Arbaud de Porchéres*, *Laugier de Por-*
„ *chéres*, au rebours de ce qu'a fait Pelliſſon.

Voilà ce que M. de Mazaugues, Préſident à Mortier au Parlement d'Aix, m'a fait l'honneur de m'écrire. On ne doutera pas qu'il ne connoiſſe les familles de ſa province : mais l'érudition de cet illuſtre Magiſtrat s'étend à tout ; & ſur quelque point qu'on le conſulte, on le trouve également inſtruit, également diſpoſé à communiquer ſes lumiéres.

Pag. 142. l. 5. *Il avoit fait beaucoup de vers &c.*

On voit dans les Poëſies de Racan une épigramme à la louange de Porchéres, ſur un Poëme qu'il avoit fait de la *Madeléne*. Mais ne trouvant point ce Poëme dans les Bibliothéques de Paris, j'en demandai des nouvelles à M. le Préſident de Mazaugues, dont voici la réponſe, qui contient en même temps d'autres particularitez.

„ J'ai fait de grandes perquiſitions ſur le
„ Poëme de la Madeléne. J'ai même été à Saint
„ Maximin, la patrie de notre Poëte. Mais
„ mes recherches ont été inutiles. J'ai ſeule-
„ ment découvert une Ode aſſez belle, & qui
„ ſent bien ſon Malherbe, qu'il compoſa à la
„ louange du Cardinal de Richelieu, pour le
„ remercier de lui avoir donné une place à l'A-
„ cadémie. Cette Ode méritoit bien que Pelliſ-
„ ſon en eût fait quelque mention. On m'a parlé

auſſi

„ aussi d'un Sonnet * sur les yeux de la belle
„ Gabrielle d'Estrées, qui lui valut, dit-on,
„ une pension de quatorze cens livres : fait,
„ que je tiens un peu apocryphe, & qui ne
„ s'accorde pas avec ce qu'il dit lui-même dans
„ la Préface de ses Pseaumes, où il se plaint
„ de la rigueur de sa fortune. J'ai appris que
„ Malherbe l'avoit élevé dans sa jeunesse à Pa-
„ ris, qu'il l'aima jusques à la mort, & qu'il
„ lui légua la moitié de sa Bibliothéque par
„ son testament. Il se maria en Bourgogne avec
„ une Demoiselle de la maison de la Chapelle-
„ Sénévois, dont il eut un fils; & il y mourut
„ en 1640. Mais pour revenir au Poëme de la
„ Madeléne, vous pouvez avancer, sans crain-
„ dre de vous tromper, qu'il n'a jamais été
„ imprimé.

„ Jean d'Arbaud, Sieur de Porchéres, Gen-
„ tilhomme ordinaire de la Chambre du Roi,
„ étoit frére de l'Académicien, & avoit le mê-
„ me talent pour la Poësie, mais avec moins de
„ justesse & de correction. Il a traduit aussi
„ quelques Pseaumes en vers François, dont il
„ s'est fait deux éditions, la premiére à Gre-
„ noble en 1651, & l'autre plus ample à Mar-
„ seille en 1684.

Ibid. l. 12. *Natif de Bar-sur-Aube, &c.*

De Vandeuvre, village peu éloigné de Bar-sur-Aube; car il a mis ainsi son nom, *Borbonius Vandoperanus*, à la fin de quelques-unes de ses Poësies.

Ibid.

* *Voyez ce Sonnet dans un Recueil de 1607, intitulé*, le Parnasse des plus excellens Poëtes de ce temps, ou les Muses Françoises ralliées de diverses parts. *Tom. I, pag.* 286.

Digitized by Google

Ibid. l. 16. *Fils d'un Forgeron, &c.*

Il falloit dire, *d'un Maitre de Forge.* C'est ce qu'on voit dans le Poëme que Mr. Pellisson cite ici, & qui a pour titre, *Ferraria.*

Pag. 143. l. 6. *Il fut aussi Chanoine de Langres.*

Il fut Chanoine de Langres en 1623, & l'on ne sauroit douter que dès-lors il ne fût déja Prêtre de l'Oratoire, puisqu'à la tête d'un livre de M. de Bérulle sur les *Grandeurs de Jésus*, imprimé en 1623, on voit de lui des vers latins où il signe *Nic. Bourbon, Congregationis Oratorii presbyter.*

P. 144. l. 13. *Il fut brouillé avec Mr. de Balzac, &c.*

Dans le temps que Balzac avoit Phyllarque sur les bras; il excitoit tous ses amis gens de lettres, à prendre sa défense. Bourbon fut du nombre de ceux qui eurent la complaisance de s'y engager. Il lui écrivit de Langres en 1628. une lettre latine, fort longue, & fort étudiée, où il lui donnoit de grandes louanges, aux dépens de Phyllarque. Mais en même temps il exigea que cette lettre ne seroit vûë que d'un petit nombre d'amis communs, & qu'on ne l'imprimeroit point. Cependant, lorsqu'en 1630 Balzac donna une nouvelle édition de ses lettres, celle de Bourbon y fut insérée.

Phyllarque, c'est-à-dire le P. Goulu, Général des Feuillans, étoit fils & frére de Professeurs en langue Grecque au Collége Royal. Bourbon y remplissoit la même Chaire. Ainsi la publication d'une lettre qui offensoit le frére de son Collégue, lui fut sensible. D'ailleurs, les amis des Feuillans l'accusoient d'indiscrétion, d'avoir écrit, lui Prêtre de l'Oratoire, contre le Supérieur d'un Ordre respectable en

fa-

Digitized by Google

faveur d'un homme du monde. Il se plaignit donc vivement de la perfidie que Balzac lui avoit faite. Balzac, de son côté, se plaignit de lui, comme d'un lâche deserteur. Ils ne se réfroidirent pas seulement l'un pour l'autre, ils en vinrent à une rupture ouverture.

Trois lettres de Bourbon, rassemblées sous ce titre général, *Apologetica commentationes ad Phyllarchum*, contiennent cette histoire bien au long. Elles sont écrites avec une force & avec une élégance, qu'il est rare de trouver dans le latin moderne. La premiére, *Pierio Optato*, & la seconde, *Francisco Andrada*, sont de l'année 1630. La troisiéme, *Georgio Campenio Harlemensi*, où il se déguise sous le nom de *Petrus Mola*, & qui est incomparablement la plus vive des trois, est de l'année 1636.

Ibid. l. 27. *Il mourut âgé &c.*

Dans la premiére des trois lettres indiquées dans la remarque précédente, il dit positivement qu'en 1630. il couroit la cinquante-sixiéme année: & par conséquent, étant mort en 1644, il est mort juste dans la soixante & dixiéme.

Pag. 146. l. 7. *Il mourut âgé d'environ cinquante ans, &c.*

Il mourut, selon Guichenon, âgé de 46. ans, à Paris, au mois de Septembre 1646.

Pag. 147. l. 2. *Faisoit grande estime de lui &c.*

Par une lettre de Malherbe à Faret, du 14. Décembre 1625, on voit que Coeffeteau, en mourant, avoit chargé Faret de continuer son Histoire Romaine. Que Faret en ayant fait une partie, il la communiqua à Malherbe, qui en fut très-content, & l'exhorta à continuer, en

lui représentant néanmoins qu'il feroit encore mieux d'écrire l'Histoire de France. Histoire, qui jusqu'ici, disoit Malherbe, a été *si malheureusement traitée.* Mais apparemment Faret n'acheva point son Histoire Romaine, & ne travailla point à celle de France. Deux autres de ses ouvrages, dont Guichenon parle dans l'Histoire de Bresse, savoir, les *Mémoires de M. le Comte d'Harcourt*, & la *Vie de René II, Duc de Lorraine*, n'ont pas été publiez.

Pag. 150. l. 19. *Qu'il publia en son dernier voyage &c.*

Naudé, dans son Mascurat, pag. 237, dit que la Préface de ces Poësies valut à l'Auteur mille livres, données par le Cardinal Mazarin.

Pag. 157. l. 2. *Vincent Voiture, &c.*

On lit VOICTURE, dans les deux Piéces, l'une Latine, l'autre Françoise, qu'il publia en sortant du Collége.

Ibid. l. 10. *De sa Pompe Funébre, &c.*

Ouvrage de Sarasin, & l'un des plus jolis que que nous ayons en ce genre.

Page 158. l. 2. *Il y en eut un &c.*

Le Baron de Blot, Gentilhomme ordinaire de Gaston Duc d'Orléans. Il étoit Chauvigny, excellente maison d'Auvergne. Il mourut à Blois. Sa mort se trouve dans la Gazette de Loret, au 13. Mars 1655. Et par cette date, pour le remarquer en passant, nous apprenons celle du *Voyage de Bachaumont & Chapelle*, où l'on voit que ces deux Voyageurs, lorsqu'ils furent à Blois, demandérent des nouvelles de sa mort, comme d'une chose toute récente.

Pag. 160. l. 30. *Voiture étoit aussi de complexion fort amoureuse, &c.*

Cha-

Chapelain, lettre manuscrite à Balzac, du 24. Juin 1645, parle ainsi de Voiture.

„ Pour écrire des Epîtres licentieuses & lascives, il n'en est pas moins bon chrétien; & il „ a trouvé le secret de vivre en même temps „ selon le siécle & selon l'Evangile; d'aller soi„ gneusement à la Messe le matin par vraie dé„ votion, & de galantiser assidument l'après„ dînée par une corruption d'esprit invété„ rée.

Pag. 161. l. 5. *Il mourut à l'âge de cinquante ans &c.*

Il mourut un Mercredi 27. Mai 1648, à Paris, ruë S. Thomas du Louvre, & fut enterré à S. Eustache.

A l'égard de son âge, voyez dans l'Article de BALZAC, rem. 2, un fragment de lettre de Balzac, qui donna occasion à la réponse de Chapelain, rapportée dans la Remarque précédente.

Ibid. l. 15. *Bien qu'il n'eût jamais rien fait imprimer, &c.*

Voyez par la liste de ses Ouvrages, si cela est tout-à-fait vrai.

Ibid. l. 19. *Lui envoya des lettres d'Académicien.*

Voiture étoit à Rome, quand l'Académie des Humoristes le reçut: ce fut sur la fin de l'année 1638.

Pag. 162. l. 10. & 11. *& ne se verra peut-être jamais.*

Il fut imprimé dans ses *Nouvelles Oeuvres* en 1658.

Pag. 163. l. 8. *Jean Sirmond &c.*

On lit, DE SIRMONDZ, dans les deux premiers ouvrages qu'il donna au Public.

Pag. 164. l. 5. & 6. *Faire imprimer quelques uns de ses ouvrages, &c.*

Jean Sirmond, fils de l'Académicien, n'a fait imprimer de son pére, qu'un Recueil de Poësies latines, dont la pluspart avoient été auparavant imprimées en feuilles volantes.

Ibid. l. 11. & 12. *Le Portrait du Roi.*

Je n'ai trouvé aucun ouvrage de Sirmond, qui soit précisément sous ce titre, *Portrait du Roi:* mais ce pourroit bien être la même chose que celui qui est cité sous un autre titre dans la liste de ses ouvrages, *num. II.*

Pag. 165. l. 14. *Sieur de Colomby, &c.*

On lit, COULOMBY, dans sa Plainte de la belle Caliston; & COLLOMBY, dans son Justin.

Ibid. l. 21. *Pour les affaires d'Etat.*

Il falloit dire: *pour les Discours d'Etat*; comme on le voit dans la liste de ses ouvrages, *num. V.*

Pag. 166. l. 2. & 3. *La Traduction de Justin, &c.*

Tannegui le Févre estimoit cette Traduction; il en a donné une édition par lui retouchée, avec des notes, à Saumur, 1672.

Ibid. l. 14. *Et d'un traité de la Souveraineté.*

Il falloit dire, *de l'autorité des Rois.* On doit toujours représenter les titres comme ils sont.

Ibid. l. 32. & 33. *& fils de l'illustre Président Favre, &c.*

Antoine Favre, premier Président du Sénat de Chambéry. Il est auteur, non-seulement du Code appelé communément le *Code Fabrien*, mais de plusieurs autres ouvrages, dont le Recueil fait dix volumes *in folio*.

Prononcez *Fa-vre*, & non pas *Fau-ve.*

Pag.

Digitized by Google

Pag. 167. l. 1. *Il étoit sixiéme cadet.*

On verra dans la Note suivante que M. de Vaugelas étoit sûrement le second des fils du Président Favre.

Ibid. l. 7. *Au mariage de Madame de Savoye.*

Christine de France, fille d'Henri IV, mariée à Victor Amédée Duc de Savoye, le 11. Janvier 1619. Par conséquent la pension dont il s'agit ici, ne sauroit avoir été accordée par Henri IV, mort en 1610. Le Testament même du Président Favre, en date du 15. Février 1624, va nous donner les éclaircissemens nécessaires. On y verra de plus, que cette pension avoit été mise sur la tête, non pas du Président, & de ses enfans indistinctement, mais de M. de Vaugelas lui seul.

Après avoir dit qu'il légue à *Claude son second fils*, dit *de Vaugelas*, sa Baronie de Pérogès, qui n'étoit pas de même valeur que les biens légués à ses autres fils, il rend raison pourquoi il ne lui donnoit pas autant qu'aux autres. *Pour la pension*, dit-il, *de deux mille livres, que je lui fis obtenir de la libéralité du Roi Très-Chrétien, au voyage que je fis à Paris en 1619, à la suite de M. le Sérénissime Prince Cardinal de Savoye, & par la seule entremise des faveurs d'icelui, & de celle de M. le Sérénissime Prince de Piémont, qui daigna aussi s'y employer, & se trouva en même temps à Paris pour le fait de son très-heureux mariage, &c.*

Ibid. l. 26. *Enfin en l'année 1649.*

Guichenon, Historien très-exact, & qui étoit ami particulier de Vaugelas, dit qu'il mourut au mois de Février 1650.

Digitized by Google

Pag. 170. l. 27. *Pour en faire un second volume, &c.*

Un Avocat de Grenoble, nommé *Aleman*, fit imprimer en 1690. à Paris un volume de *Nouvelles Remarques* de M. de Vaugelas, dont il dit que l'original lui avoit été donné par M. de la Chambre, Curé de saint Barthélemi. On ne sauroit douter que ces *Nouvelles Remarques* ne soient véritablement de M. de Vaugelas; son style s'y fait aisément reconnoître. Mais ce Recueil, à peu de chose près, ne roule que sur des phrases absolument surannées, même du temps de M. Vaugelas; en sorte qu'on peut raisonnablement croire que c'est le rebut de ses premiéres Remarques; & qu'ainsi nous n'avons point ces mémoires, *déjà tout prêts pour en faire un second volume*, dont parle M. Pellisson.

Ibid. l. pénult. *On dit même qu'après avoir vu &c.*

Vaugelas lui-même le dit. Il déclare qu'il a refondu son Quinte-Curce sur le modelle de l'*Arian* de M. d'Ablancourt, *qui pour le style historique*, dit-il, *n'a personne, à mon avis, qui le surpasse, tant il est clair & débarassé, élégant & court.*

Pag. 171. l. 9. & 10. *Ont souvent bien de la peine &c.*

Messieurs Chapelain & Conrart procurérent en 1653. la premiére édition du Quinte-Curce de Vaugelas: il s'en fit incontinent une seconde, toute semblable à la premiére: mais ensuite on retrouva une nouvelle copie de l'Auteur, sur laquelle M. Patru en donna une troisiéme édition, fort différente des deux autres, en 1659.

Pag.

Digitized by Google

Pag. 172. l. 22. *Etoit du lieu de Pradelle &c.*

L'Abbé de Marolles, dans son *Dénombrement d'Auteurs*, dit que Baudoin étoit de Franche-Comté.

Page 173. l. 22 & 23. *Il mourut âgé de plus de soixante ans.*

En 1650, à Paris.

Pag. 176. l. 11. *& mourut en ce tems là, &c.*

On sait que les Princes sortirent de prison le 13. Février 1651; & l'epitaphe de M. Montereul, gravée dans l'église des Ursulines du faubourg Saint Jacques, nous apprend qu'il mourut la même année, le 27. Avril.

Ibid. l. 20. & 21. *Il n'y a rien d'imprimé de lui; &c.*

Moréri dit qu'on a publié quelques-unes des Poësies de Montereul, mais Ménage dans son Anti-Baillet, dit le contraire. Peut-être que Moréri, ou plûtôt ceux qui ont continué Moréri, auront confondu Jean de Montereul l'Académicien, avec son frére Matthieu de Montereul, celui dont parle Despreaux.

> *On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil,*
> *Grossir impunément les feuilles d'un Recueil.*

Il faut écrire *Montereul*: c'est de quoi M. Pelisson a pris soin d'avertir dans l'*Errata* de sa première édition.

Pag 177. l. 2. & 3. *Qui peut-être sont maintenant perdus.*

En 1719, on publia deux volumes à Cologne, sous ce titre: *Mémoires pour servir à l'Histoire de France, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce Royaume depuis* 1515. *jusqu'en* 1611. Le premier de ces volumes con-

Digitized by Google

contient ce qui avoit été donné sous le titre de *Journal d'Henri III.* L'autre volume contient la suite des Mémoires de M. de l'Estoile, à l'exception de ce qui s'est passé depuis Mars 1594, jusqu'en Juillet 1606. Mais dans la nouvelle édition que nous en prépare le savant M. Godefroy, Procureur général des Trésoriers de France, & Garde des Regîtres de la Chambre des Comptes de Lille, ce grand vuide sera presque tout rempli à l'aide du Manuscrit original, qui se conserve dans la Bibliothéque de M. le Président Bouhier.

Pag. 178. l. 6. & 7. *Il mourut âgé &c.*

En 1652.

Pag. 179. l. 21. *Dans le Catalogue de l'Académie.*

Apparemment on avoit fourni à M. Pellisson un catalogue peu exact; car l'ordre d'ancienneté, qui a toujours été suivi à l'Académie, est souvent renversé ici. En général, on a déja pu juger par ses autres dénombremens, qu'il n'a eu intention d'observer aucun ordre ; & peut-être avoit-il ses raisons. Quoi qu'il en soit, une table alphabétique des matiéres est un remède aisé.

Pag. 180. l. 4. *Amable de Bourseys.*

„ Il naquit à Volvic près de Riom en Au-
„ vergne, le 6. Avril 1606. Il fut élevé Page
„ chez le Marquis de Chandenier ; & dans cet
„ état il ne laissa pas de faire un si grand pro-
„ grès dans les lettres, sur-tout dans le Grec,
„ que le P. Arnoul Jésuite, son parent, qui fut
„ depuis Confesseur du Roi, l'ayant emmené à
„ Rome, lorsqu'il n'avoit encore que dix-sept
„ ans, osa le produire sur ce grand Théatre,
„ comme un génie extraordinaire. Il y fit son
„ cours de Théologie sous le P. de Lugo Jésuite.

&c

„ & il apprit les langues Orientales. Il s'y. exer-
„ ça aussi à diverses piéces de Poësie, grecques
„ & latines: & la Traduction en vers grecs du
„ Poëme *de partu Virginis* du Pape Urbain VIII.
„ lui mérita de sa Sainteté un Prieuré en Breta-
„ gne. Le Cardinal Maurice de Savoye prit
„ goût pour lui, l'amena à Turin, le fit loger
„ dans le Palais du Duc son pére, & ne lui
„ permit de se retirer en France qu'au bout de
„ deux ans, gratifié d'une pension considéra-
„ ble. Lorsqu'il fut arrivé à Paris, le Duc de
„ Liancour, qui faisoit cas des gens de lettres,
„ lui offrit un appartement dans son Hôtel,
„ & le présenta au Roi Louis XIII, dont il ob-
„ tint l'Abbaye de Saint Martin de Cores. Le
„ Cardinal de Richelieu l'honora de son estime,
„ & le choisit pour être un des membres de l'A-
„ cadémie Françoise, qu'il venoit d'établir. Peu
„ de temps après, l'Abbé de Bourzeys prit les
„ Ordres sacrez, & s'appliqua à la Controverse.
„ Les fruits de ses travaux furent la conversion
„ de quelques-uns des Ministres, contre les-
„ quels il avoit disputé. Il eut même tout l'hon-
„ neur de celle d'Edouard Prince Palatin. Enfin
„ la grande habileté qu'il avoit en ces matiéres,
„ porta le Cardinal de Richelieu à lui confier
„ ses ouvrages de Controverse; & ce fut par
„ ses soins qu'ils furent mis dans l'état où ils
„ ont été imprimez. Les disputes sur la Grâce
„ s'étant élevées, donnérent lieu à l'Abbé de
„ Bourzeys de faire divers écrits: mais la Con-
„ stitution d'Innocent X. étant intervenuë en
„ 1653, il cessa d'écrire sur ces disputes, &
„ signa le Formulaire en 1661. Il suivit le Car-
„ dinal Mazarin au voyage de Bouillon, où il
„ le servit bien de sa plume. M. Colbert eut

„ pour lui la même estime. Il le mit à la tête
„ non seulement de l'Académie des Inscriptions,
„ mais encore d'une autre Assemblée, qui se
„ tenoit dans la Bibliothéque du Roi, & qui
„ n'étoit composée que de Théologiens. L'Abbé
„ de Bourzeys travailla, par ordre du même
„ Ministre, sur des matiéres qui regardoient
„ le service du Roi, & il eut la principale part
„ à la recherche des *Droits de la Reine.* Les di-
„ vers traitez qu'il fit à ce sujet, sur tout celui
„ où il démontre la nullité de la Renonciation
„ de la Reine, firent voir qu'il étoit aussi grand
„ Jurisconsulte que grand Théologien. Il fit
„ même une Réponse au livre intitulé, *Bou-
„ clier d'Etat & de Justice*, que la Paix empê-
„ cha de publier. Ces différens travaux d'es-
„ prit ne furent interrompus, que par le vo-
„ yage qu'il fit en Portugal, par l'ordre du
„ Roi, l'an 1666, pour y travailler à la con-
„ version du Comte de Schomberg, depuis
„ Maréchal de France. Il mourut à Paris, le
„ 2. Août 1672.

Voilà ce que les nouveaux Editeurs de Moréri ont extrait d'une Vie de M. de Bourzeys, composée par un de ses neveux, & dont l'original est aujourd'hui, avec tous les Manuscrits de M. de Bourzeys, entre les mains de M. de Fautriére, Conseiller au Parlement de Paris. Personne n'a plus de goût que ce Magistrat, ni n'est plus capable de mettre quelques-uns de ces Manuscrits en état de voir le jour.

Pag. 180. *Addition à l'article de l'Evêque de Grasse, Antoine Godeau*, §. 2.

Il étoit un peu parent de M. Conrart; il logeoit chez lui, quand il venoit à Paris; & ce fut pour entendre la lecture des Poësies qu'il ap-

apportoit de Dreux, que M. Conrart assembla pour la premiére fois ces gens de lettres, dont les conférences bien-tôt après donnérent naissance à l'Académie.

Il fit en 1636. une Paraphrase du Cantique *Benedicite omnia opera Domini Domino*, bien versifiée, & d'un style noble & riche. Elle plut si fort au Cardinal de Richelieu, qu'après l'avoir luë & reluë en présence de l'Auteur, il lui dit: *Vous me donnez le* Benedicite, *& moi je vous donne Grasse.* Jeu de mots que l'occasion fit naître : car l'Evêché de Grasse vaquoit heureusement pour M. Godeau, & le Cardinal qui connoissoit d'ailleurs son mérite, fut par-là déterminé à le placer sur le champ.

On voit par les lettres imprimées de M. Godeau, que ce fut en effet un Evêque très-appliqué à ses devoirs, d'une grande innocence de mœurs, d'une piété exemplaire, d'un prodigieux travail, & d'une fermeté, ou plûtôt d'une intrépidité, qui n'est pas commune.

Puisqu'ici je dois particuliérement le regarder comme Poëte, il ne m'est pas permis de me taire d'un libelle qui parut contre lui en 1647, sous ce titre : *Antonius Godellus utrùm poëta.* J'appellerois ce petit écrit, une Satire très-ingénieuse, & même assez solide, si la censure ne portoit que sur les vers de M. Godeau. Mais comme sa personne y est attaquée, je l'ai traité de libelle ; & par cette raison je supprime le nom du Critique, qui a été le meilleur Humaniste de son temps.

On demandera, en voyant la liste des ouvrages de M. Godeau, comment il a pu tant écrire. C'est une facilité, c'est une fécondité sans exemple. Il disoit que „ le Paradis d'un Auteur,

 „ c'étoit

„ c'étoit de composer : que son Purgatoire,
„ c'étoit de relire & de retoucher ses compositions : mais que son Enfer, c'étoit de corriger les épreuves de l'Imprimeur.

Il tomba en apoplexie le 17. Avril 1672, & mourut à Vence le 21. du même mois, âgé de 67 ans.

Pag. 181. *Addition à l'article de l'Abbé de Boisrobert.* §. 1.

Voyez mon Histoire de l'Académie, seconde partie, article III.

On lit dans les Origines de Caen de M. Huet, non pas *De Metel*, mais *Le Metel*, & c'est ainsi qu'il faut dire.

Ibid. *Addition à l'art. de Montmor.* §. 2.

Il étoit cousin de Philippe & de Germain Habert, Académiciens l'un & l'autre. C'est une famille qui a été féconde en hommes illustres. Celui-ci étoit *omnis doctrinæ & sublimioris & humanioris amantissimus*, comme le dit M. Huet dans ses Mémoires, pag. 166. Un jour par semaine il se tenoit chez lui une Assemblée de Savans, où l'on traitoit des matiéres de Physique. Sorbiére, dans sa Lettre LXXIX, rapporte les Réglemens faits pour cette espèce d'Académie. Gassendi, le plus savant Philosophe du dernier siécle, & comparable lui seul à tous ceux qui sont venus depuis Aristote, éprouva dans la maison de M. de Montmor, que la possession d'un bon ami peut tenir lieu de tout. Il y vécut plusieurs années, il y mourut, & M. de Montmor, après avoir recueilli ses derniers soupirs, non seulement lui érigea un mausolée dans Saint Nicolas des Champs; mais ce qui valoit encore mieux pour la gloire de son ami, & pour l'utilité du Public, il rassembla tous les ou-

Digitized by Google

ouvrages de ce grand homme en six volumes *in folio*. A la tête de cette édition, se trouve une Préface latine de M. de Montmor, écrite sensément, & de bon goût. C'est presque le seul ouvrage par où sa plume nous soit connuë: à trois ou quatre Epigrammes près, qui se sont conservées dans les Recueils de son temps. Mais le Poëme *de rerum naturâ*, où, à l'envi de Lucréce, il avoit dévelopé toute la Physique, n'est point venu jusqu'à nous. Il mourut à Paris, le 21 Janvier 1679.

Ibid. *Addition à l'art. de Gombauld.* §. 3.

Voyez mon Histoire de l'Académie, seconde partie, article V.

Je ne sais si la Tragi-comédie de *Cidippe* a été imprimée. Ce qui m'en fait douter, c'est qu'en 1669, trois ans après la mort de l'Auteur, elle ne l'étoit pas encore; comme nous apprenons dans l'Avertissement de Conrart, à la tête des Traitez postumes de Gombauld. *Il a laissé encore*, dit Conrart, *une Tragi-comédie de* Cidippe, *& de quoi faire un nouveau Recueil de Vers, particuliérement de Sonnets & d'Epigrammes, qui pour être entre les mains de personnes peu intelligentes en ces sortes de choses-là, n'ont pu encore être mis en lumiére.*

Pag. 182. *Addition à l'art. de la Chambre.* §. 1.

„ Il avoit naturellement beaucoup d'éloquen-
„ ce, il étoit savant en toute sorte de littératu-
„ re, & ces qualitez étoient soutenues par un
„ grand fonds d'honneur & de probité. Il étoit
„ à tous les hommes de lettres un ami, qui ne
„ leur manquoit jamais au besoin. La réputa-
„ tion que son esprit lui avoit acquise, le fit con-
„ noître au Chancelier Seguier; & ce Magistrat

Digitized by Google

„ voulut avoir la Chambre auprès de lui, non-
„ seulement comme un excellent Médecin,
„ mais encore comme un homme consommé
„ dans la Philosophie, & dans les belles lettres.
„ Le Cardinal de Richelieu en porta le même
„ jugement, & en fit une estime singuliére. Il
„ le destina pour être un des ornemens de l'A-
„ cadémie Françoise, qu'il avoit établie depuis
„ peu. La Chambre fut reçu dans cette illustre
„ Compagnie au commencement de l'an 1635.
„ Depuis, le même Cardinal le choisit dans le
„ grand nombre d'écrivains qui s'étoient at-
„ tachez à sa fortune, pour répondre à un ou-
„ vrage séditieux, intitulé *Optatus Gallus de*
„ *cavendo schismate.* Le Roi Louis XIV. l'ho-
„ nora d'une affection particuliére, & il la
„ lui fit connoître en le nommant un des pre-
„ miers entre les gens de lettres qui devoient
„ avoir part à ses gratifications. Il fut aussi choisi
„ pour remplir une des premiéres places dans
„ l'Académie des Sciences. Tout ce qu'il a écrit
„ porte non seulement le caractére d'excellent
„ Philosophe, mais encore celui de bon Chré-
„ tien. Il mourut en la 75. année de son âge,
„ le 29. Novembre 1669.

M. l'Abbé de la Chambre est auteur de cet article, tiré presque mot à mot de Moréri. Il avoit promis de recueillir en deux volumes *in-folio* tous les ouvrages de son pére, mais il ne l'a point fait. Il devoit y faire entrer plusieurs Traitez non imprimez de son vivant, & qui ne l'ont pas été depuis, entre autres la Traduction entiére des *huit livres de la Physique d'Aristote*, dont il n'y a eu d'imprimé que le premier.

Ibid.

Digitized by Google

Ibid. *Addition à l'art. de Gomberville.* §. 2.

Il naquit en 1600. Son premier ouvrage fut imprimé en 1614. C'est un Recueil de cent dix Quatrains à l'honneur de la Vieillesse. Il le dédie à son pére. La versification n'en vaut rien: mais que peut-on attendre d'un écolier? L'ouvrage qu'il donna en 1620, est d'un style incomparablement meilleur, & qui fait bien voir que dans un jeune homme six années d'étude font beaucoup: au lieu que dans un âge déja un peu avancé, les progrès d'un écrivain sont lents & imperceptibles.

M. de Gomberville s'appliqua ensuite à composer des Romans. C'étoit la fureur de son siécle. Mais enfin, à l'âge d'environ quarante-cinq ans, comme il alloit faire de longs séjours à Gomberville, qui est à une lieue de Versailles, & que là il étoit voisin de Port-royal des Champs, il fit connoissance avec les fameux Solitaires de cette Abbaye. Dès-lors, non-seulement il cessa de composer des Romans, mais il embrassa une vie pénitente, & prit à tâche d'imiter les modelles qu'il avoit devant les yeux.

Il eut dessein d'écrire l'Histoire des cinq derniers Rois de France, de la maison de Valois. Il avoit judicieusement formé son plan; il avoit même commencé à l'exécuter; mais par les raisons qu'il touche dans sa Préface des *Mémoires du Duc de Nevers*, il n'alla pas loin. On a tout sujet de croire que ce qu'il en avoit fait, quoique cité par le P. le Long *num.* 8201, est absolument perdu: car son petit-fils, aujourd'hui Lieutenant général d'Etampes, m'a fait savoir que l'on ne conservoit dans sa famille aucuns papiers de son ayeul.

M. de

M. de Gomberville s'est déguisé sous un nom à la Grecque, *Thalassius Basilidès*, autour de son Portrait en taille-douce, & dans un petit avertissement qu'il a mis à la tête de quelques Poësies Latines de M. de Loménie, Comte de Brienne. Mais ces Poësies, elles sont du P. Cossart; & l'*Itinerarium* qui porte aussi le nom de M. de Loménie, est de Benjamin Priolo, si nous en croyons les lettres manuscrites de Chapelain.

Une lettre de M. Dodart, imprimée parmi celles de M. Arnauld, nous apprend que M. de Gomberville, sur la fin de ses jours, rabattit un peu de sa grande dévotion. Il mourut à Paris, le 14. Juin 1674.

Ibid. *Addition à l'art. de Serisay.* §. 3.

Il mourut à la Rochefoucauld, au mois de Novembre 1653. Du reste il ne m'est connu par nul endroit, si ce n'est par quelques Poësies, mais fort courtes, & en petit nombre, imprimées dans les Recueils de Sercy.

Ibid. *Addition à l'art. de St. Amant.* §. 4.

Il n'étoit point fils d'un Gentilhomme Verrier, comme l'ont écrit divers auteurs. Il nous apprend lui-même, dans une de ses épitres dédicatoires, que son pére avoit été Chef d'Escadre pendant vingt deux ans, au service d'Elizabeth Reine d'Angleterre. Sa vie n'a presque été qu'une suite continuelle de voyages. On trouvera, en parcourant ses Poësies, que dans sa jeunesse il avoit vû l'Afrique & l'Amérique. Qu'en 1643. il accompagna le Comte d'Harcourt Ambassadeur extraordinaire de France à Londres. Qu'en 1647. il étoit à Colioure en Roussillon. Qu'en 1650. il étoit à Dantzic, Gentilhomme ordinaire de la Reine de Pologne, Marie-

rie-Louise de Gonzague. L'Abbe de Marolles, dans ses Mémoires, pag. 167, se fait honneur de lui avoir procuré cette place, avec trois mille livres de pension. Mais en 1651. M. de Saint-Amant revint en France, & passa le reste de ses jours à Paris. Ce que M. Despreaux en raconte dans sa premiére Satire, *Que tout chargé de vers qu'il devoit mettre au jour, conduit d'un vain espoir il parut à la Cour : Qu'il en revint couvert de honte & de risée ; Que la fiévre au retour terminant son destin, fit par avance en lui ce qu'auroit fait la faim* : tout cela, dis-je, pourroit bien n'avoir pour fondement que l'imagination de M. Despreaux, qui sans doute a cru qu'en plaçant ici un nom connu, cela rendroit sa narration plus vive & plus gaie. Car enfin les Poësies de Saint-Amant font foi qu'il n'avoit pas attendu si tard, ni à mandier les graces de la Cour, ni à mettre au jour les vers qu'il avoit faits dans cette vuë. On sait d'ailleurs, que ses derniéres années furent toutes consacrées à la pénitence & à la piété. Nous pouvons juger de ses sentimens par des *Stances sur l'imitation de Jésus-Christ*, qui sont les derniers, & les meilleurs vers qu'il ait publiez. Il mourut sur la fin de l'année 1660, âgé de soixante-sept ans.

Chapelain, dans ses Lettres manuscrites, m'apprend que la *Rome ridicule* de Saint-Amant fut imprimée furtivement à Paris en 1643, & l'Imprimeur mis en prison.

Pag. 183. *Addition à l'art. de Porchéres Laugier.* §. 1.

Il étoit de Forcalquier, dans le Diocése de Sistéron. A cela près, je n'ai pu trouver le moindre éclaircissement sur ce qui le regarde.

J'ai

Digitized by Google

J'ai déjà parlé de sa famille dans l'article de François D'ARBAUD. Il mourut en 1654.

Ibid. *Addition à l'art. de l'Abbé de Cérisy.* §. 2.

Il mourut en 1655. C'est de lui dont les Dictionnaires disent dans leur Requête de Ménage:

Sans nous Habert n'entendoit note
Dans la Morale d'Aristote.

On voit par-là qu'il traduisoit ce savant ouvrage: Mais sa Traduction n'a point vû le jour. Ménage, dans son Anti-Baillet, chap. 145, dit, que cet Abbé Habert est auteur d'une chanson *faussement attribuée par Balzac à Madame des Loges*; & sur-dessus il renvoie à ses Observations sur Malherbe, où cependant on ne trouve rien de plus; si ce n'est ce mot d'éloge, que M. Habert de Cérisy étoit *un des plus beaux esprits de son temps.*

Ibid. *Addition à l'art. de Des Marests.* §. 3.

Pour le bien connoître, voyons d'abord ce qu'en dit le judicieux & l'équitable Chapelain dans son *Mémoire des gens de lettres vivans en* 1662.

„ C'est, dit-il, un des esprits faciles de ce „ temps, & qui sans grand fonds fait une plus „ grande quantité de choses, & leur donne „ un meilleur jour. Son style de prose est pur, „ mais sans élévation: en vers il est abaissé, „ & élevé, selon qu'il le desire: & en l'un & „ l'autre genre il est inépuisable & rapide dans „ l'exécution, aimant mieux y laisser des ta- „ ches & des négligences, que de n'avoir pas „ bien-tôt fait. Son imagination est trop ferti- „ le, & souvent tient la place du jugement. „ Autrefois il s'en servoit pour des Romans & des

„ des Comédies, non sans beaucoup de succès. Dans le retour de son âge, il s'est tout entier tourné à la dévotion, où il ne va pas moins vîte qu'il alloit dans les lettres profanes.

Rien de mieux dit en 1662. Mais depuis ce temps-là M. des Marests fit bien un autre chemin. Il devint Prophéte. On trouvera dans le Dictionnaire de Bayle plus d'éclaircissement qu'il n'en faudroit là-dessus. Qu'a-t-on à faire, que de tristes réflexions, lorsqu'on voit des hommes d'un rare mérite donner à la fin de leurs jours dans d'épouvantables travers?

Au reste, c'est M. des Marests qui le premier de tous les Académiciens s'est apperçu qu'Homére & Virgile ne valoient pas nos Modernes. Mais cette découverte, il la fit dans ce même temps, où sa tête enfantoit bien d'autres idées aussi nouvelles, & plus étonnantes. Il se trouvoit alors dans un âge trop avancé, pour qu'il pût espérer de voir la conversion du monde entier sur ce point. Il transmit sa doctrine & son zéle à M. Perrault, en lui adressant sur ce sujet une Epître, qui est l'ouvrage par où il a fini, & qui contient, pour ainsi dire, ses derniéres volontez.

Il mourut âgé de quatre-vingts & quelques années, le 28. Octobre 1676.

Pag. 184. *Addition à l'art. de Racan.* §. 1.

Voyez mon Histoire de l'Académie, seconde partie, art. VII.

Ibid. *Addition à l'art. de Balzac.* §. 2.

Voyez mon Histoire de l'Académie, seconde partie, art. I.

Ibid. l. dern. *Addition à l'art. du Comte de Servien.* §. 3.

Digitized by Google

Il naquit en 1593. à Grenoble, où son pére étoit Conseiller au Parlement. Son élévation fut moins l'effet de la fortune, que de son mérite. Mais dans les bornes où il faut que je me renferme, je ne puis qu'indiquer les grands emplois, qui lui ont été successivement confiez.

Procureur général au Parlement de Grenoble dès l'année 1616. Conseiller d'Etat en 1618. Maître des Requêtes en 1624. Intendant de Justice en Guyenne, en 1627. Intendant des Finances de l'Armée d'Italie, en 1630. Président & Juge en la Justice souveraine du Roi à Pignerol, en 1630. Premier Président du Parlement de Bordeaux, la même année. Sécretaire d'Etat, la même année. Ambassadeur extraordinaire en Italie, en 1631. Plénipotentiaire à Munster, en 1643. Ministre d'Etat, en 1648. Surintendant des Finances, en 1653.

Il mourut dans son Château de Meudon, le 17. Février 1659.

Voyez son éloge plus détaillé dans l'*Histoire des Sécrétaires d'Etat* : & pour ce qui est des Manuscrits, dont il est auteur, ou qu'on lui attribuë, consultez la *Bibliothéque Historique* du P. le Long.

Pag. 185. *Addition à l'art de Chapelain.* §. 1.

Voyez mon Histoire de l'Académie, seconde partie, art. XI.

Ibid. *Addition à l'art. de Bautru.* §. 2.

Il mourut en 1665, âgé d'environ 77. ans. Si quelqu'un est curieux de voir comment écrit un bel esprit, qui n'a envie que d'amuser des lecteurs oisifs, & qui ne se propose nullement de leur être utile, on n'a qu'à lire l'article BAUTRU dans le Dictionnaire de Bayle.

Ibid.

Digitized by Google

Ibid. *Addition à l'art. de Colletet.* §. *dernier l. pénult.*

Je lis dans la Bibliothéque Historique du P. le Long *num.* 17334. que M. Colletet a lui-même écrit sa vie, & que c'est par-là qu'il finit son *Histoire des Poëtes François*; ouvrage, qui par je ne sais quelle fatalité demeure enséveli dans la poussiére depuis la mort de l'auteur. On promet enfin de le donner incessamment au Public : & le Manuscrit est aujourd'hui entre les mains d'un Libraire qui en connoît le prix. Ainsi c'est inutilement que je ferois usage du peu de mémoires que j'ai sur cet Académicien. On doit s'attendre à quelque chose de mieux détaillé, & de plus exact, dans le compte qu'il rend lui-même de sa vie, & de ses écrits. Il mourut le 19. Février 1659, à Paris, où il étoit né, selon Moréri, le 12. Mars 1596.

Pag. 187. *Addition à l'art. de Boissat.* §. 1. *l.* 1.

Voyez mon Histoire de l'Académie, seconde partie, article II.

Ibid. *Addition à l'art de Silhon.* §. 2.

Heureusement j'ai trouvé un Placet imprimé de M. Silhon au Roi, où il nous apprend lui-même à quoi il a employé sa vie & ses talens. Bayle (*Questions d'un Provincial, Tom. I. chap. LXVII.*) dit que c'étoit *sans contredit l'un des plus solides, & des plus judicieux auteurs de son siécle.* Gui Patin (*lettre du* 21. *Février* 1667.) mande sa mort en ces termes: *Il est ici mort depuis peu un savant homme qui parloit bien; c'est le bon M. de Silhon.* Quand deux hommes tels que Gui Patin & Bayle, s'accordent à dire du bien de quelqu'un, on peut les en croire. Venons au Placet, dont j'ai parlé.

Digitized by Google

AU ROI.

„ Sire, J'ai servi dix-huit ans & plus dans
„ les affaires les plus importantes de l'Etat, sous
„ les ordres de feu M. le Cardinal. Le feu Roi
„ votre pére de glorieuse mémoire, me mit au-
„ près de lui pour cela. J'avois l'honneur d'être
„ connu de ce Prince, & d'avoir quelque part
„ en son estime, par la favorable impression
„ qu'on lui avoit donnée d'un ouvrage que j'a-
„ vois fait pour la gloire de son regne. Cet ou-
„ vrage avoit paru en deux volumes sous le
„ nom de *Ministre d'Etat*, & fait voir que j'a-
„ vois une passable connoissance de nos affai-
„ res, & que je n'étois pas tout à fait novice en
„ l'art d'écrire. Sans cela il m'eût été impossi-
„ ble de fournir au grand travail qu'il me fallut
„ essuyer pendant un assez long-temps, durant
„ lequel je fus obligé d'écrire par l'ordre de S.
„ E. au dehors à tous nos alliez, à tous les Am-
„ bassadeurs, Résidens, & Agens de V. M. &
„ au dedans à tous nos Généraux & Officiers
„ d'armées, à tous les Ordres de l'Etat, & à
„ une infinité de particuliers. Le souvenir de
„ cet excessif & violent travail me fait encore
„ peur, & il m'en coûta une maladie qui me mit
„ à la derniére extrémité, comme toute la
„ Cour sait.

„ Je ne parlerai point, Sire, de ce que j'ai
„ souffert durant les troubles de l'Etat : des
„ pertes que j'ai faites, & des dangers que j'ai
„ encourus pour la bonne cause. Je dirai seu-
„ lement que dans la plus grande émotion de
„ Paris, j'osai publier un livre dans lequel je
re-

Digitized by Google

„ recueillis comme en une histoire abrégée, ce
„ qui s'étoit fait de plus beau & de plus mémo-
„ rable pendant la Régence, soit à la guerre,
„ soit dans les négociations. Ce petit livre qui
„ vit encore, & qui apparemment aura quelque
„ durée, fit un effet considérable sur l'esprit
„ même des plus mal intentionnez, qui virent
„ que la peinture que j'exposois, & que j'a-
„ vois tirée sur la vérité des choses, étoit bien
„ différente de celle qu'on répandoit par tout
„ contre la Régence de la Reine votre Mére,
„ & l'Administration de M. [illegible] Cardinal.

„ Enfin, Sire, j'ai donn[illegible]erniére année
„ de mon emploi, qui est l'[illegible]ée 1660, outre
„ l'ocupation courante que M. le Cardinal me
„ laissoit en son absence : j'ai donné, dis-je, un
„ livre où je traite particuliérement deux su-
„ jets de la derniére importance ; l'un est de la
„ vérité de la Religion Chrétienne contre les
„ Impies, dont le nombre n'est pas petit en ce
„ temps-ici. L'autre est de l'obéïssance que les
„ Peuples doivent à leurs Souverains, où entre
„ autres choses je détruis avec tant d'évidence
„ & si démonstrativement la fausseté de la puis-
„ sance indirecte que quelques-uns attribuent
„ au Pape sur le temporel des Princes Chrétiens ;
„ que je suis certain que les partisans de cette
„ opinion si contraire à l'indépendance des Prin-
„ ces, & qui a de si dangereuses conséquences
„ pour eux, n'y sauroient rien répondre qui
„ vaille. Ce service si nécessaire, que personne
„ n'a rendu avant moi au point que j'ai fait, est
„ digne de quelque considération.

„ Je représente ceci, Sire, à V. M. pour
„ justifier la priére que M. le Cardinal lui fit
„ quelques jours avant sa mort, d'avoir la bonté
de

„ de me continuer ma vie durant les appointe-
„ mens que j'avois coutume de recevoir, & de
„ commander que je les reçusse sans peine. Il
„ avoit jugé que m'ayant plusieurs fois promis
„ un établissement, en considération de mes
„ longs & utiles services, il ne m'en pouvoit
„ procurer de plus commode ni de plus sorta-
„ ble à mon âge, & au dessein que j'avois, &
„ & qui ne lui étoit pas inconnu, d'employer
„ ce qui me resteroit de vie & de santé à servir
„ la Religion & l'Etat, de ma plume & de ma
„ petite industrie.

„ V. M. témoigna l'année passée à Fontaine-
„ bleau à M. le Sur-Intendant, qu'elle desiroit
„ que je fusse payé à l'accoutumée, & lui en
„ donna le commandement exprès. Mais parce
„ que les affaires des Finances ont depuis chan-
„ gé de face, & que la dispensation s'en fait d'u-
„ ne autre maniére, je supplie très-humblement
„ V. M. d'ordonner ce que sa bonté lui inspi-
„ rera en ma faveur pour l'année 61, & les sui-
„ vantes. Si c'étoit sur ses menus plaisirs, la
„ grace seroit parfaite.

„ Je ne dis rien des arrérages de près de cinq
„ années de mes appointemens qui me sont dus,
„ c'est-à-dire, des cinq années de troubles
„ intestins de l'Etat. Je ne dis rien encore du
„ pillage de ma maison, qui fut fait en ce
„ temps-là, comme toute la Cour sait. Ce se-
„ roit un contretemps que je n'ai garde de com-
„ mettre.

„ Je demande pardon, SIRE, à V. M. si
„ parlant de moi je n'ai pas observé toutes les
„ loix de la modestie, quoique je puisse assurer
„ de n'avoir point violé celles de la vérité. Je
prie

„ prie Dieu qu'il comble V. M. de tous les
„ biens que lui peut souhaiter celui qui est
„ passionnément, & avec un extrême res-
„ pect, &c.

Ibid. *Addition à l'art. de Conrart.* §. 3.

Voyez mon Histoire de l'Académie, seconde partie, art. XII.

Ibid. *Addition à l'art. de l'Abbé de Chambon.* §. 4.

Il étoit frére de M. du Chastelet, le second des Académiciens, dont l'éloge a été fait par M. Pellisson. Il naquit le 23. Octobre 1596, à Laval, où leur Pére Daniel Hay étoit Juge Civil, Criminel, & de Police. Il y eut, dès l'âge de vingt-cinq ans, le Doyenné de l'Eglise Collégiale, avec le Prieuré de Nôtre-Dame de Vitré. Cette raison, jointe à son goût naturel pour la retraite, le retint presque toujours dans sa patrie, & il y mourut le 20. Avril 1671. On m'a mandé de Laval, qu'il étoit grand Controversiste, & grand Mathématicien, qu'il avoit même beaucoup écrit sur ces matiéres, mais que le Marquis du Chastelet, qui est auteur d'une *Politique Militaire*, & d'un Traité *de l'éducation de M. le Dauphin*, ne connoissant rien aux manuscrits de son oncle, & ne voulant pas qu'un autre les débrouillât, prit le parti de les jetter au feu.

Ibid. *Addition à l'art. de Giry.* §. 5.

Il mourut à Paris en 1665, âgé de soixante & dix ans. Le P. François Giry, célébre Minime, étoit son fils unique. On a écrit la Vie de ce Religieux, & nous y trouvons un grand éloge de M. Giry, de sa probité, de son savoir, de sa piété, de son désintéressement. Qu'aux Chambres Royales des Amortissemens & des

Francs-fiefs, il eut la commission d'Avocat général du Roi. Que le Cardinal Mazarin le mit de son conseil particulier, &c.

Ibid. *Addition à l'art. d'Ablancourt.* §. 6.

Il nâquit à Chalons sur Marne le 5. Avril 1606, & mourut à sa terre d'Ablancourt auprès de Vitry le 17. Novembre 1664. Comme sa Vie se trouve dans les Oeuvres de M. Patru, qui sont entre les mains de tout le monde, je n'en donnerai point ici d'extrait. On perdroit trop à ne la pas lire d'un bout à l'autre. J'y ajouterai seulement deux ou trois petits articles.

I. Touchant la Traduction des Sermons Italiens du P. Narni, imprimée sous le nom du P. du Bosc, & que Colomiés dit être de M. d'Ablancourt. Il est vrai que M. d'Ablancourt, à l'âge de vingt ans, se destinant à prêcher, traduisit quelques beaux endroits de ces Sermons: & que cinq ou six ans après, ayant tout de nouveau embrassé le Calvinisme, il donna le peu qu'il avoit traduit de ces Sermons, au P. du Bosc, qui par-là fut déterminé à faire le reste. Ainsi le discours de Colomiés n'est pas sans fondement: mais d'autre côté, cela ne suffit pas pour qu'on doive, comme a fait Bayle, mettre cette Traduction en son entier sur le compte de M. d'Ablancourt.

II. Quand M. Colbert se fit donner des Mémoires sur les gens de lettres vivans en 1662, son principal dessein étoit de voir en quel genre chacun pourroit travailler à la gloire du Roi. Or M. d'Ablancourt fut jugé le plus propre de tous à bien écrire l'Histoire de ce grand Prince. Il accepta la proposition, qui lui en fut faire par l'ordre de M. Colbert, avec une pension de

Digitized by Google

mille écus. Il alloit venir à Paris, & s'y établir, pour être à portée de recevoir les instructions dont il auroit besoin. Mais M. Colbert, lorsqu'il en rendit compte au Roi, ayant dit à sa Majesté que M. d'Ablancourt étoit Protestant, tout fut rompu. *Je ne veux point*, dit le Roi, *d'un Historien qui soit d'une autre Religion que moi.* Ajoutant néanmoins qu'à l'égard de sa pension, puisque cet écrivain avoit du mérite d'ailleurs, il entendoit qu'elle lui fût payée. Je trouve ces particularitez dans les lettres manuscrites de Chapelain.

III. On garde dans la Bibliothéque du Roi une copie du Testament de M. d'Ablancourt, daté du 5. Octobre 1664. & par conséquent antérieur de 44. jours à sa mort. Joignons à cela le récit bien circonstancié de M. Patru, & nous verrons si l'on peut, avec quelque sorte de vrai-semblance, accuser M. d'Ablancourt d'avoir volontairement abrégé ses jours, comme on l'a dit premiérement dans le *Ménagiana*, & puis dans une infinité de mauvais livres. Mais lorsqu'une fois quelque sotise a été imprimée, c'est assez pour qu'elle soit éternellement répétée par de misérables compilateurs.

Pag. 188. *Addition à l'art. de Esprit.* §. 1.

Il naquit à Béziers le 22. Octobre 1611. A l'âge de dix-huit ans il vint à Paris joindre son aîné, qui étoit Prêtre de l'Oratoire. Il entra dans la même Congrégation le 16. Septembre 1629. Il y donna quatre ou cinq années à l'étude des belles lettres, & de la Théologie. Après quoi, ayant eu occasion de se faire connoître à l'Hôtel de Liancour, & à l'Hôtel de Rambouillet, il fut ébloui par des idées d'ambition, qui le rappelérent dans le monde. Il avoit une heu-

Digitized by Google

reuse physionomie, de la délicatesse dans l'esprit, une aimable vivacité, de l'enjouëment, beaucoup de facilité à bien parler & à bien écrire. Le Duc de la Rochefoucauld, auteur de ces Maximes si connuës, le goûta infiniment, & se fit un plaisir de le produire par-tout. Enfin M. le Chancelier Seguier voulut l'avoir: il lui donna sa table, & cinq cens écus de pension: il lui procura de plus une pension de deux mille livres sur une Abbaye, & le Brevet de Conseiller d'Etat. Mais en 1644 on lui rendit quelque mauvais office auprès de M. le Chancelier; & il se réfugia pour une seconde fois au Séminaire de saint Magloire, sans vouloir néanmoins reprendre l'habit de l'Oratoire. En ce temps-là M. le Prince de Conty pensoit sérieusement à sa conversion, & il alloit souvent à saint Magloire pour conférer avec ses Directeurs. Il y connut M. Esprit, il en fut enchanté, il le tira de ce Séminaire, & lui donna un logement dans son Hôtel, avec mille écus de pension. Peu de temps après, M. Esprit ayant formé la résolution de se marier, mais n'ayant pas de quoi assurer le doüaire de sa femme, ce Prince lui fit une promesse de quarante mille livres, assignées sur le Comté de Pézenas. Madame de Longueville, dans la même vûë, lui donna quinze mille livres argent comptant. Quand le Prince de Conty alla dans son Gouvernement de Languedoc, où il est mort, la reconnoissance obligea M. Esprit à le suivre en cette province; & sa faveur auprès du Gouverneur devint telle, que toutes les affaires, petites & grandes, passoient par ses mains. Après avoir perdu en 1666 un protecteur si utile & si long-temps éprouvé, il se tint le reste de ses jours en Languedoc, uniquement

Digitized by Google

ment occupé à bien élever sa famille, qui consistoit en trois filles, dont deux ont été mariées, & l'autre est morte dans un Couvent. Il mourut à Béziers le 6 Juillet 1678.

On croit que la Traduction du *Panégyrique de Pline*, quoiqu'imprimée sous le nom d'un de ses fréres Abbé, est véritablement de lui.

Ibid. *Addition à l'art. de la Mothe le Vayer.* §. 2.

Voyez mon Histoire de l'Académie, seconde partie, art. X.

Pag. 189. *Addition à l'art. de Priezac.* §. 1.

Il mourut en 1662. Celui de ses livres qui a pour titre, *Vindiciæ Gallicæ*, est une réponse faite par l'ordre de la Cour au *Mars Gallicus* de Jansénius. Il laissa un fils, nommé *Salomon*, auteur de plusieurs ouvrages, la plusspart écrits en latin.

Ibid. *Addition à l'art. de Patru.* §. 2.

Voyez mon Histoire de l'Académie, seconde partie, art. XIV.

Ibid. *Addition à l'art. de Bezons.* §. 3.

Après avoir été Avocat général au grand Conseil dès l'année 1639, il fut pendant vingt ans Intendant en Languedoc, d'où il revint en 1673. à Paris, & y fit jusqu'à la mort les fonctions de Conseiller d'Etat ordinaire, avec une grande réputation de capacité, & d'intégrité. Il y mourut à l'âge de 67 ans, le 20 Mars 1684. Il laissa trois fils, qui se sont également distinguez: un dans l'Eglise, mort Archevêque de Roüen; un autre dans la Robe, mort Conseiller d'Etat; un troisiéme dans l'Epée, Maréchal de France, & Chevalier des Ordres du Roi, vivant en cette année 1729.

Ibid. *Addition à l'art. de Salomon.* §. 4.

Digitized by Google

Il se nommoit *François-Henri Salomon*. Il étoit fils d'un Conseiller au Parlement de Bordeaux. Il fut reçu Avocat général au grand Conseil en 1638. Mais au bout de neuf ou dix ans, l'état de ses affaires ne lui permettant pas de se soûtenir à Paris, il se retira dans sa Province, & y fut d'abord Lieutenant général du Sénéchal de Guyenne. Il épousa ensuite la fille d'un Président à Mortier au Parlement de Bordeaux: & après la mort de son beau-pére, il exerça cette charge de Président. Il mourut sans enfans, le 2 Mars 1670, à Bordeaux, où il étoit né le 4 Octobre 1620.

Tout ce qui se trouve sur l'antiquité de sa noblesse dans les rapsodies de Vigneul-Marville, n'est qu'une fable, dont ses propres héritiers, gens sensez & pleins d'honneur, sont les premiers à se moquer.

Page 190. *Addition à l'art. de Corneille.* §. 1.

Voyez mon Histoire de l'Académie, seconde partie, art. XVIII.

Ibid. *Addition à l'art. de du Ryer.* §. 2.

Il fut pourvû en 1626 d'une charge de Sécrétaire du Roi. Mais ayant fait un mariage d'inclination, il revendit cette charge en 1633: & la nécessité où il se trouva de pourvoir à la subsistance d'une famille, l'obligea de s'attacher, en qualité de Sécrétaire, à César Duc de Vendôme. Il eut sur la fin de ses jours un brevet d'Historiographe de France, avec une pension sur le Sceau. Foibles ressources, qui ne le dispensoient pas de travailler pour vivre. De là vient que ses ouvrages sont éloignez de la perfection où l'on sent qu'il étoit capable de les porter. Il avoit un style coulant & pur; égale facilité pour les vers & pour la prose. Il ne

Digitized by Google

ne manquoit que de loisir. Il mourut le 6 Novembre 1658, âgé de 53 ans; & fut enterré à Saint Gervais, dans le tombeau de ses ancêtres.

Outre ses dix-neuf piéces de Théatre imprimées, dont je donne la liste, il en reste deux manuscrites dans la Bibliothéque de M. le Maréchal d'Estrées, qui sont *Arétaphile & Clitophon*, Tragédies. Quelques Catalogues lui en donnent encore d'autres, que je n'ai vuës, ni imprimées, ni manuscrites.

Page 191. *Addition à l'article de Baudoin* §. 1.

Il étoit attaché à M. le Chancelier Seguier, & vrai-semblablement c'est ce qui lui facilita l'entrée à l'Académie; car du reste il paroît, à l'égard du style, n'avoir atteint que la médiocrité, même pour le temps où il vivoit. Il joint à la qualité d'Avocat, celle de *Prieur de Saint Germain d'Alluye*, dans un des Priviléges obtenus en son nom. Ce qui fait juger qu'il n'étoit point marié. Il mourut à Paris en 1675.

Ibid. *Addition à l'art. de Mézeray*. §. 2.

Voyez mon Histoire de l'Académie, seconde partie, art. XVI.

Ibid. *Addition à l'art. de Tristan*. §. 3.

Parmi quelques fictions, dont M. Tristan peut avoir embelli son *Page disgracié*, nous y trouvons la véritable histoire de sa jeunesse: & même il n'a pas eu grand besoin de recourir au mensonge, pour lui donner tout à fait l'air de Roman. On y voit qu'il se disoit issu d'une très-ancienne maison, jusqu'à compter parmi ses ancêtres le fameux Pierre l'Hermite, auteur de la première Croisade; & Tristan l'Hermite,

Grand-Prévôt ſous Louis XI. Que dans ſon enfance il fut amené à la Cour; & mis, en qualité de *Gentilhomme d'honneur*, auprès du Marquis de Verneuil fils naturel d'Henri IV. Qu'à l'âge d'environ treize ans, s'étant battu contre un Garde du Corps, & ayant tué ſon homme, il prit la fuite, & ſe ſauva en Angleterre: d'où, après diverſes avantures, il voulut paſſer à la Cour de Caſtille, pour s'y préſenter au Connétable Jean de Vélaſque ſon parent. Mais qu'en traverſant la France *incognito*, lorſqu'il fut en Poitou, il manqua d'argent & de tout ſecours pour continuer ſon voyage, enſorte qu'il ſe mit entre les mains de la fortune. Elle lui fit trouver entrée chez l'illuſtre Scévole de Sainte-Marthe, qui parvenu à un âge très-avancé, vivoit à Loudun ſa patrie, dans un doux & honorable repos. Ce docte vieillard avoit toujours fait ſon amuſement de la Poëſie; il fut charmé de retenir un jeune homme vif, amuſant, porté aux belles connoiſſances, & qui d'ailleurs pouvoit, en faiſant auprès de lui l'office de lecteur, lui être d'un grand ſecours. Triſtan paſſa dans cette maiſon, c'eſt-à-dire, dans le ſein des lettres, quinze ou ſeize mois. Après quoi, par les bons offices de Meſſieurs de Sainte-Marthe, il devint Sécrétaire du Marquis de Villars-Montpezat, qui faiſoit ſa demeure au grand Précigny en Touraine. A quelque temps de là, ce Marquis fut appelé par le Duc de Mayenne à Bordeaux, & y mena ſon Sécrétaire: la Cour y paſſa en 1620: Triſtan, qui juſqu'alors avoit déguiſé à ſes maîtres ſon nom & ſa naiſſance, fut enfin reconnu par M. d'Humiéres, premier Gentil-homme de la Chambre: & Louis XIII, à la priére de ces Sei-

Seigneurs, non-seulement lui accorda sa grace, mais même lui fit amitié. Voilà par où finissent les deux premiers livres du *Page disgracié*. Ils laissent Tristan à l'âge de dix-huit ans. Il en promettoit deux autres livres, qu'il n'a point publiez, ou que du moins je n'ai pas vûs. Ainsi, sur le reste de sa vie, nul détail. Tout ce qu'on en sait, c'est qu'étant Poëte, Joueur de profession, & Gentilhomme de Gaston Duc d'Orléans, aucun de ces trois métires ne l'enrichit. Quant à ses Tragédies, elles réüssirent toutes en leur temps: mais celle de Mariane est aujourd'hui la seule d'estimée. Il mourut âgé de cinquante-quatre ans, le 7 Septembre 1655.

Pag. 192. *Addition à l'art. de Scudery.* §. I.

Il sortoit d'une famille noble, originaire du Royaume de Naples, établie depuis plusieurs siécles en Provence. Son pére, après avoir servi avec distinction sur mer & sur terre, eut le Gouvernement du Havre de Grace, où cet Académicien naquit en 1603. Il suivit d'abord le parti des armes, comme il nous l'apprend lui-même dans la Préface de son *Ligdamon*, qui est sa premiére piéce de Théatre. Mais ses propres paroles sont à rapporter; on gâteroit tout en les changeant.

Tu couleras aisément, dit-il au lecteur, *par dessus les fautes que je n'ai point remarquées, si tu daignes apprendre qu'on m'a vû employer la plus longue partie du peu d'âge que j'ai, à voir la plus belle & la plus grande de l'Europe; & que j'ai passé plus d'années parmi les armes, que d'heures dans mon cabinet; & beaucoup plus usé de méche en harquebuse, qu'en chandelle: de sorte que je sais mieux ranger les soldats que les paro-*

les, & mieux quarrer les bataillons que les périodes.

Dans l'épître dédicatoire de la même piéce au Duc de Montmorency : *Je veux*, lui dit-il, *apprendre à écrire de la main gauche, afin que la droite s'emploie à vous servir plus noblement.* Et dans une autre de ses épîtres dédicatoires, il dit qu'il est *sorti d'une maison où l'on n'a jamais vu de plume qu'au chapeau.*

* On ne peut enchérir là-dessus, & il faut convenir de bonne foi, n'en déplaise à Bachaumont & à Chapelle, que les Dames de Montpellier n'avoient pas tort de le croire

Vaillant, riche, & toujours bien mis.

Mais étoit-ce un grand Poëte? C'est de quoi peut-être on ne conviendra pas si facilement, quoiqu'il nous assure que toutes ses piéces de Théatre eurent un succès extraordinaire, à l'exception de sa *Didon*, & de son *Amant libéral*, où les acclamations, dit-il, *furent un peu plus froides. Toutefois*, ajoute-t-il, *l'impression fit après, ce que j'avois espéré du Théatre.* Voilà comme il en parle dans la Préface de son *Arminius*, qui est la derniére piéce qu'il ait donnée. Ainsi la Satire a bien eu raison de l'appeler *Bien-heureux Scudéry*, puisqu'en effet il a été content, & de lui-même, & de son siécle, jusqu'au dernier moment.

Il avoit épousé une Demoiselle de Martinvast, bonne maison de Normandie. Il mourut à Paris, le 14 Mai 1669, âgé de 66 ans. Quelques-uns des ouvrages que M. Pellisson lui attribuë ici, & qui ont véritablement paru sous son nom, viennent de son illustre sœur, Made-

Helène de Scudéry, morte en 1701, à l'âge de 94 ans.

Ibid. *Addition à l'art. de Doujat.* §. 2.

Il prêta le serment d'Avocat au Parlement de Toulouse en 1637, & au Parlement de Paris en 1639.

Il eut la Chaire de Professeur en Droit Canon au Collége Royal en 1651; & une autre Chaire de Docteur Régent dans la Faculté de Droit en 1655.

On ne sauroit lui rien apprendre dans les langues Grecque, Latine, Italienne, Espagnole; il a beaucoup de connoissance de l'Esclavonne, de l'Allemande, & de l'Hébraïque. Ce sont les propres termes que je trouve dans une lettre non imprimée de Chapelain à Balzac, du 24 Septembre 1650.

A tant de talens il avoit joint une rare modestie, une exacte probité, & un parfait désintéressement. Jouissant par son travail d'un revenu considérable, il ne songea jamais à faire des acquisitions, ni à amasser des richesses. Content d'en tirer une honnête subsistance, il employa tout le superflu au soulagement des pauvres. Voilà ce qui se lit dans le sixiéme Journal des Savans, de l'année 1689.

Il mourut à l'âge de soixante & dix-neuf ans, le 27 Octobre 1688, étant alors Doyen & de l'Académie, & du Collége Royal, & de la Faculté de Droit.

Outre les ouvrages qu'il a mis au jour, on cite de lui les manuscrits suivans.

I. *Du délit commun & du cas privilégié.* Bibl. Hist. du P. le Long, num. 2648.

II. *Rerum Gallicarum, impubere Ludovico*

XIV, libre primus. Il n'y en a eu d'imprimé que la premiére feuille, suivant le P. le Long, num. 9596.

III. *Consultation sur la Rénonciation de la Reine Marie-Thérése d'Autriche aux Etats de la Couronne d'Espagne, le cas y arrivant*. P. le Long, num. 11989.

IV. *Réponse au* Bouclier d'Etat, *où il est traité de la véritable fin du Roi en son entrée aux Pays-bas*. P. le Long, num. 12000.

V. *Mémoires de l'état ancien & moderne de la Lorraine*. &c. P. le Long, num. 12149.

VI. *Histoire de la Régence d'Anne d'Autriche, mére de Louis XIV*. indiquée dans le sixiéme Journal des Savans, de l'année 1689.

A l'occasion du *Bouclier d'Etat*, remarquons que Bayle étoit mal informé, lorsqu'il a dit que le Baron de Lisola, auteur de ce fameux ouvrage, étoit de Besançon. François de Lisola, fils de Jérôme de Lisola Ecuyer, & de Susanne Recy, naquit à Salins, & y fut baptisé à la paroisse de Saint Anatoile, le 22 Août 1613. J'ai cru devoir par zéle pour ma Patrie, revendiquer en son nom cet homme illustre, dont l'exemple suffit pour montrer à ses compatriotes, que s'ils croupissent dans l'oisiveté, ce n'est pas que la nature leur ait refusé des talens.

Pag. 193. *Addition à l'art. de Charpentier*. §. I.

Il naquit le 15. Févier 1620, & il mourut le 22 Avril 1702.

„ Le génie aisé, & la vivacité qu'il fit pa-
„ roître dans ses premiéres études, l'avoient
„ fait destiner au Barreau. Mais quelques ta-
„ lens qu'il eût pour réussir dans cette profes-
„ sion,

„ fion, l'amour des lettres ne lui permit pas
„ de s'y engager. Il préféra à une vie tumul-
„ tueuse & agitée, le repos & le filence du
„ cabinet; & à l'étude des Loix, la connoif-
„ fance des langues & des bons auteurs de
„ l'Antiquité.

„ M. Colbert étant entré dans le Miniftére,
„ & ayant conçu le deffein de former à l'imi-
„ tation de nos voifins, une Compagnie pour
„ le commerce des Indes Orientales, voulut
„ d'abord donner à toute la France une idée
„ avantageufe de cet établiffement, par un
„ Difcours qu'on publia fur ce fujet: & il fut
„ tellement fatisfait de M. Charpentier qui
„ l'avoit compofé par fon ordre, qu'il le re-
„ tint pour être d'une Académie qui ne fai-
„ foit que de naître, & que l'on a connuë de-
„ puis fous le nom d'*Académie des Infcriptions*.

„ Les langues favantes que M. Charpentier
„ poffédoit parfaitement, la profonde connois-
„ fance de l'Antiquité, & cette critique judi-
„ cieufe & fûre, qui étoit le fruit de fes veil-
„ les, le rendoient très-propre à concourir aux
„ travaux de cette nouvelle Académie: & c'eft
„ une juftice que tout le monde lui rend, qu'il
„ n'y a perfonne de ceux qui la compofoient,
„ qui ait plus contribué que lui aux deffeins
„ de cette belle fuite de Médailles, qu'on a
„ frapées fur les principaux événemens du ré-
„ gne de Louis XIV.

„ A l'égard du caractére de fes ouvrages,
„ on peut dire en général qu'on y trouve par
„ tout de l'efprit & de l'art, de la force & de
„ l'érudition.

„ Il avoit le corps robufte & fain, la voix

 „ mâle

„ mâle & forte, avec un certain air de confiance, & si on l'ose dire, d'intrépidité. Il „ étoit naturellement éloquent, & parloit avec „ véhémence. De sorte que, lorsqu'il soutenoit „ un avis, & que son feu s'allumoit par la contradiction, il lui échapoit quelquefois des choses plus belles encore, que tout ce qu'il a écrit „ de plus vif & de plus animé.

„ Le Discours qu'il a donné au Public, *de „ l'excellence & de l'utilité des exercices Académiques*, découvre assez quel étoit son zèle „ pour ces exercices. Mais son assiduité aux assemblées de l'Académie l'a fait encore mieux „ voir. Il en a toujours soutenu les travaux & „ la réputation par son exemple; & nul autre „ Académicien n'a parlé plus de fois à la tête „ de la Compagnie.

Tout cela est tiré mot à mot du XXII Journal des Savans, de l'année 1702. On y trouve aussi les titres des ouvrages que M. Charpentier laissa en manuscrit.

I. *Toutes les Oeuvres de Xénophon*, traduites en françois : il n'en avoit fait imprimer que la Cyropédie, & quatre livres des choses mémorables de Socrate.

II. *Dissertation sur la Cyropédie*, pour justifier que l'Histoire de Cyrus écrite par Xénophon est une Histoire véritable.

III. *La Rhéthorique d'Aristote* en françois, avec des Commentaires.

IV. *Trois Comédies d'Aristophane, le Plutus, les Nuées, & les Grenouilles*, traduites en prose françoise.

V. *Epigrammes choisies de l'Anthologie, & de Martial*, en vers françois.

VI. La

VI. *La Peinture parlante*, Traité où l'on fait voir qu'il faut mettre des inscriptions aux Tableaux, & des noms aux Portraits.

VII. *Pièces diverses*, en prose & en vers: dont quelques-unes ont été mises, mais sans choix, & sans goût, dans le *Carpentariana*.

A l'égard des ouvrages étrangers, auxquels M. Charpentier a eu part, soit pour en avoir corrigé le style, soit pour en avoir procuré l'édition, voyez *Carpentariana*, pag. 369.

Ibid. *Addition à l'art. de l'Abbé Tallemant.* §. 2.

Il avoit de l'esprit, il ne manquoit pas même de savoir: mais faute d'avoir bien examiné, comme le veut Horace, *quid ferre recusent, quid valeant humeri*, il a vieilli sur une Traduction des Vies de Plutarque, qui n'a point eu de succès. Ce qui avoit fait réussir celle d'Amyot, ce sont les graces du style. Ce qui fit échoüer celle de M. l'Abbé Tallemant, c'est tout le contraire. *Nec tamen satis aula probata est*, dit M. Huet dans ses Mémoires, *hac interpretatio, quam ille languenti & diffluente oratione vestiebat. In hujusmodi enim scriptoribus historicis parum attenditur quàm fideliter expressum sit exemplar, cùm non satisfit aurium desiderio.* On a reçu plus favorablement sa Traduction de l'*Histoire de Venise*. Il mourut âgé de 73. ans, le 6. Mai 1693.

Ibid. *Addition à l'art. du Marquis de Coaslin.* §. 3.

Il mourut le 16. Septembre 1702, à Paris où il étoit né le 1. du même mois en 1635, de César du Cambout, Colonel général des Suisses; & de Madeléne Seguier, fille du Chancelier

lier de ce nom. Il considéroit fort les gens de lettres, & se déroboit avec joie à ses autres occupations, pour pouvoir se trouver avec eux. Il a laissé, entre autres enfans, Pierre du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France, mort en 1710, & Henri-Charles du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France, Evêque de Metz, qui ont l'un & l'autre successivement regardé le titre d'Académicien, comme une portion de leur héritage.



OU-

Digitized by Google

OUVRAGES DES ACADÉMICIENS

Reçus jusqu'en 1652.

D'ABLANCOURT.

I. Préface de l'*Honnête Femme*. Paris, 4. 1632.
II. Traité de la Bataille des Romains, *à la fin de son Frontin*. Paris, 4. 1664.
III. Discours sur l'immortalité de l'ame, & six Lettres à M. Patru, *à la fin des Oeuvres de Patru*. 1681.

Traductions.

I. L'Octavius de Minutius Felix. *Paris*, 8. 1637.
II. Oraisons de Cicéron pour Quintius, pour la loi Manilia, pour Ligarius, & pour Marcellus, *dans le Recueil intitulé* Huit Oraisons de Cicéron. *Paris*, 4. 1638.
III. Les Annales de Tacite. *Paris*, 8. Tom. I. 1640, II, 1644.
IV. Les Guerres d'Alexandre, par Arrian. *Paris*, 8. 1646.

V. La

V. La Retraite des dix mille, de Xénophon. *Paris*, 8. 1648.

VI. Les Commentaires de César. *Paris*. 4. 1650.

VII. L'Histoire de Tacite, ou la suite de ses Annales. *Paris*, 8. 1651.

VIII. Lucien. *Paris*, 4. Tom. I, 1654. II, 1655.

IX. L'Histoire de Thucydide, continuée par Xénophon. *Paris*, *fol.* 1662.

X. Les Apophtegmes des Anciens, tirez de Plutarque, de Diogéne Laërce, d'Elien, d'Athénée, de Stobée, de Macrobe, & de quelques autres: & les Stratagémes de Frontin. *Paris*, 4. 1664.

XI. La Description de l'Afrique, &c. *traduite de l'Espagnol de Marmol.* Trois volumes. *Paris*. 4. 1667.

D'ARBAUD DE PORCHERES.

I. Paraphrase des Pseaumes Graduels, par François d'Arbaud, Ecuyer, Sieur de Porchéres: *& à la fin du même volume*, Poësies du même sur divers sujets. *Paris*, 8. 1633.

II. Poësies diverses, *dans les Recueils de son temps.*

BALLESDENS.

I. Le Miroir des Pécheurs pénitens: *traduit de l'Italien*. Paris, 12. 1[illegible]

II. Les Fables d'Esope [illegible]ygien, traduites en François, & accompagnées de maximes morales & politiques pour la conduite de la vie. *Paris*, 8. 1644.

III. Ex-

III. Exercice spirituel, où le Chrétien apprend la maniére de bien employer le temps. *Paris*, 12. 1645.

IV. Lettre à Messieurs de l'Académie, *pour les prier de lui préférer M. Corneille*. Paris, 8. 1647.

V. *Lettre à M. de l'Estoile sur la* Comédie des Filoux, *au devant de cette Comédie*. 1648.

VI. *Le Procès de la Jalousie*, *avec* l'Avis de M. Ballesdens à M. le Chancelier. *Paris*, 12. 1661.

Ouvrages qu'il a publiez, & où il n'y a de lui que des épîtres dédicatoires, des préfaces, des remarques.

I. *Chartiludium Logica, seu Logica poëtica, vel memorativa Thomæ Murner, Ordinis Minorum.* Paris, 8. 1629.

II. *In quatuor sacro sancta Jesu-Christi Evangelia, necnon actus apostolicos, facillima clarissimaque Scholia. Auctore Joanne Gagneio*, Paris, 8. 1631.

III. *Rudimenta* (de Pierre Seguier) *cognitionis Dei & sui*. Paris, 12. 1636.

IV. *Joannis Papirii Massonis Elogia*. Deux volumes. Paris, 8. 1638.

V. Le Transport du Dauphiné, fait à la Maison & Couronne de France par M. le Dauphin du Viennois l'an 1343. *Paris*, 8. 1639.

VI. *Gregorii episcopi Turonicici opera pia*. Deux volumes. Paris, 12. 1640.

VII. Traité de l'eau de vie, ou Anatomie théorique & pratique du vin, par Jean Brouaut. *Paris*, 4. 1646.

Digitized by Google

DE BALZAC.

I. Lettres. *Paris*, 8. 1624, &c.
II. Le Prince. *Paris*, 4. 1631.
III. Discours sur une Tragédie (*de Daniel Heinsius*) intitulée *Herodes infanticida*. Paris, 8. 1636.
IV. Discours Politique sur l'Etat des Provinces-Unies. *Leyde*, 4. 1638.
V. Oeuvres diverses, *Paris*, 4. 1644.
VI. Le Barbon. *Paris*. 8. 1648.
VII. *Carminum libri tres : ejusdem Epistola selecta*. Paris, 4. 1650.
VIII. Socrate chrétien, & autres œuvres. *Paris*, 8. 1652.
IX. Entretiens. *Paris*, 4. 1657.
X. Aristippe. *Paris*, 4. 1658.

BARDIN.

I. Le grand Chambellan de France. *Paris*, *fol.* 1623.
II. Essai sur l'Ecclésiaste de Salomon. *Paris*, 8. 1626.
III. Pensées morales sur l'Ecclésiaste de Salomon. *Paris*. 8. 1629.
IV. Le Lycé, où en plusieurs promenades il est traité des connoissances, des actions, & des plaisirs d'un honnête homme. *Deux volumes*. *Paris*, 8. *Tom. I.* 1632. *II.* 1634.
V. Lettre sur la possession des Religieuses de Loudun, *citée par M. Pellisson*.

Digitized by Google

BARO.

I. La Conclusion & derniére partie de l'Astrée. *Paris*, 8. 1627.

II. Ode (*de* 120. *vers*) sur la mort du Maréchal de Schomberg, *dans le Recueil de* 1633.

III. Contre l'auteur d'un libelle, Ode (*d'environ* 200 *vers*) pour M. le Cardinal de Richechelieu, *Paris*, 4. 1637.

Piéces de Théatre.

I. Célinde, Poëme héroïque. (*il est de cinq Actes divisez en Scénes : le tout en prose, hors trois cens vers, qui sont partie d'une Tragédie d'*Holopherne, *& qui sont amenez ici dans le troisiéme Acte.*) Paris, 8. 1629.

II. Clorise, Pastorale. *Paris*, 8, 1632.

III. Parthénie, Tragédie, *Paris*, 4. 1642.

IV. Clarimonde Tragédie. *Paris*, 4. 1643.

V. Le Prince fugitif, Poëme dramatique. *Paris*, 4. 1649.

VI. Saint Eustache, Martyr, Poëme dramatique. *Paris*, 4. 1649.

VII. Cariste, ou les charmes de la beauté, Poëme dramatique. *Paris*, 4. 1651.

VIII. Rosemonde, Tragédie. *Paris*, 4. 1651.

IX. L'Amante vindicative, Poëme dramatique. *Paris*, 4. 1652.

BAUDOIN.

I. L'entrée de M. le Duc de Pastrana, Ambassadeur

sadeur extraordinaire de sa Majesté Catholique, faite à Paris le 13. d'Août, pour le mariage d'Elizabeth de France sœur du Roi, & de Philippes Dominique Victor fils aîné d'Espagne. *Paris*, 8. 1612.

II. Discours (*pp.* 15.) d'un fidelle François, sur la Majorité du Roi. *Paris*, 8. 1614.

III. Poësies diverses, *dans divers Recueils, principalement dans celui dont il est l'éditeur, & qui a pour titre:* Le second livre des Délices de la Poësie Françoise, &c. *Paris*, 8. 1620.

IV. Diversitez historiques, ou Nouvelles Relations de quelques Histoires de ce temps. *Paris*, 8. 1621.

V. Les Avantures de la Cour de Perse, divisées en sept journées: où sous des noms étrangers sont racontées plusieurs histoires d'amour & de guerre arrivées de notre temps. *Paris*, 8. 1629.

VI. Histoire * Négrepontique. *Paris*, 8. 1631.

VII. Recueil d'Emblêmes divers. *Deux volumes. Paris*. 8. 1638.

VIII. Quatrains *au bas des Portraits qui sont dans la grande Histoire de Mézeray*. 1643.

IX. Les saintes Métamorphoses, ou les changemens miraculeux de quelques grands Saints. *Paris*, 4. 1644.

X. Les Pénitentes illustres, avec des avis aux Dames de toutes conditions. *Paris*, 8. 1647.

XI. Préfaces diverses, *à la tête de quelques Comédies, & de quelques Recueils de vers.*

Tra-

* Voyez l'article Boissat, num. I.

Traductions.

I. L'Histoire de Dion Cassius de Nicée, contenant les Vies des vingt-six Empereurs qui ont régné depuis Jules-César. *Paris*, 4. 1610.

II. C. Suétone Tranquille, De la vie des douze Césars. *Paris*, 8. 1611.

III. La Métamorphose du Vertueux: *tirée de l'Italien de Laurens Selva.* Paris, 8. 1611.

IV. La Lice Chrétienne, ou l'Amphithéatre de la vie & de la mort: *traduit de l'Espagnol de Pierre de Oña.* Paris, 4. 1612.

V. Les Oeuvres de Lucien, illustrées d'annotations. *Paris*, 4. 1613.

VI. L'Histoire Romaine de Velleïus Paterculus. *Paris*, 4. 1616.

VIII. Pratique pour bien prêcher, *traduite de l'Italien du R. P. Jules Mazarini.* Paris, 12. 1618.

IX. Les Oeuvres de Corn. Tacitus, de nouveau traduites, & illustrées d'annotations: avec des Discours politiques, tirez de l'Italien de Scipion Amirato. *Paris*, 4. 1619.

X. Nouvelles morales: *de l'Espagnol de Dom Diégo Agréda.* Paris, 8. 1621.

XI. La Cité de Dieu incarné, décrite en 71 doctes leçons sur le Pseaume XLVII. *Traduit de l'Italien de Vincentio Gilberto.* Quatre volumes. Paris, 8. 1622.

XII. L'Arcadie de la Comtesse de Pembrok: *traduite de l'Anglois du Chevalier Sidney.* Trois volumes. Paris, 8. I, & II, 1624. III, 1625.

XIII. Les Oeuvres Morales & Politiques de Fran-

François Bacon. *Paris*, 8. 1626.

XIV. Jérusalem délivrée, Poëme héroïque de Torquato Tasso. *Paris*, 8. 1626.

XV. Histoire de la rebellion des Rochelois, & de leur réduction à l'obéissance du Roi. Tirée du Latin du Sieur de Sainte-Marthe l'aîné. *Paris*, 8. 1629.

XVI. Discours moraux sur les sept Pseaumes pénitentiels : *traduits de l'Italien d'Innocent Gibo Ghisi*. Trois volumes. Paris, 8. 1630.

XVII. Les Vies des Saints & des Saintes de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem : *traduites de l'Italien de Bozio*. Paris, 8. 1631.

XVIII. Sermons Théologiques & Moraux sur les Evangiles de toutes les solennitez de Notre-Seigneur & des Saints de l'année : *traduits de l'Italien de D. Hippolite Chizzola, Chanoine Régulier de Latran*. Paris, 8. 1631.

XIX. Les Morales du Tasso. *Paris*, 8. 1632.

XX. L'Esprit, ou l'Ambassadeur ; le Sécrétaire, & le Pére de famille : *Traitez de T. Tasso*. Paris, 8. 1632.

XXI. Les Fables * d'Esope, Phrygien : illustrées de discours moraux, philosophiques, & politiques. *Paris*, 8. 1633.

XXII. De la Noblesse : *Dialogue de T. Tasso*. Paris, 8. 1633.

XXIII. Le Commentaire Royal, ou l'Histoire des Yncas, Rois du Pérou, *par l'Ynca Garcillasso de la Véga*. Paris, 4. 1633.

XXIV. Iconologie, ou explication de plusieurs images, emblêmes, & autres figures hiéroglyphiques,

* Voyez l'article BOISSAT, *num. II.*

Digitized by Google

glyphiques, *tirée de César Ripa*. Paris, *fol.* 1636.

XXV. Lindamire, Histoire Indienne, *tirée de l'Espagnol*. Paris, 8. 1638.

XXVI. Défense des droits & des prérogatives des Rois de France (*c'est une version des* Vindiciæ Gallicæ *de Priézac*) *Paris*, 8. 1639.

XXVII. Le Ministre fidelle, représenté en la personne de l'Abbé Suger: *tiré du Manuscrit Latin de F. Guillaume, &c.* Paris, 8. 1640.

XXVIII. L'Artisan de la fortune: ensemble les antithéses des choses, les sophismes, & les caractéres de l'esprit. *Traitez du Chancelier Bacon*. Paris, 12. 1640.

XXIX. Les Homélies du Bréviaire, avec les leçons de Fêtes des Saints. *Deux volumes. Paris*, 8. 1640.

XXX. Histoire des guerres civiles de France; *traduite de l'Italien de Davila*. Deux volumes. Paris, fol. 1644.

XXXI. Les Aphorismes du Droit: *traduits du Latin de F. Bacon*. Paris, 8. 1646.

XXXII. Histoire de la vie & de la mort; *traduite du Latin de Franç. Bacon*. Paris, 8. 1647.

XXXIII. Histoire des Vents: *traduite du Latin de F. Bacon*. Paris, 8. 1649.

XXXIV. Les Fables de Philelphe, traduites & moralisées. *Paris*, 8. 1647.

XXXV. Le Prince parfait; avec des conseils & des exemples moraux & politiques, *tirez de Juste Lipse*. Paris, 4. 1650.

XXXVI. Histoire des guerres civiles des Espagnols dans les Indes: *traduite de l'Espa-*

Digitized by Google

gnol de l'Ynca Garcillasso de la Véga. Paris, 4. 1650.

XXXVIII. Négociations, ou lettres d'affaires ecclésiastiques, & politiques, écrites par Hippolyte d'Est, Cardinal de Ferrare, Légat en France au commencement des guerres civiles: *traduites de l'Italien, avec des annotations en marge, qui marquent la conformité de ces Mémoires avec l'Histoire de Davila*. Paris, 4. 1650.

XXXVIII. Deux Avertissemens de Vincent de Lérins, *avec des annotations tirées du Commentaire de Jean Filesac, Docteur de Sorbonne*. Paris, 8. 1651.

Ouvrages d'autrui, publiez, augmentez, ou corrigez par BAUDOIN.

I. Mythologie, *ci-devant traduite par J. de Montlyard; exactement revuë, & augmentée d'un* Traité des Muses, *par J. Baudoin*. Paris, fol. 1627.

II. Histoire des Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, *écrite par le feu Sieur D. B. S. D. L. (de Boissat. Sieur de Licieu) réimprimée, & commentée par J. Baudoin*. Paris, fol. 1629.

III. Catéchisme du Cardinal Bellarmin, *traduit par le P. A. Pacot; augmenté d'exemples & histoires traduites de l'Espagnol. par J. Baudoin*. Paris, 12. 1635.

IV. Les Oeuvres de Sénéque, *traduites par Matthieu de Chalvet; augmentées de plusieurs traitez non encore vûs, & fidélement traduits par J. Baudoin*. Paris, fol. 1638.

V. Les

Digitized by Google

V. Les Fleurs des Vies des Saints, *composées en Espagnol par Ribadéneira, traduites en François par Gautier, revuës, corrigées, & mises dans la pureté de notre langue par J. Baudoin.* Paris, fol. 1642.

DE BEZONS.

I. Traité fait à Prague entre l'Empereur & le Duc de Saxe, *mis en François.* Paris, 4. 1635.

II. Discours (*pp.* 7) de M. de Bezons, Intendant de la Province de Languedoc, prononcé à l'ouverture des Etats de Carcassonne, le 29 Novembre 1666.

III. Discours (*pp.* 10) sur la demande du Don gratuit, prononcé (*aux mêmes Etats*) le 22 Décembre 1666.

DE BOISROBERT.

I. Paraphrase (*en vers*) sur les sept Pseaumes de la Pénitence de David. *Paris*, 12. 1627.

II. Lettres diverses, *dans le Recueil de Faret.* 1627.

III. Histoire Indienne d'Anaxandre & d'Orasie. *Paris*, 8. 1629.

IV. Les Epîtres (*en vers : première partie*), de Boisrobert. *Paris*, 4. 1647.

V. Les Nouvelles héroïques & amoureuses. *Paris*. 8. 1657.

VI. Les Epîtres en vers (*seconde partie*) & autres Oeuvres poëtiques. *Paris*, 8. 1659.

VII. Poësies diverses *dans le* Sacrifice des Muses, *dont il est l'éditeur, & dans d'autres Recueils de son temps.*

Digitized by Google

Pièces de Théâtre.

I. La Lisiméne, ou l'heureuse Tromperie, Tragi-comédie. 1633.
II. Les Rivaux amis, Tragi-comédie. 1639.
III. Les deux Semblables, Comédie. 1642.
IV. Le Couronnement de Darie, Tragi-comédie. 1642.
V. La belle Paléne, Tragi-comédie. 1642.
VI. La vraye Didon, ou la Didon chaste, Tragédie. 1643.
VII. La Jalouse d'elle-même, Comédie. 1650.
VIII. Les trois Orontes, Comédie. 1653.
IX. La folle Gageure, ou les divertissemens de la Comtesse de Pembrok, Comédie. 1653.
X. Cassandre, Comtesse de Barcelone, Tragi-comédie. 1654.
XI. L'Inconnuë, Comédie. 1655.
XII. L'Amant ridicule, Comédie. 1655.
XIII. Les généreux Ennemis, Comédie. 1655.
XIV. La belle Plaideuse, Comédie. 1655.
XV Les Apparences trompeuses, Comédie. 1656.
XVI. La belle Invisible, ou la constance éprouvée, Comédie. 1656.
XVII. Les coups d'Amour & de Fortune, ou l'heureuse Infortunée, Tragi-comédie. 1656.
XVIII. Théodore, Reine de Hongrie, Tragi-comédie. 1658.

DE BOISSAT.

I. Histoire Négrepontique, contenant la vie & les amours d'Alexandre Castriot. *Paris*, 8. 1631.

II. Les

II. Les Fables d'Esope, illustrées de Discours moraux, philosophiques, & politiques. *Paris*, 8. 1633.
III. Relation des Miracles de Notre-Dame de l'Ozier: avec des vers à la loüange de la Sainte Vierge en cinq langues, *Lyon*. 8. 1659
IV. Morale Chrétienne, *citée par M. Pellisson*
V. *Ouvrages latins, dont la liste se trouve dans la suite de cette Histoire*, article BOISSAT.

BOURBON.

I. *Poëmatia exposita, &c.* Paris, 12. 1633.
II. Idem, *Appendix*. Paris, 12. 1633.
III. *Apologetica commentationes ad Phyllarchum.* Paris, 4. 1636.
IV. *Epistola*, à la suite de *Caroli Ogerii Ephemerides.* Paris, 8. 1656.

DE BOURZEYS.

I. Discours à M. le Prince Palatin, pour l'exhorter à entrer dans la communion de l'Eglise Catholique. *Paris*, 4. 1646.
II. L'Excellence de l'Eglise Catholique, & les raisons qui nous obligent à ne nous en séparer jamais. *Paris*, 4. 1648.
III. Lettre d'un Abbé à un Evêque, sur la conformité de Saint Augustin avec le Concile de Trente, dans la doctrine de la Grace. *Paris*, 4. 1649.
IV. Lettre d'un Abbé à un Abbé, sur la conformité de Saint Augustin avec le Concile de Trente, touchant la possibilité des com-

mandemens divins. *Paris*, 4. 1649.

V. Lettre d'un Abbé à un Président, sur la conformité de Saint Augustin avec le Concile de Trente, touchant la maniére dont les Justes peuvent délaisser Dieu, & être ensuite délaissez de lui. *Paris*, 4. 1649.

VI. Conférences de deux Théologiens Molinistes, sur un libelle faussement intitulé: *Les sentimens de Saint Augustin & de toute l'Eglise.* Paris, 4. 1650.

VII. Apologie du Concile de Trente & de Saint Augustin, contre les nouvelles opinions du Censeur latin de la Lettre françoise d'un Abbé à un Evêque. *Paris*, 4. 1650.

VIII. Contre l'Adversaire du Concile de Trente & de Saint Augustin; Dialogue premier, où l'on découvre les contradictions étranges des Dogmes Théologiques du P. Petau. *Par Amable de Volvic* (Amable *étoit son nom de baptême*: Volvic, *le nom du village où il étoit né*) Paris, 4. 1650.

IX. *Historica & chronologica synopsis controversiæ Gotteschalcanæ*, au devant du Tome second des *Vindiciæ Prædestinationis & Gratiæ* de Gilbert Mauguin. *Paris*, 4. 1650.

X. Apologie pour les SS. PP. de l'Eglise, défenseurs de la Grace de Jésus-Christ (*le Privilége est sous le nom du Sieur* de la Motte, *nom supposé*) Paris, 4. 1651.

XI. Saint Augustin victorieux de Calvin & de Molina, ou Réfutation d'un livre intitulé: *Le secret du Jansénisme*, &c. Paris, 4. 1652.

XII. Sermons sur divers Mystéres de la Religion, & plusieurs Fêtes des Saints. *Deux volumes. Paris*, 8. 1672.

DE

Digitized by Google

DE LA CHAMBRE.

I. Nouvelles pensées sur les causes de la lumiére, du débordement du Nil, & de l'amour d'inclination. *Paris*, 4. 1634.
II. Nouvelles conjectures sur la digestion. *Paris* 4. 1636.
III. Les Charactéres des Passions. *Paris*, 4. *Tom. I*, 1640. *II*, 1645. *III*, *& IV*, 1659. *V*, 1662.
IV. Traité de la connoissance des Animaux. *Paris*, 4. 1648.
V. Nouvelles observations & conjectures sur l'Iris. *Paris*, 4. 1650.
VI. Observations de Philalethe *sur un livre intitulé* Optatus Gallus, *imprimées à la fin des Oeuvres postumes de Guy Coquille*. 1656.
VII. Discours sur les principes de la Chiromance. *Paris*, 8. 1653.
VIII. *Nova methodi pro explanandis Hippocrate & Aristotele specimen.* Paris, 4. 1655. *Et à la fin de ce volume on trouve le premier livre de la* Physique d'Aristote, *traduit en françois.*
IX. *Traité* de la Lumiére. *Paris*, 4. 1657.
X. L'art de connoître les hommes, où sont contenus les discours préliminaires qui servent à cette science. *Paris*, 4. 1659.
XI. Le Systême de l'Ame : *seconde partie de l'Art de connoître les hommes.* *Paris*, 4. 1664.
XII. Recueil des Epîtres, Lettres, & Préfaces de M. de la Chambre. *Paris*, 12. 1664.
XIII. Discours sur les causes du débordement du

Digitized by Google

du Nil : avec un Discours de la nature divine, selon la Philosophie Platonique. *Paris*, 4. 1665.

XIV. L'Art de connoître les hommes : *troisième partie*, qui contient la défense de l'extension & des parties libres de l'Ame. *Paris*, 4. 1666.

XV. Discours (*fait à l'Académie en 1635.*) où il est prouvé que les François sont les plus capables de tous les peuples, de la perfection de l'Eloquence. *Paris*, 4. 1686.

CHAPELAIN.

I. Lettre, ou Discours de M. Chapelain, portant son opinion sur le Poëme d'Adonis du Chevalier Marino, *à la tête de ce Poëme*. *Paris*, *fol.* 1623.

II. Paraphrase (*en vers*) sur le Miserere. *Paris*, 4. 1636.

III. Ode (*de* 300 *vers*) à M. le Cardinal Duc de Richelieu. *Paris*, 4. 1637.

IV. Ode (*de* 280 *vers*) pour la naissance de M. le Comte de Dunois. *Paris*, 4. 1646.

V. Ode (*de* 300 *vers*) pour M. le Duc d'Anguien. *Paris*, 4. 1646.

VI. Ode (*de* 460 *vers*) pour M. le Cardinal Mazarin. *Paris*, 4. 1647.

VII. La Pucelle, ou la France délivrée. Poëme Héroïque. *Paris*, *fol.* 1656.

VIII. La Couronne Impériale, *pour la Guirlande de Julie*, *dans Huëtiana*, *art.* XLIV.

IX. Mélanges de Litérature, tirez des lettres manuscrites de M. Chapelain. *Paris*, 12. 1726.

X. De

X. De la lecture des vieux Romans, Dialogue, *imprimé dans les* Mémoires de Litérature & d'Histoire, *Tom. VI.*

CHARPENTIER.

I. La Vie de Socrate. *Paris.* 8. 1650.

II. Les choses mémorables de Socrate: ouvrage de Xénophon, traduit en François. *Paris,* 8. 1650.

III. La Cyropédie, ou l'Histoire de Cyrus, avec l'éloge d'Agésilaüs, traduit du Grec de Xénophon. *Paris, fol.* 1659.

IV. Louis, Eglogue Royale (*d'environ* 300. *vers*) Paris, 4. 1663.

V. Discours d'un fidéle sujet du Roi, touchant l'établissement d'une Compagnie Françoise pour le commerce des Indes Orientales. *Paris,* 4. 1664.

VI. Relation de l'établissement de la Compagnie Françoise pour le commerce des Indes Orientales. *Paris,* 4. 1665.

VII. Ode (*d'environ* 400. *vers*) au Roi. *Paris,* 4. 1667.

VIII. Le Voyage du Vallon tranquille, Nouvelle historique. *Paris,* 12. 1673.

IX. Défense de la langue Françoise pour l'inscription de l'Arc de triomphe. *Paris,* 12. 1676.

X. Version (*en vers*) du Pseaume XIX, & du Pseaume L. *Paris,* 4. 1678.

XI. Panégyrique du Roi sur la Paix, *prononcé dans l'Académie.* Paris, 4. 1679.

XII. De l'excellence de la langue Françoise. *Deux volumes.* Paris, 12. 1683.

Digitized by Google

XIII. Discours de l'excellence & de l'utilité des exercices Académiques. *Paris*, 4. 1695.

XIV. Carpentariana, ou Remarques d'Histoire, de Morale, de Critique, d'Erudition, & de bons mots, *attribuées à M. Charpentier*. Paris, 12. 1724.

DU CHASTELET.

I. Observations sur la vie & la condamnation du Maréchal de Marillac. *Paris*, 4. 1633.

II. *Préface du* Recueil de diverses piéces pour servir à l'Histoire. *Paris*, *fol.* 1635.

III. Histoire de Bertrand du Guesclin, Connétable de France, &c. *Paris*, *fol.* 1666.

IV. Piéces diverses, mentionnées ci-dessus, pag. 228, 230, & 231.

COLLETET.

I. Chant pastoral (*d'environ* 600. *vers*) sur la mort de Scévole de Sainte-Marthe. *Paris*, 4. 1623.

II. Les Divertissemens (*ou Poësies diverses*) de Colletet. *Paris*, 8. 1631.

III. Poëme (*d'environ* 400. *vers*) sur la naissance de M. le Dauphin. *Paris*, 4. 1638.

IV. Ode (*de* 610. *vers*) sur l'alliance des deux illustres maisons de Béthune & de Seguier. *Paris*, 4. 1640.

V. Cyminde, ou les deux Victimes, Tragi-comédie. *Paris*, 4. 1642.

VI. La Vie de Raymond Lulle. *Paris*, 8. 1646.

VII. Le bonheur de la vie solitaire, représenté dans la Retraite des anciens Ermites. (*Du*

Housset s'y trouve) du Mont Valérien. *Paris*, 8. 1647.

VIII. Discours (*en vers*) à M. Seguier, Chancelier de France. *Paris*, 8. 1648.

IX. La Vie de Nicolas Vignier, Historiographe de France, *au devant du Tome III. de la Bibliothéque Historiale de Vignier*. Paris, fol. 1650.

X. Epigrammes du Sieur Colletet, avec un Discours de l'Epigramme. *Paris*, 12. 1653.

XI. L'Ecole des Muses, dans laquelle sont enseignées toutes les régles qui concernent la Poësie (*la versification*) Françoise. *Paris*, 12. 1656.

XII. Poësies diverses, contenant des sujets héroïques, des passions amoureuses, & d'autres matiéres, burlesques, & enjouées. *Paris*, 12. 1656.

XIII. Traité de la Poësie morale & sententieuse. *Paris*, 12. 1657.

XIV. Discours du Poëme Bucolique, où il est traité de l'Eglogue, de l'Idyle, & de la Bergerie. *Paris*, 12. 1657.

XV. Nouvelle Morale, contenant plusieurs Quatrains moraux & sententiaux. *Paris*, 4. 1658.

XVI. Traité du Sonnet. *Paris*, 12. 1658.

XVII. Discours (*fait à l'Académie en 1636*) de l'Eloquence, & de l'imitation des Anciens. *Paris*, 12. 1658.

XVIII. Apologie de la Solitude sacrée: ensemble l'abrégé de la vie des Reclus du Mont Valérien, & de Senart. *Paris*, 12. 1662.

Digitized by Google

Traductions.

I. Les Avantures amoureuses d'Hsméne & d'Isménie, Histoire Grecque d'Eustathius. *Paris*, 8. 1625.

II. Le Monarque parfait, ou le devoir d'un Prince Chrétien : *du latin du Cardinal Bellarmin.* Paris, 8. 1625.

III. Les Couches sacrées de la Vierge : Poëme héroïque de Sannazar, mis en prose françoise. *Paris*, 8. 1634.

IV. La Doctrine Chrétienne de saint Augustin, divisée en quatre livres : avec le Manuel adressé à Laurentius. *Paris*, 12. 1636.

V. Les Elémens de la connoissance de Dieu & de soi-même : *du Latin de Pierre Séguier.* Paris, 12. 1637.

VI. Eloges des Hommes illustres : *du latin de M. de Sainte-Marthe* Paris, 4. 1644.

VII. Question célèbre. *S'il est nécessaire, ou non, que les Filles soient savantes ?* Traduite du latin d'Anne Marie de Schurman, & d'André Rivet. *Paris*, 8. 1646.

VIII. Les devoirs mutuels des grands Seigneurs, & de ceux qui les servent ; ou l'Art de vivre à la Cour : *du latin de Jean de la Casa.* Paris, 8. 1648.

IX. Homélies du Bréviaire, *citées par M. Pellisson.*

COLOMBY.

I. Partie du livre premier des Annales de Tacite, avec des observations politiques, topogra-

graphiques, & historiques, *Paris*, 8. 1613.

II. Réfutation de l'Astrologie Judiciaire. *Paris*, 12. 1614.

III. L'Histoire de Justin, traduite en François par le commandement du Roi. *Tours*, 8. 1616.

IV. Plainte (*c'est un Poëme d'environ* 300. *vers*) de la belle Caliston au grand Aristarque durant sa captivité. *Paris*, 12. 1616.

V. Lettre (*pp*. 19.) à M. le Chancelier : par Messire François de Cauvigny, Seigneur de Coulomby, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & son Orateur pour les Discours d'Etat. *Paris*, 8. 1624.

VI. Trois autres Lettres, *dans le Recueil de Faret* : *la première*, Discours de consolation au Président Jeannin : *la seconde*, Lettre d'Etat sur le sujet de la main-levée du temporel des Ecclésiastiques de Béarn : *la troisiéme*, au Roi, sur l'utilité de lire l'Histoire. 1627.

VII. De l'autorité des Rois : premier Discours (*le seul qui ait paru*) Paris, 4. 1631.

VIII. Poësies diverses, *dans les Recueils de son temps*.

CONRART.

I. Epître *dédicatoire, au devant de la* Vie de Philippe de Mornay. *Leyde*, 4. 1647.

II. Epître *en vers, imprimée dans la I. partie des Epîtres de Boisrobert*.

III. Balade, *en réponse à celle du* Gouteux sans pareil, *imprimée parmi les Ouvrages de Sarasin*.

IV. Préface des Traitez posthumes de Gombauld. 1669.

V. Imitation du Pseaume XCII, *dans le Tome I. des Poësies Chrétiennes & diverses*, 1671.

VI. Les Pseaumes (*il n'y en a que 51*) retouchez sur l'ancienne version de Clément Marot, *&c. Charenton*, 12. 1677.

VII. Lettres familiéres à M. Félibien. *Paris*, 12. 1681.

CORNEILLE.

Piéces de Théatre.

I. Mélite, Comédie. 1630.
II. Clitandre, Tragi-comédie. 1632.
III. La Veuve, Comédie. 1634.
IV. La Galérie du Palais, Comédie. 1634.
V. La Suivante, Comédie. 1635.
VI. La Place Royale, Comédie. 1635.
VII. Médée, Tragédie. 1636.
VIII. L'Illusion Comique, Comédie. 1636.
IX. Le Cid, Tragi-comédie. 1637.
X. Horace, Tragédie. 1641.
XI. Cinna, Tragédie. 1643.
XII. Polieucte, Tragédie. 1643.
XIII. Le Menteur, Comédie. 1644.
XIV. Pompée, Tragédie. 1644.
XV. La Suite du Menteur, Comédie. 1645.
XVI. Théodore, Tragédie. 1646.
XVII. Rodogune, Tragédie. 1646.
XVIII. Héraclius, Tragédie. 1647.
XIX. Andromède, Tragédie. 1649.
XX. D. Sanche d'Arragon, Comédie Héroïque. 1650.

XXI.

Digitized by Google

XXI. Nicoméde Tragédie. 1651.
XXII. Pertharite, Tragédie. 1653.
XXIII. Oedipe, Tragédie. 1659.
XXIV. La Toison d'or, Tragédie. 1661.
XXV. Sertorius, Tragédie. 1662.
XXVI. Sophonisbe, Tragédie. 1663.
XXVII. Othon, Tragédie. 1665.
XXVIII. Agésilas, Tragédie, 1666.
XXIX. Attila, Tragédie. 1667.
XXX. Tite & Bérénice, Tragédie. 1671.
XXXI. *Une bonne partie de* Psyché, Tragédie-Ballet, *imprimée dans Moliére.* 1671.
XXXII. Pulchérie, Comédie Héroïque. 1673.
XXXIII. Suréna, Tragédie. 1675.

Ouvrages divers.

I. Mélanges Poëtiques. *Paris*, 8. 1632.
II. Lettre apologétique du Sieur Corneille, contenant sa réponse aux observations faites par le Sieur de Scudéry sur le Cid. *Rouen*, 8. 1637.
III. L'imitation de Jésus-Christ, traduite & paraphrasée en vers françois. *Rouen*. 4. 1656. *Les deux premiers livres avoient paru dès* 1651.
IV. Louanges de la Sainte Vierge, composées en rimes Latines par Saint Bonaventure, & mises en vers François. *Rouen*, 12. 1665.
V. L'Office de la Sainte Vierge, traduit en François, tant en vers qu'en prose: avec les sept Pseaumes pénitentiaux, les Vespres & Complies du Dimanche, & tous les Hymnes du Bréviaire Romain. *Paris*, 12. 1670.
VI. *Trois Discours en prose, imprimez au devant*

vant de son Théatre: I. de l'utilité & des parties du Poëme dramatique. II. de la Tragédie. III. des trois unitez.

VII. *Poësies diverses*, *& Latines*, *& Françoises*, *en feuilles volantes*: *dans les* Triomphes de Louis le Juste; *dans les* Epinicia Musarum *à la louange du Cardinal de Richelieu*; *dans les Recueils de Sercy*; *dans les Poësies du P. de la Rüe*; *dans celles de Santeuil*, *&c.*

DOUJAT.

I. Dictionnaire de la langue Toulousaine. *Toulouse*, 8. 1638.

II. Grammaire Espagnole abrégée. *Paris*. 12. 1644.

III. Moyen aisé d'apprendre les langues qui par leur origine ont de la conformité avec celles que nous savons: mis en Pratique sur la langue Espagnole, *Paris*, 12. 1646.

IV. *De Pace à Ludovico XIV. constituta*, *Oratio panegyrica*. Paris, 1660.

V. *Historica Juris Pontificii Synopsis*: au devant des *Institutiones Juris Canonici de* Jean Paul Lancelot. *Paris*, 12. 1670.

VI. *Synopsis Conciliorum*, *& Chronologia Patrum*, *Pontificum*, *Imperatorum*, *&c.* Paris, 12. 1671.

VII. *Traduction latine du* Panégyrique du Roi, *de M. Pelisson*. Paris, 4. 1671.

VIII. La Clef du grand Poüillé de France. *Paris*, 12. 1671.

IX. Abrégé de l'Histoire Romaine & Grecque, en

en partie traduit de Velléius Paterculus. *Paris*, 12. 1672.

X. *Specimen Juris Ecclesiastici apud Gallos usu recepti*. Deux volumes. Paris, 12. 1671. *Ejusdem editio secunda, à priori diversa, aliisque ejusdem materiæ tractatibus constans*. Paris, 12. 1674.

XI. Histoire du Droit Canonique, avec l'explication des lieux qui ont donné le nom aux Conciles, & le surnom aux auteurs ecclésiastiques, & une Chronologie Canonique. *Paris*, 12. 1675.

XII. *Historia Juris Civilis Romanorum, &c.* Paris, 12. 1668.

XIII. Le Tite-Live ad *usum Delphini*. Paris, 4. 1679.

XIV. *Theophili Antecessoris Institutionum libri quatuor, ex Jacobi Curtii latinâ interpretatione: Joannes Doujatius interpretationem correxit: opus ipsum, tum selectis Cujacii & Fabroti, tum suis notis illustravit*. Deux volumes, Paris, 12. 1681.

XV. Extrait touchant un passage contesté de Tite-Live, *dans le Journal des Savans*. 1685.

XVI. *Prænotionum Canonicarum libri quinque*. Paris, 12. 1687.

XVII. Eloges (*en vers*) des personnes illustres de l'ancien Testament, pour donner quelque teinture de l'Histoire sacrée: à l'usage de M. le Duc de Bourgogne. *Paris*, 8, 1688.

XVIII. Réponse (*pp. 80.*) à M. Furetiére. *La Haye*, 12. 1688.

XIX. Poësies, & Latines, & Françoises, *en feuilles volantes*.

ES-

ESPRIT.

I. Paraphrases de quelques Pseaumes, *citées par M. Pelisson.*
II. La Fausseté des vertus humaines. *Deux volumes. Paris*, 12. 1678.

DE L'ESTOILE.

I. La belle Esclave, *Tragi-comédie*, Paris, 4. 1643.
II. L'Intrigue des Filoux, *Comédie*. Paris, 12. 1648.
III. Poësies diverses, *dans les Recueils de son temps.*

FARET.

I. Histoire chronologique des Ottomans : *A la fin* de l'Histoire de Georges Castriot, recueillie par Jacques de Lavardin. *Paris*, 4. 1621.
II. Histoire Romaine d'Eutropius, traduite en François. *Paris*, 18. 1621.
III. Des vertus néceſſaires à un Prince pour bien gouverner ses Sujets. *Paris*, 4. 1623.
IV. Recueil de Lettres nouvelles, *où Faret en a inséré dix des siennes.* Paris, 8. 1627. *Le même, augmenté, en deux volumes.* Paris, 8. 1634.
V. Préface *au devant des* Oeuvres de Saint-Amant. *Paris*, 4. 1629.
VI. L'Honnête Homme, ou l'Art de plaire à la Cour. *Paris*, 8. 1633.
VII. Poësies diverses, *dans les Recueils de son temps.*

GIRY.

Digitized by Google

GIRY.

I. Pierre de touche politique, tirée du Mont-Parnasse, où il est traité du gouvernement des principales parties du monde : *traduite de l'Italien de Trajano Boccalini.* Paris, 8. 1626.

II. Des causes de la corruption de l'Eloquence : *Dialogue traduit du Latin.* Paris, 4. 1630.

III. Apologétique, ou défense de Chrétiens contre les accusations des Gentils, de Tertullien. *Paris*, 8. 1636.

IV. Quatriéme Catilinaire : *dans le volume intitulé*, Huit Oraisons de Cicéron. *Paris*, 4. 1638.

V. Trois Harangues, *une de Symmaque, & deux de Saint Ambroise*, sur le sujet de la démolition de l'Autel de la Victoire. *Paris*, 12. 1639.

VI. Isocrate, de la loüange d'Heléne : *avec la louange* de Busire, *traduite par du Ryer.* Paris, 12. 1640.

VII. De l'union de l'Eglise avec l'Etat : *Ouvrage composé en latin contre le livre d'*Optatus Gallus *par Isaac Habert, & mis en François par L. Giry* Paris, 8. 1641.

VIII. Apologie de Socrate ; & Criton, Dialogue : *Ouvrages de Platon traduits en François.* Paris, 12. 1643.

IX. Histoire Sacrée de Sulpice Sévére : *traduite.* Paris, 12. 1652.

X. Des Orateurs illustres, *Dialogue de Ciceron, intitulé* Brutus, *traduit.* Paris, 12. 1652.

XI. Epîtres choisies de Saint Augustin, *cinq volumes.*

Digitized by Google

lumes. Paris, 12. *Tom. I, & II*, 1653. *III*, 1656. *IV*, 1658. *V*. 1659.

XII. De la Chair de Jésus-Christ, & de la résurrection de la Chair : *Ouvrages de Tertullien mis en François*. Paris, 12. 1661.

XIII. Saint Augustin, de la Cité de Dieu. *Deux volumes, qui ne contiennent que les dix premiers livres.* Paris, 8. *Tome* I, 1665, II. 1667.

GODEAU.

I. Discours sur les Oeuvres de Malherbe. *Paris*, 4. 1629.

II. Préface *du Dialogue des causes de la corruption de l'Eloquence, traduit par Giry*. Paris, 4. 1630.

III. Oeuvres Chrétiennes. *Paris*, 8. 1633. *Augmenté de deux volumes dans l'édition de* 1641.

IV. Paraphrase sur les Epîtres aux Corinthiens, Galates, & Ephésiens. *Paris*, 4. 1632.

V. . . . Sur l'Epître aux Romains. *Paris*, 4. 1635.

VI. . . . Sur l'Epître aux Hébreux. *Paris*, 12. 1637.

VII. . . . Sur les Epîtres Canoniques. *Paris*. 12. 1640.

VIII. . . . Sur les Epîtres aux Thessaloniciens, à Timothée, à Tite, & à Philémon. *Paris*, 12. 1641.

IX. Oraison funèbre de Louis le Juste. *Paris*, 4. 1643.

X. Instructions & Ordonnances Synodales pour la Confrérie du Saint Sacrement, &c. *Paris*, 12. 1644.

XI.

Digitized by Google

XI. Avis à Messieurs de Paris, pour le culte du Saint Sacrement dans les Paroisses, & la façon de le porter aux malades. *Paris*, 8. 1644.
XII. L'Institution du Prince Chrétien. *Paris*, 4. 1644.
XIII. Ordonnances & Instructions Synodales. *Paris*, 8. 1644.
XIV. L'Idée du bon Magistrat en la vie & en la mort de M. de Cordes, Conseiller au Châtelet. *Paris*, 12. 1645.
XV. *Elogium Petri Aurelii*. Paris, 4. 1645.
XVI. Oraison funébre de M. l'Évêque de Bazas. *Paris*, 12. 1646.
XVII. Vie de Saint Paul Apôtre. *Paris*, 4. 1647.
XVIII. Paraphrase des Pseaumes en vers. *Paris*, 4. 1648.
XIX. Discours aux Pénitens de la ville de Grasse, avec leurs nouveaux Statuts. *Paris*, 12. 1651.
XX. Remontrance du Clergé de France, faite au Roi. *Paris*, 4. 1651.
XXI. Discours de la Tonsure Cléricale, & des dispositions avec lesquelles il la faut recevoir. *Paris*, 12. 1651.
XXII. Exhortation aux Parisiens touchant l'aumône & la charité envers les Pauvres. *Paris*, 4. 1652.
XXIII. Avis aux Parisiens sur la descente de la Châsse de Sainte Geneviéve. *Paris*, 8. 1652.
XXIV. La Vie de Saint Augustin. *Paris*, 4. 1652.
XXV. Discours de la Vocation à l'Etat Ecclésiasti-

siastique. *Paris*, 12. 1652.
XXVI. Elévations à Jésus-Christ, en forme de Méditations & de nouvelle Paraphrase sur l'Epître aux Hébreux. *Paris*, 12. 1652.
XXVII. Discours sur les Ordres Sacrez. *Paris*, 12. 1653.
XXVIII. Du Jubilé, & des dispositions avec lesquelles il le faut gagner. *Paris*, 12. 1653.
XXIX. Oraison funébre de Jean-Pierre Camus, Evêque de Belley. *Paris*, 4. 1653.
XXX. Panégyrique de Saint Augustin. *Paris*, 12. 1653.
XXXI. Histoire de l'Eglise. *Paris*, *fol. Tome I, II*, 1653. *III. & IV*, 1663. *V*. 1678.
XXXII. Saint Paul, Poëme Chrétien. *Paris*, 12. 1654.
XXXIII. Les Tableaux de la Pénitence. *Paris*, 4. 1654.
XXXIV. Oraison funébre de Matthieu Molé, Garde des Sceaux. *Paris*, 4. 1656.
XXXV. . . . de Jean IV, Roi de Portugal. *Paris*, 4. 1657.
XXXVI. . . . de Pompone de Belliévre, premier Président. *Paris*, 4. 1657.
XXXVII De l'utilité des Missions dans le pays des Infidelles, & de l'obligation qu'ont les Chrétiens d'y contribuer. *Paris*, 12. 1657.
XXXVIII. La Vie de Saint Charles Borromée, *Paris*, 8. 1657.
XXXIX. Harangue faite au Roi dans la ville de Lyon. *Aix*, 4. 1658.
XL. Discours fait au Cardinal Mazarin dans la ville de Lyon. *Aix*, 4. 1658.
XLI. Oeuvres Chrétiennes & Morales en prose. *Deux volumes. Paris*, 8. 1658.

Digitized by Google

XLII. Traité des Séminaires. *Aix*, 12. 1660.
XLIII. De l'usage que les Chrétiens doivent faire de la Paix. *Paris*, 12. 1660.
XLIV. Poësies Chrétiennes & Morales, *dont la plusspart avoient été auparavant imprimées séparément*. Paris, 12. Tome I, 1660. II, & III, 1663.
XLV. Eloge de Saint François de Sales. *Paris*, 12. 1663.
XLVI. Méditations sur le Saint Sacrement de l'Autel. *Paris*, 12. 1664.
XLVII. Eloges des Evêques qui dans tous les siécles de l'Eglise ont fleuri en doctrine & en piété. *Paris*, 4. 1665.
XLVIII. Eloges historiques des Empereurs, des Rois, des Princes, des Impératrices, des Reines & des Princesses, qui dans tous les Siécles ont excellé en piété. *Paris*, 4. 1667.
XLIX. Version expliquée du Nouveau Testament. *Deux volumes. Paris*, 8. 1668
L. Les Fastes de l'Eglise pour les douze mois de l'année, *en vers. Paris*, 12. 1674.
LI. Homélies sur les Dimanches & Fêtes de l'année, pour servir aux Curez de formulaire d'instructions qu'ils doivent faire à leurs Prônes. *Paris*, 4. 1682.
LII. Abrégé des Maximes de la Vie Spirituelle, recueilli des sentimens des Péres, & traduit du Latin de D. Barthélemy des Martyrs. *Paris*, 12. 1699.
LIII. Morale Chrétienne. *Trois volumes. Paris*, 12. 1709.
LIV. Lettres sur divers sujets. *Paris*, 12. 1713.

DE

DE GOMBAULD.

I. Endymion, *Roman*. *Paris*, 8. 1624.
II. Amaranthe, Pastorale. *Paris*, 8. 1631.
III. Les Poësies de Gombauld. *Paris*, 4. 1646.
IV. Lettres. *Paris*, 8. 1647.
V. Epigrammes, divisées en trois livres. *Paris*, 12. 1657.
VI. Les Danaïdes, Tragédie. *Paris*, 12. 1658.
VII. Traitez & Lettres touchant la Religion. *Amsterdam*, 12. 1669.

DE GOMBERVILLE.

I. Tableau du bonheur de la Vieillesse, opposé au malheur de la Jeunesse: composé en Quatrains par Marin le Roi. *Paris*, 8. 1614.
II. Discours des vertus & des vices de l'Histoire: *avec un Traité* de l'origine des François. *Paris*, 4. 1620.
III. La Caritée, *Roman*, contenant sous des temps, des provinces, & des noms supposez, plusieurs rares & véritables histoires de notre temps. *Paris*, 8. 1621.
IV. Remarques sur la vie du Roi, & sur celle d'Alexandre Sévére, contenant la comparaison de ces deux grands Princes, & comme les Prophéties de l'heureux régne du Roi. *Paris*, 4. 1622.
V. Polexandre, *Roman*, *en quatre parties*. Paris, 4. *Tome I, & II.* 1632. *III, & IV*, 1637. *Il y en a deux autres éditions, fort différentes de la première, & différentes l'une de*

Digitized by Google

de l'autre, en cinq volumes. Paris, 8. 1638, *&* 1641.

VI. La Cythérée, *Roman, en quatre volumes.* Paris, 8. *Tom. I, & II,* 1640. *III,* 1641. *IV,* 1642.

VII. La Doctrine des Mœurs, tirées de la Philosophie des Stoïques, représentée en cent Tableaux, & expliquée en cent Discours. *Paris, fol.* 1646.

VIII. Préface *au devant des Poësies de Maynard.* Paris, 4. 1646.

IX. La jeune Alcidiane, *Roman, dont il n'y a d'imprimé que la premiere partie.* Paris, 8. 1651.

X. Préface *à la tête des Mémoires du Duc de Nevers.* Paris, fol. 1665.

XI. Relation de la Riviére des Amazones, traduite sur l'original Espagnol. *Quatre volumes. Paris,* 12. 1682.

XII. Poësies diverses, *dans les Recueils de son tems.*

HABERT, Germain.

I. La Métamorphose (*piéce d'environ 700 vers*) des Yeux de Phillis en astres. *Paris,* 8. 1639.

II. La Vie du Cardinal de Bérulle. *Paris,* 4. 1646.

III. Poësies diverses, *dans les Recueils de son temps.*

HABERT, Philippe.

Le Temple de la Mort: Poëme, *d'environ 300 vers.* Paris, 8. 1637.

Digitized by Google

HABERT DE MONTMOR.

I. Préface latine, *au devant du Gassendi de Lyon in-folio*, 1658.
II. Poëfies diverses, *dans les Recueils de son temps.*

LAUGIER DE PORCHERES.

I. Le Camp de la Place Royale, ou Relation de ce qui s'est passé pour la publication des Mariages du Roi & de Madame, avec l'Infante & le Prince d'Espagne. *Paris*, 4. 1612.
II. Cent Lettres d'amour, écrites d'Erandre à Cléanthe. *Paris*, 8. 1646.
III. Poëfies diverses, *dans les Recueils de son temps.*

DE MALLEVILLE.

I. Epîtres à l'imitation de celles d'Ovide, *citées par M. Pellisson.*
II. Recueil de Lettres d'amour, *cité par M. Pellisson.*
III. Poëfies. *Paris*, 4. 1649.

DES MARESTS.

I. Ariane, *Roman.* Paris, 4. 1632.
II. Aspasie, Comédie. *Paris*, 4. 1636.
III. Les amours du Compas & de la Régle, & ceux du Soleil & de l'Ombre : *piéce d'environ 200 vers.* Paris, 4. 1637.
IV. Scipion, Tragi-comédie. *Paris*, 4. 1639.

Digitized by Google

V. Rosane, Histoire tirée de celle des Romains & des Perses: premiére partie (*la seule qui ait paru*) Paris, 8. 1639.

VI. Roxane, Tragi-comédie. *Paris*, 4. 1640.

VII. Les Visionnaires, Comédie. *Paris*, 4. 1640.

VIII. Pseaumes de David paraphrasez. (*en vers*) & accommodez au regne de Louis le juste. *Paris*, 4. 1640.

IX. Ouverture du Théatre de la grande Salle du Palais-Cardinal, MIRAME, Tragi-comédie. *Paris*, 4. 1641.

X. L'Erigone, Tragi-comédie. *Paris*, 12. 1642.

XI. Europe, Comédie héroïque. *Paris*, 4. 1645.

XII. Tombeau du grand Cardinal de Richelieu (*Ode de* 270 *vers*) Paris, 4. 1643.

XIII. Les Jeux de Cartes des Rois de France, des Reines renommées, de la Géographie, & des Fables. *Paris*, 16. 1644.

XIV. Lettre (*pp.* 60.) d'une Dame de Rennes à M. des Marests sur le Jeu des Reines renommées, avec la réponse de M. des Marests. *Paris*, 8. 1645.

XV. L'Office de la Vierge Marie, mis en vers, avec plusieurs autres Priéres. *Paris*, 12. 1645.

XVI. Priéres (*en prose*) & Instructions Chrétiennes. *Paris*, 12. 1645.

XVII. La Vérité des Fables, ou l'Histoire des Dieux de l'Antiquité. *Deux volumes. Paris*, 8. 1648.

XVIII. Les Morales d'Epictéte, de Socrate, de Plutarque, & de Sénéque. *Au Château de Richelieu*, 8. 1653.

XIX. Les Promenades de Richelieu, ou les

vertus Chrétiennes : *Poëme en huit chants.* Paris, 12. 1653.

XX. Les quatre livres de l'Imitation de Jésus-Christ, *traduits en vers.* Paris, 12. 1654.

XXI. Le Combat Spirituel, ou De la perfection de la vie Chrétienne. Traduction, faite en vers. *Au Château de Richelieu.* 12. 1654.

XXII. Clovis, ou la France Chrétienne. Poëme héroïque. *Paris*, 4. 1654. *L'édition de Paris*, 8. 1673, *est augmentée d'un* Discours pour prouver que les sujets chrétiens sont les seuls propres à la Poësie héroïque ; *& d'un* Traité des Poëtes Grecs, Latins, & François.

XXIII. Le Cantique des Cantiques, représentant le Mystére des Mystéres. Dialogue amoureux de Jésus-Christ avec la Volonté son Epouse, qui s'unit à lui en la réception du Saint Sacrement. *Paris*, 12. 1656.

XXIV. Le Cantique des degrez, ou les quinze Pseaumes Graduels, contenant les quinze degrez par lesquels l'Ame s'élève à Dieu. *Paris*, 12. 1657.

XXV. Les délices de l'Esprit. *Paris, fol.* 1658.

XXVI. La Vie & les Oeuvres de Sainte Catherine de Génes. *Paris*, 12. 1661.

XXVII. Le chemin de la Paix, & celui de l'Inquiétude. *Paris*, 12. 1665.

XXVIII. *Idem.* Seconde partie, contenant l'Exode, ou la sortie des ames de la captivité spirituelle de l'Egypte. *Paris*, 12. 1666.

XXIX. Réponse à l'insolente Apologie des Religieuses de Port-royal, avec la découverte de la fausse Eglise des Jansénistes, & de leur fausse éloquence. *Paris*, 8. 1666.

XXX.

XXX. Seconde partie de la Réponse à l'insolente Apologie des Religieuses de Port-royal, avec la découverte de la fausse éloquence des Jansénistes, & de leur fausse Eglise nouvelle : & la Réponse aux Lettres visionnaires. *Paris*, 12. 1666.

XXXI. Troisiéme partie de la Réponse à l'insolente Apologie des Religieuses de Port-Royal, & aux lettres & libelles des Jansénistes : avec la découverte de leur arsenal sur le grand chemin de Charenton. *Paris*, 12. 1666.

XXXII. Quatriéme partie de la Réponse aux insolentes Apologies de Port-Royal, contenant l'Histoire & les Dialogues présentez au Roi : avec les Remarques générales & particuliéres sur la Traduction du Nouveau Testament de Mons. *Paris*, 12. 1668.

XXXIII. Sur la Conquête de la Franche-Comté, Poëme (*d'environ* 130 *vers*) Paris, 4. 1668.

XXXIV. Marie Madeléne, ou le Triomphe de la Grace, Poëme. *Paris*, 12. 1669.

XXXV. La comparaison de la Langue & de la Poësie Françoise avec la Grecque & la Latine, & des Poëtes Grecs, Latins, & François. Et les Amours de Protée & de Physis (*Poëme en six chants*) Paris, 12. 1670.

XXXVI. Esther, Poëme héroïque (*en quatre Chants*) par le Sieur de Boisval (*nom supposé*) Paris, 4. 1670. *Le même, en sept Chants, sous le vrai nom de l'Auteur.* Paris, 12. 1673.

XXXVII. Le Triomphe de Louis, & de son siécle. Poëme Lyrique (*en six chants*) Paris, 4. 1674.

Digitized by Google

XXXVIII La défense du Poëme héroïque, avec quelques Remarques sur les œuvres Satiriques du Sieur Despreaux : *Dialogue en vers & en prose.* Paris, 4. 1674.

XXXIX. La Défense de la Poësie & de la langue Françoise, avec des vers dithyrambiques *sur le même sujet* à M. Perrault. *Paris*, 8. 1675.

XL. Poësies diverses, *en feuilles volantes, & à la suite de ses pièces de Théatre.*

MAYNARD.

I. Le Philandre (*c'est un Poëme en Stances de six vers, divisé en cinq livres, & qui est d'environ trois mille vers*) Paris, 12. 1623.

II. Les Oeuvres (*Poëtiques*) de Maynard. *Paris*, 4. 1646.

III. Les Lettres du Président Maynard. *Paris*, 4. 1653.

DE ME'ZERAY.

I. Les vanitez de la Cour : *traduit du Latin de Jean de Sarisbéry.* Paris, 4. 1640.

II. La vérité de la Religion Chrétienne, *traduit du Latin de Grotius.* Paris, 8. 1644.

III. Histoire de France. *Paris, fol. Tome I.* 1643. *II*, 1646. *III*, 1651.

IV. Histoire des Turcs. Second Tome (*il n'y a de Mézeray dans le premier, que l'Epître dédicatoire*) contenant ce qui s'est passé dans cet Empire depuis l'an 1612, jusqu'à l'année présente 1649. *Paris, fol.* 1650.

V. Abrégé chronologique, ou Extrait de l'Histoire

Digitized by Google

toire de France. *Trois volumes. Paris*, 4. 1668.

VI. L'Origine des François. *Amsterdam*, 8. 1682.

DE ME'ZIRIAC.

I. Problémes plaisans & délectables, qui se font par les nombres. *Bourg en Bresse*, 8. 1613.

II. *Diophanti Alexandrini Arithmeticorum libri sex, & de numeris multangulis liber unus : nunc primùm Græcè & Latinè editi, atque absolutissimis commentariis illustrati.* Paris, fol. 1621.

III. Les Epistres d'Ovide en vers François, avec des Commentaires fort curieux ; premiére partie (*la seule qui ait paru*) Bourg, 8 1626.

IV. *Virginis Deiparæ ad Christum filium epistola, necnon & alia quædam pöematia.* Bourg, 8. 1626.

V. *Rime Toscane.* In Borgo, 8. 1626.

VI. Poësies Françoises, *dans les Recueils de 1621, & 1627.*

VII. La Vie du B. Alexandre Luzagne, Gentilhomme de Bresse : *traduite de l'Italien.* Bourg, 12. 1628.

VIII. Traité de la Tribulation, *traduit de l'Italien de Cacciaguerra.* Bourg, 12. 1630.

IX. La Vie d'Æsope, *tirée des anciens Auteurs.* Bourg, 16. 1632.

X. Discours (*envoyé à l'Académie en 1635*) de la Traduction : *imprimé pour la premiére fois dans le* Ménagiana *de M. de la Monnoye.* Paris, 12. 1715.

Digitized by Google

XI. Remarques sur l'origine du mot *Lugdunum*, & sur un passage de Pline : *imprimées pour la première fois au devant de ses Commentaires sur les Epîtres d'Ovide.* La Haye, 8. 1716.

XII. Remarques sur la Vie de Thésée, sur celle de Numa, & sur celle de Fabius Maximus : *dans le Plutarque de M. Dacier.* Paris, 4. 1721.

DE LA MOTHE-LE-VAYER.

I. Discours de la contrariété d'humeurs, qui se trouve en certaines nations, & singuliérement entre la Françoise & l'Espagnole, avec deux Discours politiques, l'un sur la bataille de Lutzen, & l'autre sur la proposition de tréve aux Pays-bas en 1633. *Paris*, 8. 1636.

II. Petit Discours Chrétien, de l'immortalité de l'ame, avec le Corollaire, & un Discours sceptique sur la Musique. *Paris*, 8. 1637.

III. Considérations sur l'Eloquence Françoise de ce temps. *Paris*, 8. 1638.

IV. Discours de l'Histoire. *Paris*, 8. 1638.

V. De l'instruction de M. le Dauphin. *Paris*, 4. 1640.

VI. De la vertu des Payens. *Paris*, 4. 1642.

VII. De la Liberté, & de la Servitude. *Paris*, 12. 1643.

VIII. Opuscules, ou petits Traitez, *en quatre parties, dont chacune contient sept Traitez.* Paris, 8. *Tome I*, 1643. *II*, & *III*, 1644. *IV*, 1647.

IX. Opuscule, ou petit Traité sceptique sur cette commune façon de parler : *N'avoir pas*

par le sens commun. Paris, 12. 1646.

X. Jugement sur les anciens & principaux Historiens Grecs & Latins. *Paris*, 4. 1646.

XI. Lettres touchant les nouvelles Remarques (*de Vaugelas*) sur la langue Françoise. *Paris*, 8. 1647.

XII. Petits Traitez en forme de Lettres écrites à diverses personnes studieuses. *Paris*, 4. 1647.

XIII. La Géographie du Prince. *Paris*, 8. 1651.

XIV. La Rhétorique du Prince. *Paris*, 8. 1651.

XV. La Morale du Prince. *Paris*, 8. 1651.

XVI. L'Oeconomique du Prince. *Paris*, 8. 1653.

XVII. La Politique du Prince. *Paris*, 8. 1654.

XVIII. La Logique du Prince. *Paris*, 8. 1655.

XIX. En quoi la piété des François différe de celle des Espagnols dans une profession de même Religion. *Paris*, 12. 1657.

XX. La Physique du Prince. *Paris*, 8. 1658.

XXI. Nouveaux Traitez en forme de Lettres. *Paris*, 8. 1659.

XXII. Derniers petits Traitez en forme de Lettres. *Paris*, 8. 1660.

XXIII. Prose chagrine. *Trois volumes.* Paris, 12. 1661.

XXIV. La Promenade ; Dialogue entre Tubertus Ocella, & Marcus Bibulus. *Quatre volumes. Paris*, 12. *Tome I*, 1662. *II*, *III*, *&* *IV*, 1663.

XXV. Homélies Académiques. *Trois volumes.* Paris, 12. *Tome I*, 1664. *II*, 1665. *III*, 1666.

XXVI. Problémes sceptiques. *Paris*, 12. 1666.

XXVII. Doute sceptique : Si l'étude des bel-

 les

les lettres est préférable à toute autre occupation. *Paris*, 12. 1667.

XXVIII. Observations diverses sur la composition & sur la lecture des livres. *Paris*, 12. 1668.

XXIX. Deux Discours : le premier, du peu de certitude qu'il y a dans l'Histoire : le second, de la connoissance de soi-même. *Paris*, 12. 1668.

XXX. Discours pour montrer que les doutes de la Philosophie sceptique sont de grand usage dans les sciences. *Paris*, 12. 1669.

XXXI. Mémorial de quelques conférences avec des personnes studieuses. *Paris*, 12. 1669.

XXXII. Introduction chronologique à l'Histoire de France. *Paris*, 12. 1670.

XXXIII. Soliloques sceptiques. *Paris*, 12. 1670.

XXXIV. Hexaméron rustique. *Paris*, 12. 1670.

XXXV. Quatre Dialogues * faits à l'imitation des Anciens, par Orasius Tubero. *Francfort*, 4. 1606.

XXXVI. Cinq autres Dialogues du même Auteur, &c. *Francfort*, 4. 1606.

* La date de ces Dialogues, & des suivans, est supposée, tant pour le lieu de l'impression, que pour l'année. Ils n'ont point été mis, non plus que les trois volumes cottez ici numero 32, 33, & 34, dans le Recueil des Ouvrages de l'Auteur, dont l'édition en quinze tomes *in-douze* est, à cela près, complette : au lieu que l'édition *in-folio* ne contient que les Ouvrages publiez jusqu'en 1667.

PATRU.

I. Plaidoyers & autres Oeuvres. *Paris*, 4. 1670. *La seconde édition* (Paris, 4. 1681.) *est plus ample*

ample d'un tiers. Celles de Hollande, 1692, *& de Paris*, 1714, *sont augmentées de ses* Observations sur les Remarques de Vaugelas.

II. Réponse du Curé à la lettre du Marguillier sur la conduite de M. le Coadjuteur, *citée par le P. le Long, Bibl. Hist. num.* 9432.

III. Traité *manuscrit* des libertez de l'Eglise Gallicane, *cité là-même, num.* 2362.

DE PRIE'ZAC.

I. Observations sur un livre intitulé : *Philippe le Prudent, fils de Charles le Quint, vérifié Roi légitime de Portugal, des Algarves, des Indes, & du Bresil : composé en latin par D. Jean Caramuel Lobkowitz, Religieux de l'Ordre de Cisteaux, Docteur de Louvain, & Abbé de Melrose.* Paris, 8. 1640.

II. Paraphrase (*en vers*) sur les Pseaumes (*il n'y a que cinq Pseaumes, & l'Hymne* Ave maris stella) *Paris*, 12. 1643.

III. Les Priviléges de la Vierge, Mére de Dieu. *Paris*, 8. *Tome I*, 1648. *II*, 1650. *III*, 1651.

IV. Discours Politiques. *Deux volumes. Paris*, 4. *I*, 1652. *II*, 1654.

V. Miscellaneorum libri duo (*où se retrouvent les* Vindiciæ Gallicæ, *& la* Disceptatio legitima, *&c.*) Paris, 4. 1658.

DE RACAN.

I. Les Bergeries, *Paris*, 8. 1625.

II. Lettres diverses, *dans le Recueil de Faret*, 1627.

III. Les sept Pseaumes, &c. Paris, 8. 1631.

IV. Poësies diverses dans les Recueils de 1621, 1627, 1633.

V. Odes sacrées, dont le sujet est pris des Pseaumes de David, & qui sont accommodées au temps présent. *Paris.* 8. 1651.

VI. Discours contre les Sciences: *à la fin du volume précédent.*

VII. Mémoires sur la Vie de Malherbe. *Paris*, 12. 1651.

VIII. Dernières Oeuvres, & Poësies * Chrétiennes, tirées des Pseaumes, & de quelques Cantiques du vieux & nouveau Testament. *Paris*, 8. 1660.

* Cette dernière édition contient tous les Pseaumes: il n'y en avoit qu'une partie dans les éditions de 1631, & 1651.

Un Libraire de Paris a depuis peu donné en deux volumes *in douze*, le Recueil des Oeuvres de M. de Racan; mais avec des fautes & des omissions, sur lesquelles on peut voir le Mercure, Septembre 1724.

DU RYER.

Pièces de Théatre.

I. Le Mariage d'amour, Pastoralle de l'invention du Sieur du Ryer; avec quelques Meslanges du même auteur. *Paris*, 8. 1621.

II. Argénis & Poliarque, ou Théocrine: première journée: *avec un Recueil d'autres* Oeuvres Poëtiques *du même auteur.* Paris, 8. 1630.

III. Argénis, &c. Seconde journée. *Paris*, 8. 1631.

IV. Li-

IV. Lisandre & Calliste, Tragi-comédie. *Paris*, 8. 1632.
V. Alcimédon, Tragédie. *Paris*, 8. 1635.
VI. Cléomédon, Tragi-comédie. *Paris*, 4. 1636.
VII. Les Vendanges de Suresne, Comédie. *Paris*, 4. 1636.
VIII. Lucréce, Tragédie. *Paris*, 4. 1638.
IX. Clarigéne, Tragi-comédie. *Paris*, 4. 1639.
X. Alcinoé, Tragédie, *Paris*, 4. 1640.
XI. Saül, Tragédie. *Paris*, 4. 1642.
XII. Esther, Tragédie. *Paris*, 4. 1644.
XIII. Bérénice, Tragi-comédie, *en prose*. *Paris*, 4. 1645.
XIV. Scévole, Tragédie. *Paris*, 4. 1647.
XV. Thémistocle, Tragédie. *Paris*, 4. 1648.
XVI. Nitocris, Reine de Babilone, Tragi-comédie. *Paris*, 4. 1650.
XVII. Amarillis, Pastorale. *Paris*, 4. 1650.
XVIII. Dynamis, Reine de Carie, Tragi-comédie. *Paris*, 4. 1653.
XIX. Anaxandre, Tragi-comédie. *Paris*, 4. 1655.

Traductions.

I. Traité de la Providence de Dieu, *traduit du latin de Salvian*. Paris, 8. 1634.
II. Isocrate, de la louange de Busire, *avec la louange* d'Héléne, *traduite par Giry*. Paris, 12. 1640.
III. Les Pseaumes de D. Antoine, Roi de Portugal, où le Pécheur confesse ses fautes, & implore la grace de Dieu. *Paris*, 12. 1645.
IV. Histoire de la guerre de Flandre, *traduite du*

du latin de Strada. Deux volumes. Paris, fol. I, 1644. II, 1649.
V. Les Histoires d'Hérodote. *Paris, fol.* 1645.
VI. Les Supplémens de Freinshémius, *au devant du Quinte-Curce de Vaugelas.* Paris, 4. 1647.
VII. La Vie de Saint Martin, par Sévére Sulpice. *Paris*, 12. 1650.
VIII. Les Décades de Tite-Live, avec les Supplémens de Freinshémius. *Deux volumes.* Paris, fol. 1653.
IX. Les Histoires de Polybe, avec les fragmens, &c. *Paris, fol.* 1655.
X. Histoire de M. de Thou, des choses arrivées de son temps. *Trois volumes.* Paris, fol. 1659.
XI. Les Métamorphoses d'Ovide, avec de nouvelles explications historiques, morales, & politiques. *Paris, fol.* 1660.
XII. *Presque toutes les Oeuvres de* Cicéron, *savoir le Traité* du meilleur genre d'Orateurs, *la pluspart des* Oraisons, les Epîtres familiéres, les Tusculanes, la Nature des Dieux, les Offices, la Vieillesse, l'Amitié, les Paradoxes. *Douze volumes imprimez séparément en diverses années.*
XIII. *Toutes les Oeuvres de* Sénéque, *hors ce que Malherbe & Lesfargues en ont traduit.* Neuf volumes imprimez séparément en diverses années.

SAINT-AMANT.

I. Oeuvres (*Poëtiques*) *Trois volumes.* Paris, 4. I, 1627. II, 1643. III. 1649.

II. Stan-

II Stances (*il y en a 6 de 9 vers*) sur la grossesse de la Reine de Pologne & de Suéde. 1650.

III. Moyse sauvé, *Idyle Héroïque*. Paris, 4. 1653.

IV. Stances (*il y en a 70 de 6 vers*) à M. Corneille, sur son Imitation de Jésus-Christ. *Paris*, 4. 1656.

SALOMON.

I. Paraphrase d'un Pseaume *en vers, citée par M. Pellisson.*

II. Discours d'Etat à M. Grotius, sur l'Histoire du Cardinal Bentivoglio. *Paris*, 8 1640.

III. *De judiciis & pœnis: item de officiis vitæ civilis Romanorum, libri duo.* Bordeaux, 12. 1665.

SCUDERY.

I. Le Temple: Poëme (*d'environ* 500 *vers*) à la gloire du Roi, & de M. le Cardinal Duc de Richelieu. *Paris*, *fol.* 1633.

II. Observations sur le Cid. *Paris*, 8. 1637.

III. Lettre de M. de Scudéry à l'illustre Académie. *Paris*, 8. 1637.

IV. La preuve des passages alléguez dans les Observations sur le Cid. *Paris*, 8. 1637.

V. Lettre à Messieurs de l'Académie Françoise, sur le jugement qu'ils ont fait du Cid, & de ses Observations. *Paris*, 8. 1638.

VI. Réponse *sur le même sujet* à M. de Balzac. *Paris*, 8. 1638.

VII. L'Apologie du Théatre. *Paris*, 4. 1639.

Digitized by Google

VIII. Les Harangues, ou Discours Académiques de Jean-Baptiste Manzini, *traduites de l'Italien*. Paris, 8. 1640.

IX. Le Cabinet de M. de Scudéry: première partie (*la seule qui ait paru : c'est un mélange de vers sur des Portraits & des Statuës, dont il suppose qu'un Cabinet est orné*) Paris, 4. 1646.

X. Discours politiques des Rois. *Paris*, 4. 1648.

XI. Poësies diverses, *où ne sont point comprises celles qui se trouvent à la suite de ses pièces de Théatre, & qui, selon M. Pellisson, montent à dix ou douze mille vers*. Paris, 4. 1649.

XII. Alaric, ou Rome vaincuë, Poëme Héroïque. *Paris*, *fol*. 1654.

XIII. Le Calloandre fidelle, traduit de l'Italien. *Trois volumes*. *Paris*, 8. 1668.

Pièces de Théatre.

I. Ligdamon & Lydias, ou la Ressemblance, Tragi-comédie. *Paris*, 8. 1631.

II. Le Trompeur puni, ou l'Histoire Septentrionale, Tragi-comédie. *Paris*, 8. 1635.

III. L'Amour caché par l'Amour: *Pièce en trois Actes, précédée de la* Comédie des Comédiens, *pièce en deux Actes*. Paris, 8. 1635.

IV. Le Vassal généreux, Poëme Tragi-comique. *Paris*, 8. 1636.

V. Orante, Tragi-comédie. *Paris*, 8. 1636.

VI. Le Fils supposé, Comédie. *Paris*, 8. 1636.

VII. Le Prince déguisé, Tragi-comédie. *Paris*, 8. 1636.

Digitized by Google

VIII. La Mort de César, Tragédie, *suivie* d'autres Oeuvres poëtiques. *Paris*, 4. 1636.

IX. Didon, Tragédie. *Paris*, 4. 1637.

X. L'Amant libéral, Tragi-comédie. *Paris*, 4. 1638.

XII. Eudoxe, Tragi-comédie. *Paris*, 4. 1641.

XIII. Andromire, Tragi-comédie. *Paris*, 4. 1641.

XIV. Ibrahim, ou l'illustre Bassa, Tragi-comédie. *Paris*, 4. 1643.

XV. Axiane, Tragi-comédie *en prose*. *Paris*, 4. 1644.

XVI. Arminius, ou les Fréres ennemis, Tragi-comédie. *Paris*, 4. 1644.

SERVIEN.

I. Harangue (*pp.* 18.) de M. le Comte de la Roche-Servien, Conseiller du Roi en ses Conseils, & son Ambassadeur extraordinaire pour la Paix générale: faite à la Haye en l'assemblée des Etats généraux. *Paris*, 4. 1647.

II. Lettres de Messieurs d'Avaux & Servien, Ambassadeurs en l'assemblée de Munster, pour la Paix générale. *Cologne*, 8. 1650.

III. *Quelques écrits, dans le Recueil intitulé*: Divers Mémoires concernant les derniéres guerres d'Italie. *Paris*, 12. 1669.

IV. *Autres écrits, dans le Recueil intitulé*: Négociations secrettes touchant la Paix de Munster & d'Osnabrug, &c. *La Haye*, *fol.* 1725.

SIL-

SILHON.

I. Les deux Véritez de Silhon : l'une, de Dieu, & de sa Providence ; l'autre, de l'immortalité de l'Ame. *Paris*, 8. 1626.

II. *Trois lettres, dont la derniére contient le plan d'un euvrage qu'il méditoit sur la* Vérité de la Religion : *dans le Recueil de Faret*. 1627.

III. Panégyrique au Cardinal de Richelieu, sur ce qui s'est passé aux derniers troubles de France. *Paris*, 4. 1629.

IV. Le Ministre d'Etat, avec le véritable usage de la Politique moderne. *Deux volumes. Paris*, 4. *Tom. I*, 1631. *II*, 1643.

V. Histoires remarquables, tirées de la seconde Partie du *Ministre d'Etat* : avec un Discours des conditions de l'Histoire. *Paris*, 8. 1632.

VI. De l'immortalité de l'Ame. *Paris*, 4. 1634.

VII. *Préface du* Parfait Capitaine *du Duc de Rohan*. Paris, 4. 1638.

VIII. Eclaircissement de quelques difficultez touchant l'administration du Cardinal Mazarin. *Paris*, *fol*. 1650.

IX. De la certitude des connoissances humaines : premiére partie (*la seule qui ait paru*) Paris, 4. 1661.

X. *Trois Traitez* I, Du Traité de Monçon. II, De l'acquisition de Pignerol. III, De la guerre que la République de Venise a faite aux Archiducs de Gratz : *imprimez dans les deux volumes, intitulez*, Divers Mémoires concernant les derniéres guerres d'Italie. *Paris*. 12. 1669.

SIR-

SIRMOND.

I. Consolation (*pp.* 48) à M. le Maréchal d'Ancre, sur la mort de Madamoyselle sa fille. *Paris*, 8. 1617.

II. Discours (*pp.* 103) au Roi, sur l'excellence de ses vertus incomparables, & de ses actions héroïques: divisé en deux parties. Premiére partie (*la seule qui ait paru*) *Paris*, 8. 1624.

III. La Lettre déchiffrée: *c'est un éloge du Cardinal de Richeliéu, publié aussi sous le titre de* Lettre de Pimandre à Théopompe. *Paris*, 8. 1631.

IV. Le Coup d'Etat de Louis XIII. *Paris*, 8. 1631.

V. Avertissement aux Provinces sur les nouveaux mouvemens du Royaume, *sous le nom supposé de Cléonville*. Paris, 8. 1631.

VI. La Vie du Cardinal d'Amboise: ensuite de laquelle sont traitez quelques points sur les affaires du temps, *sous le nom supposé du Sieur des Montagnes*. Paris, 8. 1631.

VII. La Défense du Roy, & de ses Ministres, contre le Manifeste, que sous le nom de Monsieur, on fait courir parmi le peuple. *Par le Sieur des Montagnes* (*nom supposé*) *Paris*, 8. 1631.

VIII. Relation de la paix de Quérasque. *Paris*, 8. 1631.

IX. Premiére lettre de change de Sabin (*nom supposé*) à Nicocléon. *Paris*, 8. 1632.

X. Le bon Génie de la France à Monsieur (*lettre pour exhorter Monsieur, frére du*

Roi

Digitized by Google

Roi, à mettre bas les armes) Paris, 8. 1632.

XI. L'Homme du Pape & du Roy: ou Reparties véritables, &c. *Paris*, 8. 1634.

XII. Avis du François fidelle aux mécontens nouvellement retirez de la Cour. *Paris*, 8. 1637.

XIII. La Chimére défaite, ou Réfutation d'un Libelle séditieux (d'*Optatus Gallus*) tendant à troubler l'Etat sous prétexte d'y prévenir un Schisme. *Par Sulpice de Mandriny, Sieur de Garzemval* (*nom supposé*) Paris, 4. 1640.

XIV. *Le même en latin sous ce titre*: Chimæra excisa, sive confutatio libelli seditiosi, cujus auctor, ut schisma politicum excitet in Gallia, ecclesiasticum ab ea se fingit avertere. *Paris*, 4. 1641.

XV. Consolation (*pp.* 64) à la Reine Régente, sur la mort du feu Roy. *Paris*, 4. 1643.

XVI. *Joannis Sirmondi Carminum libri duo: quorum prior heroïcorum est, posterior elegiarum.* Paris, 8. 1654.

TALLEMANT.

I. Les Vies des Hommes illustres de Plutarque, *traduites du Grec. Huit volumes.* Paris, 12. 1663. &c.

II. Histoire de Venise, *traduite de l'Italien de Baptiste Nani. Quatre volumes.* Paris, 12. *Tome I, & II*, 1679. *III, & IV*, 1680.

IX. Lettre concernant Furetiére, *dans le Mercure Galant, Mai* 1688.

TRIS-

Digitized by Google

TRISTAN.

I. Les Amours (*ou Poësies galantes*) Paris, 4. 1638.
II. La Lyre (*ou mélange de Poësies*) Paris, 4. 1641.
III. Lettres mêlées (*en prose*) Paris, 8. 1642.
IV. Plaidoyers historiques, ou Discours de controverse. *Paris*, 8. 1643.
V. Le Page disgracié. *Deux volumes. Paris*, 8. 1643.
VI. Les Vers héroïques du Sieur Tristan l'Hermite. *Paris*, 4. 1648.
VII. La Renommée, à S. A. de Guise, Ode (*d'environ* 200 *vers*) Paris, 12. 1654.
VIII. La Carte du Royaume d'Amour: *petit ouvrage attribué dans la Bibl. Fr. de Sorel à Tristan l'Hermite, & imprimé dans le premier Tome du* Recueil de piéces en prose, les plus agréables de ce temps. *Paris*, 12. 1658.
IX. Les Heures de la Sainte Vierge, accompagnées de Priéres, Méditations, & Instructions Chrétiennes, tant en vers qu'en prose. *Paris*, 12. 1653.

[*Piéces de Théatre.*]

I. Mariane, Tragédie. *Paris*, 4. 1637.
II. Panthée, Tragédie. *Paris*, 4. 1639.
III. La Folie du Sage, Tragi-comédie. *Paris*, 4. 1645.
IV. La Mort de Sénéque, Tragédie. *Paris*, 4. 1645.

V. La

Digitized by Google

V. La Mort de Chrispe, ou les Malheurs domestiques du grand Constantin, Tragédie. *Paris*, 4. 1645.

VI La Mort du grand Osmar, Tragédie *citée par M. Pellisson.*

VII. Amarillis, *Pastorale de Rotrou, retouchée par Tristan.* Paris, 4. 1653.

VIII. Le Parasite, Comédie. *Paris*, 4. 1654.

IX. Osman, Tragédie. *Paris*, 12. 1656.

DE VAUGELAS.

I. Remarques sur la Langue Françoise. *Paris*, 4. 1647.

II. Quinte-Curce, de la vie & des actions d'Alexandre le Grand. *Première édition revuë par Messieurs Conrart & Chapelain*, Paris, 4. 1653. *Troisiéme édition faite sur une nouvelle copie de l'Auteur, & revuë par M. Patru.* Paris, 4. 1659.

III. Nouvelles Remarques sur la Langue Françoise. *Paris*, 12. 1690.

VOITURE.

I. Hymnus Virginis, seu Astrææ: *piéce d'environ 120 vers.* Paris, 4. 1612.

II. Mars, à Monseigneur, frére unique du Roi: *Stances.* Paris, 12. 1614.

III. Oeuvres diverses. *Paris*, 4. 1649.

IV. Nouvelles Oeuvres. *Paris*, 4. 1658.

FIN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES.

A.

C.

CHA-

Digitized by Google

Digitized by Google

M.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

 de


Digitized by Google